I. 260
2e ex

MÉMOIRES
DU
MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

NOUVELLE SÉRIE

Série A, Zoologie

TOME XXXVII

FASCICULE UNIQUE

H. LEGRAND

LÉPIDOPTÈRES DES ÎLES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

PARIS
ÉDITIONS DU MUSÉUM
38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V^e^)

1965

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

P. 260 c1
2° ex.

MÉMOIRES
DU
MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES
DU
MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

Série A, Zoologie

TOME XXXVII

PARIS
ÉDITIONS DU MUSÉUM
38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V^e^)

1965

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

TABLE DES MATIÈRES

Fascicule unique

H. LEGRAND. Lépidoptères des îles Seychelles et d'Aldabra 1-210

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Série A, Zoologie. Tome XXXVII. — 1965

LÉPIDOPTÈRES DES ÎLES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

par

Henry LEGRAND
Chargé de missions, Correspondant du Muséum de Paris

"The study of faunas of small islands is a fascinating one and presents great opportunity for the elucidation of such process as evolution, speciation, dispersal, ecology and related subjects... It is desirable to learn their status before they have been further transformed..." (GRESSIT 1962, *et* FRÉNETTE 1963).

"Dozing in the Indian Ocean, a thousand miles from anywhere, are the Seychelles, the lovely islands that time passed by" (GASKILL 1961).

SOMMAIRE

I. — INTRODUCTION
A. Intérêt et conditions d'une mission aux îles Seychelles 2
B. Les îles Seychelles. Rappel géographique et historique 7
C. — Les Seychelles granitiques. Minéralogie et flore 13
D. — Climat, biota et stations 16
E. — Historique des recherches de Lépidoptères aux Seychelles et à Aldabra 19
II. — ÉTUDE SYSTÉMATIQUE 26
III. — CONCLUSIONS
A. — Résultats numériques 186
B. — Biogéographie 190
AUTEURS CITÉS 200
INDEX ALPHABÉTIQUE 203

Source : MNHN, Paris

I. — INTRODUCTION

A. Intérêt et conditions d'une mission aux îles Seychelles

Les deux citations données en tête de cette étude caractérisent assez bien la région que nous devions prospecter, notamment :

— Le grand intérêt de sa faune entomologique, en bonne partie endémique,

— et le fait qu'elle est, encore à notre époque, relativement mal connue.

Sur le premier point, E. Meyrick (1911) écrivait, à propos des résultats en Microlépidoptères de la Percy Sladen Trust Expedition : « In the present collection there are 111 species, of which 90 are unknown elsewhere and probably truly endemic ; the other 21 are in my opinion probably all artificially introduced... ».

Situation résultant de ce que l'archipel des Seychelles se trouve très éloigné des continents et des grandes îles les plus proches. Ainsi on compte 1 900 kilomètres de l'île Mahé à Mombasa, 2 750 km de la même île à la côte indienne, 1 000 km de Mahé à la pointe d'Ambre (nord de Madagascar). De plus ces îles sont souvent éloignées entre elles, ce qui compartimente et subdivise leur faune.

L'envoi d'une mission en cette région était nécessaire pour augmenter nos connaissances par la capture d'espèces nouvelles, soit pour la science, soit pour les îles considérées, notamment pour préciser jusqu'où vont, dans ces terres lointaines, les affinités avec les faunes voisines, et, en particulier, jusqu'où s'etend dans l'archipel des Seychelles l'influence de la faune malgache, soit par la présence de mêmes espèces, soit par celle de sous-espèces ou de formes alliées ou s'en rapprochant. Des naturalistes voyageurs, isolés ou faisant partie d'expéditions organisées, se sont déjà penchés sur ces problèmes, mais dans des conditions qui rendaient nécessaire une révision des résultats obtenus, et aussi de les confronter avec l'état actuel de la science.

Sur le second point, le retard que nous constatons dans la connaissance de cette faune tient à plusieurs raisons locales :

1° Tout d'abord la rareté des missions envoyées dans ce pays et leur courte durée, alors que le territoire à prospecter est non seulement immense, mais encore découpé en petites portions isolées les unes des autres. Région peu facile d'accès : pas de service aérien ni d'aérodrome dans le voisinage. Les voyages par mer suivent un itinéraire en zigzag qui en augmente singulièrement la longueur, la durée et les frais. Ainsi de Djibouti à Mahé, on compte à vol d'oiseau 2 100 km, mais par bateau, avec l'escale obligatoire de Mombasa, la distance sera de 5 100 km. Disparité encore plus nette sur le trajet Djibouti — Aldabra : à vol d'oiseau 2 100 km, et par bateau, via Mombasa, Mahé, Cosmoledo, il

Source : MNHN, Paris

faudra parcourir 6 100 km et changer de bateau deux fois dans des escales dont les correspondances ne sont nullement ajustées, d'où perte d'un temps considérable et ennui des transbordements.

2° Ensuite, la nécessité d'apporter avec soi un matériel complet de chasse, préparation, rangement de collection, protection contre les prédateurs particulièrement nombreux et agressifs, couchage en cas de camping, indispensable dans certaines îles, vêtements divers (travail, sports, réceptions) en tenant compte de l'usure, car sur place on trouvera difficilement des rechanges. Difficultés de circulation intérieure, mauvais état des routes et pistes (à notre première arrivée, car bientôt après — est-ce une coïncidence ? — on y travaillera sans discontinuer). Difficultés aussi de visites d'îles, beaucoup de celles-ci étant soit propriétés privées, soit concédées à des particuliers, et quand le propriétaire ou concessionnaire est absent, ce qui arrive assez souvent, le remplaçant n'a pas le droit d'autoriser cette visite. Batellerie intérieure en général rudimentaire, sur un océan parfois déchaîné, avec tornades à craindre vers le sud. Les zones élevées généralement inaccessibles et d'un résultat médiocre, ces zones n'offrant qu'une faune assez semblable à celle des parties basses. Peu ou pas d'électricité, et encore, à Mahé, on y a travaillé pendant notre séjour. Un climat fort pluvieux, surtout au voisinage des montagnes. Difficulté de location de voiture ; aux Seychelles, le parc automobile est utilisé jusqu'à usure complète, et c'est le plus souvent dans cet état qu'on trouvera un véhicule. Difficultés aussi administratives : l'admission aux Seychelles est subordonnée à un visa qui ne peut être autorisé que par le service d'immigration de l'archipel, après étude de votre cas, et qui demande plusieurs mois, vu la longueur des délais postaux.

3° Pour les habitants des îles, on peut se demander pourquoi une faune aussi exceptionnelle n'a pas — sauf en de rares et très brèves occasions — éveillé des vocations, notamment à Mahé ? Là encore, pour comprendre cette particularité, il faut se pénétrer de motifs d'ordre local :

— D'abord pour un profane que rien de spécial n'attire vers l'étude des Lépidoptères, il faut reconnaître qu'aux Seychelles ceux-ci n'ont rien de spectaculaire, ni par la taille, ni par la couleur, ni par le nombre. Sur le paquebot qui de Mombasa me conduisait à Mahé pour ma première mission, j'entendais dire par un notable de l'archipel (Legrand 1960) qu'il n'y avait « pas de papillons aux îles Seychelles ». Sans doute, dans l'esprit de mon interlocuteur, le mot « papillon » correspondait au mot anglais « butterfly » qui désigne seulement les papillons de jour, en effet fort peu visibles à Mahé. Ch. Alluaud autrefois, à son arrivée dans cette île, avait fait la même remarque (Jeannel 1952). Quant aux « moths », ou papillons nocturnes, le novice sera très éloigné de comprendre l'intérêt de leur étude s'il n'a pas été spécialement éduqué à ce sujet.

— C'est alors qu'il faut penser à l'état économique de l'archipel, tout entier dirigé vers des activités utilitaires d'ordre pratique immédiat, c'est-à-dire qu'en matière d'entomologie les connaissances seront limitées à ce qu'il est nécessaire de savoir pour la destruction des espèces nuisibles

Source : MNHN, Paris

aux cultures. Y eût-il parmi les insulaires une personne susceptible de s'intéresser aux Lépidoptères en général par un ouvrage de littérature qu'elle aurait fait venir du dehors, que ce livre ne lui donnera aucune directive en vue d'un travail local. Et combien d'obstacles cette personne devra-t-elle vaincre, rien que pour un commencement de collection : la possession d'un matériel dont elle n'a aucune idée, amené à grands frais d'Europe, et quelles luttes acharnées devra-t-elle soutenir contre les prédateurs de toutes sortes, cancrelats, fourmis, lézards geckos et autres, et aussi contre la moisissure, par un contrôle permanent du matériel récolté ? De vaincre toutes ces difficultés, l'aspirant entomologiste sera généralement incapable, et finalement renoncera.

Grâce à l'amabilité de l'agent consulaire de France et à ses excellents conseils, il nous a été possible d'écarter les obstacles d'ordre administratif que n'auraient pas manqué de semer sur notre route la méconnaissance d'habitudes locales et les particularités d'une mission en pays étranger. C'est pourquoi la mission fut d'abord inscrite au Ministère français des Affaires étrangères, Direction des Relations culturelles, Bureau des Missions, et, par les soins de l'Ambassade de France à Londres, portée à la connaissance du Colonial Office qui en informa S.E. le Gouverneur et Commandant en chef des îles Seychelles. De ce fait, ce simple avis prenait un caractère impératif, et ma reconnaissance est grande pour la considération dont notre mission fut honorée par tous les échelons administratifs jusqu'au plus élevé, et pendant tout notre séjour.

L'auteur de ces lignes n'est pas un spécialiste. Certains y verraient une tare indélébile. Je pense qu'au point de vue précis de la mission qui m'a été confiée, il y a, peut-être, un avantage à n'avoir aucune préférence pour une famille ou un groupe quelconque. J'aime en effet tous les Lépidoptères quels qu'ils soient ; or, devant récolter indistinctement et sur un pied d'égalité tout ce qui se présentait à moi, le résultat obtenu de cette façon n'en était que plus représentatif de ce qui pouvait exister dans la nature. Quant aux secrets de l'identification et du classement que je ne pouvais connaître dans leurs détails, j'ai eu l'aide précieuse de mes collègues (*lato sensu*) du Muséum de Paris, grâce auxquels ce travail put recevoir l'approbation nécessaire, ce dont je leur suis très reconnaissant.

Il n'en est pas moins vrai que, plus tard, quand la faune seychelloise sera mieux connue, les spécialistes auront, comme partout ailleurs, leur mot à dire, ainsi que certains l'ont fait avant la présente publication. Je souhaite vivement qu'il en soit ainsi.

Une difficulté pourtant m'attendait, à laquelle je n'avais pas pensé. Certains groupes et familles, notamment les Phycides et les Tordeuses, étaient l'apanage de grands spécialistes, à qui je ne pouvais pas demander — surtout en leur indiquant un délai — une mise au point approfondie et complète. Ces groupes, en effet, assez bien étudiés en zone paléarctique, le sont beaucoup moins, ou pas du tout, dans leur peuplement tropical. Alors que je croyais trouver, tout préparé, un cadre où classer mes prises, je dus déchanter et laisser dans l'ombre, au moins momentanément, une bonne partie de mes captures de ces groupes.

Source : MNHN, Paris

Un point aussi sur lequel je diffère de la plupart de mes collègues, c'est par une préférence pour la préparation immédiate, malgré l'encombrement supplémentaire qui allait en résulter dans mes bagages. Pour les Microlépidoptères qui, aux Seychelles, constituent la matière principale de toute chasse de nuit, c'est une nécessité qui ne semble pas discutée. Pour les autres groupes, à partir d'une certaine taille, le travail sur des insectes frais en est grandement facilité et les résultats en sont bien meilleurs. Je n'ai fait d'exception à cette règle que pour les Rhopalocères éthiopiens ramenés en papillotes (il n'y avait plus de place d'ailleurs sur mes étaloirs). D'ordinaire, je consacrais à la préparation plusieurs heures de la matinée et je me suis toujours bien trouvé de cette pratique. Un seul inconvénient à signaler : les dockers des ports ont souvent la main lourde, et certains cartons bourrés d'insectes desséchés et étalés, témoignaient au retour, par des chutes d'abdomens ou des débris dans les boîtes, de manipulations trop vigoureuses, pas au point, cependant, de m'avoir fait regretter ma manière de faire.

Pour le choix à Mahé d'un établissement central pouvant me permettre de « rayonner » tout en présentant en soi un modèle de stationnement pour chasses de nuit, j'avais fixé ma préférence, d'après la carte et des avis donnés sur place, sur un hôtel voisin d'une large friche, près de la plage de Beau Vallon, sur la côte ouest de l'île. Au « Bean Vallon Beach Hotel », tel était le nom de cette « localité », j'avais la disposition, dans ma « varangue » (au sens seychellois du mot, c'est une sorte d'antichambre en plein air) d'une table de grande taille, avec éclairage électrique mobile pour mon matériel de préparation et de chasse de nuit, et je n'ai eu qu'à me louer de ce choix à tous points de vue.

Ceci ne m'empêchait nullement, grâce à une voiture, de chercher de temps à autre un peu d'altitude. Plusieurs routes, en effet, traversent l'île dans sa largeur, par des cols assez élevés. Mais en général, et c'est une des caractéristiques de l'île, les stations d'altitude à Mahé ne sont pas assez élevées, semble-t-il, pour receler des espèces différentes de ce qu'on trouve généralement dans les régions plus basses. Et parmi ce que j'ai récolté dans ces terres basses figuraient des espèces que les anciens auteurs avaient signalées seulement en altitude, pour la raison qu'ils n'avaient jamais chassé ailleurs.

En résumé, le choix des terrains de chasse, le mode de chasse et la préparation immédiate des spécimens récoltés, tout cela diffère de ce qu'on doit conseiller dans d'autres pays plus étendus et au relief plus accentué.

***

Il nous est particulièrement agréable de remercier les personnes ayant donné leur appui ou leur collaboration à la présente mission, parmi lesquelles :

A Paris et en France :

M. R. Heim, membre de l'Institut, ancien président de l'Académie des Sciences, directeur du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, qui nous a accordé les deux missions.

Source : MNHN, Paris

MM. les Professeurs L. Chopard (1956) et E. Séguy (1958-1960), qui ont bien voulu nous proposer à cet effet.

M. le Professeur A. S. Balachowsky, qui a bien voulu s'occuper de la publication de ce mémoire, et sans l'aide duquel il nous aurait été difficile de la mener à bien.

MM. J. Bourgogne, P. Viette et G. Bernardi, lépidoptéristes du Muséum national, Paris.

MM. H. Stempffer (*Lycaenidae*), Cl. Herbulot (*Geometridae*) et H. de Toulgoët (*Lithosiidae*), pour leur aide aux déterminations et les travaux de leurs spécialités respectives.

M. L. Bigot, spécialiste en *Pterophoridae*, pour ses travaux sur les spécimens de cette famille récoltés par nous, et son aide aux travaux de microscopie qu'il a bien voulu nous accorder, même en dehors de sa spécialité. Un nouveau genre lui a été dédié, *Bigotianella* nov. gen., pour des espèces de la famille *Oecophoridae* décrites dans ce travail.

Mmes Y. Muller (1956) et M. Gerbeh (1958-1960), nos secrétaires collaboratrices, qui se sont associées en permanence à nos recherches.

Aux îles Seychelles :

LL. EE. et Commandants en chef Sir W. Addis (1956) et le regretté Sir J. Thorp (1958-1960), qui ont à plusieurs reprises couvert la mission de leur haute autorité et lui ont donné une place d'honneur dans leurs invitations et réceptions diverses.

M. André Delhomme, agent consulaire de France (1956), puis nommé vice-consul général (1957), en raison de l'appui donné à notre mission. Propriétaire de plusieurs îles qu'il nous a fait gracieusement prospecter. A l'une d'elles (Coëtivy) a été dédiée *Metachanda coëtivyella* (*Metachandidae*), espèce paraissant endémique en cette île.

M. G. Lionnet, directeur du Département de l'Agriculture des Seychelles (1958-1960), pour sa collaboration constante et personnelle.

M. D. Morgan M.B.E., chef du Service vétérinaire des Seychelles.

Les Révérends Frères Austin, directeur du Seychelles College, J. A. Frénette (1960) et H. Hébert (1961), directeurs successifs du Laboratoire du Seychelles College, le Frère Camille, du même collège (1960), pour la capture d'un rare Sphingide.

M. Harry Savy, député de Praslin-La Digue et concessionnaire des îles du groupe d'Aldabra. Une Pyrale nouvelle, endémique à Aldabra, *Diastictis savyalis*, lui a été dédiée.

M. Desiré Cauvin, propriétaire, et sa famille.

M. A. Dauban, propriétaire.

MM. H. Dauban et J. Larose, administrateurs d'îles.

M. D. Bailey O.B.E., J.P., botaniste et propriétaire.

M. F. Strawbridge, inspecteur forestier.

M. G. Devoud.

Mlle M.-T. Désaubin, secrétaire de l'Alliance française.

Mlles G. Savy (1956), S. Delorié (1959) et M.-H. Cauvin (1959-1960).

Parmi les élèves du laboratoire et les jeunes des écoles, je relève les noms de ceux qui nous ont fourni des pièces intéressantes ou des rensei-

Source : MNHN, Paris

gnements biologiques : MM. M. Mason, K. Labrosse, S. Vidot, J. et R. Delorié, R. Berlouis, R. Louise, F. Green, J. Court, F. Hoareau, M. Man-Cham, N. Tirant, R. Michel, G. Chetty, D. Sinon, Z. Pragessen, M. d'Unienville.

En dehors de la France et des Seychelles, je citerai :

MM. le docteur P.E.S. Whalley, W.H.T. Tams, J.D. Bradley, T.G. Howarth, W.G. Tremewan, M. Schaefer, D.J. Carter, D.S. Fletcher, et le docteur I.W.B. Nye, du British Museum (N.H.).

M. R.H. Cancasson, du Coryndon Museum de Nairobi (Kenya).

M. le docteur A. Diakonoff, du Rijskmuseum de Leiden (Pays-Bas).

M. le docteur E. Berio, conservateur honoraire du Museo civico di Storia naturale de Genova (Italie).

M. E. Berger, conservateur-adjoint du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique).

Je rappellerai aussi tout spécialement que le docteur P. Viette, du Muséum national de Paris, a bien voulu passer une grande semaine à Londres pour rechercher au British Museum (N.H.) les éléments d'identification que seules les vastes collections de cet établissement étaient susceptibles de fournir, et qu'il m'a reçu dans son cabinet un très grand nombre de fois, malgré ses travaux personnels, pour identifications diverses, renseignements de littérature, mise au point et vérification de ce travail.

B. — Les îles Seychelles

Rappel géographique et historique

Archipel composé de toutes petites îles, au nombre de 92 (*Seychelles Annual* 1960 : 10), étalé sur un plan d'eau de 1 310 km sur 780, mais les superficies additionnées de ces îles ne dépassent pas 100 km², moins que le département de la Seine qui en accuse 178. Sa population totale était de 45 086 habitants en juin 1963.

L'ensemble est situé entre les latitudes sud de 3° 48 (Denis) et de 10° 10 (Farquhar), et les longitudes est de 46° (Aldabra) et de 56° 10 (Coëtivy).

Elles comprennent deux groupes composés l'un d'îles granitiques, l'autre d'îles madréporiques, ou atolls.

I — Le premier groupe, appelé aussi Seychelles proprement dites, compte une trentaine d'îles, dont :

a) Le groupe de Mahé, savoir :

— l'île Mahé, la plus importante (117 km²), la plus peuplée (33 478 habitants au recensement de 1960), avec la ville de Victoria (env. 11 000 hab.), capitale de la colonie, et la plus élevée (912 m au Morne Seychellois);

— Les satellites de Mahé, parmi lesquels : l'Ile Silhouette, la 2e en altitude (751 m), la 3e en superficie (8 miles carrés), la 1e en population

Source : MNHN, Paris

(780 hab.), île comprenant encore quelques restes de l'ancienne forêt avec des ravins et des pics inaccessibles ; l'île du Nord (alt. 215 m) ; les îles Thérèse (alt. 164 m), Conception (alt. 132 m), Sainte-Anne (alt. 266 m), Cerf (ou Aux Cerfs), Ronde, Longue, Moyenne, du Sud-Est, Anonyme, aux Vaches marines, etc.

Carte 1. — Madagascar, archipels des Seychelles, des Comores, des Mascareignes et îles environnantes.

b) Le groupe de Praslin, savoir :

— l'île Praslin (15 miles carrés, 3 886 hab., alt. 385 m), connue par son célèbre palmier endémique, dit « cocotier de mer », et par plusieurs espèces d'oiseaux également propres à l'île ;

— les satellites de Praslin, parmi lesquels les îles Curieuse (alt. 168 m), Aride (alt. 132 m), La Digue (4 miles carrés, 1 812 hab., alt. 357 m), Félicité (alt. 237 m), Les Sœurs (alt. 266 m), Marie-Anne (alt. 129 m), Frégate (alt. 122 m), Les Cousins (alt. 77 m), et quelques autres.

Source : MNHN, Paris

2. — Les îles madréporiques, au nombre d'environ 60, comprennent :

a) 4 atolls autour de Mahé, soit 2 au nord, à une centaine de km de Mahé, Denis et Bird, et deux autres au sud, Platte à 110 km et Coëtivy, à 300 km au sud-est de Mahé, la plus orientale de toutes ;

b) Les Amirantes, ligne d'atolls orientée sensiblement du nord au sud, et comprenant : les Africaines, l'Aigle, l'archipel des Saint-Joseph, les îles d'Arros, Poivre, Desroches, Marie-Louise, Desnœuds, Alphonse, Bijoutier et Saint-François, toutes îles de petite étendue, ne dépassant pas quelques kilomètres ;

c) L'archipel des Farquhar, les îles Providence, du Cerf, Saint-Pierre, suite d'atolls prolongeant, en l'infléchissant vers le sud-ouest, la ligne générale des Amirantes ;

d) L'île Aldabra (mot portugais signifiant « La Verte »), anneau corallien percé de 4 passes étroites (Passe de l'Ouest, Grande Passe, Passe Johanny, Passe Hoarean). En raison de cette étroitesse des passes, on dit « l'île » et non « l'archipel ». C'est l'île la plus vaste de la colonie (38 km sur 18) ; mais il faut tenir compte de la lagune centrale (32 km sur 13), ce qui diminue largement la surface utile de l'ensemble. Parfois, les portions de terrain entre les passes prennent le nom d'îles nommées : Picard, Polymnie, Malabar et l'île du Sud. Seule l'île Picard est habitée par environ 200 personnes formant le personnel de l'exploitation ; à l'île du Sud, un ménage de gardiens symbolise le Parc national de tortues géantes de terre, que cette famille est censée surveiller. En fait, la totalité d'Aldabra mériterait cette appellation.

e) L'archipel de Cosmoledo, avec les îles Menai, Moustique, du Sud, Wizard, Nord-Ouest, Nord-Est, Polyte, Goëlette, du Trou. Ici les passes sont larges et l'ensemble est incontestablement un archipel.

f) Les îles Astove et Assomption.

Les groupes d'îles *d*, *e* et *f* ont une faune entomologique qui s'apparente à celle des Comores, à cause du voisinage de cet archipel.

L'altitude des îles madréporiques est pratiquement nulle, ne dépassant pas la hauteur des dunes sablonneuses qui peuvent, çà et là, avoir été constituées par le vent, une vingtaine de mètres au plus.

Les avis diffèrent sur le nom du navigateur qui, le premier, aperçut les Seychelles, et notamment Mahé. Mais l'archipel étant situé sur la route des Indes que Vasco de Gama venait de découvrir, ne pouvait échapper longtemps aux équipages des navires qui, après lui, se mirent à sillonner l'Océan indien. A cette époque (début du XVI^e^ siècle), les Seychelles étaient inhabitées et couvertes de forêts sauvages. Il est évident que, dans ces conditions, aucun commandant de navire ne songea à y débarquer, sinon pour y faire de l'eau. Leur objectif, en effet, était l'Inde, et il ne leur convenait pas de perdre leur temps sur des îles désertes où il n'y avait rien à récolter ni aucun commerçant à visiter. Aussi, pendant plus de deux siècles, les Seychelles furent abandonnées.

C'est seulement en 1742 qu'un capitaine français de l'armée des Indes, Lazare Picault, sur la tartane « Elisabeth », découvrit une île qu'il nomma Abondance (aujourd'hui Mahé) ; son plan « cavalier », daté du 21 novembre 1742, montre sur ses rivages une quantité de coco-

Source : MNHN, Paris

Carte 2. — Ile Mahé et Seychelles granitiques.

Source : MNHN, Paris

tiers sauvages. Il rendit compte de sa découverte au gouverneur des îles de France et Bourbon, Mahé de La Bourdonnais, lequel très intéressé, y renvoya Picault en 1744 pour en prendre une connaissance plus approfondie. C'est alors que ce dernier découvrit une autre île presque aussi importante, qu'il appela l'île de Palme (aujourd'hui Praslin) ; le premier de ces deux noms, très suggestif, nous porte à croire qu'il y avait remarqué les superbes cocotiers de mer qui y formaient de véritables forêts (Fauvel 1915). L'île Abondance fut débaptisée, et nommée l'île Mahé, et l'ensemble de l'archipel, les îles de La Bourdonnais.

De cette nature vierge, Picault fit un rapport enchanteur, peut-être trop bref en ce qui concerne l'histoire naturelle. Il y mentionne « des oiseaux de toutes sortes, des « poules bleues » (oiseau endémique anéanti par les premiers occupants, sans qu'il en reste autre chose que le nom d'« Anse aux Poules bleues », donné à une petite baie de Mahé), tourterelles, aigrettes, merles, perroquets noirs et verts, tortues de terre en grand nombre, crocodiles de grande taille, embusqués non seulement dans les vases de la plage, mais aussi dans l'intérieur des terres, des arbres magnifiques, palmiers, lataniers, etc. » (Lenotre 1932 : 92). Picault ne précise pas les noms, avec raison, car, à l'exception des crocodiles, tout (ou presque) sera, plus tard, reconnu endémique.

En 1756, Magon, nouveau gouverneur après la disgrâce de La Bourdonnais envoie le capitaine Morphey, sur la frégate « Le Cerf », avec mission de prendre possession de l'île de Mahé et de l'archipel qui l'avoisine, sous le nom collectif d'« Isles de Séchelles », et d'y laisser comme marque une pierre gravée aux armes de la France, opération qui eut lieu le 1er novembre 1756. Le nouveau nom était un hommage rendu au Contrôleur général des Finances et Secrétaire d'État Moreau de Séchelles (en cette fonction de 1754 à 1756).

L'orthographe primitive était donc bien Séchelles. C'est par suite d'une erreur ou d'une préférence anglaise pour en faciliter la prononciation, que l'orthographe Seychelles s'est répandue et a finalement prévalu tant en France qu'en Angleterre, si bien que nous sommes en présence d'un usage constant et admis partout, à la fois en cartographie et dans les documents officiels français postérieurs à la Révolution, approuvé également par l'Académie française (Lenotre 1932) qui nous oblige à reconnaître l'orthographe Seychelles (Petit Larousse : Seychelles, anciennement Séchelles) et à l'utiliser.

En 1768, le capitaine Marion Dufrêne, commandant la flûte « La Digue » visita les Seychelles d'ordre du duc de Praslin, ministre de la Marine (en fonction de 1766 à 1700) et donna à l'île de Palme le nom d'île de Praslin. Dufrêne était accompagné de l'ingénieur Brayer du Barré, chargé de lever les plans de l'archipel, et notamment de résoudre le problème du cocotier de mer, que cette île Praslin était soupçonnée d'héberger, alors qu'on n'en connaissait que la noix transportée par les courants marins. Problème que Poivre, intendant de l'île de France, allait trancher par l'affirmative.

En 1769 et 1770, Grenier, l'abbé Rochon, le vicomte de Roslan, etc., ferment par leurs travaux l'ère d'exploration de ces îles, qui vont être livrées à la colonisation.

Source : MNHN, Paris

Celle-ci commença vers 1770. Des Français venus des îles de France et Bourbon s'installèrent aux Seychelles, amenant avec eux leurs serviteurs, libres et esclaves, et aussi leurs plants d'épices et autres, aidés en cela par Poivre, qui leur fournit toutes sortes d'essences vivrières en provenance des îles de la Sonde et d'ailleurs. A la Révolution, l'archipel comptait 20 Blancs, 9 Noirs et 221 esclaves.

En 1792 arrivèrent de la métropole les commissaires Lescallier et Esnouf. Ceux-ci, d'ordre de leur gouvernement, appointèrent comme gouverneur et commandant en chef des Seychelles le chevalier Jean-Baptiste Quéau de Quinssy (ou de Quincy). Mais la France était alors en guerre avec l'Angleterre. Le 16 mai 1794 arriva à Mahé une escadre anglaise de six vaisseaux, sous le commandement du commodore Newcomb qui exigea une reddition immédiate. Aucun armement n'existant, il ne pouvait être question d'une résistance, mais les Anglais n'occupèrent pas les îles ; le commandant français conserva ses attributions intérieures et les fonctionnaires français demeurèrent en place. En outre, grâce à ses qualités de diplomate, de Quinssy obtint que l'archipel restât neutre jusqu'au traité de paix. Et c'est pendant la période d'exécution de cet armistice que les Seychelles connurent une belle période de prospérité.

Il va sans dire que le gouvernement français n'approuva pas cette prise de possession. Pour bien le montrer, Bonaparte, en 1801, envoie aux Seychelles 70 personnes, dites terroristes, soupçonnées d'avoir pris part, au moins moralement, à l'attentat du 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), dit de la rue Saint-Nicaise, et qui faillit coûter la vie au Premier Consul. Ces personnes furent amenées à Mahé par la frégate « La Chiffonne » et la corvette « La Flèche », et leur équipée fit l'objet d'un livre de G. Lenotre, paru en 1932, sous le titre : « Les derniers terroristes ».

Le 25 septembre 1801, c'est l'arrivée d'une autre escadre anglaise commandée par le capitaine J. Wood, sur le « Concord ». Deuxième capitulation du gouverneur français, confirmant la première.

Le 22 mai 1805, une escadre, française cette fois, mouille devant Mahé, commandée par l'amiral Linois, avec le « Marengo » et la « Belle-Poule ». Un simple passage, car le 22 août de la même année, c'est la venue d'une autre escadre anglaise, sous le commandant Drake, avec 3 frégates, « Terpsichore », « Pitt » et « Albion ». Autre capitulation.

Le 20 juin 1807, le bateau français « Amazone », capitaine Sausse, informe Quéau de Quinssy des brillants succès de Napoléon en Europe ; les habitants se réjouissent de la bonne nouvelle.

Mais par contre, le 28 juillet 1807, R. T. Farquhar, gouverneur anglais de l'île Bourbon qui venait d'être occupée, adresse une proclamation aux habitants de l'île de France — qui sera bientôt l'île Maurice — leur recommandant de se soumettre à l'Angleterre. De fait, la capitulation de Maurice aura lieu le 3 décembre 1810, par convention entre le général anglais Abercrombie et le général français De Caen.

De Quinssy est officiellement informé le 2 avril 1811 de la chute de l'île Maurice, par la visite à Mahé du commandant anglais Beaver, venu sur le « Nisus ». Cette visite rappelle à de Quinssy que seul le drapeau britannique est autorisé aux Seychelles, mais aussi que l'archipel est toujours neutre jusqu'au traité de paix.

Source : MNHN, Paris

Cependant le 29 mai 1811 arrive en rade de Mahé la frégate française « Clorinde » commandée par le capitaine de Saint-Cricq, bateau faisant partie d'une escadre de cinq frégates ayant quitté Brest en janvier de la même année. Visite sans lendemain, le navire ayant, par prudence, appareillé aussitôt.

Le traité de Paris du 30 janvier 1814 attribue les Seychelles à l'Angleterre ainsi que Maurice et Rodriguez.

Chargé d'ans et d'honneurs, le chevalier de Quinssy (que plus tard on écrira de Quincy) meurt à Mahé le 10 juillet 1827, à l'âge de 79 ans, étant resté jusqu'à sa mort gouverneur et commandant en chef des îles Seychelles, sous les deux régimes qu'il avait successivement et fidèlement servis. Il repose à côté de son épouse, dans les jardins du palais du gouvernement, palais qui fut le sien, et son nom est resté en honneur dans l'archipel.

Depuis 1903, l'archipel, qui était rattaché à Maurice, dépend maintenant directement de la Couronne britannique. Cependant, depuis 1918, les îles jouissent d'une constitution qui leur apporte une bonne part d'autonomie interne.

Références historiques : Ch. Alluaud, 1893 ; A.A. Fauvel, 1915 ; G. Lenotre, 1932 ; docteur J. T. Bradley, 1936-1916 ; R. Decary, 1953.

C. — Les Seychelles granitiques

Minéralogie et flore

Dupont (1935) rappelle que la géologie des Seychelles a fait l'objet d'études par Vélain (1879), Brauer (1895) et, quelques années plus tard, par le géologue berlinois Max Bauer.

De leurs conclusions, il résulte que la roche prédominante aux Seychelles est une « syénite », variété de granit mélangé de « hornblende ». Dans beaucoup de localités, ces granits sont traversés par des filons d'autres roches ignées, de formation plus récente, à grains fins et de couleur plus sombre, qui ressemblent au basalte (épidiorite). Ces roches plus récentes, verdâtres quelquefois en apparence, sont aussi parfois constituées par des diurites, des diabases ou des gneiss granitoïdes. Quelques roches diabasiques sont porphyritiques, comme à l'île Longue, et renferment des cristaux de plagioclase gros comme le doigt. Dans d'autres granits, on trouve aussi des cristaux de silicate de fer comme à l'île aux Vaches marines (en face de Grande Anse, Mahé), — des pyrites de fer, de spène, d'ilménite (silicate de titanium) et de calcédoine comme à Félicité.

A Praslin, un magnifique granit rouge prédomine. A Frégate et à Curieuse, les grains de granit rouge sont plus fins. A Mahé-sud, les granits roses existent en grand nombre. A l'île aux Cerfs, on trouve une diorite porphyritique.

Guébard (1891) a, en outre, signalé la présence à Silhouette d'améthystine, de quartz-cristal, et de quartz noir.

Source : MNHN, Paris

En résumé, chaque île, ou à peu près, serait constituée par un granit différent et caractéristique.

Wiseman (1936) rapporte qu'un sondage exécuté près de l'île Providence a amené la découverte, à 1 450 m sous la mer, d'un bloc de basalte d'origine volcanique : « Summarising the minelogical composition of the rock, it may be said that it is made up fragmental pisces of altered basalt containing augite and ilivine, the basaltic fragments being cemented together by calcite ».

Enfin B. H. Baker (1963), dans un magistral ouvrage, a relaté ses observations faites du 24 juin 1960 au 24 janvier 1961 dans toutes les îles de l'archipel, tant granitiques que madréporiques, avec l'analyse complète des matériaux reconnus, même des dépôts de guano et de phosphates, apportant ainsi à l'étude du sol en général, une très importante contribution.

Comme il est de coutume dans toute colonisation, celle-ci, aux Seychelles, a commencé par un déboisement en règle, accompagné de feux de brousse. On avait besoin, en effet, de grosses pièces de bois pour l'exportation en vue de la construction de navires, à laquelle toute la grande forêt a été utilisée, ainsi que pour la charpente des cases et des pirogues. Mais certains témoins des dernières années de cette nature vierge se sont éteints assez récemment pour que leurs relations enthousiastes ne soient pas tombées dans l'oubli. C'est ainsi que Horne, ancien directeur des bois et forêts de Maurice (1874), et lord Stanhope (vers 1878) ont donné une description dithyrambique de ces forêts de montagne qui existaient encore lors de leur visite. On y voyait notamment des troncs de « capucins » (*Northea seychellana*), bel arbre étrange au feuillage cuivré, aux branches courtes et massives portant une couronne émergeant à environ 10 m au-dessus des autres essences, particularité lui donnant un caractère nettement antédiluvien et dont l'espèce a pratiquement disparu ; les quelques rejetons qui existent encore à Silhouette sont rabougris, privés qu'ils sont, à cause des feux de brousse, des plantes endémiques auxquelles ces capucins étaient comme associés. D'autres essences forestières à bois dur, comme le Gayac (*Intsia bijuga*, Sapotacée), le Bois de Fer (*Valeria seychellarum*, Diptérocarpacée), le Bois dur (*Canthium bibracteata*, Rubiacée), et le Bois dur blanc (*Plectonia acuminata*, Rubiacée), ont plus ou moins subi le même sort. On trouvait encore, il y a quelques décades, des troncs énormes de ces arbres, enfouis depuis une centaine d'années dans les marais du littoral, dans un parfait état de conservation. Avec ces arbres majestueux, une page de l'histoire des Seychelles a été tournée.

Et déjà en 1938, Dupont écrivait qu'il ne restait plus une parcelle de forêt vraiment vierge dans la colonie.

Le cannelier de Ceylan (*Cinnamomum zeylanicum*, Lauracée), introduit par Poivre aux Seychelles en 1770, a si bien réussi à s'acclimater qu'il est devenu subspontané, grâce à la propagation de ses semences par deux oiseaux, le Pigeon hollandais (*Alectroënas pulcherrima*) endémique aux Seychelles, et le Martin (*Acridotheres tristis*), introduit de l'Inde vers 1830. Cet arbuste couvre aujourd'hui les flancs et les sommets des montagnes de Mahé et de Silhouette, où il a même tendance à prendre la

Source : MNHN, Paris

place des plantes indigènes. Ainsi la Fougère arboreseente (*Angiopteryx avecta*, Marattiacée) a été à peu près détruite par les jeunes canneliers qui, en poussant sur son tronc, parviennent à démolir et tuer eette fougère.

A Praslin, le Latanier millepattes (*Roscheria melanochoetes*, Palmier) a été remplacé par le Cocotier de mer (*Lodoicea maldivica*), arbre endémique à Praslin même, actuellement protégé par le Gouvernement, sinon sa destruction était inévitable à cause de la grande utilité de ses prodoits, arbre magnifique aussi par sa longévité. Dupont (1935) relate qu'il produit des noix polymorphiques pendant des siècles. En principe ces noix sont doubles, mais l'auteur de ces lignes en a vu une, chez la secrétaire de l'Alliance française, qui était sextuple. Dans les réserves de Praslin, « on voyait (Dupont 1938) des Cocotiers de mer qui étaient déjà adultes deux siècles auparavant, lors de la tentative faite par un navigateur étranger, vers 1756, de détruire par le feu ces arbres uniques, de façon à valoriser les noix qu'il emportait dans son navire à destination de l'Inde. En comparant les marques laissées par cet incendie sur les troncs de ees vieux arbres au-dessus d'une certaine hauteur, on arrive à caleuler que ces arbres étaient alors (en 1935) âgés de plus de 800 ans, et ils étaient encore pleinement productifs à eet âge ». A l'ombre de ces multicentenaires, il n'est pas rare de rencontrer un jeune cocotier de mer dont les feuilles mesurent près de 7 m de long, y compris le pétiole, et 2 à 3 m de large.

Quant à la coutume désastreuse des feux de brousse, si elle a procuré de temps en temps quelque surface cultivable, elle a surtout contribué au ravinement des pentes montagneuses. « Dans des pays aussi abrupts que les Seychelles (Dupont 1938), les forêts indigènes une fois détruites, les conditions environnantes se sont si profondément modifiées que les essences endémiques ne poussent plus de la même façon. »

Le premier ouvrage traitant de la flore des Seychelles fut celui de J. G. Baker (1877). Ensuite, lors de la visite du navire allemand « Valdivia » (1899), MM. Thomasset et Dupont purent visiter toutes les îles, y herboriser largement et en rapporter bon nombre d'espèces nouvelles.

Le professeur J. Stanley Gardiner, directeur de la Percy Sladen Trust Expedition, vint aussi à deux reprises aux Seychelles, en 1905 et 1908, et emporta des collections importantes qui, jointes à celles de MM. Thomasset et Dupont, servirent à M. Bothling Hemsley et à M. Summerhayes, de Kew, à énumérer un grand nombre de plantes qui avaient échappé aux investigations précédentes. M. Summerhayes arrive à la conclusion que la flore des Seychelles est très ancienne puisqu'il y a 90 espèces réparties en 13 genres qui n'ont aucune parenté avec les autres plantes du globe. Il en signale au total 480 espèces dont 233 indigènes.

D. Bailey (1961) relève aux Seychelles 629 espèces de plantes. Il est regrettable, toutefois, qu'il ne divise pas celles-ci en endémiques, introduites par l'homme, et indigènes non endémiques.

La flore des Amirantes, des Farquhar et d'Aldabra n'a pas encore été étudiée à fond.

Source : MNHN, Paris

Les 46 espèces de Lépidoptères des Seychelles et du groupe d'Aldabra dont nous avons pu étudier la biologie nous suggèrent les remarques suivantes :

1° Le climat et la présence des prédateurs imposent à la plupart des chenilles certaines précautions telles que vie cachée ou nocturne, souvent à l'abri de feuilles enroulées ou réunies par des fils de soie, les chenilles vivant à découvert étant l'exception ;

2° Une polyphagie à peu près générale, la mention de la plante observée n'étant nullement un signe d'exclusivité ;

3° Au sujet du nom de la plante nourricière, nous avons éprouvé très souvent des difficultés dues à ce que le nom créole qui nous était donné (entre parenthèses dans le texte) s'applique parfois à plusieurs plantes différentes. Ce nom est donné en effet non pas d'après des caractères botaniques, mais d'après l'utilisation qu'on fait du végétal en question.

C'est ainsi que l'appellation « bois balai » est donnée à plusieurs essences dont le trait commun est d'être utilisées pour le nettoyage des cases. Même chose pour « bois sirop » dont les baies écrasées fournissent une boisson rafraîchissante, « bois d'amande » dont les graines sont plus ou moins comestibles, « bois café », « bois réglisse », dont on tire une décoction pouvant à la rigueur remplacer le café, « bois cassant », dont les branches cassent au lieu de plier.

Or, à Mahé, j'avais l'aide précieuse de l'ouvrage de D. Bailey (1re éd. 1951) qui donne le nom créole et le nom scientifique, et, en plus, l'aimable collaboration de l'auteur lui-même. Mais pour le groupe d'Aldabra, dont la flore est très différente et n'a pas encore été sérieusement étudiée, il est évident que l'appellation créole traduite en langage scientifique doit appeler, d'une manière générale, certaines réserves.

D. — Climat, biota et stations

En raison de leur position proche de l'équateur, les îles Seychelles ont un climat essentiellement tropical, humide et soumis à l'alternance des moussons.

Les saisons ne sont pas caractérisées par des différences de température, mais par des changements dans la direction du vent dominant. De novembre à mai, mousson du nord-ouest, avec vents humides et intermittents ; de juin à octobre, mousson de sud-est, un peu plus fraîche et plus sèche. Les Seychelles granitiques sont en dehors de la zone des cyclones. Par contre, les groupes d'îles Farquhar et Aldabra sont généralement atteints par la bordure septentrionale des perturbations et tornades qui ravagent périodiquement Maurice, la Réunion et Madagascar. En général, il y a peu d'orages.

La température, au niveau de la mer oscille entre 27 et 29° centigrades. L'altitude peut la faire descendre entre 20 et 22°. L'eau de mer, aux environs du rivage, est sensiblement d'une température égale à celle de l'air, et cela le plus souvent, de nuit comme de jour.

La durée du jour est remarquablement uniforme. Le soleil se lève à 6 heures, culmine au zénith à midi, et se couche à 18 heures. Aux îles du

Source : MNHN, Paris

sud cependant, l'été austral (de décembre à mars) est nettement plus chaud que la saison opposée (de juin à septembre), sans toutefois présenter des caractéristiques rappelant celles des régions tempérées, comme en divers points de Madagascar.

Frénette (1963) signale que l'humidité généralement élevée des Seychelles granitiques se maintient autour de 80% et descend rarement au-dessous de 70%. Il fait cette curieuse remarque que le graphique du degré hygrométrique n'est parallèle ni aux quantités de pluie tombée, ni aux températures. Sans doute, d'autres facteurs interviennent, pas encore précisés, qui pourraient expliquer ces différences. Quant à la moyenne des pluies par année, elle peut varier du simple au double (73 pouces en 1960, et 135 pouces en 1961).

Malgré l'uniformité des températures, il y a des époques de préférence pour la recherche de certaines espèces de Lépidoptères, et aussi des années favorables à côté d'autres qui le sont moins, sans doute pour une raison d'abondance, ou de rareté, des parasites intéressant l'espèce considérée. En général, entre mars et juin, les résultats des chasses m'ont semblé meilleurs, conséquence probable de l'humidité plus forte à cette époque.

Comme dans la faune malgache, nous avons constaté l'absence, chez les Lépidoptères, du groupe des *Homoneura*. Les *Psychidae* également paraissent inconnus aux Seychelles granitiques ; dans cette famille toutefois, nous avons récolté plusieurs fourreaux d'une espèce probablement nouvelle au groupe d'Aldabra, mais qui n'a pu être décrite, l'éducation de la chenille n'ayant pu être conduite jusqu'à l'imago.

L'hypothèse de dissémination et d'indigénation (Viette 1962 : 75), admise pour la faune malgache, semble valable au même degré pour la faune seychelloise.

Frénette (1963) compare la faune entomologique seychelloise à celle des îles Hawaï, d'après l'étude qu'en ont faite Michener (1959) et Zimmerman (1948). Les Seychelles auraient une faune beaucoup plus ancienne que celle des Hawaï (150 millions d'années, contre quelques millions) ; il estime que la faune d'Hawaï est dérivée de quelques introductions dues au hasard, tandis que celle des Seychelles serait la relique d'une faune indigène beaucoup plus étendue, riche et variée. Et comme, aux Seychelles, l'homme s'est installé à une date plus récente, il en est résulté une bien plus grande originalité dans ce que nous pouvons en observer de nos jours.

Pour des îles aussi petites que les Seychelles, il est bien difficile de parler de « stations », comme on peut le faire pour des faunes continentales ou de très grandes îles. Même pour Mahé, ces « localités » sont essentiellement relatives. En général à peu près toute la surface en est défrichée et cultivée, et les parcelles vierges sont rares. Les plus hautes montagnes n'atteignent pas mille mètres ; leurs sommets abrupts n'ont guère retenu de terre végétale, donc sont très pauvres en plantes, et par conséquent en insectes. Il faut descendre un peu pour trouver ce qu'on appelle la forêt intermédiaire et, même dans cet habitat, les insectes qu'on y pourra récolter seront, sauf exceptions, les mêmes que ceux qui fréquentent les basses altitudes.

Source : MNHN, Paris

En général les anciens chasseurs ont opéré surtout dans leurs propriétés, comme de Gaye, Thomasset et leurs invités de la P.S.T.E. C'est ainsi que nous lisons dans leurs relations parues à Londres des noms de stations comme le Morne blanc, Caseade Estate, dans Mahé, et, à Silhouette, la « Mare aux eochons », appelée de nos jours Scott Vale.

J'indiquerai, pour en avoir obtenu de bons résultats, les lieux-dits ci-après :

— A Mahé :

Beau Vallon, plage et environs, friches intéressantes, alt. de 0 à 100 m ;
Bel Ombre, localité boisée, entre 10 à 150 m ;
Anse Major, et sur le chemin y menant, entre 100 et 300 m ;
Anse Boileau, et dans les propriétés voisines, entre 100 et 350 m ;
La Misère, entre 150 et 400 m ;
Grande Anse, entre 50 et 250 m ;
Barbarons, entre 100 et 400 m, belles friches ;
Bel Air, entre 100 et 500 m, faubourg de la capitale, mais friches intéressantes ;
Anse Corail, au sud de l'île, un des rares endroits de l'île Mahé où pousse le *Tournefortia* ;
Les Glacis, au nord de l'île, entre 100 et 300 m, bonne station de *Lantana camara* ;
Saint-Louis, sur la route de Victoria à Beau Vallon, entre 100 et 350 m, très bonne station ;
Belle Eau, entre 100 et 250 m, bonne station également ;
Victoria, capitale de la colonie ; on risque de prendre un peu de tout, comme en pleine campagne ;
Niole, entre 150 et 400 m, bonnes friches, humidité satisfaisante ;
Le Signal, sur la crête des Glacis, 600 m ;
Mont Fleuri, faubourg sud de Victoria, bonne station ;
Le Rocher, sur la côte est, bonne localité ;
Espérance, sur la côte ouest, localité de plaine ;
Anse La Mouche, au sud de la précédente.

— A Praslin :

Vallée de Mai, entre 10 et 250 m ;
Entre Baie-Sainte-Anne et le col de la Vallée de Mai, de 50 à 300 m.

— A Silhouette :

Entre la Passe et Anse Lasear, et entre la Roche-changée et Anse-Mondon.

— A Coëtivy :

La pointe sud, conservée en friche par son propriétaire, qui en a fait ainsi un « Parc national » en miniature (excellente station pour *Cœliades forestan arbogastes*).

Source : MNHN, Paris

E. — Historique des recherches de Lépidoptères aux Seychelles et à Aldabra

Les premières découvertes. — On sait qu'au siècle dernier, il circulait dans le monde des « marchands de papillons » fournisseurs de savants réputés, des Lépidoptères plus ou moins mystérieux quant à leur origine, généralement mal étiquetés, ou pas du tout. Quatre spécimens appartenant à trois espéees différentes rentrent dans cette catégorie et semblent bien provenir des Seychelles.

Le premier par ordre d'ancienneté est *Euplaea rogeri* Geyer (in Hübner 1837), connu seulement par une aquarelle du *Zutrage Exot. Schmett.* de l'année susdite, et par la description l'accompagnant. La figure en est fort bien faite, et montre un *Euplaea* assez voisin du *mitra* Moore, mais avec des taches claires aux quatre ailes, notamment aux inférieures, et qui n'existent pas chez *mitra*. On n'a jamais retrouvé cette espèce, si espèce il y a, car ce pourrait être un spécimen tératologique. Exemplaire en provenance des Seychelles d'après M. Roger, de Bordeaux, qui l'aurait envoyé à Geyer, avec cette seule explication, et qui est maintenant perdu. Voir plus loin au chapitre *Danaïdae*.

Le second est l'holotype d'*Euplaea mitra* Moore, espèce décrite en 1857 comme de provenance inconnue. Nous savons, depuis Butler 1879, qu'il s'agit d'une espèce endémique aux Seychelles, et même confinée aux seules îles Mahé et Silhouette, où elle n'est pas rare à certaines époques dans des conditions de localités et de biotopes encore assez mal définies, et dont les premiers états, malgré des recherches, sont inconnus. Voir également dans ce travail, au même chapitre que la précédente espèce.

Une troisième espèce a fait couler beaucoup d'encre, après au contraire, des débuts fort discrets. C'est la variété, ou sous-espèce, *nana* Ch. Oberthür de *Papilio phorbanta* Linné (= *disparilis* Boisduval), indiquée des Seychelles par Ch. Oberthür dont deux exemplaires, 1 ♂ et 1 ♀, étiquetés par ce dernier et venant de la coll. Boisduval, sont aujourd'hui au British Museum (N.H.). On ignore le nom du récolteur et les renseignements touchant leur capture. La sous-espèce nominative est endémique à La Réunion où elle vit encore, et sa plante nourricière, aussi bien à La Réunion qu'aux Seychelles, quand elle y vivait, était les *Citrus*. Elle est depuis longtemps éteinte aux Seychelles. Comme nous l'avons écrit (Legrand 1960) nous estimons probable à la fois son introduction aux Seychelles, puis sa dégénéreseence et enfin sa disparition à la suite de maladie ayant causé à plusieurs reprises la destruction des agrumes de l'archipel au cours du siècle dernier, Voir plus loin au chapitre *Papilionidae*.

Alluaud (Ch.) — Associé du Muséum de Paris. Né en 1861, décédé en 1949. M. le professeur docteur R. Jeannel (1952) a retracé la belle carrière et les voyages entomologiques de Ch. Alluaud, que j'ai connu à la séance de la S.E.F. à laquelle je venais d'être admis (1930). J'ai aussi rencontré aux Seychelles (1956), en la personne de M^me^ veuve Edouard Danhan qui l'avait connu à Paris, un témoin des souvenirs laissés par lui.

Source . MNHN, Paris

Alluaud demeura aux Seychelles pendant 60 jours en 1892, visitant les îles Mahé, Praslin, Curieuse, La Digue et Marie-Anne. Il rapporta, quoique surtout coléoptériste, un certain nombre de Lépidoptères dont s'occupa le R.P. J. de Joannis.

Esprit ouvert à toutes les formes de l'Histoire naturelle, Alluaud chassa et récolta des spécimens de toutes sortes, ce qui explique que des espèces nouvelles appartenant à des ordres étrangers aux Coléoptères et aux Lépidoptères lui furent dédiées, parmi lesquelles :

Crustacés : *Deckenia alluaudi* Bol. (le crabe des montagnes, à Mahé) ;

Phasmides : *Staelonchodes alluaudi* Bol. ;

Millipèdes (*sensu* Verhoeff) : *Trigoniulus alluaudi* Poc. (R.F. Lawrence, à Pietermaritzburg, *in litt.* 1958) ;

Hyménoptères : *Eumenes alluaudi* Perez ;

En plus, parmi les Lépidoptères : *Macroglossum alluaudi* Joannis.

Il est également l'auteur de la capture de l'holotype de cette dernière espèce (au M.N.P.), et des holotype et allotype de *Bradina aureolalis* Joannis (également au M.N.P.).

Philibert. — Prêtre de la Mission de Savoie, né en 1811, arrivé aux Seychelles en 1880, décédé en 1903, curé de la paroisse d'Anse Royale, à Mahé, chasseur et éleveur de chenilles, ami et correspondant de Ch. Alluaud.

A pris de nombreux Lépidoptères, soit personnellement, soit en compagnie d'Alluaud, notamment une grande série d'*Euplaea mitra* Moore (31 spéc. dont 1 seule ♀, le tout au M.N.P.), et des espèces inattendues aux Seychelles, comme *Aganaïs speciosa* Drury (= *Hypsa subretracta* Walker), et *Catopsila florella* Linné, non reprises depuis dans l'archipel.

Une Nymphale endémique aux Seychelles lui a été dédiée, *Phalanta philiberti* Joannis.

De Gaye (J. A.). — Propriétaire à Mahé et à Sainte-Anne. Chasseur et collectionneur dès avant la venue de la Percy Sladen Trust Expedition, à laquelle il fit don de sa collection.

Il est le seul, jusqu'à présent, à avoir pris aux Seychelles (Sainte-Anne) *Utetheisa lotrix* Cramer (Jordan 1939). Il prit aussi, le premier, *Isocentris seychellalis* B. Fletcher, en un unique exemplaire défectueux, que Fryer n'a pas reproduit dans sa révision des captures de B. Fletcher, dont nous devions retrouver l'espèce cinquante-cinq ans plus tard, en 3 exemplaires de bonne qualité.

Thomasset (H. P.). — Propriétaire à Mahé, région de Cascade (dans la montagne). Chasseur et collectionneur à la même époque que le précédent. Remit sa collection à la P.S.T.E. (déposée au Musée de l'université de Cambridge). Captura en 1911 (ex-larva) *Cephonodes tamsi* Griveaud, qui ne fut publié qu'en 1960, et ne fut jamais retrouvé.

D'août à novembre 1918, a chassé les microlépidoptères à l'île Rodriguez en compagnie de H. J. Snell (Meyrick 1923), collection qui, sauf les types originaux déposés au British Museum (N.H.), est actuellement, avec celle de J. A. De Gaye, au Musée de l'université de Cambridge.

Source : MNHN, Paris

DUPONT (R.). — Ingénieur agricole (Grignon 1889), chimiste de sucrerie et de distillerie (Paris 1892). Directeur du Jardin botanique de Mahé, et chef du Département de l'Agriculture des Seychelles. Auteur de plusieurs ouvrages agricoles et sur l'Histoire naturelle des Seychelles (1935 et 1938). A fourni quelques Lépidoptères au R.P. J. de JOANNIS, notamment l'espèce que ce dernier lui a dédiée, *Diaphana duponti* Joannis.

A chassé un peu partout dans l'archipel, autant que le lui permettaient ses fonctions officielles ; nous en voyons quelques résultats dans FRYER (1912), notamment aux îles Marie-Louise, Marie-Anne, Astove et Assomption.

CONNOR. — Propriétaire dans l'archipel. A fourni quelques Lépidoptères à la P.S.T.E., en provenance de l'île Frégate.

ABBOTT (docteur W. L.). — Un peu avant 1895, au cours d'un voyage aux Seychelles et à Aldabra-Providence, a récolté environ 20 espèces de Lépidoptères dont s'occupa le docteur W. J. HOLLAND. Parmi celles-ci, il y avait la célèbre Piéride endémique à Aldabra, Assomption et Astove : *Belenois aldabrensis* Holland.

VOELTZKOW (A.). — Au cours d'un voyage entomologique de 1889 à 1895 à travers l'Afrique orientale et Madagascar, a chassé à Aldabra, et y a signalé 22 espèces et formes (1902) ; ses chasses ont été remises à PAGENSTECHER (1907) et à AURIVILLIUS (1909) pour être ensuite déposées au Musée de Berlin.

MEADE-WALDO (E.G.B.). — A l'automne de 1905, au cours d'une croisière autour du monde à bord du « S.S. Walhalla », l'entomologiste MEADE-WALDO récolta une trentaine d'espèces de Lépidoptères pendant les escales aux îles Mahé, Praslin, Félicité, Cerf, Assomption et Aldabra ; G. HAMPSON s'occupa du classement et de la détermination. Parmi les espèces nouvelles récoltées, nous signalons chez les *Noctuidae* : *Tarache rachiastris* Hampson, endémique au groupe d'Aldabra.

LA « PERCY SLADEN TRUST EXPEDITION ». — Les recherches qui précèdent firent comprendre en Angleterre qu'il y avait aux Seychelles des trésors d'histoire naturelle inexplorés. Aussi, on vit « grand ». Nous ignorons quelles importantes ressources naquirent des initiatives de Mr Percy SLADEN, de la Linnean Society of London et du British Museum, mais le résultat en fut qu'un navire de la flotte britannique, l'« H.S.M. Sealark », fut mis à la disposition d'une mission polyvalente, sous la direction de M. Stanley GARDINER, avec une pléiade de savants de toutes branches.

Un premier voyage eut lieu de mai à novembre 1905. Furent visitées les îles Mahé, Praslin, Ste-Anne, Providence, Poivre, d'Arros, Saint-Joseph, Aigle, Farquhar et Desroches. On alla même jusqu'aux Chagos et aux Cargados, en dehors des Seychelles, et aussi aux Glorieuses qui dépendent actuellement de Madagascar. Les Lépidoptères furent chassés et étudiés par M.T.B. FLETCHER tout d'abord officier de marine (paymaster) à bord du Sealark, qui en fit un rapport dans les *Transactions Linn.*

Source : MNHN, Paris

Soc. London 1910. M. B. Fletcher fut bien connu en France dans la suite, par l'encouragement à des revues françaises comme l'« *Amateur de Papillons* », dans laquelle il a publié ses observations sur les migrations de Lépidoptères, et sur les noms que certains de ceux-ci devraient porter d'après les règles actuelles de la nomenclature.

Son nom est attaché à plusieurs découvertes d'espèces ou de sous-espèces nouvelles seychelloises ou d'Aldabra, telles que *Utetheisa lactea aldubrensis, Bryophilopsis nesta, Cirrhochrista perbrunnealis, Diapluna subamicalis, Isocentris seychellatis, Psura mahensis, Pyrausta mahensis, Platyptilia claripicta.*

On peut lui reprocher cependant — mais à l'époque n'en était-il pas fort excusable ? — d'avoir accueilli trop facilement certaines espèces douteuses ou mal nommées, remarque applicable aussi à son successeur à la P.S.T.E., J.C.F. Fryer (1).

Une seconde mission, sous la même direction et sur le même navire, vint aux Seychelles de juillet 1908 à mai 1909. Cette fois, les Lépidoptères firent l'objet d'un travail d'équipe qui augmenta très sensiblement le nombre des captures. Pendant que J.C.F. Fryer, attaché de biologie à l'université de Cambridge, prospectait les îles Bird, Denis et Aldabra, puis remontait sur Mahé, pour visiter ensuite Praslin, Félicité et Marie-Anne, M. Stanley Gardiner, chef de l'expédition, et son adjoint zoologiste Hugh Scott purent chasser dans ce qu'on appelait alors « la haute jungle de l'île Silhouette », où ils furent accueillis très aimablement par les propriétaires de l'île, M. et M^me^ Edouard Danban. Ceux-ci firent construire une petite maisonnette pour chacun des deux explorateurs dans un lieu élevé et humide appelé à l'époque « la Mare aux cochons », et qui, depuis, en l'honneur de M. Scott, porte le nom, plus élégant, de Scott-Vale. Les chasses à la lumière leur procurèrent d'assez nombreuses espèces nouvelles, dont certaines n'ont pas été reprises depuis, et que Fryer a décrites en 1912.

Parmi celles-ci, je signale *Eitema contorta, Rhodogastria aldabrensis, Fodina aldabrana, Oruza rupestre, Arvicoplerum minimale, Hydrillodes perplexalis, Chusaris nigerrimalis, Scardamia percitraria, Rhodoneura aldabrana, Crambus aurouivellus, Diptychophora muscella, Phycita pectinicornella.*

En outre, les espèces nouvelles suivantes, découvertes à Silhouette, décrites par Fryer, paraissent devoir être mises au compte, comme récolteurs, de MM. Gardiner et Scott (ou de l'un d'eux seulement) : *Mahensia seychellarum, Phileuora subfusca, Porthesia pectinata, Ozola inexcisata, Rhodoneura tibiale, Rhodoneura apicale.*

Puis Meyrick (1911) étudia les Microlépidoptères récoltés par les deux missions Percy Sladen ci-dessus, et en décrivit les nouveautés.

---

(1) N'ayant pu contrôler, ou faire contrôler, la plupart des spécimens de la P.S.T.E., tant au Musée de Cambridge qu'au British Museum (N.H.), nous avons dû nous borner à l'élimination de ce qui avait semblé douteux aux auteurs eux-mêmes, et de ce qui a été reconnu comme tel plus tard. Cependant un certain nombre d'espèces de *Noctuidae* mentionnés par J. C. F. Fryer ont été révisées tout dernièrement par W. H. T. Tams, du British Museum (N. H.), (*in litt.* 1964) et il a été tenu compte de cette révision dans ce travail.

Source : MNHN, Paris

Scott vécut jusqu'à un âge avancé (décédé en fin 1960), publiant de temps à autre les Coléoptères récoltés par lui. Il était membre à vie de la Société entomologique de France.

Leigh (G. F.). — Récolteur et éleveur professionnel à Durban (Afrique du Sud). A chassé aux Comores pour lord Rothschild et le Tring Museum. En 1913, il est aux Seychelles, et en 1922 aux Mascareignes.

Aux Seychelles, il a récolté l'holotype ♀ du *Nephele leighi* Joicey et Talbot, rare Sphingide endémique aux Seychelles, dont nous avons pu ramener une autre ♀ au Muséum de Paris.

Prola (docteur C.). — Lépidoptériste, membre d'une mission italienne dirigée par M. Franco Prosperi, et consacrée principalement aux recherches sous-marines. Partant de Dar-es-Salam sur une goëlette frétée à Zanzibar, l'expédition prospecta pendant quelques semaines, en novembre 1953, Cosmoledo, Aldabra et les Comores. Les Lépidoptères furent examinés par les spécialistes parisiens (Viette, Bernardi, Stempffer, Herbulot) et par le docteur E. Berio, de Gênes.

Une Pyrale lui a été dédiée par nous : *Epipagis prolalis* Viette et Legrand. F. Prosperi (1956) a fait une relation de cette mission, dont une traduction française a été publiée sous le titre « Au royaume des coraux ».

Chenbonnier (G.). — Assistant au Muséum de Paris, service Malacologie. A séjourné à Aldabra en 1951 avec la mission du commandant J. Y. Cousteau, sur la « Calypso » (Cousteau 1959). A pris aussi quelques Lépidoptères qui furent étudiés et publiés par P. Viette (1958 b).

Legrand (H.). — Correspondant et bienfaiteur du Muséum de Paris auquel il a fait don, en 1958-1960, de sa collection personnelle d'environ 16 000 Microlépidoptères de France, comprenant la collection Viard qu'il avait pu acquérir en 1931 de M. René Oberthür avant qu'elle ne quitte notre pays.

Deux missions bénévoles aux îles Seychelles, la première en 1956 (5 mois), la seconde en 1958-1960 (18 mois), au cours desquelles il put reconnaître et étendre la faune des Lépidoptères de ce pays, et y faire d'abondantes captures d'espèces nouvelles décrites dans ce travail, puis séjournant pendant deux mois au Kenya et au Tanganyika en plus du temps passé aux Seychelles, faire de nombreuses chasses dans ces pays de faune riche.

Aux Seychelles, il a prospecté les îles Mahé, Praslin, Curieuse, Aride, Silhouette, Sud-Est, Cerf, Coëtivy, Desroches, l'archipel de Cosmoledo (îles Menai, Moustique, Wizard), l'île Aldabra (Picard, Sud, Polymnie, Malabar), et l'île Assomption.

Plusieurs espèces et une sous-espèce, nouvelles, prises par lui mais décrites par d'autres, lui ont été dédiées, savoir : en Afrique orientale : deux Noctuelles, *Audea legrandi* Berio, *Ozarba legrandi* Berio, aux Seychelles une Noctuelle *Apothriguna legrandi* Berio, une Géométride, *Scopula legrandi* Herbulot, un Ptérophore, *Platyptilia legrandi* Bigot, une Lithosiide, *Spatulosia legrandi* Toulgoët, enfin une Acraeide. *Acraea terpsicore legrandi* Carcasson.

Source : MNHN, Paris

Frénette (A. J.). — Frère de l'Instruction chrétienne, titulaire du cours de biologie (1960) au Seychelles College, Mahé. A collaboré largement avec notre mission, notamment en instituant l'élevage des chenilles comme travail accessoire de son cours et en donnant à ses élèves et à ses collègues le goût de la recherche des Lépidoptères, deux choses que nul n'avait tentées avant lui aux Seychelles et qui ont donné d'excellents résultats.

Malheureusement, ses aptitudes le désignèrent à l'attention de ses supérieurs pour l'obtention du diplôme de « Master of science ». S'il en résulta pour lui un avancement mérité, ce fut dans un autre collège plus important, mais... fort éloigné des Seychelles (Ouganda), ce qui supprima rapidement son aimable collaboration à la faune de l'archipel.

Sa thèse a été présentée sous le titre : « Observations sur la faune des Seychelles ».

Une Pyrale nouvelle lui a été dédiée par nous : *Psara frenettalis*.

Muller (Mme Y.). — Secrétaire de notre première mission (1956) à laquelle elle se dévoua, prenant part à de nombreuses chasses de nuit et apportant au chef de mission le premier exemplaire capturé (paratype) du *Cirrhochrista mulleralis* Legrand, espèce qui lui a été dédiée. Auteur (1957) d'un ouvrage documentaire sur cette mission.

Gerber (Mme M.). — Secrétaire de notre deuxième mission (1958-1960). Douée de qualités visuelles exceptionnelles, a rapporté à la mission un nombre considérable d'espèces nouvelles de microlépidoptères, lesquelles sont décrites dans le présent travail.

Certaines lui ont été dédiées : *Melachanda gerberella*, *Acrocercops martaëlla* (son prénom), *Stagmatophora gerberanella*, *Chloroclystis gerberae* Herbulot.

Delhomme (A.). — Agent consulaire de France aux Seychelles (1956), puis vice-consul général au même lieu (après 1956). N'a cessé d'apporter à la mission l'appui éclairé d'une amicale collaboration et a pris personnellement le filet en maintes circonstances. A organisé de nombreuses réceptions en son honneur et des excursions aux îles Coëtivy et Desroches.

Une Pyraustide nouvelle lui a été dédiée, *Psara delhommealis*.

Lionnet (G.). — Directeur du Département de l'Agriculture aux îles Seychelles. Mit à la disposition de la mission son laboratoire, ses instruments et sa bibliothèque. Se tint au courant de ses résultats et y contribua personnellement par le don de quelques rares spécimens. Auteur de la capture de l'allotype ♀ de *Psara lionnetalis*, espèce qui lui a été dédiée.

Cauvin (D.). — Propriétaire à Mahé et à Praslin. S'est fort intéressé à la capture de Lépidoptères par notre mission et a communiqué ce goût à son épouse et à ses enfants. Dans sa propriété de La Misère, à Mahé, particulièrement bien exposée, a capturé bon nombre d'espèces

Source : MNHN, Paris

intéressantes, notamment l'holotype ♂ de *Bradina cauvinalis*, espèce qui lui a été dédiée, et, d'autre part, sa fille a pris l'holotype ♀ de *Zebronia mariachelenae*, espèce qui lui a été aussi dédiée.

Nye (docteur I.W.B.). — Venu aux Seychelles en 1959 pour organiser la lutte contre le *Melittoma insulare* (*Col. Lymexylidae*), principal ennemi du cocotier, a publié un rapport sur cette opération (1961). Auteur de la première capture à Praslin du *Cirrhochrista mulleralis* Legrand. Actuellement chargé des Noctuelles au British Museum (N.H.).

Parmi les anciens élèves du Frère Frenette, je citerai ici seulement ceux qui ont apporté à la mission des espèces nouvelles, ou dont les captures ont été exceptionnelles pour les Seychelles, soit :

Berlouis (R.). — Particulièrement doué pour recherches et captures de Lépidoptères. A capturé l'holotype ♂ et unique exemplaire connu de *Leucania leucosphoenoïdes* Berio (*Noctuidae Hadeninae*) (M.N.P.).

Mason (M.). — A offert à la mission deux Rhopalocères jamais observés aux Seychelles : *Junonia oenone cebrene* Trimen (*Nymphalidae*), et *Amauris niavius dominicanus* Trimen (*Danaïdae*), qu'il avait pris en 1953, le premier à l'île Sud-Est, le second sur les pentes du Morne Seychellois, à Mahé.

Man-Cham (M.). — A capturé à Mahé l'holotype ♀ et seul exemplaire connu de *Hypaëtra extranea* Berio (*Noctuidae Catocalinae*) (M.N.P.).

Morel (C.). — A rapporté de Port-Launay (Mahé), où personne n'avait chassé avant lui, l'holotype ♀ et seul spécimen connu de *Stathmopoda morelella* (*Heliodinidae*) (M.N.P.), espèce qui lui a été dédiée.

Tams (W.H.T.). — Pendant l'impression de ce travail, a été chargé d'une mission aux Seychelles par le British Museum (N.H.), où il est resté plusieurs mois durant l'été austral 1964-65.

Source : MNHN, Paris

II. — ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

Abréviations et signes utilisés

* : Astérisque. Première référence pour les Seychelles ou le groupe d'Aldabra ; ou espèce, sous-espèce ou morphe nouvelle, décrite dans le présent travail, ou antérieurement par l'auteur, ou encore par d'autres avec le matériel de la mission.

■ : Petit carré. Espèce déjà signalée aux Seychelles ou au groupe d'Aldabra, et retrouvée par notre mission.

Aucun signe : Espèce déjà signalée aux Seychelles ou au groupe d'Aldabra, et que notre mission n'a pas retrouvée.

M.L. : Mission Legrand.

M.N.P. : Muséum national, Paris.

B.M. (N.H.) : British Museum (Natural History).

P.S.T.E. : Percy Sladen Trust Expedition.

B.S.E.F. : Bulletin de la Société entomologique de France.

= : Synonyme.

Les holotypes, allotypes et paratypes des espèces, sous-espèces ou morphes décrites dans le présent travail, ainsi que les doubles constituant notre collection personnelle et rapportés par nous, sont déposés dans les collections du Muséum national, Paris.

Source : MNHN, Paris

Famille STIGMELLIDAE

* **Stigmella tropicatella** n. sp.

Envergure 4 mm. Antennes courtes, épaisses, glabres, gris jaunâtre, avec le scape épais, jaune pâle. Palpes courts, les trois articles squameux, jaune pâle. Tête avec vertex hérissé, jaune pâle. Patagia gris roussâtre. Tegulae et thorax gris noirâtre. Pattes gris jaunâtre. Dessous de l'abdomen gris jaunâtre.

Ailes antérieures gris noirâtre uni, brillant avec quelques écailles blanches au bord costal. Frange concolore.

Ailes postérieures gris clair uni. Frange concolore.

Holotype 1 : ♂, île Aldabra, 11-XI-1959 (*M. Gerber*) (M.L. 1959).

Plusieurs autres spécimens en mauvais état, mais facilement reconnaissables, ont été pris à Aldabra et dans l'archipel de Cosmoledo, île Menai, à la même époque (M.L. 1959).

Famille TINEIDAE

* **Tinea cursoriatella** n. sp.

Envergure 10 mm. Antennes lisses, annelées jaune et brun, scape jaune. Palpes très écailleux, porrigés, jaune et brun, le dernier article entièrement recouvert d'écailles. Tête avec vertex hérissé, jaune. Patagia roussâtres. Tegulae noirs à la base, jaune ocre à l'extrémité. Pro et mesothorax roussâtres. Metathorax et abdomen jaune fauve clair. Pattes écailleuses jaune fauve clair, les antérieures avec les tarses annelés brun-noir et jaune.

Ailes antérieures jaune ocre clair, sablées de brun et de noir, les écailles foncées étant plus abondantes au tiers basal de l'aile. Trois points noirs alignés près du bord interne, entre la base et le tornus. Un autre point noir près du centre de l'aile. Une ligne terminale de petits points noirs entre tornus et apex, le point apical étant le plus important. Frange jaunâtre.

Ailes postérieures jaune pâle uni, sablées d'atômes brun clair. Frange gris jaunâtre.

Dessous des ailes antérieures jaune brun. Dessous des ailes postérieures blanchâtres. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 27-IX-1959 (*M. Gerber*).

Source : MNHN, Paris

Paratypes : 15 ♂, dont 14 de même localité et 1 d'Aldabra, du 12-IX au 5-XI-1959.

Notice biologique : cette espèce présente la particularité, dans le cas de chasse à la lumière, de courir avec vivacité aussitôt posée sur le linge portant la lampe, d'où son nom.

Seul le ♂ est connu pour l'instant ; la ♀ ne paraît pas venir à la lumière.

La biologie de l'espèce est inconnue ; toutefois il est à noter qu'un grand rassemblement de l'imago (plusieurs centaines au moins) a été observé par nous en X-1959 à l'île Menai (archipel de Cosmoledo), sur Cassitha filiformis (liane sans fin), Convolvulacée, vers la fin de l'après-midi, tous très frais, venant d'éclore vraisemblablement.

Semble endémique au groupe d'Aldabra.

■ *Tinea saucropis* Meyrick.

Tinea saucropis Meyrick, 1911, The Percy Sladen Trust Expedition to the Indian Ocean in 1905 ; XII, *Tortricina* and *Tineina* ; *Trans. Linn. Soc. London*, 2e serie, Zool.; XIV (3) : 305 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 305).
Iles Mahé et Silhouette : 3 ♀ (M.L., 1959) (dét. J.D. Bradley, B.M., 1962).

Endémique aux Seychelles.

■ *Mastigostoma gypsalma* Meyrick.

Mastigostoma gypsalma Meyrick, 1911, *l.c.* : 302 (type : Silhouette).
Iles Mahé et Silhouette : 16 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 302).
Mêmes localités : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Endémique aux Seychelles.

■ *Setomorpha rutella* Zeller.

Setomorpha rutella Zeller, 1852, Lepid. Micropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 95 (type : Caffrerie).
Ile Mahé : 14 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 302).
Ile Mahé : 3 ♂ et 1 ♀ (M.L., 1960) (dét. D.J. Carter, B.M. 1963).

Toutes contrées tropicales.

Les espèces suivantes de la famille *Tineidae*, signalées des Seychelles par Meyrick (1911) n'ont pas été retrouvées par notre mission :

Tinea milichopa Meyrick.

Tinea milichopa Meyrick 1911, *l.c.* : 301 (type : Silhouette).

Source : MNHN, Paris

Ile Silhouette : 3 ♀ (Meyrick, 1911 : 304).

Endémique aux Seychelles.

Tinea trochoea Meyrick.

Tinea trochoea Meyrick, 1911, *l.c.* : 304 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 20 ♂ et ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 304).

Endémique aux Seychelles.

Tinea coronata Meyrick.

Tinea coronata Meyrick, 1911, *l.c.* : 304 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 28 ♂ et ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 304).

Endémique aux Seychelles.

Tinea pachyspila Meyrick.

Tinea pachyspila Meyrick 1905, *Journ. Bombay Nat. Hist. Soc.*, 16 : 619 (type: Ceylan).
Iles Mahé et Silhouette : (sans indic. de nombre) (Meyrick, 1911, *l.c.* : 305).

Espèce commune à Ceylan, probablement introduite aux Seychelles, parasite des fourrures.

Melasina tabernalis Meyrick.

Melasina tabernalis Meyrick, 1911, *l.c.* : 305 (type Mahé).
Ile Mahé : 1 ♀ (Meyrick, *l.c.* : 305).

Endémique aux Seychelles.

Hapsifera chalinoea (Meyrick).

Pilharco chalinoea Meyrick, 1908, *Proc. Zool. Soc. London*, 1905 : 751 (type : Afrique centrale).
Seychelles : 1 spéc. (*B. Fletcher*) (Meyrick, 1911, *l.c.* : 306).

Espèce éthiopienne et des Seychelles.

Scalmatica rimosa Meyrick.

Scalmatica rimosa Meyrick, 1911, *l.c* : 306 (type : Mahé).
Ile Mahé : 2 spéc. ♂ et ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 306).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Proterodesma tomoea Meyrick.

Proterodesma tomoea Meyrick, 1911, *l.c.* : 306 (type : Félicité).
Ile Félicité : 1 ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 306).

Endémique aux Seychelles.

Sporadarthra sicaria Meyrick.

Sporadarthra sicaria Meyrick, 1911, *l.c.* : 303 (type : Seychelles).
Iles Mahé (Victoria et île Anonyme) etSilhouette : 12 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 303)

Endémique aux Seychelles.

Scardia lochoea Meyrick.

Scardia lochoea Meyrick, 1911, *l.c.* : 309 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 309).

Endémique aux Seychelles.

Progonarma pagetodes Meyrick.

Progonarma pagetodes Meyrick, 1911, *l.c.* : 302 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 7 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 302).
Ile Siren (du groupe des Cargados) : 6 mauvais spéc. (*B. Fletcher*) (Meyrick, 1911 *l.c.* : 303).

Plus ou moins répandu à travers l'océan Indien ; connu seulement pour le moment des îles indiquées ci-dessus.

Haplotina insectella (Fabricius).

Tinea insectella Fabricius, 1794, Ent. Syst., 3, pars 3 : 303 (typa : « Habitat in insectis ex Africa missis »).
Tinea misella Zeller, 1839, *Isis* : 184.
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 305).

Espèce européenne ; introduite.

Nitidinea fuscipunctella (Haworth).

Tinea fuscipunctella Haworth, 1828, Lep. Brit. : 562 (type : Iles Britanniques).
Ile Mahé : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 305).

Espèce cosmopolite ; introduite.

Source : MNHN, Paris

Famille PSYCHIDAE

Nous avons trouvé à l'île Menai (archipel de Cosmoledo) ainsi qu'à Aldabra, quatre fourreaux d'une espèce de cette famille : deux à l'île Menai sur un arbuste nommé en créole « bois d'amande » (qui n'est pas *Pemphis acidula* nommé aussi en créole bois d'amande), et deux à Aldabra, l'un sur un certain « bois de fumée », nom créole tout aussi imprécis que le premier, l'autre sur *Casuarina equisetifolia*. L'une des chenilles de l'île Menai s'est nourrie pendant 9 jours de ce bois d'amande, puis a cessé de manger, alors qu'elle avait encore de la nourriture à volonté, si bien que nous la pensions prête à se chrysalider. Soumis à M. J. Bourgogne, sous-directeur au Laboratoire d'Entomologie du Muséum national de Paris, ces quatre fourreaux ont été reconnus appartenir à la même espèce, bien qu'à des âges différents (dimensions des fourreaux entre 17 et 27 cm de long).

L'espèce paraît polyphage, ce qui est le cas de plusieurs espèces de *Psychidae* des régions éthiopienne et malgache. Mais pour 3 des plantes sur lesquelles nous avons trouvé les fourreaux, le nom de la plante n'a pu être précisé, le nom créole s'appliquant dans beaucoup de cas, et précisément ici, à plusieurs essences différentes.

Par l'aspect superficiel des fourreaux, l'espèce semblerait voisine de *Metisa alba* Janse (brins transversaux et voile de soie externe), mais elle en diffère par la forme du fourreau plus élancée et assez régulièrement conique et non ovoïde. Il n'est pas possible, d'après le contenu des fourreaux, de savoir si les plus grands étaient à leur taille maximale ou non.

Aucun Psychide n'avait encore été signalé dans ce groupe d'îles Il serait souhaitable qu'on puisse obtenir une fois un imago ♂ de cette espèce qui est très probablement nouvelle. La famille ne semble pas représentée aux Seychelles granitiques.

M. J. Bourgogne (1963) a annoncé cette découverte.

Famille LYONETIIDAE

* **Leucoptera aldabrana** n. sp. (Pl. III, n° 1).

Envergure 4 mm. Antennes annelées, blanc et noir. Palpes décumbants blancs. Vertex lisse, blanc. Patagia, tegulae et thorax blancs. Abdomen et pattes blancs.

Ailes antérieures d'un blanc pur au bord costal et jusqu'au pli de l'aile, gris clair le long du bord interne. Un gros point noir brillant au tornus, au centre d'un champ jaune pâle, s'étendant jusqu'au bord costal dans sa partie apicale. Deux bandes jaune pâle, finement bordées

Source : MNHN, Paris

de noir, partent du même point brillant et atteignent le bord costal, l'une dans sa moitié, obliquement, l'autre entre cette dernière et l'apex, perpendiculairement. Une autre bande, jaune pâle, borde intérieurement le même point noir et atteint le bord interne ; cette bande est encadrée comme les précédentes. Frange gris clair. Quatre petits traits noirs divergent autour de l'apex, en partie sur la frange.

Ailes postérieures gris roussâtre avec apex pointu. Frange gris clair. Dessous des quatre ailes gris.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 26-XII-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 2 spéc. sans abdomen, même localité.

* *Erechtias zebrina* (Butler) (Pl. III, n° 2).

Argyresthia zebrina Butler, 1881, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 7 (5) : 403 (Type : Honolulu).
Archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L. 1956). Même localité : 13 spéc. du 11-IV au 12-VIII-1959 (M.L. 1959).
Île Aldabra : 12 spéc. du 1er-XI au 24-XII-1959 (M. L. 1959).

Espèce qui était connue seulement de quelques îles du Pacifique : aujourd'hui, en plus, des Seychelles et d'Aldabra.

* **Oinophila polystrigella** n. sp. (Pl. III, n° 3).

Envergure 7 mm. Antennes lisses, grises, les articles finement limités de noir, le scape gris, marqué de plusieurs points noirs. Palpes décumbants, minces, gris clair uni. Tête avec vertex hérissé, gris roussâtre. Patagia, tegulae, thorax gris, ponctués de noir. Abdomen gris roussâtre clair, avec les derniers articles gris noirâtre et quelques écailles brillantes mordorées. Pattes blanches, avec tibias et fémurs pubescents ; tarses glabres, annelés blanc et gris-noir. Dessous de l'abdomen gris pâle.

Ailes antérieures grises, avec nombreux points noirs, et stries obliques de même couleur, principalement sur tout le bord costal, — et également dans les parties basilaire et centrale, ainsi qu'aux environs du tornus et de l'apex. Deux gros points noirs préapicaux se rejoignent au travers d'un espace blanc terminal, avec une portion de frange noire à l'apex, par deux fines lignes noires parallèles. Frange blanche sur tout le bord externe, à l'exception de la partie apicale noire sus-indiquée, et d'une autre partie vers le tornus, qui est grise.

Ailes postérieures gris pâle uni. Frange concolore.

Dessous des quatre ailes gris noir, avec la base et les bordures plus claires. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 12-VIII-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 25-V-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 10 ♂ et 2 ♀, même localité, du 1-IV-1959 au 13-III-1960.

Source : MNHN, Paris

* **Oinophila multipunctella** n. sp.

Envergure 11 mm. Antennes lisses, jaunes, articles finement limités de noir, scape noir. Palpes jaune fauve pâle, le 2e article portant à son extrémité une touffe d'écailles longues, hérissées, le 3e article glabre, pointu. Tête roussâtre pâle avec vertex hérissé. Patagia gris foncé. Tegulae gris foncé et roussâtres avec les extrémités noires. Thorax fauve clair. Abdomen blanchâtre, luisant, pubescent. Pattes fauve clair avec fémurs et tibias pubescents, tarses fins et glabres. Dessous de l'abdomen blanc luisant.

Ailes antérieures fauve clair, avec ligne longitudinale ocre foncé aux alentours du pli de l'aile et sur toute sa longueur, cette ligne marquée de cinq points noirs. Une autre ligne de quatre points noirs part de la base de l'aile, et suit le bord costal parallèlement. Entre ces deux lignes de points, on en distingue une troisième depuis le milieu de l'aile jusqu'à l'apex. Un gros point noir apical, en confluence avec deux autres points de même importance, pour former une tache noire occupant toute la pointe de l'aile, et débordant sur la frange, laquelle hors de cette partie apicale noire, devient progressivement concolore jusqu'au tornus.

Ailes postérieures fauve clair, plus pâles au centre, avec point noir apical. Frange concolore, avec petite partie noirâtre aux alentours du point apical.

Dessous des ailes antérieures roussâtre foncé, avec bordures costale et interne plus pâles. Dessous des ailes postérieures roussâtre pâle avec centre blanchâtre. Frange concolore aux quatre ailes avec écailles noires au voisinage des points noirs apicaux du dessus des ailes.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 30-VI-1959 (*H. Legrand*).

* **Oinophila beverrasella** n. sp. (Pl. III, n° 4).

Envergure 11 à 15 mm. Antennes simples, jaunes ; scape noir. Palpes porrigés, noirs et blancs, écartés l'un de l'autre. Vertex hérissé, blanc. Patagia, tegulae et thorax blanchâtres. Abdomen gris noirâtre, le dernier tergite avec une touffe d'écailles fauves. Pattes blanches avec les tarses annelés noir et blanc. Dessous de l'abdomen grisâtre.

Ailes antérieures avec les parties costale et centrale jusqu'au pli de l'aile, noires. Quelques traits noirs, longitudinaux, dont l'un d'eux dirigé vers l'apex, se confond à cet endroit avec un point terminal noir, en partie sur la frange. L'autre partie de l'aile, entre le pli et le bord interne, est blanche avec de nombreux petits points noirs. Frange brune au tornus, et blanche au bord terminal jusqu'au point noir apical.

Ailes postérieures gris-noir uniforme. Frange brune avec un point noir apical.

Dessous des ailes antérieures brun-noir, avec du jaune et un point

Source : MNHN, Paris

noir à l'apex. Dessous des ailes postérieures gris clair. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 12-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 4-X-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 16 ♂ et ♀, même localité, du 23-IX au 27-X-1959 et 1 de l'île Aldabra du 10-XI-1959.

Les espèces suivantes du genre *Oinophila*, signalées des Seychelles par MEYRICK, n'ont pas été retrouvées, ou du moins n'ont pas été reconnues :

Oinophila glomerata Meyrick.

Oinophila glomerata Meyrick, 1911, *l.c.* : 298 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 16 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 298).

Endémique aux Seychelles.

Oinophila rorida Meyrick.

Oinophila rorida Meyrick, 1911, *l.c.* : 298 (type : Seychelles).
Ile Mahé : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 298).
Ile Silhouette : 6 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 298).

Endémique aux Seychelles.

Oinophila crobylora Meyrick.

Oinophila crobylora Meyrick, 1911, *l.c.* : 299 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 299).

Endémique aux Seychelles.

* **Decadarchis polyplaga** n. sp. (Pl. III, n° 5).

Envergure 7 mm. Antennes simples, annelées de gris et de blanc. Palpes dressés, gris et blanchâtres. Vertex lisse, gris. Patagia, tegulae, thorax, gris. Abdomen roussâtre. Pattes blanches, annelées gris et blanc aux extrémités.

Ailes antérieures grises, avec semis d'écailles blanches, noires et rousses. Un gros point noir, près du bord interne, au premier tiers ; un autre point noir à l'apex, entouré de noir, de brun et de blanc. Plusieurs petits points noirs entre la base de l'aile et le gros point près du bord interne ci-dessus signalé. D'autres petits points noirs près et le

Source : MNHN, Paris

long du bord costal. Une tache blanche au tornus. Deux petits traits blancs subapicaux. Frange argentée à l'apex, rousse ensuite jusqu'au tornus, grise enfin le long du bord interne.

Ailes postérieures gris-roussâtre avec un gros point noir à l'apex. Frange longue et grise.

Dessous des ailes antérieures gris avec le milieu de l'aile, sur toute sa longueur, gris-noir. Dessous des ailes postérieures gris. Frange grise aux quatre ailes.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 3-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 10-X-1959.

Paratypes : 7 ♂ et ♀, même localité, du 18-IX au 10-X-1959, et 2 ♂ d'Aldabra des 8 et 10-XI-1959.

■ *Decadarchis trichodora* Meyrick.

Decadarchis trichodora Meyrick, 1911, *l.c.* : 299.
Ile Mahé, Victoria : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 299) (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 12 spéc. (M.L., 1956, 1959-60).

Endémique aux Seychelles.

Meyrick, 1911, *l.c.*, a signalé aux Seychelles les espèces suivantes qui n'ont pas été retrouvées :

Decadarchis methodica Meyrick.

Decadarchis methodica Meyrick, 1911, *l.c.* : 299 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 299).

Endémique aux Seychelles.

Decadarchis molynta Meyrick.

Decadarchis molynta Meyrick, 1911, *l.c.* : 300 (type : Seychelles).
Iles Mahé, Anonyme, Silhouette, Praslin, Bird : 28 spéc. (Meyrick, *l.c.* : 300).
Iles Amirantes : (*B. Fletcher*, 1905) (Meyrick, 1911, *l.c.* : 300).

Endémique aux Seychelles et Amirantes.

Decadarchis eurylata Meyrick.

Decadarchis eurylata Meyrick, 1911, *l.c.* : 300 (type : Mahé).
Ile Mahé, Morne Blanc : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 300).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Et en outre les suivantes :

Ereunetis scaligera Meyrick.

Ereunetis scaligera Meyrick, 1911, *l.c.* : 300 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 300).

Endémique aux Seychelles.

Ereunetis calypta Meyrick.

Ereunetis calypta Meyrick, 1911, *l.c.* : 301 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 ♂, (Meyrick, 1911, *l.c.* : 301).

Endémique aux Seychelles.

Ereunetis xenica Meyrick.

Ereunetis xenica Meyrick, 1911, *l.c.* : 301 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ et 1 ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 301). L'auteur signale aussi cette espèce de Ceylan et de l'Inde, ainsi que de Bornéo.

Régions tropicales orientales et Seychelles.

■ *Orthoctha rhodothicta* (Meyrick).

Hieroxestis rhodothicta Meyrick, 1911, *l.c.* : 296 (type : Seychelles).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 296).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 296).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1956).

Endémique aux Seychelles.

* **Orthoctha roseostrigella** n. sp.

Envergure 7 mm. Antennes longues, minces, filiformes. Le scape des antennes ainsi que les palpes sont invisibles, étant cachés par une large touffe d'écailles piliformes blanches. Tête avec vertex hérissé brun-noir. Patagia, tegulae, prothorax, brun foncé. Métathorax blanc-jaunâtre, ainsi que l'abdomen. Pattes blanchâtres intérieurement, avec les articulations jaunes. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures rose-jaunâtre, sablées de gris, avec plusieurs traits noirs longitudinaux, épais, le plus important partant de la base pour se fondre, au milieu de l'aile, dans un ensemble d'écailles brun-noir. Une tache blanche entre cet ensemble et le bord interne. Une autre tache blanche, terminée en pointe, prolonge le trait central en direction de l'apex. Un trait oblique part des deux tiers du bord costal en direction d'un point noir subapical. Un autre point noir apical. Une ligne subterminale à contours flous entre ce point et le tornus. Frange blanche avec

Source : MNHN, Paris

un petit point noir, subapical, entouré extérieurement d'un fin trait noir, figurant un demi cercle.

Ailes postérieures gris-roussâtre uni. Frange blanchâtre.

Dessous des ailes antérieures brun-roussâtre. Frange blanchâtre avec le point noir subapical visible. Dessous des ailes postérieures gris, entouré de blanchâtre. Frange concolore.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 24-IX-1959 (*M. Gerber*).

■ *Lyonetia probalactis* Meyrick (Pl. III, n° 6).

Lyonetia probalactis Meyrick, 1911, *l.c.* : 293 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 22 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 293).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L. 1959).

Endémique aux Seychelles.

Opogona florea (Meyrick.) (1).

Hieroxestis florea Meyrick, 1911, *l.c.* : 294 (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 294).

Endémique aux Seychelles.

Opogona cyanodesma (Meyrick).

Hieroxestis cyanodesma Meyrick, 1911, *l.c.* : 294 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 294).

Endémique aux Seychelles.

Opogona selacta (Meyrick).

Hieroxestis selacta Meyrick, 1911, *l.c.* : 294 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 294).

Endémique aux Seychelles.

Opogona tarsota (Meyrick).

Hieroxestis tarsota Meyrick, 1911, *l.c.* : 295 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 295).

Endémique aux Seychelles.

(1) Ainsi que l'a écrit P. Viette (1957 : 144) le genre *Opogona* Zeller (espèce type : *dimidiatella* Zeller, décrite de Java) est pris ici (comme dans son travail précité) au sens classique de Meyrick. Dans sa composition actuelle, le genre est fort hétérogène et une révision en serait souhaitable.

Source : MNHN, Paris

Opogona heliogramma (Meyrick).

Hieroxestis heliogramma Meyrick, 1911, *l.c.* : 295 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 295).

Endémique aux Seychelles.

Opogona rhothiaula (Meyrick).

Hieroxestis rhothiaula Meyrick, 1911, *l.c.* : 295 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 ♂ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 295).

Endémique aux Seychelles.

Opogona ensifera (Meyrick).

Hieroxestis ensifera Meyrick, 1911, *l.c.* : 295 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 ♂ et 1 ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 295).

Endémique aux Seychelles.

Opogona irenica (Meyrick).

Hieroxestis irenica Meyrick, 1911, *l.c.* : 296 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 5 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 296).

Endémique aux Seychelles.

Opogona hermatias (Meyrick).

Hieroxestis hermatias Meyrick, 1911, *l.c.* : 296 (type : Seychelles).
Iles Mahé, Silhouette, Anonyme, Félicité : 45 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 296).

Endémique aux Seychelles.

Opogona nephalia (Meyrick).

Hieroxestis nephalia Meyrick, 1911, *l.c.* : 297 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 23 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 297).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Opogona ichnora (Meyrick).

Hieroxestis ichnora Meyrick, 1911, *l.c.* : 297 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 13 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 297).

Endémique aux Seychelles.

Opogona fricata (Meyrick).

Hieroxestis fricata Meyrick, 1911, *l.c.* : 297 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 19 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 297).

Endémique aux Seychelles.

Opogona lacliflua (Meyrick).

Hieroxestis lacliflua Meyrick, 1911, *l.c.* : 298 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. ♂ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 298).

Endémique aux Seychelles.

Opogona phaeochalca Meyrick.

Opogona phaeochalca Meyrick, 1908, *Proc. Zool. Soc. London*, 1908 : 737 (type : La Réunion, Saint-Denis).
Hieroxestis phaeochalca Meyrick, 1911, *l.c.* : 298.
Iles Mahé et Silhouette : 41 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 298).

Afrique du Sud, Réunion, Seychelles.

■ *Opogona sacchari* (Bojer) (Pl. VII, n° 8).

Alucita saechari Bojer, 1856, Report of the Committee on the Cane Borer, pl. 5 (type : Maurice).
Opogona subcervinella (Walker) auct.
Iles Mahé, Silhouette et Félicité : 9 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 298).
Iles Mahé et Aride : 9 spéc. (M.L., 1956, 1959-60).

Afrique, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

■ *Opogona sultana* Meyrick (Pl. III, n° 7).

Opogona sultana Meyrick, 1911, *l.c.* : 293 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 22 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 293).
Ile Mahé, Beau Vallon : 4 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Opogona harpalea* Meyrick (Pl. III, nº 8).

Opogona harpalea Meyrick ; 1911, *l.c.* : 293 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 3 spéc. (Meyrick 1911, *l.c.* : 293).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 13 spéc. (M.L. 1956, 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra.

* *Opogona daubanella* Legrand.

Opogona daubanella Legrand, 1958, *Bull. Soc. ent. France*, 63 : 145, fig. 2 (type : Silhouette).
Iles Mahé et Silhouette : 29 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

* **Opogona daubanella prodaubanella** n. subsp.

L'espèce précédente, décrite par nous de l'île Silhouette (et qu'on trouve également à Mahé) vit aussi à Aldabra et dans l'archipel de Cosmoledo, sous une forme un peu différente, mais constante.

Les bandes transversales brun-violacé des ailes antérieures sont plus rougeâtres que dans la forme typique, et la teinte de fond est plus orangée.

Il s'agit donc d'une sous-espèce que je nomme *O. daubanella prodaubanella* n. subsp.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 9-IX-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀ même localité, 12-IX-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 22 ♂ et ♀, dont 19 de Cosmoledo, et 3 d'Aldabra, du 10-IX au 29-XII-1959.

* **Opogona daubanella superdaubanella** n. morph.

Opogona superdaubanella Legrand, 1958, *Bull. Soc. ent. France*, 63 : 145, fig. 3 (type : Mahé).

L'espèce référencée ci-dessus, après de nombreuses captures dans les îles de Mahé et de Silhouette, est variable et comporte de nombreuses transitions avec la forme typique. Elle doit être considérée, à mon avis, comme une simple forme de *O. daubanella*, caractérisée par l'absence plus ou moins complète des taches sombres centrale et apicale.

En dehors du type (Mahé 29-IV-1956) déposé au Muséum national de Paris, notre mission a rapporté de cette forme 18 spéc. de Mahé, Beau Vallon, capturés entre le 28-XII-1959 et le 10-V-1960.

Source : MNHN, Paris

La forme *superdaubanella* n'a pas été rencontrée chez la subsp. *prodaubanella*.

* **Opogona lornatella** n. sp. (Pl. III, n° 9).

Envergure 9 mm. Antennes blanches, scape blanc à tête noire. Palpes redressés, blancs. Patagia et tegulae gris-verdâtres. Vertex lisse, gris-verdâtre. Thorax gris. Abdomen avec le premier tergite roussâtre, les autres noirs en leur centre et blanc-grisâtre sur chaque côté. Dessous de l'abdomen et pattes jaune ocre clair.

Ailes antérieures gris-brun légèrement verdâtre, avec deux grosses taches noires, l'une au bord costal, l'autre lui faisant vis-à-vis au bord interne. Un petit trait basilaire sur la côte. Egalement sur le bord costal, un petit point noir entre la tache costale ci-dessus et l'apex.

Deux points noirs apicaux. Frange gris jaunâtre.

Ailes postérieures gris brun foncé luisant. Frange concolore. Dessous des quatre ailes gris foncé. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 2-V-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 8-11-1959.

Paratypes : 7 ♂ et ♀, même localité, du 21-I au 13-VIII-1959.

* **Opogona tabernatella** n. sp.

Envergure 10 mm. Antennes légèrement dentées, grises et blanchâtres, avec scape gris roussâtre pâle. Palpes redressés, gris et ocre, le dernier article glabre et brun foncé. Tête avec vertex lisse, gris roussâtre clair. Patagia, tegulae et thorax gris roussâtre foncé, avec une touffe d'écailles longue, jaune clair, de chaque côté du métathorax. Abdomen gris brun foncé, chaque tergite limité inférieurement de brun jaune. Pattes avec fémurs et tibias écailleux, jaune roussâtre clair, avec anneaux gris brun foncé et écailles brunes disséminées. Dessous de l'abdomen roux clair.

Ailes antérieures allongées et pointues, gris roussâtre, revêtues d'écailles brun foncé, surtout dans les parties basales des bords costal et interne. Un point noir ovale, petit, allongé au milieu de l'aile, deux autres à hauteur de la ligne extramédiane. Une zone brun foncé entre l'apex et la ligne extramédiane. Une ligne de points brun-roussâtres peu distincts, autour de l'apex et jusqu'au tornus. Frange gris brunâtre.

Ailes postérieures gris brunâtre clair, avec la partie apicale plus foncée. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures brun foncé ; dessous des ailes postérieures brun clair. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 13-XI-1959 (*H. Legrand*).

Famille LITHOCOLLETIDAE

* **Lithocolletis formosella** n. sp. (Pl. III, n° 10).

Envergure 7 mm. Antennes annelées blanc et gris-noir. Palpes blancs porrigés. Vertex lisse, jaune pâle. Patagia, tegulae blanchâtres. Thorax jaune ocre. Abdomen jaune ocre. Dessous de l'abdomen et pattes blanchâtres.

Ailes antérieures jaune ocre, avec un trait brun-noir sur la première moitié costale. Deux traits brun-noir, obliques l'un par rapport à l'autre, figurant ainsi une sorte de chevron, — l'un partant des trois cinquième costal, l'autre de la partie supérieure d'une tache blanche appuyée sur le bord interne. Deux autres traits noirs, figurant également un chevron, mais plus obtus, partent l'un des trois quarts costal, l'autre du tornus. Une face blanche, costale, apicale, traversée par 3 traits noirs, divergents, atteint l'apex. Un gros point noir, apical, entouré de brun, bordé extérieurement par un trait noir, oblique, sur la frange. De ce gros point noir part une ligne courbe, foncée, en direction de l'apex. Frange blanche.

Ailes postérieures gris-roussâtre. Frange blanchâtre.

Dessous des ailes antérieures gris brunâtre foncé à la base, plus pâle ensuite, avec, à l'apex, les différents points, traits et taches du dessus des ailes. Dessous des ailes postérieures gris. Frange gris pâle.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 2-III-1960 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 6-VIII-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 6 ♂ et 1 ♀, même localité, du 3-IV au 30-V-1959.

* **Acrocercops martaëlla** n. sp. (Pl. III, n° 11).

Envergure 6 mm. Antennes annelées noir et blanc. Palpes pendants, blanc jaunâtre. Vertex hérissé, blanc et brun. Patagia, tegulae et thorax gris ocre. Abdomen brun-roussâtre. Pattes annelées gris et blanc. Dessous de l'abdomen avec les sternites blancs, limités inférieurement par une fine ligne noire.

Ailes antérieures jaune ocre foncé, avec quatre bandes transversales blanches, bordées finement de chaque côté par un trait brun-noir. De

Source : MNHN, Paris

ces quatre bandes, la première, basilaire, de forme arrondie, n'aboutit pas au bord interne ; la seconde, médiane, la troisième, postmédiane, et la quatrième, fine, aboutissant au bord interne ; une tâche apicale blanche, parsemée d'écailles noires, s'observe aussi sur la frange. Dans la partie basilaire de l'aile, on distingue, en outre, un point noir costal, souligné d'un trait noir longitudinal. Frange gris-blanchâtre.

Ailes postérieures étroites, brunes. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures brun avec deux petits traits costaux vers l'apex. Frange grise. Dessous des ailes postérieures et frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 20-III-1960 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 9-III-1960.

Paratypes : 5 ♂ de même localité, 22-III et 17-IV-1960, et 3 ♀ de Silhouette, les 14, 16 et 17-V-1959.

* **Acrocercops largoplaga** n. sp.

Envergure 4 mm. Antennes lisses, annelées noir et blanc. Palpes porrigés, minces et glabres. Tête avec vertex lisse, blanc. Patagia, tegulae, thorax et abdomen, gris-noir. Pattes blanchâtres. Dessous de l'abdomen gris clair.

Ailes antérieures blanches, avec un espace noir, irrégulier, entre les bordures costale et interne, limité basalement et distalement, de façon non parallèle. Une autre tache noire, triangulaire, dans la région préapicale, suivie d'un point noir apical, plus petit. Frange grise.

Ailes postérieures linéaires, grises. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris avec les taches noires du dessus visibles en dessous. Dessous des ailes inférieures gris. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, île Aldabra, 22-XII-1959 (*M. Gerber*).

■ *Acrocercops euryphanta* Meyrick.

Acrocercops euryphanta Meyrick, 1911, *l.c.* : 291 (type : Félicité).
Ile Félicité : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 291).
Ile Mahé, Beau Vallon : 4 spéc. (M.L., 1959-60).

Endémique aux Seychelles.

■ *Acrocercops pentaplaca* Meyrick (Pl. V, n° 5).

Acrocercops pentaplaca Meyrick, 1911, *l.c.* : 291 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 3 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 291).

Source . MNHN, Paris

Ile Mahé, Beau Vallon : 9 spéc. (M.L., 1959-1960).
Ile Desroches : 1 spéc. (M.L., 1959)

Endémique aux Seychelles.

Acrocercops rhombocosma Meyrick.

Acrocercops rhombocosma Meyrick, 1911, *l.c.* : 292 (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 292).

Endémique aux Seychelles.

Acrocercops angelica Meyrick.

Acrocercops angelica Meyrick, 1919, Exot. Microl. (2) : 230-231, 1 ♂ (type : Praslin).
Chenille sur *Hibiscus abelmoschus* (ambrette), Malvacée.
Dupont (1938) a signalé la chenille de cette espèce comme vivant aux Seychelles sur *Calophyllum inophyllum* (takamaka), Guttiféracée.

Endémique aux Seychelles.

■ *Pareclopa parolca* (Meyrick).

Macarostola parolca Meyrick, 1911, *l.c.* : 292 (type : Seychelles).
Ile Anonyme, près Mahé : 1 spéc. (« in bad condition ») (Meyrick, 1911, *l.c.* : 292).
Ile Mahé, Beau Vallon : 15 spéc. (M.L. 1959).

Endémique aux Seychelles.

Cuphodes tridora Meyrick.

Cuphodes tridora Meyrick, 1911, *l.c.* : 285 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 5 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 285).

Endémique aux Seychelles.

Cuphodes luxuriosa Meyrick.

Cuphodes luxuriosa Meyrick, 1911, *l.c.* : 285 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 9 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 285).

Endémique aux Seychelles.

■ *Caloptilia prosticta* (Meyrick) (Pl. III, n° 12).

Gracilaria prosticta Meyrick, 1909, *Ann. South African Mus.*, 5 : 371 (type : Afrique du Sud, Kaik Bay, Simonstown, Distr. C.P.).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé, Victoria : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 292).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce d'Afrique du Sud, probablement introduite.

* **Caloptilia megalaurata** n. sp. (Pl. IV, n° 1).

Envergure 9 mm. Antennes longues, lisses, fines, noires, mais blanches aux extrémités. Palpes longs, minces, jaunes, recourbés, ascendants. Vertex lisse, or métallique. Patagia or métallique ; tegulae noir et or. Thorax or métallique. Abdomen avec les trois premiers anneaux roses les autres avec, en plus, une touffe grise. Dessous de l'abdomen et pattes blanc brillant légèrement rosâtre.

Ailes antérieures longues, jaune d'or métallique, avec une ligne noire dans la partie basilaire ; cette ligne partant du bord costal à sa base, revient au même bord un peu plus loin, après avoir décrit un demi cercle. De ce point part une seconde ligne noire, plus large, aboutissant au milieu du bord interne, où elle s'élargit. Une petite tache blanche, arrondie, au milieu du bord costal, encadrée de deux traits noirs. La partie apicale est noire, avec au centre un trait longitudinal roussâtre. Frange faite d'écailles longues, mélangées de jaune et de brun.

Ailes postérieures longues, filiformes, brunes. Frange brune.

Dessous des ailes antérieures brun, le bord interne marqué de jaune fauve, et l'intérieur de l'aile de quelques traits et points blancs irréguliers. Frange brune. Dessous des ailes postérieures brun foncé. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 24-IV-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité, date et récolteur.

Paratypes : 13 ♂ et ♀, même localité, du 4-IV au 11-V-1959.

* **Caloptilia tirantella** n. sp. (Pl. IV, n° 3).

Envergure 7 mm. Antelles longues, filiformes, lisses, brun foncé. Palpes recourbés, ascendants, fins, jaune foncé. Vertex hérissé, gris-jaunâtre. Patagia, tegulae, thorax, jaune ocre. Abdomen gris-jaunâtre, légèrement violacé, avec les trois avant-derniers tergites gris-noirâtre et le dernier jaune pâle. Dessous de l'abdomen jaunâtre brillant, chaque sternite limité inférieurement par une touffe blanche. Pattes jaune clair, brunes aux articulations.

Ailes antérieures brun-violacé uni, avec au centre costal un large espace allant jusqu'au pli de l'aile, blanc légèrement jaunâtre ; cet espace est entouré d'un fin trait noir. Frange brun-violacé.

Ailes postérieures de même ton avec frange concolore.
Dessous des quatre ailes gris-roussâtre brillant.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai, 16-X-1959 (*M. Gerber*).

Paratype : 1 ♀, mêmes localité, date et récolteur.

Famille PLUTELLIDAE

Argyresthia lustralis Meyrick.

Argyresthia lustralis Meyrick, 1911, *l.c.* : 292 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 11 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 292).

Endémique aux Seychelles.

* *Plutella xylostella* Schrank.

Plutella xylostella Schrank, 1802, *Fauna Boica*, 2 (2) : 169 (1802) (type : *Boica*, nom latin de la Bavière).
(= P. *maculipennis* Curtis 1811).
Ile Mahé, Beau Vallon : 10 spéc. (M. L., 1956, 1959-1960).

Biologie : Chenille signalée par Moutia (1952) sur chou et chou-fleur (à Maurice).

Espèce cosmopolite.

* **Plutella formicatella** n. sp.

Envergure 12 mm. Antennes filiformes et lisses, jaune pâle à la base, annelées de noir et jaune au centre, noires à l'extrémité ; scape jaune pâle. Palpes porrigés, le 2e article prolongé d'une touffe épaisse d'écailles jaune-brun, projetées en avant, tandis que le 3e article, pointu et glabre, dessine un redressement très net. Tête avec vertex légèrement hérissé, jaunâtre pâle. Patagia, tegulae et thorax brunâtre foncé. Abdomen avec le premier anneau garni d'une touffe d'écailles longues, brun noir. Les autres tergites blancs, avec quelques dessins noirâtres, irréguliers. Pattes jaune d'os pâle, les tarses gris noir. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures jaune pâle avec le bord costal orné de trois points gris brunâtre : le premier au premier tiers costal, le second un peu au-delà de la moitié costale, le troisième entre ce dernier point et l'apex. Le 2e point est relié au tornus par une chaîne rectiligne de 4 points noirs équidistants. Toute la partie costale de la base jusqu'à cette chaîne de points est gris violâtre, et reliée, sans l'atteindre, au bord interne, par un dessin brun foncé, figurant une sorte de pont à 3 arches, l'arche basale étant plus écrasée et plus allongée que la distale. Une ligne terminale, vaguement piquetée de points noirs irréguliers jusqu'à l'apex, lequel est indiqué par un point noir plus gros. Frange jaune brun marquée de deux lignes noires, fines, entre l'apex et le tornus, unie ensuite.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures avec une courbe rentrante entre l'apex et l'angle anal, d'un gris brunâtre uni ; une légère ligne terminale fine et noire. Frange brune.

Dessous des quatre ailes brun avec quelques écailles jaunes. Frange concolore.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 9-VII-1959 (*H. Legrand*).

Paratype : 1 ♀, même localité, 30-III-1959 (sans abdomen).

Famille HYPONOMEUTIDAE

* *Prays citri* (Millière).

Acrolepia citri Millière, 1873, *Pet. Nouv. Ent.*, V : 310, et Iconographie 150, f. 17-20 (type : Corse).
Île Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959) dét. J.D. Bradley, B.M.
Région méditerranéenne, Corse et Sicile, Malaisie, peut-être ailleurs.

Famille ETHMIIDAE

■ *Ethmia nigroapicella* Saalmüller (Pl. IX, n° 15).

1880 : *Ethmia nigroapicella* Saalmuller, 1880, *Ber. Senckenberg Naturforsch. Ges.*, 1879-310 (type : Nosy-Bé).
= *Ethmia meteoris* Meyrick, 1911, *l.c.* : 289.
Îles Denis et Coetivy : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 289).
Sans noms d'îles : Seychelles : 4 spéc. (B. Fletcher, 1910) (*in* Meyrick, 1911, *l.c.* : 289).
Île Mahé, Beau Vallon : 7 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (M.L., 1959).
Île Aldabra : 6 spéc. (M.L., 1959) dont 2 *ex-larva* sur *Cordia subcordata* (bois porcès, ou porcher), Borraginée. La chenille s'enroule dans une feuille, et se chrysalide dans un fourreau de soie, à l'extérieur.
Madagascar, Aldabra, Cosmoledo, Seychelles.

Famille GLYPHIPTERYGIDAE

Imma quaestoria Meyrick.

Imma quaestoria Meyrick, 1911, *l.c.* : 289 (type : Aldabra).
Île Aldabra : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 289).
Endémique à Aldabra.

Source : MNHN, Paris

* **Imma francenella** n. sp.

Envergure 17 mm. Antennes jaunâtres. Palpes redressés, courts, jaunes. Patagia, tegulae, thorax, jaune ocre. Abdomen jaune pâle, blanchâtre en dessous. Pattes jaune ocre en dessous, blanches au-dessus.

Ailes antérieures jaune fauve, avec semis d'écailles brunes largement répandu. Deux points noirs cellulaires, l'un au-dessus de l'autre. Un autre, costal, un peu plus rapproché de la base de l'aile. Une ombre noire, basale, au bord interne. Une ligne terminale de petits points noirs, les deux apicaux réunis par un trait fin, noir. Frange concolore.

Ailes postérieures gris noirâtre. Frange de même ton, légèrement plus pâle. Dessous des quatre ailes jaune fauve. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 6-XI-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 27-XII-1959 (*H. Legrand*).

Espèce voisine de *Imma infima* Meyrick, de l'île Maurice. En diffère par la teinte fondamentale, plus pâle, des ailes antérieures.

* **Anthophila quincyella** n. sp.

Envergure 10 mm. Antennes annelées noir et blanc. Palpes dressés, brun et blanc. Vertex hérissé, brun et blanc. Patagia, tegulae et thorax jaune d'or foncé. Abdomen brun doré luisant. Pattes revêtues d'écailles mélangées brun-jaune et blanc, les tarses annelés jaune doré et blanc. Dessous de l'abdomen brun doré foncé.

Ailes antérieures brun-jaune doré, avec trois points noirs costaux. Un long trait noir au milieu de la bordure costale. Quelques autres traits noirs longitudinaux subapicaux. Une ligne courbe antémédiane faite d'écailles blanchâtres, une autre à l'emplacement de la subterminale, visible seulement près du bord costal. Une ligne terminale, faite de plusieurs points noirs aux contours imprécis. Un petit point noir, surmonté d'un autre, au milieu du bord interne. Frange brune.

Ailes postérieures brun-noir, blanches au bord interne, avec une ligne terminale de traits brun-noirs. Frange brun clair.

Dessous des ailes antérieures brun doré avec trois points blancs costaux, un au milieu, un autre allongé, et un troisième apical. Dessous des ailes postérieures doré foncé avec un point sombre au milieu de l'aile, et quelques écailles blanches çà et là. Frange concolore.

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai ; 12-X-1959 (*M. Gerber*).

Anthophila gratiosa (Meyrick).

Simaethis gratiosa Meyrick, 1911, *l.c.* : 290 (type : île Denis).

Source : MNHN, Paris

Ile Denis : 1 spéc. (*Fryer*) (Meyrick, 1911, *l.c.* : 290).

Semble endémique aux Seychelles.

Glyphipteryx dichalina Meyrick.

Glyphipteryx dichalina Meyrick, 1911, *l.c.* : 290 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 5 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 290).

Endémique aux Seychelles.

■ *Glyphipteryx medica* Meyrick.

Glyphiteryx medica Meyrick, 1911, *l.c.* : 291 (type : Mahé).
Ile Mahé : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 291).
Ile Mahé : 2 spéc. (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles.

Famille HELIODINIDAE

■ *Calicotis animula* Meyrick.

Calicotis animula Meyrick, 1911, *l.c.* : 285 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 26 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 285).
Ile Mahé, Beau Vallon : 15 spéc. (M.L., 1956, 1959-1960).

Endémique aux Seychelles.

■ *Stathmopoda epilampra* Meyrick (Pl. V, n° 7).

Stathmopoda epilampra Meyrick, 1911, *l.c.* : 286 (type : Mahé).
Ile Mahé : 5 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 286).
Ile Mahé : 4 spéc. (M.L., 1959-1960).

Endémique aux Seychelles.

Stathmopoda biclavis Meyrick.

Stathmopoda biclavis Meyrick, 1911, *l.c.* : 286 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 286).

Endémique à Aldabra.

Stathmopoda auriferella (Walker).

Gelechia auriferella Walker, 1864, List Lepid. Ins. coll. B.M. : 1022 (type : Sierra Leone).

Source . MNHN, Paris

Ile Mahé : 5 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 286).

Espèce éthiopienne et des Seychelles, probablement importée.

* **Stathmopoda morelella** n. sp. (Pl. V, n° 8).

Envergure 19 mm. Antennes lisses, fines, jaune doré brillant. Palpes porrigés, fins et longs, jaunes. Tête avec vertex lisse, jaune orange. Patagia, tegulae et thorax jaunes avec écailles orangées. Abdomen gris foncé, chaque tergite limité inférieurement par une petite touffe d'écailles jaune clair. Pattes jaunes, avec tibias pubescents. Dessous de l'abdomen jaune orangé clair.

Ailes antérieures jaune doré mat, avec les dessins suivants, oranges et bruns : 1° un trait costal basilaire ; 2° une tache à la base près du bord interne ; 3° une ligne courbe, semi circulaire, brune, appuyée au bord costal, à l'intérieur de laquelle on trouve une sorte de lavis gris-brunâtre ; 4° une bande brune, large et bordée d'orange, qui part du tornus, et va se fondre sur le bord costal, avec un trait de même couleur aux contours flous ; 5° une ligne orange claire qui entoure la zone apicale. Frange brun-rose pâle.

Ailes postérieures linéaires, brun-rose pâle. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures brun, avec du jaune pâle à la base du bord interne, et du blanc vers l'apex. Dessous des ailes postérieures brun vers l'apex, et blanchâtre à la base des ailes. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Port-Launay, VIII-1960 (*C. Morel*).

* **Stathmopoda pedestrella** n. sp.

Envergure 10 mm. Antennes jaune pâle, scape de même ton, renflé à sa jonction avec l'antenne. Palpes porrigés, fins, glabres, jaunes en dehors, et blancs intérieurement. Tête avec vertex lisse, jaune doré. Patagia, tegulae et thorax jaune doré. Abdomen jaune orangé. Pattes pubescentes jusqu'à leur extrémité, et garnies de soies blanches ou noires. Dessous de l'abdomen et des pattes blanc argent.

Ailes antérieures jaune pâle depuis la base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, — le dernier tiers brun jaune, séparé du reste de l'aile par une épaisse ligne noire. Un trait noir, fin, le long du 1er tiers costal. Frange blanchâtre.

Ailes postérieures gris-jaunâtre. Frange comme aux ailes antérieures.

Dessous des ailes antérieures gris-brun. Un point blanc basilaire. Même disposition au-dessous des ailes postérieures. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 18-III-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 19-III-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 17 ♂ et ♀, même localité, du 27-III-1959 au 26-V-1960.

Cette espèce présente la même attitude au repos que celle déjà signalée pour l'espèce française *Stathmopoda pedella* Linné, par S. Le Marchand (*Am. Pap.*, VIII, 217-221) : « Le trait le plus curieux des *Heliodinidae*, c'est leur attitude au repos. Ils ont en effet l'habitude de relever leurs pattes postérieures de chaque côté de leurs ailes repliées, de manière à figurer une sorte de V plus ou moins ouvert et dont les branches dépassent largement le niveau du dos. Pour prendre cette position, certains passent même leurs pattes postérieures en avant des pattes médianes ».

* **Eretmocera albistriata** n. sp. (Pl. IV, n° 2).

Envergure 10 mm. Antennes noires. Palpes porrigés, gris-noir et blanc. Vertex lisse, gris-noir, suivi d'un mince collier blanc. Patagia et thorax noirs. Tegulae blancs. Abdomen noir. Dessous de l'abdomen gris-roussâtre clair, avec touffe anale fauve. Pattes noires, mais blanches aux articulations.

Dans cette espèce, des écailles brillantes, avec reflets mordorés, sont visibles dans toutes les parties du corps et des ailes.

Ailes antérieures noir brillant, avec écailles mordorées, en majorité bleu foncé. Un trait noir longitudinal, large et blanc, partant de la base, s'avance jusqu'aux deux tiers de la longueur des ailes. Un point blanc au tornus. Frange gris-noir.

Ailes postérieures grises avec deux taches blanches à contours imprécis, l'une près de la base, l'autre un peu plus nette, aux deux tiers de la longueur alaire. Frange gris-noir.

Dessous des quatre ailes gris-noir. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 29-XI-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 30-X-1959.

Famille COPROMORPHIDAE

* **Copromorpha cryptochlora alixella** n. subsp.

Envergure 11 à 14 mm. Antennes simples, annelées irrégulièrement, brun foncé et blanc jaunâtre. Palpes dressés, bruns et blancs, la pointe

Source : MNHN, Paris

du 3e article, blanche. Vertex lisse, brun. Patagia, tegulae, thorax, brun foncé. Abdomen brun, une brosse brun luisant au 1er anneau. Pattes antérieures annelées gris foncé et blanc, les autres gris jaunâtre. Dessous de l'abdomen jaune pâle.

Ailes antérieures gris brun foncé, avec des écailles offrant des reflets mordorés de toutes couleurs, et des lignes brun noir ; notamment à la base de l'aile, tout le long du bord costal, entrecoupées de stries blanchâtres. Quelques taches blanchâtres çà et là, vers le milieu de l'aile. Un gros point noir vers le milieu du bord interne. Une ligne antéterminale de points noirs, suivie d'une ligne terminale fine et brun clair. Frange brun foncé.

Ailes postérieures blanchâtres avec la région apicale grise ; une ligne terminale jaune. Frange avec la partie touchant la ligne terminale brun clair, et la partie extérieure blanche.

Dessous des antérieures brun avec les taches blanches du recto visibles. Dessous des postérieures blanchâtres, gris à l'apex.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 24-IX-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 2 ♂, même localité, 6 et 19-X-1959, et 6 ♂ de l'île Aldabra, du 2 au 29-XII-1959.

Cette sous-espèce diffère de la forme typique, décrite par Meyrick de l'archipel des Comores (Grande-Comore), par sa taille plus petite et l'absence de taches bleu-indigo à la côte.

Famille ALUCITIDAE (ORNEODIDAE auct.)

* **Alucita melanodactyla** n. sp. (Pl. V, n° 10).

Envergure 8 à 10 mm. Antennes filiformes, lisses, annelées gris noir et blanc jaunâtre. Palpes porrigés, longs, le 2e article épais et écailleux, le dessus noir, et l'intérieur blanc, le 3e article glabre, court, blanc à la base, noir à la pointe. Trompe roussâtre. Vertex lisse, noir. Patagia noirs. Tegulae noirs avec, ça et là quelques écailles blanches, isolées. Une ligne blanche traverse l'extrémité inférieure des tegulae et le milieu du thorax, ce dernier noir, ainsi que l'abdomen à sa partie dorsale ; toutefois une tache blanche marque la jonction thorax-abdomen, et chaque segment abdominal est limité inférieurement par une ligne blanche. Dessous de l'abdomen blanchâtre avec de rares écailles noires. Pattes alternativement noir et blanc, avec davantage de noir aux tarses.

Ailes antérieures et postérieures divisées chacune en six étroits segments frangés sur les deux bords, la frange du bord costal étant beaucoup plus courte et à peine visible. A ce bord costal et en partant

Source : MNHN, Paris

de la base, on trouve deux points blancs fins, séparés, puis un autre plus grand, deux petits traits blancs, obliques, très proches l'un de l'autre, ensuite deux autres de même aspect, deux autres plus écartés, deux autres plus rapprochés, enfin vers l'apex, deux autres plus courts, d'aspect punctiforme. Sur chacun des autres segments, il y a quatre traits blancs en forme de chevrons, le sommet dirigé vers la base de l'aile, et ces traits débordant sur les franges des deux côtés de chaque segment. Un point blanc à la jonction des segments 1 et 2 des ailes antérieures. Un autre trait blanc, courbe, à l'extrémité de chaque segment. Frange terminale sur chaque segment, gris clair et blanchâtre.

Dessous des quatre ailes avec le même ton et les mêmes dessins que le dessus.

Aux ailes postérieures, les franges latérales sont plus courtes dans la première partie des segments, de sorte que cette particularité donne l'illusion d'une tache blanche au milieu des ailes.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 14-III-1960 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 31-III-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 1 ♂ et 6 ♀, même localité, du 18-I au 29-VI-1959.

■ *Atucita seychellensis* (B. Fletcher) (Pl. V, n° 11).

Orneodes seychellensis B. Fletcher, 1910, The Orneodidae and Pterophoridae of the Seychelles Expedition, in *Trans. Linn. Soc. London*, 2e serie, Zool. 13 (3) : 397 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 7 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 397).
Ile Mahé, Beau Vallon, St-Louis et Misère : 3 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce endémique aux Seychelles.

Famille XYLORYCTIDAE

Paraclada tricapna Meyrick.

Paraclada tricapna Meyrick, 1911, *l.c.* : 288 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 288).

Endémique aux Seychelles.

Anachastis digitata Meyrick.

Anachastis digitata Meyrick, 1911, *l.c.* : 288 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 288).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* **Odites arenella** n. sp. (Pl. V, n° 9).

Envergure 13 mm. Antennes ciliées, palpes porrigés, vertex hérissé ; patagia, tegulae, thorax, abdomen, pattes, le tout jaune pâle, dessus et dessous.

Ailes antérieures arrondies, jaune pâle, avec les bordures costale et externe légèrement plus foncées. Trois petits points noirs orange clair, à peine visibles, alignés longitudinalement sur le milieu de l'aile. Une ligne terminale de points de même nature. Frange concolore.

Ailes postérieures jaune pâle, avec la ligne jaune terminale un peu plus foncée. Frange concolore.

Dessous des quatre ailes jaune, avec ligne jaune foncée terminale. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 20-XI-1959 (*H. Legrand*).

Espèce voisine de *O. atomosperma* Meyrick, décrite de Madagascar. En diffère par : 1° la taille plus petite, 2° la présence d'atomes orange au milieu des ailes antérieures.

Famille BLASTOBASIDAE

■ *Blastobasis acarta* Meyrick.

Blastobasis acarta Meyrick, 1911, *l.c.* : 286 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 3 spéc. (Meyrick, 1916, *l.c.* : 287).
Ile Mahé, Beau Vallon : 18 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960) dét. J.D. Bradley, B.M., 1963.

Espèce endémique aux Seychelles.

■ *Blastobasis intrepida* Meyrick.

Blastobasis intrepida Meyrick, 1911, *l.c.* : 287 (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 287).
Ile Mahé, Beau Vallon : 20 spéc. (M.L., *l.c.*, 1956, 1959, 1960).

Espèce endémique aux Seychelles.

Famille OECOPHORIDAE

Platactis hormathota Meyrick.

Platactis hormathota Meyrick, 1911, *l.c.*, p. 287.

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé, Morne Blanc : 3 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 287).

Endémique aux Seychelles.

* **Epiphractis speciosella** n. sp. (Pl. V, n° 12).

Envergure 17 mm. Antennes simples, jaunâtre pâle. Vertex hérissé. Patagia, tegulae et thorax brun-rougeâtre pâle. Abdomen jaunâtre pâle. Pattes antérieures blanches. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures blanc jaunâtre avec bord interne brun rougeâtre surmonté d'un trait fin, parallèle, de cette couleur, et d'un gros point, également de cette couleur, au tornus, prolongé sur la frange. Un certain nombre d'écailles brun-rougeâtre, disséminées sur toute l'étendue de l'aile, principalement autour de l'apex. Frange concolore.

Ailes postérieures grisâtre pâle, avec une ligne terminale fine blanc jaunâtre. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures gris, avec le bord interne plus pâle. Dessous des ailes postérieures gris blanchâtre. Frange comme sur le dessus.

Chenille sur *Barringtonia speciosa* (bonnet carré), Lécythidacée.

Holotype : I ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Glacis, *ex-larva* éclosion le 20-VI-1960 (*K. Labrosse*).

Paratypes : 2 ♀, mêmes localité et récolteur, *ex-larva*, éclosions les 31-V et I-VII-1960.

Bigotianella nov. gen.

Trois espèces de la famille des *Œcophoridae*, communiquées à Mr W. G. TREMEWAN, du B.M. (N.H.), ont été reconnues par lui comme appartenant à un genre nouveau, voisin des *Pleurota*.

Palpes décumbants, très allongés au 2e article. Antennes fines, lisses, annelées de noir et de blanc. Trompe bien formée. Patagia, tegulae et thorax de la couleur du fond des ailes, ainsi que l'abdomen, et les pattes.

Aux ailes antérieures, nervation complète, 7 tigée avec 8 ; aux postérieures, une seule anale, ou 1 a formant une boucle à la base de 1 b ; cellule en partie ouverte.

Armure génitale variable suivant les espèces.

Genre féminin. Espèce type du genre : *Bigotianella simpsonella*, n. sp.

Ce genre semble particulier à l'archipel de Cosmoledo (Océan Indien).

Je remercie M. L. BIGOT d'avoir bien voulu préparer et dessiner les armures, ainsi que la nervation, et d'en avoir rédigé le commentaire.

Source : MNHN, Paris

* **Bigotianella simpsonella** n. sp. (Pl. VI, n° 10).

Envergure 11 mm. Antennes longues, avec le scape et la base gris, puis annelées de blanc et noir, plusieurs articles çà et là se suivant en

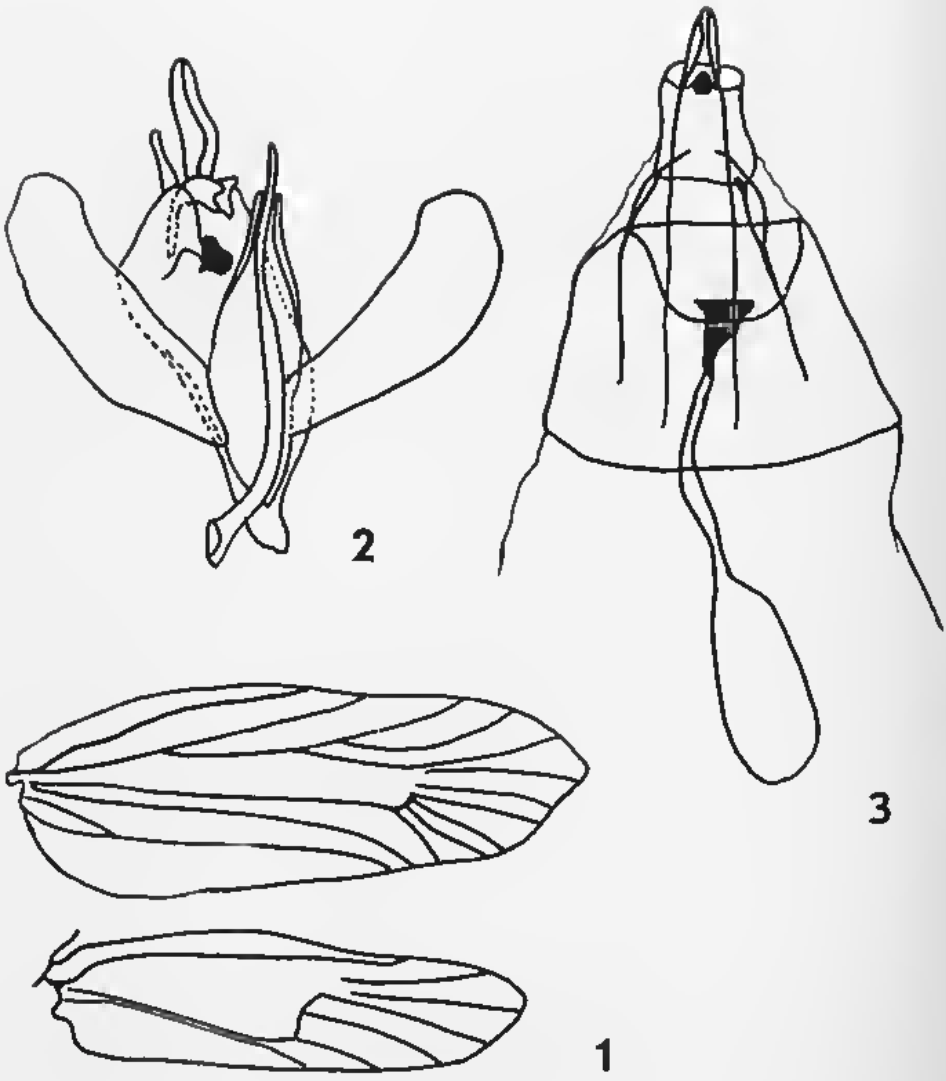

Fig. 1 à 3. — *Bigotianella simpsonella* n. gen., n. sp. — 1 : Nervation. — 2 : Armure génitale ♂. — 3 : Armure génitale ♀.

noir. Palpes réunis, pendants, revêtus d'écailles longues, grises et blanches. Vertex gris foncé. Tegulae, patagia, thorax, gris. Abdomen gris-brun. Pattes annelées gris-bleuâtre et gris. Dessous de l'abdomen gris-bleu et jaunâtre, avec le dernier sternite jaune fauve.

Ailes antérieures gris-bleuâtre, avec de nombreuses lignes, taches et stries noires, ainsi disposées : 1° un groupe de petits points noirs disséminés dans tout l'espace basilaire ; 2° une série de stries costales noires

Source : MNHN, Paris

entre le premier tiers costal et l'apex ; 3° trois taches noires, l'une au milieu du bord interne, et deux autres, plus grosses, au-dessus de cette dernière, allongées longitudinalement ; 4° une grosse tache noire, subapicale ; 5° un trait noir apical, et un autre, partant de la tache noire n° 4, aboutissant au bord costal près de l'apex ; 6° une ligne antéterminale de taches grisâtres partant du milieu du bord externe et aboutissant au tornus ; 7° un trait noir large, transversal, partant du tornus en direction de l'espace séparant les taches 3 et 4, mais plus près de celle n° 4, pour prendre ensuite une direction oblique en se divisant en deux lignes fines, parallèles, jusqu'au bord costal. Une ligne terminale noire, fine. Une tache costale, préapicale, blanche. Frange faite d'écailles grises, noires, et blanches, mélangées.

Ailes postérieures gris-brun, plus foncées aux environs de l'apex, avec une ligne fine terminale jaune clair. Frange gris-brun près de la ligne terminale, blanchâtre distalement.

Dessous des ailes antérieures brun-rougeâtre et noir, avec trois taches blanches au bord costal près de l'apex, et une sur la frange près du tornus. Dessous des ailes postérieures gris-brunâtre. Frange gris-foncé aux quatre ailes.

« Armures ♂ et ♀ (fig. 1 à 3) ♂ Uncus en languette. Valve entière, à bord postérieur concave. Pénis long et mince, légèrement courbé dans son premier quart. ♀ Apophyses postérieures à racines doubles. Ductus bursae court, à portion distale chitinisée en entonnoir.

« Nervation : ♂ et ♀ normaux. J'ignore s'il existe des anales à l'aile postérieure ; j'ai vu ces anales seulement sur la préparation n° 5 » (L. Bigot).

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai (21-X-1959) (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♂, mêmes localité, date et récolteur (en mauvais état).

Paratypes : 3 ♀, même localité, du 13 au 16-X-1959.

* **Bigotianella menaiella** n. sp. (Pl. VI, n° 11).

Envergure 7 mm. Antennes avec le scape et la base, gris, puis annelées gris clair et blanc, avec au milieu, 4 anneaux blancs jointifs. Vertex, patagia, tegulae et thorax, gris. Abdomen brun-noir. Pattes noires et grises, avec les tarses annelés noir et blanc. Dessous de l'abdomen gris-blanchâtre.

Ailes antérieures grises, avec quelques atômes bleuâtres. Nombreux points noirs disséminés dans la moitié basale de l'aile, comme chez simpsonella. Une tache costale brune à la moitié de la bordure. Une autre tache brune, allongée obliquement, aboutissant à la moitié du bord interne. Du tornus part, jusqu'au deux tiers costal, une bande brune, allongée et oblique, en sens contraire de la précédente. Une tache brune costale, préapicale, puis une autre, apicale, et une troisième,

Source : MNHN, Paris

subapicale, allongée irrégulièrement. Frange entrecoupée, gris foncé et gris pâle ; le long de la partie distale du bord interne, elle est gris-roussâtre, tandis qu'elle est gris clair le long du bord externe avec plusieurs lignes parallèles, noires et grises.

Ailes postérieures gris-brun, plus foncé aux environs de l'apex. Frange gris-brun foncé.

Dessous des quatre ailes gris-roussâtre. Frange concolore.

Armure ♂ : Uncus court. Valve en deux parties : une portion basale large, à rétrécissement submédian, effilée à son extrémité ; un processus allongé, séparé dès l'origine. Vinculum largement triangulaire. Pénis court et trapu.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 10-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 14-X-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 14 ♂ ♀, même localité, du 3 au 23-X-1959.

* **Bigotianella tournefortiaecolella** n. sp.

Envergure 7 mm. Antennes jaunes à la base, annelées de noir et de blanc ensuite, irrégulièrement ; scape jaune. Vertex et patagia jaune ocre pâle. Palpes décumbants, longs et jaunes. Tegulae et thorax jaune ocre foncé. Abdomen ocre roussâtre. Dessous de l'abdomen et pattes jaune pâle, ces dernières légèrement annelées de noir.

Ailes antérieures ocre foncé, avec plusieurs taches et traits noirs. Le bord costal est coudé peu après son milieu. Un mince trait costal basilaire, noir. Une grosse tache noire après le coude du bord costal. Un petit point noir au milieu du bord interne. Deux autres points noirs, l'un très petit, apical, l'autre un peu plus gros, subapical. Une ombre large, oblique, brune commence au bord costal, entre le point noir de la partie coudée et l'apex, pour aboutir au bord interne. Une ligne terminale de points brun-rougeâtres. Frange concolore.

Ailes postérieures grises avec la partie apicale rougeâtre. Ligne terminale fine, jaune clair. Frange grise.

Dessous des ailes antérieures gris-brun, avec quelques taches jaunâtres. Dessous des ailes postérieures comme sur le dessus. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai, 24-IX-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♂, mêmes localité et récolteur, 15-X-1959.

Paratypes : 4 ♂ et ♀, même localité.

Armure génitale ♂ : Uncus subtriangulaire, allongé. Valve courte à rétrécissement submédian, avec un petit appendice ventral ; apex aigu. Pénis long et mince, subrectiligne.

Source : MNHN, Paris

Biologie : à noter que les spécimens ci-dessus signalés ont tous été capturés en plein jour sur des feuilles de *Tournefortia argentea*, sans que cela désigne de façon certaine la plante nourricière, la chenille n'ayant pas été trouvée.

Famille COSMOPTERYGIDAE

* *Cosmopteryx flavofasciata* Wollaston (Pl. VI, n° 12).

Cosmopteryx flavofasciata Wollaston, 1879, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5) 111 : 438 (type : Sainte-Hélène).
Iles Mahé, Coetivy, Cosmoledo et Aldabra : 28 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

Cosmopteryx mimetis Meyrick.

Cosmopteryx mimetis Meyrick, 1897, *Proc. Linn. Soc. N.S. Wales*, 22 : 339 (type : Australie).
Ile Mahé : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 282).

Signalée d'Australie, Nouvelle-Guinée, Bornéo, Inde, Ceylan, Maurice et Seychelles.

Cosmopteryx ingeniosa Meyrick.

Cosmopteryx ingeniosa Meyrick, 1909, *Journ. Bombay, Nat. Hist. Soc.*, 19 : 421 (type Inde, Khasis).
Ile Sainte-Anne : 1 spéc. (*B. Fletcher*) (Meyrick, 1911, *l.c.* : 282).

Espèce indienne, probablement introduite.

■ *Stagmatophora ilarcha* Meyrick.

Stagmatophora ilarcha Meyrick, 1911, *l.c.* : 282 (type : Silhouette).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 282).
Ile Mahé : 11 spéc. (M.L. 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

■ *Stagmatophora hieroglypta* Meyrick.

Stagmatophora hieroglypta Meyrick, 1911, *l.c.* : 282 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 282).
Iles Mahé et Silhouette : 10 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Stagmatophora acris Meyrick.

Stagmatophora acris Meyrick, 1911, *l.c.* : 283 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Félicité : 33 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 283).

Endémique aux Seychelles.

■ *Stagmatophora tentoria* Meyrick.

Stagmatophora tentoria Meyrick, 1911, *l.c.* : 283 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 8 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 283).
Ile Mahé : 28 spéc. (M.L., 1956, 1959-1960).

B. Fletcher a récolté aussi l'espèce aux Chagos.

Semble endémique aux Seychelles et aux Chagos.

* *Stagmatophora floretella* Legrand.

Stagmatophora floretella Legrand, 1958, *Bull. Soc. ent. France*, 63 : 144, f. 4 (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 29 spéc. (M.L., 1956, 1959-1960).

Endémique aux Seychelles.

* **Stagmatophora gerberanella** n. sp.

Envergure 7 mm. Antennes annelées jaune et noir ; scape blanc. Palpes dressés, minces, glabres et divergents. Vertex blanc grisâtre. Tegulae, patagia, thorax bruns. Abdomen jaune. Pattes annelées gris foncé et blanc, avec un point noir au milieu de la partie blanche des articulations tarsiennes. Dessous de l'abdomen jaune pâle.

Ailes antérieures brun foncé, traversées par trois bandes blanches irrégulières, joignant la côte au bord interne : la première antémédiane, marquée d'un point noir au bord costal ; cette bande blanche s'élargit avant le bord interne ; la seconde, médiane, élargie à la côte et au bord interne où elle englobe un trait brun-noir ; la troisième partant de l'apex, élargie au tornus, bordée extérieurement entre l'apex et le tornus d'un fin trait noir. Un point noir apical et une ligne terminale noire entre l'apex et le tornus. Frange brune au bord externe, gris roussâtre clair ensuite.

Ailes postérieures étroites, gris foncé. Frange longue, gris clair avec un point noir post-apical.

Dessous des ailes antérieures gris brun, avec les lignes et les points blancs du dessus inscrits en blanchâtre. Dessous des ailes postérieures gris clair. Franges jaune brun pâle aux antérieures, blanchâtres aux postérieures.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 13-VI-1960 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 13-III-1960.

Paratypes : 3 ♂ et ♀, même localité, du 18-I au 2-V-1959.

* **Stagmatophora diversoplaga** n. sp. (Pl. IV, n° 7).

Envergure 10 mm. Antennes annelées blanc-crème et gris-noir ; scape blanc et gris-brun. Palpes dressés, fins et glabres, annelés blanc-crème et gris-noir. Tête avec vertex lisse, blanc et jaunâtre. Yeux rouges quand l'insecte est vivant, devenant brun-noir après la mort. Patagia, tegulae et thorax blancs et jaune-ochracé. Abdomen roussâtre avec taches claires sur la partie dorsale. Pattes avec fémurs poilus, blancs et brun-jaunâtre ; tarses et tibias annelés blanc et brun-jaunâtre. Dessous de l'abdomen roussâtre clair.

Ailes antérieures avec la base gris-roussâtre, marquée d'un gros point noir central, et suivie d'une tache costale triangulaire avec, au milieu de celle-ci, un point noir isolé. Deux autres taches noires aux contours flous au milieu de l'aile, entourées de multiples écailles noires plus ou moins isolées entre elles. Deux petits traits noirs fins, longitudinaux, sur le bord costal, le premier en bordure de la zone noire définie ci-dessus, le second isolé et bordé inférieurement par un mince trait jaune pâle. Une ligne terminale, également jaune pâle, entre le tornus et l'apex. Frange jaune-ocre, sablée de noir entre tornus et apex, roussâtre au tornus.

Ailes postérieures ochracées et pointillées de blanc. Frange roussâtre.

Dessous des ailes antérieures gris-noir accentué à l'apex et le long du bord costal, éclairci au centre des ailes. Dessous des ailes postérieures jaune ocre pâle. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 26-XII-1958 (*H. Legrand*).

Paratype : 1 ♀, même localité, 4-IX-1959.

* **Pyroderces repandatella** n. sp. (Pl. IV, n° 6).

Envergure 9 mm. Antennes simples, jaunes, avec le scape blanc. Palpes dressés, fins et glabres, le dernier article annelé de noir et de blanc. Yeux rouge feu quand l'insecte est vivant, devenant brun-noir après la mort. Vertex lisse, roussâtre. Patagia, et tegulae gris-roussâtre. Thorax roussâtre, Abdomen roussâtre avec taches claires sur la partie dorsale. Dessous de l'abdomen blanchâtre. Pattes grises et blanc-jaunâtre.

Ailes antérieures roussâtres avec plusieurs groupements d'écailles noires, non jointives, ainsi disposées : le groupe 1, au-dedans et au milieu

Source : MNHN, Paris

d'une ligne jaune extramédiane, groupe relié par un trait noir à la base de l'aile ; le groupe II, au centre de l'aile, et dont le bord intérieur est relié au groupe I par un fin trait noir ; le groupe III, un peu au-dessous et à l'extérieur du groupe précédent, près du bord interne ; le groupe IV, un peu au-delà du milieu de l'aile vers l'extérieur ; et plusieurs autres semis d'écailles moins importants le long du bord interne et du bord externe. Un gros point noir apical. Deux traits jaunes, obliques, partant des groupes II et IV, se dirigent, le premier en-deçà du tornus, le second au-delà. Plusieurs stries jaunes apicales.

Ailes postérieures étroites, brunes. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris-brun avec le bord costal jaune. Dessous des ailes postérieures et frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 9-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 23-IX-1959.

Paratypes : 29 ♂ et ♀, dont 15 de même localité que ci-dessus, du 28-XI-1956 au 20-X-1959, 7 d'Aldabra, du 28-X au 20-XI-1959, et 7 de l'archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, du 15-I au 19-VIII-1959.

Une forme individuelle, semble-t-il, dont les parties costale et centrale des ailes antérieures sont à peu près entièrement noires et les groupements d'écailles noires plus compacts, a été trouvée et à laquelle je donne le nom de :

* **Pernigra** n. morph.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 4-VIII-1959 (*M. Gerber*).

2 paratypes : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai, 8-X-1959, et 1 ♀ de Mahé, Beau Vallon, du 5-II-1959.

* **Pyroderces longalitella** n. sp.

Envergure 9 à 10 mm. Antennes annelées jaune et blanc. Palpes redressés jaunes et blancs. Tête avec vertex blanchâtre. Patagia, tegulae, thorax et abdomen jaune ocracé pâle. Pattes avec fémurs de même ton, tibias et tarses blanchâtres. Dessous de l'abdomen blanchâtre.

Ailes antérieures allongées, fines et pointues, d'un jaune ocre pâle, revêtues d'écailles noires plus ou moins allongées et isolées, plus denses au bord interne. Une tache noire allongée, un peu au-dessus du premier tiers du bord interne. Deux autres, plus petites, l'une au tornus, l'autre à l'apex. Un petit trait noir, fin, à la base du bord costal. Frange jaunâtre pâle.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures longues et pointues, d'un jaune ocre uni. Frange avec cils longs, d'un jaune ocre brun.

Dessous des quatre ailes brun foncé, semé de taches jaune ocre pâle. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, I-III-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité et récolteur, 27-II-1959.

Paratypes : 18 ♂ et ♀, dont 7, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, du 28-III-1959 au 5-VI-1960, 10 archipel de Cosmoledo, île Menai, du 5 au 21-X-1959, et 1 d'Aldabra, du 25-XI-1959.

■ *Pyroderces firma* (Meyrick) (Pl. IV, n° 8).

Syntomactis firma Meyrick, 1911, *l.c.* : 284 (type : Mahé).
Île Mahé : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 281).
Île Mahé : 16 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

Cette espèce nous ayant paru très proche de la suivante, à tel point que cette dernière pouvait n'en être qu'une forme, nous avons demandé à notre collègue et ami L. Bigot d'en préparer l'armure génitale.

Cet examen a démontré de la façon la plus nette que nous sommes en présence de deux espèces et non d'une espèce et de sa variété.

En ce qui concerne *P. firma*, l'armure ♂ (fig. 4) montre une valve trapue, terminée par un plateau large et un bec aplati ; le pénis est simple, d'une seule pièce.

L'armure ♀ (fig. 6) offre à l'orifice postérieur un ostium bursae subarrondi, et une bourse copulatrice avec un seul signum visible.

* **Pyroderces jonesella** n. sp. (Pl. IV, n° 9).

Envergure 12 mm. Antennes longues, atteignant les quatre cinquièmes de l'aile antérieure, dentées intérieurement, à l'extrémité jaune, ensuite blanches, puis annelées de noir et blanc, le scape allongé, noir uni, épaissi à son extrémité. Palpes labiaux redressés, le 1er article long, gris, se terminant en blanc, le 2e gris-noir, le 3e glabre, court, pointu, gris clair. Tête avec vertex lisse, blanchâtre. Tegulae, patagia, thorax, gris-noirâtre. Abdomen gris foncé. Pattes annelées gris noir et blanchâtre.

Ailes antérieures gris noir avec la partie basilaire près du bord interne plus claire. Une touffe d'écailles hérissées près de l'antémédiane, deux autres touffes semblables, mais disposées transversalement, près de la post-médiane, une troisième touffe un peu au delà du milieu de l'aile vers la fin de l'aire sombre ; ces touffes écailleuses sont finement limitées en clair inférieurement. La partie apicale est jaune avec des atômes orangés et d'autres bruns. Trois points noirs costaux, petits, plus un point noir, rond, à l'apex. Frange brune.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures gris brun uni. Frange comme aux antérieures.

Dessous des ailes antérieures gris brun, avec le bord interne roussâtre à la base, et quelques écailles blanches au milieu du bord interne et vers

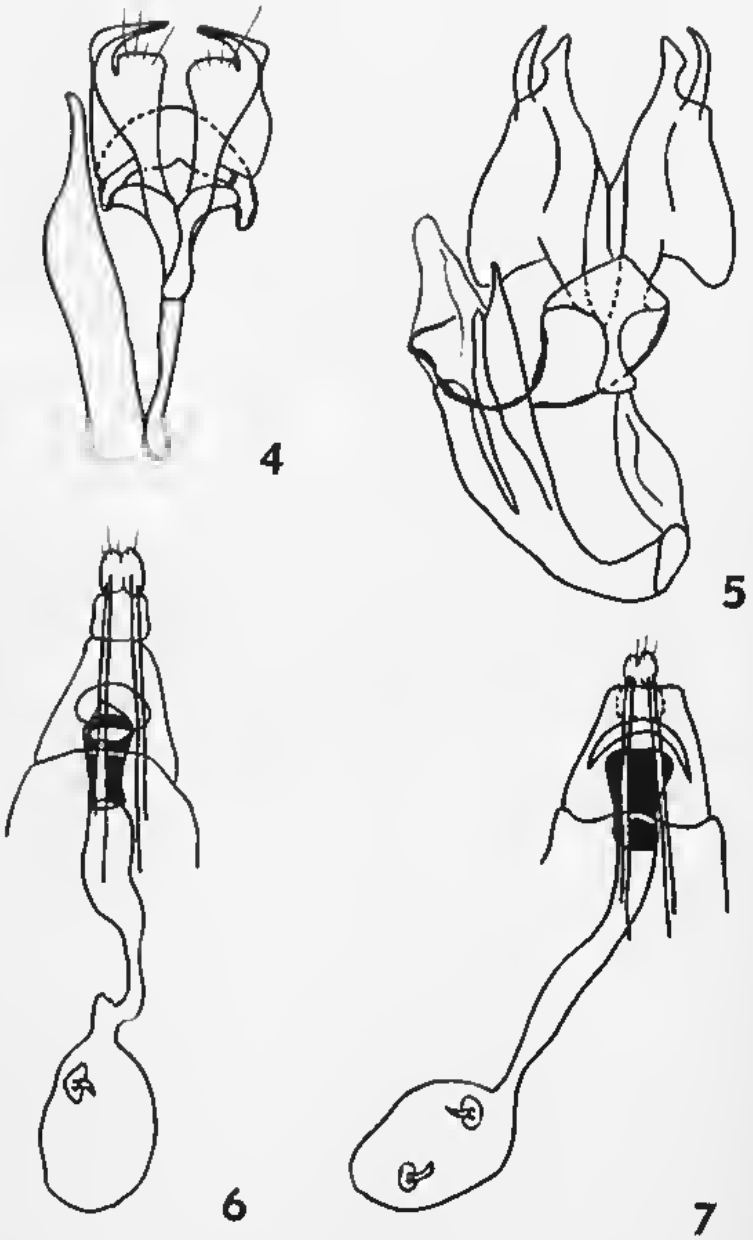

Fig. 4 à 7. — 4 : Armure génitale ♂ de *Pyroderces firma* Meyrlek. — 5 : Armure génitale du même. 6 : Armure génitale ♂ de *P. jonesella* n. sp. 7 : Armure génitale ♀ du même.

l'apex. Frange comme sur le dessus. Dessous des ailes postérieures gris roussâtre et noir. Frange gris brun.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 15-II-1956 (*H. Legrand*).

Source : MNHN, Paris

Allotype : 1 ♂, mêmes localité et récolteur, 16-IV-1959.

Paratypes : 10 ♂ et ♀, même localité (1956, 1959 et 1960).

Cette espèce diffère de la précédente par la présence d'une tache jaune à l'apex des ailes antérieures, et en outre, par une taille légèrement plus grande. L'armure génitale est, en outre, différente dans les deux sexes.

Chez le ♂, la valve est trapue, mais terminée par un processus étroit et une dent bien dégagée. Le pénis est complexe, en trois pièces (fig. 5).

Chez la ♀, l'orifice postérieur à l'ostium bursae présente une fente convexe. La bourse copulatrice possède deux signa (fig. 7).

L'orifice postérieur à l'ostium bursae est un signe distinctif de valeur pour séparer les deux espèces (L. Bigot).

* **Lymnaecia subharpalea** n. sp. (Pl. IV, n° 10).

Envergure 12 mm. Antennes blanches, scape noir. Palpes porrigés, minces, le 2e article jaunâtre, le 3e gris noir. Vertex lisse, gris-brun. Tegulae, patagia, et thorax, gris-brun. Abdomen gris-brun. Pattes gris clair et blanchâtres. Dessous de l'abdomen gris pâle et blanc.

Ailes antérieures avec la base et la partie antémédiane jaunes, les parties postmédiane et terminale noires, et une tache costale préapicale subtriangulaire blanche. Un trait costal noir à la base de l'aile. Frange brun foncé.

Ailes postérieures gris-brun. Frange gris-roussâtre clair.

Dessous des ailes antérieures roussâtre à la base, avec taches blanchâtres irrégulières, noires dans les parties centrale et terminale, avec la tache blanche de l'apex visible en dessous, et le bord interne dépourvu d'écailles. Dessous des ailes postérieures gris-clair avec un point blanchâtre à l'apex. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 28-XII-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 6 ♂, même localité, du 25-XI au 28-XII-1959.

Cette espèce présente à peu près le même faciès externe qu'*Opogona harpalea*, de la famille des *Lyonetiidae*. Elle en diffère : 1° par la tache costale apicale qui est blanche chez *subharpalea* alors qu'elle est jaune chez *harpalea* ; 2° par le trait costal basal, plus petit chez *subharpalea* que chez *harpalea*.

Détermination du genre par M. W. O. Tremewan, British Museum.

* **Lymnaecia superharpalea** n. sp. (Pl. IV, n° 11).

Envergure 13 mm. Antennes annelées gris et blanc ; scape gris. Palpes porrigés, minces, le 2e article jaunâtre, le 3e blanc et gris-noir.

Source : MNHN, Paris

Vertex lisse, gris clair brillant, bordé de brun inférieurement. Tegulae brun noir. Prothorax gris clair. Abdomen gris-brun. Pattes noires, blanchâtres aux articulations. Dessous de l'abdomen gris et blanc.

Ailes antérieures avec la partie basilaire noire. La partie antémédiane jusqu'au milieu de l'aile, jaune avec un fin liseré blanc de chaque côté. La partie postmédiane, jusqu'au bout terminal, noire, avec une tache costale préapicale blanche. Un petit trait costal noir à la base de l'aile. Frange brun-noir.

Ailes postérieures brun-noir. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris-noir, avec le bord interne et une tache apicale blanchâtres. Frange gris foncé. Dessous des ailes postérieures gris-noir avec une tache blanchâtre à l'apex. Frange gris clair.

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai, 23-IX-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 1 ♀, dont 1 de même localité, 20-X-1959, et 2 de l'île Aldabra, du 28-X-1959.

Espèce voisine de la précédente, *Lymnaecia subharpalea* n. sp. Elle en diffère : 1° par une taille légèrement plus grande (13 mm au lieu de 12) ; 2° par une zone basilaire qui est noire au lieu de jaune ; 3° par la forme et l'étendue de la tache costale préapicale, qui est plus grande et plus nettement triangulaire chez *superharpalea*.

Détermination du genre par M. W. G. Tremewan, British Museum.

■ *Ascalenia sindonia* (Meyrick).

Cholotis sindonia Meyrick, 1911, *l.c.* : 281 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 281).
Ile Aldabra : 11 spéc. (M.L., 1959).

Semble endémique à Aldabra.

■ *Ascalenia isotacta* (Meyrick).

Cholotis isotacta Meyrick, 1911, *l.c.* : 284 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 281).
Ile Mahé : 16 spéc. (M.L., 1959, 1960) (dét. J.D. Bradley, B.M.).

Endémique aux Seychelles.

* **Ascalenia bialbipunctella** n. sp.

Envergure 6 mm. Antennes filiformes, noires, avec l'extrémité blanche. Scape noir. Tête avec vertex lisse, noir. Patagia, tegulae et

Source : MNHN, Paris

thorax noirs. Meso et metathorax ainsi que les 3 premiers tergites de l'abdomen gris-roussâtres, les derniers tergites grisâtres. Dessous de l'abdomen et pattes gris foncé.

Ailes antérieures avec un léger reflet violacé. Deux points blancs, l'un préapical, l'autre au tornus. Un autre point blanc apical à la pointe extrême de l'aile. Frange gris-noir.

Ailes postérieures étroites, longues, pointues, gris foncé. Frange gris noirâtre.

Dessous des ailes antérieures gris-noir avec les deux taches blanches, préapicale et tornale bien visibles en dessous. Dessous des ailes postérieures gris-noir. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, ile Aldabra, 22-XII-1959 (*M. Gerber*).
Paratypes : 3 ♀, même localité, 25-XI (1), et 17-XII-1959 (2).

* **Ascalenia pseudofusella** n. sp.

Envergure 7 mm. Antennes filiformes, lisses, annelées noir et blanc. Scape noir, blanchâtre à l'extrémité. Palpes redressés, le 2e article écailleux, noir et blanc, le 3e glabre et pointu. Tête avec le vertex lisse, noir. Patagia, tegulae, prothorax, noirs. Meso et metathorax, ainsi que les 3 premiers tergites de l'abdomen, portant des cils longs, gris-roussâtres. Abdomen gris-roussâtre foncé. Pattes avec fémurs et tibias écailleux jaunâtres. Tarses fins et glabres, gris. Dessous de l'abdomen gris clair et jaune.

Ailes antérieures noires, ombrées de brun, avec quelques petits points blancs, et plusieurs raies transversales fines, légèrement bleuâtres. Un point apical noir à contours flous, entouré de gris brun foncé et d'atômes noirs. Frange gris-brunâtre.

Ailes postérieures gris foncé uni. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures jaune brun avec mélange de taches blanchâtres. Dessous des postérieures gris. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 1-IV-1959 (*M. Gerber*).

Famille METACHANDIDAE

■ *Metachanda thaleropis* Meyrick.

Metachanda thaleropis Meyrick, 1911, *l.c.* : 278 (type : Seychelles).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé et Silhouette : 31 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 278).
Iles Mahé, Beau Vallon : 15 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

■ *Metachanda trixantha* Meyrick.

Metachanda trixantha Meyrick, 1911, *l.c.* : 278 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 24 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 278).
Ile Mahé, Beau Vallon : 5 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Endémique aux Seychelles.

■ *Metachanda crypstricha* Meyrick.

Metachanda crypsitricha Meyrick, 1911, *l.c.* : 280 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 83 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 280).
Iles Mahé (Beau Vallon) et Silhouette (La Passe) : 10 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

* **Metachanda gerberella** n. sp. (Pl. IV, n° 12).

Envergure 10 mm. Antennes annelées jaune et noir. Palpes redressés, avec le dernier article gris-noir, les autres plus clairs. Tête avec le vertex gris. Patagia, tegulae et thorax jaune d'or. Abdomen blanc jaunâtre Dessous de l'abdomen et pattes blanc brillant légèrement jaunâtre.

Ailes antérieures arrondies, entièrement jaune d'or, avec la moitié basilaire du bord costal noire, et une large bande transversale noire à la partie post-médiane. Frange blanche.

Ailes postérieures blanc jaunâtre brillant, avec frange de même ton, légèrement plus foncée.

Dessous des ailes antérieures jaune pâle. Dessous des ailes postérieures blanc. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 4-II-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 26-IV-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 4 ♂ et ♀, même localité, du 8-II au 2-VI-1959.

* **Metachanda brunneopunctella** n. sp. (Pl. IV, n° 13).

Envergure 9 mm. Antennes annelées de jaune et de noir. Palpes redressés blancs, une touffe d'écailles blanches entre les 2e et 3e articles. Tête avec vertex blanc. Patagia, tegulae et thorax bruns. Abdomen avec les deux premiers anneaux jaunâtres, les cinq suivants bruns et

Source : MNHN, Paris

les deux derniers jaunes. Dessous de l'abdomen et pattes d'un blanc brillant.

Ailes antérieures blanches, parsemées d'écailles noires isolées, et de gros points noirs, ces derniers disposés de la manière suivante : une bande noire joignant le tornus au bord costal ; de ce point part une autre bande noire en direction du premier tiers du bord interne ; la base de l'aile est marquée de deux gros points noirs ; tout le bord externe jusqu'au delà de l'apex est précédé d'une ligne antéterminale de points noirs jointifs ; une ligne terminale de points noirs à contours flous. Frange alternativement gris-noir et gris-clair.

Ailes postérieures gris-noirâtre uni. Frange jaunâtre autour de l'apex, grise ailleurs.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 3-IV-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 6-VIII-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 7 ♂, même localité, du 5-II-1959 au 7-IV-1960.

* **Metachanda plumbaginella** n. sp.

Envergure 9 mm. Antennes longues, filiformes, gris-noir et noires. Palpes redressés, roussâtres, écailleux. Tête avec vertex lisse, gris-noir. Patagia, tegulae, thorax et abdomen, gris-roussâtres. Pattes jaunâtres intérieurement, gris-foncé et jaunâtres extérieurement. Dessous de l'abdomen gris brillant.

Ailes antérieures gris plomb brillant, avec quatre taches vaguement arrondies, brun-rougeâtre, au centre de l'aile, et trois taches noires (2 au tornus, et une au bord costal) la dernière avec une tache costale blanche de chaque côté. Toute la partie apicale est sablée de noir. Une ligne terminale, faite de taches noires, séparées, entre le tornus et au delà de l'apex. Frange jaunâtre, brillante.

Ailes postérieures gris-roussâtre, avec une ligne terminale fine jaune clair. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris foncé avec les parties costale apicale, et du milieu du bord interne jusqu'au point extrabasilaire, roussâtre clair.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 28-XII-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 15-II-1959.

Paratypes : 9 ♀, même localité, du 18-I au 30-VII-1959.

* **Metachanda argentinigrella** n. sp.

Envergure 9 mm. Antennes filiformes, annelées de jaune et de gris-noir. Palpes redressés, gris foncé et roussâtre. Tête avec vertex lisse,

Source : MNHN, Paris

gris-noir. Patagia roussâtres. Tegulae et thorax gris-noir. Abdomen noir. Dessous de l'abdomen gris-noir. Pattes noires avec les articulations jaune fauve.

Ailes antérieures gris foncé plombé brillant, avec plusieurs taches noires, entourées finement de roussâtre : l'une allongée près du bord interne au premier tiers, une autre vers l'emplacement de la réniforme, deux autres grosses, vers le tornus, surmontées d'un fragment de ligne transversale, dépassant quelque peu le milieu de l'aile. Plusieurs traits longitudinaux fins, sur le bord costal, avec, à la base, une grosse tache noire. Un point costal noir, virguliforme, avant l'apex ; deux autres points noirs au milieu du bord externe. Une ligne terminale de points noirs. Frange irrégulièrement entrecoupée de noir, gris et blanc.

Ailes postérieures gris-roussâtre, entourées d'une ligne terminale fine et jaunâtre. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris-noirâtre, avec vaste espace jaune vif entre l'apex et le milieu de l'aile, doublé inférieurement d'un trait longitudinal de même ton. Dessous des ailes postérieures et frange aux quatre ailes gris-roussâtre foncé.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 26-III-1959 (*M. Gerber*).

* **Metachanda aldabrella** n. sp. (Pl. IV, n° 14).

Envergure 11 mm. Antennes annelées gris et noir, l'extrémité plus pâle, filiformes ; scape allongé. Palpes longs, redressés, pointus, avec le dernier article plus mince et plus clair que le second. Tête et thorax gris. Abdomen gris clair. Dessous de l'abdomen et pattes gris clair pointillé de noir.

Ailes antérieures gris clair avec un large espace brun aux contours irréguliers dans la partie basilaire. Un gros point noir cellulaire. La partie distale de l'aile est gris foncé encadrant une ligne subterminale faiblement indiquée en gris clair. Frange gris-jaunâtre pâle, sauf au tornus où elle est gris foncé.

Ailes postérieures gris clair comme la couleur de fond des ailes antérieures. Frange plus claire.

Dessous des quatre ailes gris brun luisant, avec les nervures en relief accentué très visibles. Frange concolore.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 27-XII-1959 (*M. Gerber*).

Je rapporte à cette espèce, avec un léger point de doute, une ♀ également récoltée à Aldabra par M^me^ Gerber le 17-XII-1959 (ma coll.), dans laquelle la taille est plus petite (9 mm au lieu de 11) ; le dessin en est très sensiblement le même, mais d'un ton plus foncé.

Source : MNHN, Paris

* **Metachanda coëtivyella** n. sp. (Pl. IV, nº 15).

Envergure 12 à 13 mm. Antennes annelées de noir et de blanc. Palpes avec le 2e article jaune pâle, le dernier, noir avec la pointe pâle. Vertex jaune foncé. Thorax noir. Abdomen roussâtre. Pattes annelées de gris et de jaune.

Ailes antérieures noires à la base sur toute la largeur de l'aile, cette surface noire se terminant en oblique par une bordure droite aboutissant au milieu du bord interne. Ensuite l'aile est d'un blanc jaunâtre sur une aire vaguement triangulaire, la base appuyée au bord costal avec un point noir, le sommet de ce triangle étant fixé au milieu du bord interne. Le reste de l'aile est noir, la limite de cette surface étant noire et présentant des contours irréguliers.

Ailes postérieures brunes. Frange gris-noir aux quatre ailes.

Dessous des quatre ailes brun avec nombreuses taches blanches disposées irrégulièrement. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, île Coëtivy, archipel des Seychelles, à 330 km SSE de Mahé, 21-II-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 6 ♀, mêmes localité, date et récolteur.

L'espèce semble endémique en la petite île de Coëtivy.

* **Metachanda systematicella** n. sp.

Envergure 11 mm. Antennes annelées gris-roussâtre et noir. Palpes décumbants gris-roussâtres, le 2e article pubescent, le 3e glabre. Tête, avec vertex hérissé, roussâtre. Patagia, tegulae, mesothorax, noirs. Metathorax et abdomen roussâtres. Pattes et dessous de l'abdomen roussâtre clair.

Ailes antérieures gris-roussâtres, revêtues de nombreuses écailles noires. Deux gros points noirs dans la partie basilaire, le premier près du bord costal, le second à la base de l'aile entre les deux bordures. Dans la partie centrale de l'aile on distingue trois autres points noirs, le premier contre le bord interne, le second au milieu de la partie antémédiane, le troisième au milieu de la partie postmédiane. Dans la partie distale, un point noir entouré d'écailles noires, font à cette partie des contours plus ou moins flous. Une ligne terminale de points noirs sur la frange, celle-ci entrecoupée de gris-noir et de gris clair.

Ailes postérieures gris-roussâtres, entourées d'une ligne fine jaune fauve. Frange gris-clair et roussâtre.

Dessous des quatre ailes gris foncé. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 6-III-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 28-III-1959.

Paratypes : 5 ♂, même localité, du 19-I au 19-V-1959.

Source : MNHN, Paris

* **Metachanda fulgidella** n. sp. (Pl. V, n° 1).

Envergure 9 mm. Antennes annelées de noir et de jaune. Palpes redressés, le 2e article noir, le 3e blanc. Vertex lisse, gris-verdâtre. Patagia et thorax gris-verdâtre. Tegulae noirs. Abdomen gris-noir, le dernier tergite roussâtre. Pattes noires, mais jaunes aux articulations.

Ailes antérieures jaune pâle, avec quelques points et taches noirs. Sur le bord costal, une tache noire, basilaire, couvrant la moitié de la largeur de l'aile, puis au milieu du bord costal, une tache noire, triangulaire. Plus loin, sur le même bord, une autre de mêmes forme et couleur, mais un peu plus petite, et trois points noirs, l'un au tornus, le second au milieu du bord interne, le troisième au-dessus et contre la tache basilaire. Nombreux petits points noirs disséminés çà et là surtout dans les parties subterminale et médiane. Taches oranges, la première au-dessus du point noir du milieu du bord interne, la seconde au-dessus du tornus encerclant quatre petits points noirs alignés obliquement, la troisième entre l'apex et le tornus. Frange gris blanchâtre.

Ailes postérieures gris-brun foncé uniforme. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris foncé avec une large tache blanchâtre vers le milieu de l'aile dans la région antémédiane.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 23-III-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 21-IV-1959.

Paratypes : 16 ♂ et ♀, même localité, du 2-I-1959 au 5-V-1960.

* **Oxycrates longodivisella** n. sp. (Pl. V, n° 2).

Envergure 7 mm. Antennes filiformes, alternativement brunes et jaunes ; scape jaune. Patagia, tegulae en thorax, jaune pâle. Abdomen gris-jaune. Pattes jaunes, tibias pubescents. Dessous de l'abdomen gris, les derniers sternites jaunes.

Ailes antérieures uniformément gris-jaune, avec toute la partie du centre de l'aile entre la base et le bord externe, blanchâtre. Frange grisâtre.

Ailes postérieures grises. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris foncé, avec le bord costal blanc. Une ligne blanche, au milieu de l'aile, part de la base pour aboutir au bord externe. Frange gris-jaunâtre pâle. Dessous des ailes postérieures gris, entouré de blanchâtre. Frange grise.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 27-IX-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 2 ♂, même localité 21-IX-1959, et île Aldabra, 27-XII-1959.

Source : MNHN, Paris

* **Oxycrates fulvoradiella** n. sp. (Pl. V, n° 3).

Envergure 9 mm. Antennes fines, lisses, jaune foncé. Palpes porrigés, ascendants, épais, jaune foncé, les 2e et 3e articles limités de blanc inférieurement. Vertex lisse, gris jaune. Patagia, tegulae, thorax bruns. Abdomen brun foncé, le dernier tergite brun jaune clair. Dessous de l'abdomen jaune clair brillant, le dernier sternite roussâtre. Pattes jaune clair.

Ailes antérieures brunes, avec, de la base au tornus, un large espace longitudinal jaune clair, auquel succèdent, en direction de l'apex quatre traits noirs longitudinaux, en escalier. Frange brune, entrecoupée de jaune pâle vers l'apex.

Ailes postérieures brunes. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures brun, plus clair à la base et sur les nervures. Dessous des ailes postérieures brun foncé. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 21-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, île Aldabra, 22-X11-1959 (*M. Gerber*).

Dans la famille des *Metachandidae*, créée par Meyrick, cet auteur a signalé des îles Seychelles les espèces suivantes avec lesquelles n'ont pas été identifiées les captures des Missions Legrand, soit :

Metachanda columnata Meyrick, 1911, *l.c.* : 276 ; 3 spéc. de Silhouette.
— *hydraula* Meyrick, 1911, *l.c.* : 276 ; 1 spéc. de Silhouette.
— *glaciata* Meyrick, 1911, *l.c.* : 277 ; 1 spéc. de Silhouette.
— *mormodes* Meyrick, 1911, *l.c.* : 277 ; 2 spéc. de Mahé.
— *noctivaga* Meyrick, 1911, *l.c.* : 277 ; 1 spéc. de Silhouette.
— *prodella* Meyrick, 1911, *l.c.* 277 ; 10 spéc. de Mahé, Silhouette, Félicité.
— *classica* Meyrick, 1911, *l.c.* : 278 ; 3 spéc. de Mahé et Silhouette.
— *fortunata* Meyrick, 1911, *l.c.* : 279 ; 13 spéc. de Mahé, Silhouette, Félicité.
— *millospila* Meyrick, 1911, *l.c.* : 279 ; 5 spéc. de Mahé et Silhouette.
— *fumata* Meyrick, 1911, *l.c.* : 279 ; 37 spéc. de Mahé, Silhouette, Félicité.
— *autocentra* Meyrick, 1911, *l.c.* : 280 ; 7 spéc. de Silhouette et Félicité.
Chanystis syrtopa Meyriek, 1911, *l.c.* : 281 ; 2 spéc. de Silhouette.
— *bolanodes* Meyrick, 1911, *l.c.* : 281 ; 6 spéc. de Silhouette.

Toutes ces espèces ont été décrites par Meyrick sous les références indiquées ; le type de chacune est des Seychelles, et leur répartition semble limitée aux îles mentionnées.

Source : MNHN, Paris

Famille GELECHIIDAE

■ *Aritotelia schematias* Meyrick.

Aristotelia schematias Meyrick, 1911, *l.c.* : 274 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 274).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles.

* **Gelechia safranella** n. sp. (Pl. V, n° 4).

Envergure 12 mm. Antennes annelées, jaune et brun ; scape jaune. Palpes avec le 2e article épais, brun foncé, le 3e mince, glabre, blanc. Vertex lisse, gris clair. Patagia, tegulae, thorax, jaune ocre. Abdomen jaune ocre, avec des écailles brunes sur les derniers tergites. Pattes grises et jaunes. Dessous de l'abdomen gris jaunâtre.

Ailes antérieures ocre foncé avec quatre points noirs, l'un dans la partie antémédiane, un autre cellulaire, les deux derniers post-cellulaires. Deux traits noirs sur le bord costal, l'un au-dessus du point noir cellulaire, l'autre apical, séparé du premier par un trait oblique, jaune pâle. Deux points noirs terminaux près de l'apex. Frange concolore.

Ailes postérieures gris-brun foncé. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris-brun avec l'apex et les franges jaunes. Dessous des ailes postérieures gris-brun, blanchâtres à la base. Frange gris-noir.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 1-V-1959 (*H. Legrand*).

* *Platyedra gossypiella* (Saunders).

Depressaria gossypiella Saunders, 1843, *Trans. Ent. Soc. London*, (1) 3 : 285 (type : West India).
Cosmoledo et Aldabra : 4 spéc. (M.L., 1959).

Toutes régions tropicales.

* *Stegasta variana* Meyrick.

Stegasta variana Meyrick, 1904, *Proc. Linn. Soc. N.S. Wales*, 29 : 13 (type : Australie Nouvelles-Galles du Sud).
Ile Mahé, Beau Vallon : 3 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Australie, Inde, Sud-Rhodésie, Natal, Transvaal, Sud-ouest Africain, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Gnorimoschema operculella* (Zeller)

Gelechia (*Bryotropha*) *operculella* Zeller, 1873, *Verh. Zool.-bot. Ges. Wien*, 23 : 262 (type : Amérique du Nord ; Texas).
Ile Mahé : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 272).
Ile Mahé, Beau Vallon : 9 spéc. (M.L., 1956, 1958, 1959).

Espèce cosmopolite.

■ *Thiotricha tenuis* (Walsingham) (Pl. III, n° 13).

Polyhymno tenuis Walsingham, 1891, *Trans. Ent. Soc. London*, 96, pl. IV, 33 (type: Gamble).
Thiotricha tenuis Walsingham (*in* MEYRICK, 1911, *l.c.* : 272-273).
Iles Mahé et Silhouette : 2 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 272-273).
Ile Cerf : 1 spéc. (*B. Fletcher*) (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 272-273).
Ile Mahé : 23 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Répartition éthiopienne, Seychelles.

* **Thiotricha tenuis** morph. **candidella** n. (Pl. III, n° 14).

Polyhymno tenuis Walsingham, 1891, *l.c.*, pl. IV, 33.
Thiotricha tenuis Walsingham (MEYRICK, 1911, *l.c.*, p. 272).

Dans sa note référencée ci-dessus, MEYRICK signale de notables variations dans les dessins du dessus des ailes antérieures : « varies rather considerably in development of markings », ceci à propos des spécimens qu'il avait examinés en provenance des captures de la Percy Sladen Trust Expedition, aux îles Mahé, Silhouette et Cerf, de l'archipel des Seychelles.

De fait, un tiers environ des exemplaires pris à l'île Mahé par notre mission, présentent avec la forme typique, les différences suivantes :

1° La ligne noire, oblique, joignant l'apex des ailes antérieures au milieu du bord interne, est fréquemment plus mince que chez la forme typique. 2° Il en est de même de la bande brune longeant le bord interne entre son milieu et le tornus. 3° Le fragment de trait brun oblique partant du bord interne près de la base de l'aile, est souvent absent, ainsi que la courte bande brune basale sur laquelle il s'appuie ; ce dernier caractère est très net.

Je nomme cette forme *candidella* n. morph. Jusqu'à présent, elle n'a été signalée qu'à l'île Mahé.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 2-V-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 13-VI-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 8 ♂ et ♀, même localité, du 24-IV au 24-V-1959.

Source : MNHN, Paris

* **Thiotricha tenuis subtenuis** n. subsp. (Pl. III, n° 15).

A l'île Aldabra et dans l'archipel de Cosmoledo, île Menai, il n'y a aucune forme aberrante et l'espèce est d'une fixité remarquable contrairement à ce qu'on observe à Mahé.

Mais dans ces îles du sud, des caractères différents s'observent chez tous les spécimens capturés, caractères constants qui autorisent la création d'une sous-espèce que je nomme *subtenuis* n. subsp., caractérisée comme suit :

1° Taille plus petite, 6 à 7 mm au lieu de 8 à 9.

2° Présence du trait noir basal signalée dans la morphe *candidella*, mais avec cette différence qu'au lieu de partir du bord interne, ce trait se trouve isolé par suite de l'absence du trait foncé, qui dans la forme typique longe la partie basale du bord interne.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 23-IX-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 12 ♂, dont 10 de la localité ci-dessus, du 5 au 20-X-1959, et 2 de l'île Aldabra, du I-XI-1959.

Sous-espèce endémique aux îles du groupe d'Aldabra. La morphe *candidella* n'a pas été rencontrée chez la subsp. *subtenuis*.

* *Thiotricha fridaëlla* Legrand.

Thiotricha fridaëlla Legrand, *Bull. Soc. ent. France*, 63 : 142, pl. I, f. 1 (Type ♀ : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 36 spéc. ♂ et ♀ (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Silhouette : 2 spéc. (M.L., 1959).

Espèce endémique aux Seychelles.

* **Polyhymno colorata** n. sp. (Pl. V, n° 13).

Envergure 10 mm. Antennes gris noirâtre. Palpes porrigés, les trois articles blancs. Vertex jaune brun. Patagia blancs. Tegulae et thorax jaune brun. Abdomen avec les deux premiers anneaux brun fauve, les autres gris-brun. Pattes antérieures gris-brun et blanc. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures rose fauve, avec les deux premiers tiers costaux d'un blanc pur. Le premier tiers du bord interne est gris fauve. Une ligne postmédiane est visible seulement près du bord interne. Quelques stries costales apicales blanches avec quelques points noirs, notamment un point apical débordant sur la frange, un autre, subapical, débordant également sur la frange ; un autre, noir, à l'intérieur d'une ligne subterminale blanche, visible seulement près du bord costal. Frange grise.

Ailes postérieures grises, avec frange concolore.

Source : MNHN, Paris

Dessous des ailes antérieures gris-roussâtre, avec une bande plus claire au bord interne, et un gros point noir apical. Dessous des ailes postérieures gris. Frange grise aux quatre ailes.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 8-XI-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité, date et récolteur.

Paratypes : 11 ♂ et ♀, dont 9 de même localité, du 1 au 30-XI et 27-XII-1959 et 2 de l'archipel de Cosmoledo, île Menai, les 15-IX et 21-X-1959.

Idiophantis spectrata Meyrick.

Idiophantis spectrata Meyrick, 1911, *l.c.* : 272 (type : Mahé).
Ile Mahé : 2 ♂ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 272).

Endémique aux Seychelles.

Chaliniastis chromatica Meyrick.

Chaliniastis chromatica Meyrick, 1911, *l.c.* : 272 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 272).

Endémique aux Seychelles.

* *Schizovalva blumenzweigella* Legrand.

Schizovalva blumenzweigella Legrand, 1958, *Bull. Soc. ent. France*, 63 : 144, f. 5 (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 17 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 1 *ex-larva* sur *Calophyllum inophyllum* (takamaka), Guttifféracée.

Chenille annelée chocolat et brun pâle ; se chrysalide dans un fourreau de soie blanche, en dehors de la plante nourricière, probablement dans le sol ou contre le tronc de l'arbre ; j'ai observé que la chenille, prête à se chrysalider, descend de l'arbre à l'aide de son fil. Temps de nymphose : 9 jours.

Endémique aux Seychelles.

* **Schizovalva leontianella** n. sp. (Pl. V, n° 14).

Envergure 8 mm. Antennes simples, annelées gris et blanc. Palpes redressés, gris et blanc. Vertex lisse, gris. Patagia, tegulae et thorax gris. Abdomen gris avec quelques écailles blanches. Pattes annelées gris-noir et blanc. Dessous de l'abdomen gris, chaque sternite étant limité inférieurement par une fine ligne blanche.

Ailes antérieures grises, avec quelques traits noirs longitudinaux sur le bord costal, trois autres également longitudinaux disposés en

Source : MNHN, Paris

escalier au centre de l'aile, un autre au tornus, et deux apicaux sur la frange. Trois points jaunes, l'un dans la partie centrale près de la côte, un autre vers les deux tiers du bord costal, un troisième diffus dans la partie apicale. Frange grise entrecoupée de blanchâtre.

Ailes postérieures gris-roussâtre, sans dessins. Apex pointu. Bord externe légèrement cintré en dedans, entre l'angle anal et l'apex. Frange grise.

Dessous des ailes antérieures gris, avec les traits noirs costaux du dessus, visibles. Dessus des ailes postérieures gris. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Chenille sur *Calophyllum inophyllum* (takamaka), Guttiféracée. Annelée violet-brun et bleu outremer. S'enroule dans la bordure d'une feuille qu'elle quitte pour se chrysalider en se suspendant à un fil. Chrysalide dans un cocon de soie blanche.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 15-VI-1960 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 22-III-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 2 ♂ et 3 ♀, même localité, du 25-III au 23-V-1960, le dernier *ex-larva*.

Onebala cubiculata Meyrick.

Onebala cubiculata Meyrick, 1911, *l.c.* : 273 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 2 spéc. (Meyrick 1911, *l.c.* : 273).

Endémique aux Seychelles.

* **Anarsia crassipalpella** n. sp.

Envergure 9 mm. Antennes lisses, fines et jaunes, chaque article finement limité en noir ; scape jaune pâle. Palpes avec les deux derniers articles très épais, écailleux, noirs, avec l'extrémité du dernier article, blanche. Tête avec vertex lisse, jaunâtre pâle. Patagia, tegulae, et thorax, ocre pâle. Abdomen gris-roussâtre pâle. Pattes avec les tarses annelés gris-noir et jaune paille. Dessous de l'abdomen jaune doré brillant.

Ailes antérieures gris clair, avec de nombreuses écailles brunes. A la côte, plusieurs amorces de stries brun foncé, obliques, de part et d'autre d'une grosse tache noire, costale, laquelle est prolongée sur ladite bordure en direction de l'apex, par un fin trait noir. Plusieurs petits points noirs, disséminés à l'intérieur de l'aile. Un trait noir, terminal, entre le tornus et la moitié du bord externe. Deux points noirs, apicaux. Frange concolore.

Ailes postérieures gris-roussâtre. Frange concolore.

Dessous des ailes antérieures gris-blanchâtre. Bordures costale basilaire, et costale interne, ombrées de noir. Dessous des ailes postérieures

Source : MNHN, Paris

gris clair avec bordure noire à la base du bord interne. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 30-X-1959 (*H. Legrand*).

■ *Hypatima procax* (Meyrick).

Allocota procax Meyrick, 1911, *l.c.* : 274 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 274).
Ile Aldabra : 6 spéc. (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles et au groupe d'Aldabra.

Brachyacma ioloncha (Meyrick).

Parapistes ioloncha Meyrick, 1905, *Journ. Bombay Nat. Hist. Soc.*, 16 : 600 (type Ceylan).
Ile Mahé : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 273).

Espèce connue de Ceylan ; chenille sur *Crotalaria* (Meyrick *l.c.*).

■ *Dichomeris ianthes* (Meyrick).

Ypsolophus ianthes Meyrick, 1887, *Trans. Ent. Soc. London* : 273 (type : La Réunion, Saint-Denis, spécimen perdu).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 275).
Ile Mahé : 4 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Espèce signalée de l'Inde, Ceylan, La Réunion, Seychelles.

■ *Trichotaphe seminata* Meyrick (Pl. V, n° 15).

Trichotaphe seminata Meyrick, 1911, *l.c.* : 275 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 275).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1959).

Semble endémique à Aldabra.

* *Trichotaphe hortulana* Meyrick (Pl. VI, n° 1).

Trichotaphe hortulana Meyrick, 1918, *Ann. Transv. Mus.*, 6 : 23 (type : Transvaal, Pretoria).
Cette espèce était connue seulement par l'holotype récolté en 1915 (Janse, *in litt.* 1959).
Ile Mahé, Beau Vallon : 21 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Commun dans cette localité.

Afrique du sud et Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* *Lecithocera effera* Meyrick.

Lecithocera effera Meyrick, 1918, Exolic Microlepid., 2 : 104 (type : Sud de l'Inde, Coïmbatore).
Iles Mahé et Silhouette : 19 spéc. (M.L., 1959, 1960), dont 1 *ex-larva* (à Silhouette) sur *Ipomoea bulatas* (patate douce), Convolvulacée.
Même plante nourricière signalée par B. Fletcher (*in* Meyrick) dans l'Inde (Coïmbatore), et par Moutia (1952) à Maurice.

Sud de l'Inde, Bombay, Maurice, Seychelles.

* **Pachnistis fulvocapitella** n. sp. (Pl. VI, n° 2).

Envergure 12 mm. Antennes noires à la base, scape compris, annelées noir, puis jaune. Palpes dressés, jaune grisâtre au 2e article, avec quelques écailles brunes, le 3e article noir au milieu, jaune à la pointe, ainsi qu'au voisinage du 2e article. Vertex lisse, jaune pâle. Tegulae et thorax brun-foncé. Abdomen jaune d'ocre, chaque tergite limité inférieurement par une touffe de poils gris clair. Pattes jaune pâle, avec les tarses des pattes antérieures noirs et blancs. Dessous de l'abdomen jaune ocre pâle.

Ailes antérieures gris brun, avec trois points noirs disposés en triangle au milieu de l'aile, la base de ce triangle en direction du corps de l'insecte. Une ligne terminale de points noirs. Frange concolore.

Ailes postérieures blanchâtres, avec la région apicale gris clair. Ligne terminale jaune. Frange blanche autour de l'angle anal, brune ailleurs.

Dessous des ailes antérieures brun-jaunâtre brillant. Dessous des ailes postérieures jaune pâle brillant. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé ; Beau Vallon, 23-XII-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 26-I-1959.

Paratypes : 15 ♂ et ♀, même localité, et 1 en 1956 à l'île Praslin.

■ *Brachmia nesidias* Meyrick.

Brachmia nesidias Meyrick, 1911, *l.c.* : 273 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 273).
Ile Mahé : 1 spéc. (B. Fletcher, *in* Meyrick, 1911, *l.c.* : 273).
Iles Mahé et Praslin : 2 spéc. (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles.

Brachmia cricopa Meyrick.

Brachmia cricopa Meyrick, 1911, *l.c.* : 271 (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 271).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Brachmia microsema Meyrick.

Brachmia microsema Meyrick, 1911, *l.c.* : 274 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 274).

Endémique aux Seychelles.

* **Brachmia brunneolineata** n. sp. (Pl. VI, n° 3).

Envergure 11 mm. Antennes simples, jaune pâle. Palpes porrigés, longs et minces, jaunes. Vertex lisse, jaune pâle. Patagia, jaune ocre. Tegulae et thorax jaune pâle. Abdomen gris-brun. Pattes jaune pâle. Dessous de l'abdomen jaune pâle, avec quelques écailles brunes sur les côtés des anneaux.

Ailes antérieures jaune pâle, avec sept lignes brunes longitudinales, d'épaisseur et de directions variables. Un gros point noir cellulaire, entouré d'un fin trait blanc. Deux autres points noirs, le premier très petit, entouré de blanc, au milieu de l'aile, le second au-dessus du premier, non loin du bord interne. Un trait noir terminal entre l'apex et le tornus. Frange concolore, entrecoupée de brun au-dessous de l'apex.

Ailes postérieures gris-brun, apex pointu, espace entre apex et angle anal, cintré en dedans. Frange gris jaunâtre.

Dessous des ailes postérieures jaune brun, avec un gros trait brun apical. Frange jaune. Dessous des ailes postérieures gris vers l'apex, blanchâtre au centre, et jaune pâle vers l'angle anal. Frange jaune vers l'apex, blanchâtre vers l'angle anal.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 28-XII-1958 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 29-XII-1958.

Paratypes : 14 ♂ et ♀, même localité, du 18-I au 16-VII-1959.

Famille TORTRICIDAE

Les 16 espèces que nous signalons des Seychelles et d'Aldabra au titre de cette famille ne représentent pas la totalité de ce que nous aurions dû apporter ici, mais seulement :

4 espèces provenant de notre mission de 1956, comprises dans une étude du docteur A. Diakonoff (1962) ;

9 espèces signalées des Seychelles par Meyrick (1911), et apparemment non retrouvées par nous ;

2 espèces récoltées par nous en 1959 (dét. British Museum) ;

1 espèce récoltée par nous en 1956-1960 (dét. Muséum de Paris).

Or nous avons récolté, dans notre 2e mission (1958-1960), sensiblement 23 espèces en sus des précédentes.

Source : MNHN, Paris

Le docteur DIAKONOFF, spécialiste mondial de la famille dont il s'agit, n'a pu me rendre le service de les examiner, étant pris par des obligations professionnelles et des engagements antérieurs, et aussi par le caractère particulier de la faune seychelloise de cette famille, qui depuis longtemps n'a fait l'objet d'aucune étude, alors qu'ailleurs les travaux se développaient, plus ou moins intensément.

« Ainsi, dit-il (*in litt.* 1963), il peut se trouver que chaque espèce, fût-elle facile ou commune devient, quand elle est étudiée à fond, une source de recherches qui prennent beaucoup de temps, pour sa nomenclature, sa relation et sa place en systématique, qu'en conséquence elle doit être entièrement révisée et réétudiée depuis le début. »

Le travail est donc considérable.

Je n'ai pu, évidemment, que me rendre à ces arguments, dont malheureusement, le résultat sera de laisser dans l'inconnu, pour un temps indéterminé, les espèces en question.

Voici les 16 espèces qu'il m'est permis de présenter pour le moment.

Sous-famille *TORTRICINAE*

Adoxophyes ergatica Meyrick.

Adoxophyes ergatica Meyrick, 1911, *l.c.* : 267 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 2 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 267).

Endémique aux Seychelles.

■ *Eboda amblopis* Meyrick.

Eboda amblopis Meyrick, 1911, *l.c.* : 267 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 267).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1959) (dét. J.D. BRADLEY, B.M. 1963).

Endémique à Aldabra.

Sous-famille *OLETHREUTINAE*

Herpystis rusticula Meyrick.

Herpystis rusticula Meyrick, 1911, *l.c.* : 268 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 268).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Crocidosema plebeiana* Zeller.

Crocidosema plebeiana Zeller, 1847, *Isis* : 721 (type : Sicile, Syracuse).
Ile Bird : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 268).
Ile Mahé, Beau Vallon : 14 spéc. (M.L., 1958, 1959) (dét. J.D. Bradley, B.M. 1963).

Toutes régions chaudes ou tempérées chaudes du Vieux Monde. La forme des Seychelles paraît plus petite que celle de France méridionale.

Eucosma chlorobathra Meyrick.

Eucosma chlorobathra Meyrick, 1911, *l.c.* : 268 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 268).

Endémique au groupe d'Aldabra.

Eucosma temenitis Meyrick.

Eucosma temenitis Meyrick, 1911, *l.c.* : 269 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 6 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 269).

Endémique aux Seychelles.

■ *Bactra* (*Nannobactra*) *legitima* Meyrick (Pl. VI, n° 7).

Bactra (Nannobactra) legitima Meyrick, 1911, *l.c.* : 269 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 2 ♀ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 269).
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 ♂ (M.L., 1956, 1959) (Diakonoff, 1961).

Endémique aux Seychelles.

Argyroploce nebulana Walsingham.

Argyroploce nebulana Walsingham 1891, *Trans. Ent. Soc. London* : 71 (type : Gamble).
Ile Mahé : 1 ♂ (Meyrick, 1911, *l.c.* : 270).

Afrique occidentale, Inde, Ceylan, Maldives, Seychelles.

Argyroploce hygrantis Meyrick.

Argyroploce hygrantis Meyrick, 1911, *l.c.* : 270 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 270).

Endémique aux Seychelles.

Argyroploca leucaspis Meyrick.

Argyroploce leucaspis Meyrick, 1902 *in* Gardiner, The Fauna and Geography of the Maldive and Laccadive Archipelago, 1 : 126 (type).
Iles Silhouette et Félicité : 2 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 270).

Inde, Ceylan, Maldives, probablement introduite aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Argyroploce conchopleura Meyrick.

Argyroploce conchopleura Meyrick, 1911, *l.c.* : 271 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 271).

Endémique aux Seychelles.

■ *Platypeplus aprobola* (Meyrick) (Pl. VI, n° 6).

Eccopsis aprobola Meyrick, 1886, *Trans. Ent. Soc. London* : 275 (type : Tonga).
Argyroploce aprobola Meyrick, 1911, *l.c.* : 269.
Platypeplus aprobola Meyrick (Diakonoff, 1962).
Iles Mahé et Silhouette : 22 spéc. (Meyrick, 1911, *l.c.* : 269).

B. Fletcher (*in* Meyrick, 1911, *l. c.* : 269) signale l'espèce des Chagos et des Amirantes.

Ile Mahé, Beau Vallon : 45 spéc. (M.L. 1956, 1958, 1960, dont 10 spéc. *ex-larva* sur *Calophyllum inophyllum* (takamaka), Guttiferacée (dét. Diakonoff 1962). La chenille s'enroule dans un coin de feuille, et se chrysalide dans un fourreau en soie blanche.

Région indo-malaise, îles du Sud-Pacifique, est de l'Australie, Seychelles.

* *Eccopsis incultana* (Walker) (Pl. VI, n° 8).

Balodes incultana Walker, 1863, Catal. Lep. British Mus., 28 : 316 (type : Maurice).
Ile Mahé, Beau Vallon : 13 spéc. (M.L. 1956, 1959 1960) (Diakonoff, 1962).

Afrique du Sud, Maurice, Seychelles.

■ *Cryptophlebia peltastica* (Meyrick).

Argyroploce peltastica Meyrick, 1921, *Ann. Transv. Mus.*, 8 : 57 (type : Transvaal).

Sous le nom erroné d'*Argyroploce illepida* Butler, Meyrick 1911, *l.c.* : 269, signale la capture d'un spécimen à l'île Mahé, Cascade Estate (comme introduit artificiellement). Mais *illepida* est une espèce purement hawaïenne (contrairement à Meyrick) et de plus très voisine de *peltastica*, mais cependant distincte de celle-ci. *Peltastica* étant au contraire une espèce paléotropicale, nous pensons que la citation de Meyrick concerne cette dernière.

Ile Mahé, Beau Vallon : 5 spéc. (M.L. 1956, 1959).

Espèce paléotropicale.

* *Coniostola stereoma* (Meyrick) (Pl. VI, n° 9).

Eucosma stereoma Meyrick 1912, Exot. Microl., 1 : 33 (type : Bengale).
Coniostola stereoma Meyrick (Diakonoff, 1961).
Ile Mahé, Beau Vallon : 12 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960) (dét. Diakonoff, 1962).

Régions indienne et indo-malaise, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Laspeyresia miranda Meyrick.

Laspeyresia miranda Meyrick, 1911, *l.c.* : 271 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 2 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 271).

Endémique à Aldabra.

Famille CARPOSINIDAE

Meridarchis coementaria Meyrick.

Meridarchis coementaria Meyrick, 1911, *l.c.* : 266 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 spéc. (MEYRICK, 1911, *l.c.* : 266).

Endémique à Aldabra.

Famille PTEROPHORIDAE

T. B. FLETCHER a mentionné dans les deux ouvrages suivants les Lépidoptères de cette famille récoltés aux îles Seychelles et à Aldabra par la Perey Sladen Trust Expedition :

1° Lepidoptera, exclusive of the *Tortricidae* and *Tineidae* with some remarks on their distribution and means of dispersal amongst the Islands of the Indian Oeean (read 17th June 1909), in *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser., Zool., 13 (2) : 265-323, 1 pl. ;

2° The *Orneodidae* and *Pterophoridae* of the Seychelles Expedition (read 17 February 1910), in *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser. Zool. 13 : 397-403.

Il sera facile, par l'examen de la pagination, de se reporter au travail recherché.

Un autre ouvrage plus récent est celui de L. BIGOT : les *Pterophoridae* des îles Seychelles, in *Bull. Soc. ent. France*, 1962 (67) ; 79-88.

■ *Megalorrhipida defectalis* (Walker).

Pterophorus defectalis Walker, 1864, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 30 : 943. (type : Sierra Leone).
Ile Coëtivy : 10 spécimens (B. FLETCHER, 312).
Ile Farquhar : 17 — —
Ile Poivre : 4 — —
Ile d'Arros : 4 — —
Ile Desroches : 4 — —
Ile Aigle : 3 — —
Iles Bird et Denis : 14 spéc. (B. FLETCHER, 398).
Ile Aldabra : 2 spéc. (B. FLETCHER, 398).
Ile Mahé : 3 spéc. (M.L., 1959) (BIGOT 1962).
Ile Aldabra : 1 ♂ et 1♀ (M.L., 1959) (BIGOT 1962).

Zones équatoriales et tropicales d'Afrique, Amérique, Asie et Océanie ; espèce signalée d'un grand nombre de pays.

Source : MNHN, Paris

* *Trichoptilus leptomeres* Meyrick.

Trichoptilus leptomeres Meyrick, 1886, *Trans. ent. Soc. London* : 15 (type : La Réunion, Saint-Denis).
Ile Mahé : 1 ♂ (M.L., 1960) (Bigot, 1962).

Jusqu'à présent, l'espèce n'était connue que de La Réunion.

■ *Sphenarches anisodactylus* (Walker).

Oxyptilus anisodactylus Walker, 1864, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 30 : 934 (type : Ceylan).
Espèce souvent confondue avec *S. caffer* Zeller (Bigot *l.c.* : 82).
Ile Mahé : 1 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 313) (*S. caffer*).
— : 2 spéc. (B. Fletcher, 399) (*S. caffer*).
— : 10 spéc. (M.L. 1959, 1960) (Bigot 1962).

Espèce de vaste répartition dans les pays équatoriaux et tropicaux.

■ *Crombrugghia wahlbergi* (Zeller).

Pterophorus wahlbergi Zeller, 1852, *Linnaea Ent.*, 6 : 346 (type : pays des Caffres).
Ile Mahé : 2 spéc. (B. Fletcher, 399).
— : 3 ♂ et 1 ♀ (M.L. 1959) (Bigot 1962).

Répartition : Indes et Ceylan, Japon, Australie orientale, Afrique du sud, Maurice, Rodriguez, Sainte-Hélène, Seychelles.

■ *Platyptilia claripicta* B. Fletcher (Pl. VI, n° 4).

Platyptilia claripicta B. Fletcher, 1910, *Trans. Linn. Soc. London*, 13 : 400 (type: Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 3 spéc. (B. Fletcher, 400).
Ile Mahé : 5 ♂ (M.L. de 1 à V-1959 et 1960) (Bigot, 1962).

Endémique aux Seychelles.

■ *Platyptilia pusillidactyla* (Walker).

Oxyptilus pusillidactylus Walker, 1864, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 30 : 933 (type : Jamaïque).
Ile Mahé : 1 spéc. (B. Fletcher, 313).
— : 1 ♂ et 12 ♀ (M.L., 1959, 1960) (Bigot, 1962).
Ile Silhouette : 1 ♀ (M.L., 1959) (Bigot, 1962).

Espèce largement signalée dans les pays équatoriaux et tropicaux de l'ancien et du nouveau monde.

* *Platyptilia legrandi* Bigot (Pl. VI, n° 5).

Platyptilia legrandi Bigot, 1962, *Bull. Soc. ent. France*, 67 : 86-87 (type : Seychelles, Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ et 3 ♀ (M.L., 1959) (Bigot 1962).
Ile Coëtivy : 1 ♀ (M.L., 1959) (Bigot 1962).

Source : MNHN, Paris

La répartition de cette espèce ne peut être indiquée avec certitude qu'aux Seychelles (Bigot 1962), à Madagascar (Bigot 1964 *a* et *c*) et dans l'île de Crète (Bigot 1964 *b*) ; il y a possibilité cependant pour Aldabra (Bigot 1962) et pour le continent africain (Bigot 1964 *a* et *b*), à cause de la similitude des caractères externes avec *P. taprobanes* Felder et Rogenhofer ; en diffère par le pénis plus robuste chez *legrandi*. La reproduction de l'armure ♂ de *taprobanes* a été faite par Lange (1951).

■ *Exelastis pumilio* (Zeller).

Mimeseoptilus pumilio Zeller, 1873, *Verh. Zool. Bol. Ges. Wien*, 23 : 324 (type : U.S.A., Texas).
= *Exelastis liophanes* Meyrick, 1886, *Trans. Linn. Ent. Soc. London* : 19.
Iles Mahé et Sainte-Anne : 11 spéc. (B. Fletcher, 313).
Iles Mahé, Silhouette, Frégate et Longue : 20 spéc. (B. Fletcher, 403).
Ile Mahé : 10 ♂ et 15 ♀ (M.L., 1959) (Bigot, 1962).
Ile Silhouette : 1 ♀ (M.L., 1956) (Bigot, 1962).

Nombreux territoires de l'équateur et des tropiques.

Ici devrait se placer *Platyptilia brachymorpha* Meyrick, décrit en 1888 in *Trans. Ent. Soc. London* : 240, et signalé d'Afrique du Sud, de Syrie, Inde, Ceylan et Hawaï. B. Fletcher, 1910 *in* « the Orneodidae and Pterophoridae of the Seychelles Expedition », p. 401, en indique la capture de 8 spéc. à Aldabra.

Mais L. Bigot, 1962, *l.c.* : 87, émet des doutes sur la détermination des spéc. d'Aldabra qui semblent se rapporter à *P. legrandi*. En conséquence, de nouvelles captures à Aldabra sont attendues pour admettre, s'il y a lieu, *P. brachymorpha* dans la faune de cette île.

Deux autres espèces de *Pterophoridae*, signalées l'une des Seychelles et l'autre d'Aldabra, n'ont pas été retrouvées ; ce sont :

Platyptilia dimorpha B. Fletcher, 1910 : 401-402 (type : Seychelles) ; 23 spéc. aux îles Mahé et Silhouette, (endémique aux Seychelles).

Pterophorus aldabrensis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 403, (type : Aldabra) ; 1 ♀ à Aldabra (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 403), endémique à Aldabra.

Famille THYRIDIDAE

■ *Hypolamprus obscuralis* Hampson.

Hypolamprus obscuralis Hampson, 1892, Fauna Brit. India Moths, 1, : 365 (type : Sikhim).
Ile Aldabra : 11 spéc. (Fryer, 1912, *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser., Zool. : 21).
— : 19 spéc. (M.L. 1956, 1959).

Espèce de l'Inde, Afrique centrale et Aldabra.

Source : MNHN, Paris

Rhodoneura apicale Fyer.

Rhodoneura apicale Fryer, 1912 : 21 (Type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 21).

Endémique aux Seychelles.

■ *Rhodoneura aldabrana* Fryer.

Rhodoneura aldabrana Fryer, 1912, *l.c.* : 21 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 6 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 21).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 1 spéc. (M.L. : 1959).
Ile Aldabra : 15 ♂ et 17 ♀ (M.L. 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra ; plus commun à Aldabra même.

Rhodoneura tibiale Fryer.

Rhodoneura tibiale Fryer, 1912, *l.c.* : 20.
Ile Silhouette : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
Ile Marie-Anne : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).

Endémique aux Seychelles.

* **Dysodia calidella** n. sp.

Envergure 12 mm. Antennes simples, jaunes. Palpes porrigés, jaunes, courts, le 3e article dépassant à peine le 2e. Vertex jaune pâle. Patagia, ocre et jaune pâle. Tegulae et thorax jaune ocre, mais blancs dans leur partie inférieure. Abdomen jaune foncé. Pattes jaune ocre et blanchâtres. Dessous de l'abdomen brun-noir, le dernier sternite ocre et blanc.

Ailes antérieures avec la bordure costale légèrement cintrée intérieurement, et relevée vers l'apex. Ensemble brun-jaunâtre. Une ombre médiane brune oblique. Une ligne postmédiane brune, à l'intérieur de laquelle on distingue une fenêtre ovale sans écailles, dont le grand axe est oblique par rapport aux nervures. Une fine ligne noire costale entre le base et le milieu du bord costal. Frange divisée dans sa largeur en deux parties : la partie contre l'aile, proximale, gris-brun, entrecoupée de blanchâtre, et la partie distale, blanche.

Ailes postérieures d'un jaune grisâtre au bord interne et autour de l'apex, blanchâtres à la base. Frange blanche autour de l'angle anal, grise ailleurs.

Dessous des ailes antérieures gris-brun au bord costal et à l'intérieur, la fenêtre ovale transparente bien visible. La partie apicale blanchâtre, avec la ligne terminale noire. Dessous des ailes postérieures brun au bord interne et autour de l'apex, avec un semis d'écailles blanchâtres autour de l'angle anal. Frange comme sur le dessus.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 23-XI-1959 (*H. Legrand*).
Allotype : 1 ♀, même localité, 8-XI-1959 (*M. Gerber*).
Paratype : 1 ♂, même localité, 15-XI-1959.

Famille CRAMBIDAE

■ *Crambus seychellellus* B. Fletcher.

Crambus seychellellus B. Fletcher, 1910, *Trans. Linn. Soc. London*, ser. 2, Zool., 13, p. 297, pl. 17, fig. 4 (type : Seychelles, Mahé).
Ile Mahé, Port-Victoria : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910), espèce notée comme abondante.
Iles Mahé et Silhouette : 21 spéc. (Fryer 1912).
Ile Mahé, Beau Vallon : 8 spéc. (M.L. 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles. Toutefois, à Maurice et à la Réunion, on trouve de cette espèce la subsp. *emmerzellus* Joannis, qui remplace la race typique dans ces îles.

■ *Crambus auronivellus* Fryer.

Crambus auronivellus Fryer, 1912, *Trans. Linn. Soc. London*, ser. 2, Zool., 15 (1), p. 22, pl. 1, fig. 19, ♂ (type : Mahé).
Iles Mahé et Silhouette : 7 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 22).
Ile Mahé, Beau Vallon : 17 spéc. (M.L. 1959, 1960).

Espèce proche de *C. paphiellus* Guenée (la Réunion) ; en diffère par une taille plus petite.

Endémique aux Seychelles.

■ *Diptychophora muscella* Fryer.

Diptychophora muscella Fryer, 1912, *l.c.*, p. 23, pl. I, fig. 20, ♂.
Iles Mahé : 2 ♂ et Silhouette, 15 ♂ et 7 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 23).
Ile Mahé, Beau Vallon : 7 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

Dans Fryer, 1912, *l.c.* : 22, il est fait mention de *Mucialla rufivena* Walker (1863, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 30 : 910) (1 ♀ prise à Aldabra, en mauvaise condition, « probablement » de cette espèce). Nous croyons raisonnable d'attendre de nouvelles captures, en raison du doute, pour inclure cette espèce dans la faune d'Aldabra.

■ *Culladia admigratella* (Walker) (Pl. VI, n° 13).

Araxes admigratella Walker, 1863, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 27 : 192 (type : Ceylan).
Ile Praslin : 1 ♂ (*Meade-Waldo*, 1905) (Hampson, 1908, *l.c.*).
Ile Sainte-Anne : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 296).
Iles Mahé et Silhouette : 16 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 22).
Ile Mahé, Beau Vallon : 31 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 8 *ex-larva ab ovo*.

Source : MNHN, Paris

Elevage *ab ovo* fait sur *Eleusina indica* (chiendent patte de poule), Graminée, puis sur *Panicum* sp. (gazon trelle), autre Graminée, enfin sur Graminées mélangées, avec résultat égal.

Chenille gris-verdâtre foncé, légèrement pubescente. Tête d'un jaune brillant avec l'épicrane noir. Deux gros points noirs sur le premier anneau, petits sur les autres, ainsi que sur le dessus et les côtés. Une ligne fine en plus sur chaque côté. Les deux points noirs de chaque anneau sont soulignés chacun par un fin trait de même couleur. La chenille se construit une galerie en soie dans laquelle elle se retire. La durée de vie larvaire est d'environ un mois ; la durée de chrysalidation est de huit jours. Chrysalide dans un fourreau de soie blanche.

Répartition : Afrique centrale (3 spéc. pris à Kisumu, Kenya, M.L., 1960), Inde, Ceylan, Maurice, Seychelles, Sumatra, Philippines.

Famille PYRALIDAE

Sous-famille *PYRALINAE*

■ *Hypsopygia mauritialis* (Boisduval).

Asopia mauritialis Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.*, 2, : 267 (type : Maurice).
Iles Mahé, Silhouette et Bird : 10 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
Ile Mahé : 11 spéc. (M.L., 1956, 1960).

Ainsi que Fryer, 1912, en avait déjà fait la remarque, nous avons constaté que cette espèce comportait des formes naines ne dépassant pas la moitié de l'envergure totale, et que le nombre des exemplaires anormalement petits égalait sensiblement la moitié des exemplaires capturés. Ainsi 2 sur 10 chez Fryer, et 2 sur 11 pour M.L.

Une grande partie du Vieux Monde.

■ *Asopia farinalis* (Linné).

Phalaena (*Pyralis*) *farinalis* Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X, p. 533 (type : Europe).
Ile Praslin : 1 ♂ et 1 ♀ (*Meade-Waldo* 1905) (Hampson 1908, *l.c.*).
Même île et Mahé, Beau Vallon : 3 spéc. (M.L., 1959-60).

Une grande partie du Vieux Monde.

■ *Pyralis manihotalis* Guenée.

Pyralis manihotalis Guenée, 1854, Delt. et Pyral. : 121 (type : Cayenne).
Ile Mahé, Port-Victoria : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.*, dans une cabine à bord du navire de la P.S.T.E.).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé, Beau Vallon : 4 spéc. (M.L., 1959, dans les dépendances de l'hôtel).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 4 spéc. (M.L., 1959, dans les « lavatories »).
Ile Aldabra : 5 spéc. dans les mêmes conditions (M.L., 1959).

Espèce qu'on trouve dans toutes les contrées chaudes du Monde.

* **Philotis radamalis pyrosalis** n. subsp.

La sous-espèce nominative (1 ♂) a été décrite de Madagascar par Ragonot en 1891 (*Ann. Soc. ent. France*, 60 : 81-82).

La sous-espèce d'Aldabra, que je nomme *pyrosalis* n. subsp., en diffère par une taille sensiblement plus petite (19 mm au lieu de 25), et par son bord costal plus finement marqué de noir entre la base et la ligne postmédiane.

Holotype : 1 ♀, île Aldabra, 27-XII-1959 (*M. Gerber*).

* **Philotis punctilimbalis aldabrensis** n. subsp.

La sous-espèce nominative a été décrite du Natal par Ragonot, en même temps et sous les mêmes références que la précédente.

La sous-espèce d'Aldabra, que je nomme *aldabrensis* n. subsp., en diffère par une taille plus petite (17 mm au lieu de 20).

Holotype : 1 ♀, île Aldabra, XI-1953 (*C. Prola*) (Mus. nat. Paris).

Paratypes : 2 ♀, même localité, 25-XI et 22-XII-1959 (M. L. 1959).

Ces deux espèces, *P. radamalis* et *P. punctilimbalis*, sont très voisines ; la seconde diffère de la première par ses ailes antérieures moins allongées, par sa ligne claire extramédiane plus rapprochée de la base au bord costal qu'au bord interne, et bordée intérieurement de un ou deux points noirs, par la présence d'un gros point noir discoïdal et d'une tache jaune costale préapicale qui marque le point de départ de la ligne extramédiane, celle-ci assez peu visible, et indiquée surtout pas sa bordure noirâtre. Une ligne terminale de petits points noirs comme chez radamalis. Frange claire.

Sous-famille *ENDOTRICHINAE*

Genre **Endotricha** Zeller

Le genre *Endotricha* a fait l'objet, dernièrement, d'une étude approfondie du docteur Paul E.S. Whalley, du British Museum (N.H.) (1963).

Source : MNHN, Paris

Comme la littérature relative aux Seychelles comprend plusieurs espèces de ce genre, il nous paraît nécessaire de faire un petit rappel historique à ce sujet.

JOANNIS (1894) signale de Mahé *E. vinolentalis* Ragonot, décrit de Dakar par RAGONOT en 1891. Mais en 1899, le même auteur rectifiait sa première détermination de la façon suivante : « ... le nom *E. vinolentalis* Ragonot doit être remplacé par *E. mesenterialis* Walker, espèce signalée à Formose, Java, dans l'Inde, en Birmanie et à Ceylan, tandis que la première est d'Afrique occidentale ».

B. FLETCHER (1910) admet les deux espèces, mais il signale *mesenterialis* des îles Chagos (1 ♀), tandis qu'il détermine *vinolentalis* l'espèce de Mahé (Cascade Estate et île Ste-Anne). En outre il nomme *chagosalis* une autre espèce des Chagos (que plus tard WHALLEY (1963) placera dans le genre *Sufetula*, sous fam. *Pyraustinae*).

FRYER (1912) signale aussi 3 espèces, *vinolentalis* pour Aldabra, Mahé et Ste-Anne, *mesenterialis* pour le spécim. qui lui était communiqué par JOANNIS, et une espèce nouvelle, *E. flavofascialis* n. sp., dont le dimorphisme sexuel allait être cause de confusion.

WHALLEY (1963) signale pour les Seychelles granitiques *E. mesenterialis mahensis* subsp. nov. ; *E. vinolentalis* disparaît. Mais nous avons en plus *E. decessalis* Walker, décrit de Ceylan, indiqué aussi des Seychelles par 1 ♀ et pris par nous à Aldabra (1959) (dét. P. WHALLEY) et *E. erythralis* Mabille, décrit de Madagascar (hol. au Mus. nat. Paris), et vivant aussi en Afrique du Sud, Congo et Socotra, ainsi qu'à Aldabra (M. L. 1959) (dét. WHALLEY).

■ *Endotricha mesenterialis mahensis* Whalley (Pl. VIII, n° 1).

Endotricha mesenterialis mahensis Whalley, 1963, *Bull. British Mus.* (*N.H.*), vol. XIII, n° 11 : 420 (type : Mahé).
= *Endotricha flavofascialis* Fryer, 1912, : 24 (pl. 1, 21, ♂, Mahé).

Sous le nom de *E. vinolentalis*, signalé de Mahé (Philibert) (JOANNIS 1894), nom rectifié par le même auteur en 1899 en *E. mesenterialis* Walker.

Sous le nom de *E. mesenterialis*, signalé par B. FLETCHER de l'île Ste-Anne (1 spéc.) et de Mahé (2 spéc. coll. de Gaye) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 298-299).

Nous laissons de côté les références de FRYER (1912, *l.c.* : 24), pour les raisons suivantes : 1° en ce qui concerne Mahé et Ste-Anne, il ne fait que reproduire les indications de B. FLETCHER ; 2° en ce qui concerne Aldabra, il est tout à fait probable qu'il s'agit de l'une des deux espèces suivantes : *E. decessalis* Walker, ou *E. erythralis* Mabille, qui toutes deux ont été signalées d'Aldabra. *E. mesenterialis mahensis* n'a jamais été signalé d'Aldabra, pas plus d'ailleurs que *E. vinolentalis* Ragonot.

Ile Mahé, Beau Vallon : 41 spécim. (dont 17 ♂ et 24 ♀) (M.L., 1956, 1958, 1959, 1960).

E. mesenterialis mahensis Whalley est endémique aux Seychelles granitiques.

Source : MNHN, Paris

■ *Endotricha decessalis* Walker.

Endotricha decessalis Walker, 1859, List Spec. Lep. Ins. coll. B.M., 17 : 7490 (type : Ceylan).
Ile Aldabra : 5 spéc. (M.L., 1959) (dét. P. Whalley, 1961).
P. Whalley 1963 (*l.c.* : 411) signale cette espèce des Seychelles.

Ceylan, Birmanis, Seychelles, Aldabra.

* *Endotricha erythralis* Mabille.

Endotricha erythralis Mabille, 1900, *Ann. Soc. ent. France*, 68 : 742 (type : Madagascar) (au M.N.P.).
Ile Aldabra : 3 spéc. (M.L., 1959) (dét. P. Whalley).

Madagascar, Afrique du Sud, Congo, Socotra, Aldabra.

Sous-famille *SCHOENOBIINAE*

■ *Cirrhochrista perbrunnealis* B. Fletcher (Pl. VIII, n° 10).

Cirrhochrista perbrunnealis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 297, pl. 17, f. 5 (type : Seychelles, Sainte-Anne).
Ile Sainte-Anne : 1 ♂, holotype (*de Gaye*, 1906) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 297).
Ile Mahé, Cascade Estate : 2 spéc. ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 23).
Ile Mahé, *id.* Beau Vallon : 1 ♂ (*H. Legrand*, 1956) (M.N.P.).
id. Misère (*D. Cauvin*, 1959) (M.L., 1959).
id. Grande Anse (*P. Justin*, 1959) (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles.

* *Cirrhochrista mulleralis* Legrand (Pl. VIII, n° 11).

Cirrhochrista mulleralis Legrand, 1957, *Bull. Soc. ent. France*, 62 : 149, f. 1 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 spéc. en mauvais état, non décrit (Joannis, 1899, *Bull. Soc. ent. France*, voir plus loin).
Ile Mahé : 1 ♀ holotype (Beau Vallon, 24-IV-1956) (*H. Legrand*).
id. : 1 ♀ paratype (Beau Vallon, 8-IV-1956) (*Y. Mutler*).
id. : 1 ♀ (Beau Vallon, 1959) (*H. Legrand*) (M.L., 1959).
id. : 3 ♀ (Belle Eau, 1959 et 1962) (*G. Lionnet*) (M.N.P.).
id. : 1 ♀ (Misère, 1959) (*D. Cauvin*, 1959) (M.L., 1959).
id. : 1 ♀ (Mont Royal) (*A. Frenette*, 1959) coll. Seychelles College.
Ile Praslin : 1 spéc. (*Dr Nye*) (coll. B.M.).

Endémique aux Seychelles.

Joannis ayant annoncé la capture d'un *Cirrhochrista* inconnu et en mauvais état, B. Fletcher (1930, *l.c.* : 297) avait pensé qu'il s'agissait du *perbrunnealis* pour la raison que ce dernier était le seul *Cirrhochrista* connu aux Seychelles à l'époque. En réalité, c'était le futur *mulleralis*, assez fortement frotté ; ce spécimen était déposé au Muséum de Paris avec la coll. Joannis, mais n'avait pu être décrit à cause de son état défectueux.

Source : MNHN, Paris

Famille PYRAUSTIDAE

Sous-famille *NYMPHULINAE*

■ *Hymenoptychis sordida* Zeller.

Hymenoptychis sordida Zeller, 1852, Lepld. Micropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 65 (type : Caffrerie).
Ile Aldabra : 7 ♂ et 2 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
id. : 4 ♂ et 1 ♀ (M.L., 1956, 1959).
Ile Mahé, Beau Vallon : 3 spéc. (M.L., 1959).

Afrique du Sud, Inde, Ceylan, Birmanie, Malaisie, Bornéo, Seychelles, Aldabra et quelques îles du Pacifique.

Bradina aureolalis Joannis.

Bradina aureolalis Joannis, 1899, *Bull. Soc. ent. France* (1899) : 198, fig. (type : Prasiln, Muséum de Paris).

Ile Prasiln : 2 ♂ et 2 ♀ (*Alluaud*) (Joannis, 1899, *l.c.* : 198).
id. : 4 ♂ et 1 ♀ (*Meade-Waldo*, 1905) (Hampson, 1908).
id. : 7 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 300).
Ile Mahé : 1 spéc. (*de Gaye* 1905) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 300).
Iles Mahé et Silhouette : 21 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).

Semble endémique aux Seychelles.

* **Bradina cauvinalis** n. sp. (Pl. VI, n° 15).

Envergure 26 mm. Antennes simples, jaune pâle. Palpes porrigés, entièrement couverts d'écailles, le 1er article blanc, le 2e brun, le 3e noir. Vertex hérissé, gris et jaune. Patagia, tegulae, et thorax jaune d'or. Abdomen jaune pâle, les derniers tergites vaguement grisâtres. Pattes jaunes en dessus, blanches en dessous. Dessous du thorax et de l'abdomen blanes.

Ailes antérieures jaune d'or, avec lignes et taches brun-rougeâtres et disposées comme suit : l'antémédiane très peu visible, l'ombre médiane fine, la tache réniforme allongée vers le bas, et se raccordant avec la partie supérieure de l'extramédiane, la subterminale bordée de brun-rougeâtre dans la partie inférieure de l'espace terminal, une ligne terminale de petits traits brun-rouge internervuraux. Frange concolore.

Ailes postérieures blanc-jaunâtre, le ton jaune étant plus accentué vers le bord terminal. Les ailes sont blanches, au contraire, autour de l'angle anal. Frange jaune pâle.

Dessous des quatre ailes jaune pâle luisant. Frange concolore.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Misère, 8-III-1960 *(D. Cauvin)*.

Source : MNHN, Paris

Allotype : 1 ♀, mêmes archipel et île, Beau Vallon, 10-V-1960 (*M. Gerber*).

Paratypes : 1 ♀, même localité, 3-IV-1960 (*D. Cauvin,*) 1 ♀ Mahé, Misère, 13-IX-1963 (*G. Lionnet*).

Espèce dédiée à M. D. Cauvin, propriétaire aux îles Mahé et Praslin, collaborateur de la Mission, et auteur de la capture de l'holotype, ainsi que d'un paratype.

* **Bradina liralis** n. sp. (Pl. VI, n° 14).

Envergure 16 à 20 mm. Antennes simples, plus longues que les ailes antérieures chez le ♂, moins longues que ces ailes chez la ♀ ; palpes légèrement tombants, jaune ocre extérieurement, blancs intérieurement. Vertex jaune, bordé de blanc. Patagia, tegulae, thorax jaune d'or. Abdomen jaune pâle. Dessous de l'abdomen blanc pur. Pattes antérieures jaune et ocre, les autres pattes blanches.

Ailes antérieures jaunes, avec, chez le ♂, de fines lignes rouges, légèrement violacées, l'antémédiane courbe, partant de la moitié du bord interne jusqu'au quart du bord costal, l'extramédiane très courbée en son milieu, une lunule discoïdale, une ligne antéterminale de points. Chez la ♀, les ailes antérieures sont uniformément jaunes. Dans les deux sexes, on distingue une ligne terminale fine, violacée. Frange blanche.

Ailes postérieures blanches, avec une ligne terminale fine et jaune. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures jaune, blanc vers le bord interne. La lunule discoïdale est visible en dessous. Dessous des ailes postérieures blanc.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 17-XII-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et date (*H. Legrand*).

Paratypes : 9 ♂ et 8 ♀, même localité, du 1er-III-1956 au 18-I-1961.

L'espèce semble endémique à Aldabra.

* **Duponchelia fovealis floeschlalis** n. subsp.

Décrite par Zeller en 1847 (*Isis*, p. 588), cette espèce a fait l'objet d'une seconde description en 1868 par Millière (*Icon.*, II, p. 426, t. 95, f. 5-7) sous le nom de *canuisalis*. Elle fut signalée de ce dernier nom par Berce en 1878 (Faune ent. française, T. VI, p. 108) et en outre, sous le nom de *griscata*, par Butler en 1875 (*Ann. Mag.* (I), XVI, p. 415). Entre temps, Wocke (Cat. d. Lepid. Eur. v. der Angr. Länder, Ed. II, 1871) signalait l'identité de *fovealis* Zeller, et de *canuisalis* Millière, tandis qu'ensuite le docteur H. Rebel (Cat. d. Lepid. des Palearct. Faunengebietes, 1901) reconnaissait la même identité pour *griseata* Butler.

Source : MNHN, Paris

La sous-espèce de Cosmoledo et d'Aldabra, que je nomme *floeschlalis* n. subsp., diffère de la sous-espèce nominative par une envergure nettement plus faible et par ses ailes antérieures plus étroites.

L'envergure est, en effet, de 15 mm chez la subsp. *floeschlalis* alors qu'elle est de 18 à 20 mm chez la sous-espèce nominative, comparaison faite du matériel récolté à Cosmoledo et à Aldabra avec un spéc. de France récolté par moi (Var : le Lavandou) en mars 1934, un autre exemplaire pris par moi au Kenya (Kisumu, VI-1960), et les indications de Berce, *l.c.* En outre la largeur de l'aile antérieure de *D. floeschlalis* mesurée du tornus au bord costal est de 3 mm alors qu'elle est de 4 mm chez la sous-espèce nominative.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 10-X-1959. (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 14-X-1959.

Paratypes : 18 ♂ et ♀, dont 13 de l'archipel de Cosmoledo, du 13 au 24-IX-1959, et 5 d'Aldabra, du 2-XI au 1-XII-1959.

Le caractère particulier de l'abdomen chez le ♂, déjà signalé par Berce (*l.c.*) comme sensiblement plus long que celui de la ♀ (8 mm au lieu de 4), se retrouve chez la subsp. *floeschlalis*.

* **Stenia laportei** n. sp. (Pl. VII, n° 2).

Envergure 8 mm. Antennes annelées jaune et brun. Palpes courts, blancs au 1er article, jaune ocre au 2e, bruns au 3e. Trompe légèrement développée. Vertex lisse, jaune roussâtre. Patagia, tegulae, thorax, fauve jaunâtre. Abdomen fauve, blanc et brunâtre. Pattes blanches avec les tarses des pattes antérieures gris-noir et blancs, ceux des médianes et des postérieures jaunes et blancs. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures jaunâtres avec quelques parties vaguement orangées, l'une entre l'antémédiane et l'emplacement de la tache orbiculaire, une autre, plus petite, vers l'emplacement de la réniforme, une troisième vers l'apex. Deux taches blanches, l'une entre la base et l'antémédiane, l'autre entre la première partie orangée et la postmédiane. Une ligne costale de six traits noirs. Un point noir basilaire. Un petit trait noir figurant la ligne extramédiane. Une ligne noire, partant du bord interne, et se terminant vers la réniforme. Une autre ligne noire, partant du bord costal vers les points noirs apicaux, se dirige vers le tornus sans l'atteindre. Une ligne terminale de petits points noirs. Frange entrecoupée de jaune et de brun.

Ailes postérieures blanchâtres, avec des parties jaune-ocre, notamment vers l'apex et au milieu de l'aile. Une ligne transversale brun-noir, partant du premier tiers du bord interne, aboutit au milieu de la bordure anale. Une autre ligne brun-noir, vaguement indiquée, est représentée par une série de points noirs à contours flous. Un trait noir, fin, terminal,

Source : MNHN, Paris

à l'apex, suivi jusqu'à l'angle anal de trois points noirs. Frange blanche avec cinq points noirs entre l'apex et l'angle anal.

Dessous des quatre ailes avec tous les dessins du dessus représentés en dessous, très nettement.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 10-XI-1959 (*M. Gerber*).
Allotype : 1 ♀, même localité, 19-XI-1959 (*H. Legrand*).
Paratypes : 2 ♂ et 1 ♀, même localité, du 16-XI au 17-XII-1959.

* **Stenia punctatalis** n. sp. (Pl. VII, n° 3).

Envergure 12 à 14 mm. Antennes annelées noir et gris jaune. Palpes longs et redressés, le 2e article écailleux, le 3e fin et glabre. Vertex hérissé, jaune pâle. Patagia, tegulae, thorax, comme le vertex. Abdomen jaune pâle. Pattes jaune blanchâtre.

Ailes antérieures jaune d'os ; un trait fin, noir, sur la moitié basilaire du bord costal. Trois lignes de points noirs : la première à la place de la ligne antémédiane, la seconde, à la place de la ligne extramédiane, la troisième, à la place de la ligne subterminale. Une série marginale de traits noirs, entre les nervures, entrecoupée de jaune. Frange entrecoupée de gris et de jaunâtre.

Ailes postérieures jaune-blanchâtre, grises aux environs de l'apex, frange blanche, de la base au-delà de l'angle anal, entrecoupée de gris-jaune et de blanc autour de l'apex.

Dessous des antérieures gris, blanchâtre au bord interne ; dessous des postérieures blanchâtre, et gris à l'apex. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 20-XI-1959 (*M. Gerber*).
Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 13-XI-1959.
Paratypes : 9 ♂ et 4 ♀, même localité, du 22-X au 17-XII-1959.

* **Zebronia mariaehelenae** n. sp. (Pl. X, n° 1).

Envergure 28 mm. Antennes jaunes. Palpes courts, légèrement tombants, le 1er article blanc, les deux autres bruns. Patagia jaune pâle. Tegulae blancs. Thorax et abdomen jaune ocre pâle. Pattes antérieures gris-noir, les autres jaune pâle. Dessous de l'abdomen jaune pâle, chaque sternite limité inférieurement par une courte frange blanchâtre.

Ailes antérieures jaune pâle, avec les bordures costale et terminale brunes. Ligne antémédiane courbe, suivie d'un petit trait oblique tenant au bord costal. Ligne extramédiane élargie entre le bord costal et la cellule, plus mince ensuite jusqu'au bord interne qu'elle atteint au milieu de ce dernier. Des trois quarts du bord costal part une dernière ligne de même ton que les précédentes, se terminant au bord externe

Source : MNHN, Paris

au-dessus du tornus. Ligne terminale de petits points noirs. Frange gris-jaunâtre.

Ailes postérieures de même ton que les antérieures, traversées par deux lignes noires prolongeant l'une l'antémédiane, l'autre l'extramédiane. Ligne terminale brune, fine et continue. Frange comme aux antérieures.

Dessous des quatre ailes jaune pâle avec la dernière ligne et la partie élargie de l'extramédiane bien visibles.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, route de Misère, 10-VI-1959 (*M.-H. Cauvin*). Il existe un paratype ♀ *in* coll. Lionnet (île Mahé), pris par lui en cette île en 1963.

Espèce dédiée à Mlle M.-H. Cauvin, auteur de la capture du type.

Sous-famille *PYRAUSTINAE*

■ *Sufetula minimalis* B. Fletcher.

Sufetula minimalis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 301 (pl. 17, f. 7) (type : Coetivy).
Ile Coetivy : 1 ♂ (holotype) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 301).
id. : 1 ♂ (M.L., 1959).
Iles Mahé, Silhouette, Félicité : 4 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
Ile Mahé, Beau Vallon : 7 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

Ici devrait se placer *Diathraustodes leucostrigona* Hampson, decrite de l'Inde (Nilgiri) *in* Moths Ind., IV : 233, et signalée de Silhouette par Fryer, 1912, *l.c.* : 25, 1 ♂ en mauvaise condition.

En raison de l'état défectueux de ce spécimen, nous sommes d'avis d'attendre de nouvelles captures pour admettre, s'il y a lieu, cette espèce dans la faune seychelloise.

* *Pycnarmon diaphana* (Cramer) (Pl. VII, n° 15).

Pyralis diaphana Cramer 1782, Uitl. Kapellen, 2, 26, 1 : 113 (f. 6) (type : Ceylan).
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 spéc. (M.L., 1956 et 1960).
Ile Mahé Mont Fleuri : 12 spéc. (*Frenette* et élèves du Seychelles College, 1960) dont 8 *ex-larva* sur *Sideroxylon ferrugineum* (bois mozambique), Sapotacée (M.L. 1960).

Inde, Ceylan, Seychelles.

■ *Hymenia recurvalis* (Fabricius).

Phalaena recurvalis Fabricius, 1775, Syst. ent. : 611 (type : India orientali).
Zinckenia recurvalis Fabricius, *in* Joannis.
Zinckenia fascialis Cramer, *in* B. Fletcher et Fryer.
Ile Mahé : (*Allmand* et *Philibert* 1892) (Joannis 1891, *l.c.* : 137).
Iles Coëtivy, Farquhar, d'Arros, Mahé, Marie-Louise et Platte : 17 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 301).

Source : MNHN, Paris

Iles Mahé et Denis : 13 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
Ile Aldabra : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
Iles Mahé, Coëtivy, Cosmoledo et Aldabra : 31 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Elevage fait à Mahé (M. L. 1960) sur *Achyrantes aspera* (herbe sergent), Amarantacée. La chenille vit entre deux feuilles qu'elle assemble en les laissant plates (et non en s'enroulant à l'intérieur).

Espèce paléotropicale qu'on rencontre dans toutes les régions chaudes du Vieux Monde.

■ *Eurrhyparodes tricoloralis* (Zeller).

Botys tricoloralis Zeller, 1852, Lepid. Mieropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 31 (type : Caffrerie).
Ile Mahé : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 302).
Iles Mahé, Silhouette, Denis : 28 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 25).
Iles Mahé et Praslin : 30 spéc. (M.L., 1956, 1959-60).

Espèce paléotropicale.

■ *Synclera univocalis* (Walker) (Pl. X, nº 6).

Glyphodes univocalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 17 : 199 (type: Ceylan).
Espèce citée des Seychelles par tous les anciens auteurs sous le nom erroné de *S. traducalis* Zeller.
Ile Mahé : (Joannis, 1891, *l.c.* : 138).
Ile Sainte-Anne : (*de Gaye* 1905) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 302).
Iles Mahé, Silhouette, Félicité, Denis : sans indication de nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959, 1960).
Ile Mahé, Misère : 1 spéc. (M.L. 1959).
Ile Silhouette : 5 spéc. (H. *Dauban*) (*H. Legrand*) (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*J. Larose*, 1960) (M.L.).

Inde, Ceylan et Seychelles.

■ *Antiercta ornatalis* (Duponchel).

Asopia ornatalis Duponchel, 1832, *in* Godart et Duponchel, Hist. nat. Lépid. France, 8 (2) : 207, pl. 233, f. 8 (type : Sicile).
Iles Farquhar : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 302).
Ile Mahé, Cascade : 1 spéc. *id.*
Ile Praslin : 2 spéc. *id.*
Iles Mahé, Silhouette, Félicité, Denis : sans indication de nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).
Iles Mahé et Silhouette : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Toutes régions tropicales et subtropicales, atteignant le sud de l'Europe.

■ *Marasmia poeyalis* (Boisduval).

Botys poeyalis Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat.*, 2 : 266 (type : « décrit de Bourbon et de Maurice »).

Source : MNHN, Paris

Signalé par les anciens auteurs sous le nom de *M. venilialis* Walker, et en outre par JOANNIS (1894 : 436) sous le nom de *M. ruralis* Walker.

Ile Mahé : (*Alluaud* 1892) (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 436).
id. : 1 spéc. (*de Gaye*) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 303).
Ile Coetivy : 7 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 303).
Ile Desroches : 5 spéc. *id.*
Iles Mahé et Silhouette : sans indication de nombre (FRYER, 1912, *l.c.* : 26).
Mêmes îles : 35 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Toutes régions chaudes du Vieux Monde.

Marasmia aroealis Hampson.

Marasmia aroealis Hampson, 1912, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8) 9, : 247 (type : Queensland, Geraldton (Meek) 1 ♂).
Ile Mahé : 1 ♀ (*B. Fletcher* 1905) (G. HAMPSON, 1912, *l.c.* : 247).

Australie et Seychelles.

Marasmia trapezalis Guenée.

Marasmia trapezalis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., t. 8, Delt. et Pyral. : 200 (type : Sierra Leone).
Ile Mahé : sans indication de nombre (JOANNIS, 1899, *l.c.* : 197).
Ile Cerf : 1 spéc. (*Meade-Waldo* 1905) (HAMPSON, 1908, *l.c.*).
Ile Frégate : 1 spéc. (*Connor*) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 303).
Ile Mahé : 3 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 303).
Iles Mahé, Silhouette et Frégate : sans indication de nombre (FRYER, 1912, *l.c.* : 26).

Espèce paléotropicale.

■ *Marasmia trebiusalis* (Walker).

Botys trebiusalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M. : 718 (type : Borneo, Sarawak).
Ile Cerf : 1 spéc. (*Meade-Waldo*, 1905) (HAMPSON, 1908, *l.c.*).
Ile Mahé : 8 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 303).
Iles Mahé, Silhouette, Bird : sans nombre (FRYER, 1912, *l.c.* : 26).
Ile Mahé, Beau Vallon : 12 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

■ *Syngamia abruptalis* (Walker) (Pl. VIII, n° 7).

Asopia (?) *abruptalis* Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 17, : 371 (type : Ceylan).
Ile Mahé : 3 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 304).
id. : 1 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 26).
id. : 5 spéc. (M.L., 1959, 1960).
Ile Silhouette : 1 spéc. (M.L. 1959).

Source : MNHN, Paris

Répartition : Ceylan, Afrique du sud du Sahara, Inde, Australie, Maurice, Seychelles.

* *Aethaloessa floridalis* (Zeller) (Pl. VIII, n° 6).

Syngamia floridalis Zeller, 1852, Lepid. Microp. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 60 (type : Natal).
Aethaloëssa floridalis Zeller (*in* Whalley, 1961).
Signalée par B. Fletcher des Chagos.
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1956, dét. P. Whalley).

Espèce paléotropicale (prise par *H. Legrand* à Nairobi (Kénya) 1960).

Aethaloessa calidalis calidalis (Guenée).

Syngamia calidalis calidalis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., 8, Delt, et Pyral. : 294 (type : côte de Coromandel) (type perdu).
Aethaloëssa calidalis Guenée (*in* Whalley 1961).
Ile Mahé : 1 ♂ e coll. Paravicini, sans date (B.M.) (Whalley, *in litt.* 1963).

Un néotype a été désigné par Whalley 1961, e coll. Ragonot, étiqueté : Indes orientales.

Répartition : Inde péninsulaire, Ceylan, Seychelles.

■ *Diastictis inspersalis* (Zeller) (Pl. X, n° 4).

Botys inspersalis Zeller, 1852, Lepid. Microp. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 33 (type : Caffrerie).
(= *Desmia afflictalis* Guenée, 1854, Celt. et Pyral. : 190, t. 5, f. 4).
Ile Mahé : (Joannis, 1894, *l.c.* : 436, et B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 304).
id. : 15 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

* *Diastictis putrisalis* Viette.

Diastictis putrisalis Verte, 1958, *Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 9 : 124 (type : Grande Comore).
Archipel de Cosmoledo (île Menai) et île Aldabra : 8 spéc. (M.L., 1959).

Espèce malgache et du groupe d'Aldabra.

* **Diastictis savyalis** n. sp. (Pl. VII, n° 1).

Envergure 16 mm. Antennes simples, jaune pâle. Palpes très courts légèrement porrigés, jaune foncé, blancs intérieurement. Patagia, tegulae, thorax, jaune ocre. Abdomen jaune ocre, annelé de blanc. Dessous de l'abdomen et pattes blanc argent.

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures jaune ocre et noir, avec deux grandes taches blanc nacré luisant, irrégulières, la première au milieu de l'aile, vaguement arrondie, la seconde dans la partie subterminale, ovale, le grand axe étant transversal, entre le bord costal et le bord interne, une lunule jaune couchée entre la partie inférieure des deux taches nacrées, une ligne subterminale de points jaunes, arrondis, deux points jaunes encadrés de noir à la partie basilaire du bord interne, une ligne de traits noirs, terminale, le bord costal noir, ainsi que l'entourage des points nacrés, plusieurs traits également noirs joignant les taches nacrées entre elles et ces dernières à la ligne terminale ; la partie distale du bord interne est également noire. Frange jaunâtre et blanche, brune en son milieu.

Ailes postérieures blanc-nacré, comme les taches des ailes antérieures, avec une tache discoïdale noire, assez large, en forme d'U, s'appuyant en haut sur une bande jaune très pâle le long du bord interne. Une ligne subterminale noire, bordée de jaune extérieurement. Un petit point noir au-dessus de l'angle anal. Une ligne terminale, fine et brune, entre l'apex et l'angle anal. Frange blanchâtre.

Dessous des ailes antérieures brun foncé avec les taches blanc nacré visibles par transparence, ainsi que leur encadrement noir. Subterminale claire également visible ainsi que la terminale brune. Frange comme sur le dessus. Dessous des ailes postérieures blanc nacré comme aux ailes antérieures, avec la ligne noire doublée de jaune, et la tache noire discoïdale bien visibles. Frange comme aux ailes antérieures.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 30-XI-1959 (*H. Legrand*).
Allotype : 1 ♀, même localité, 29-XI-1959 (*M. Gerber*).
Paratypes : 5 ♂ et ♀, même localité, du 24-X-1959 au 15-I-1961.

Espèce dédiée à Mr Harry Savy, député de Praslin et La Digue, et concessionnaire des îles du groupe d'Aldabra.

Espèce voisine de *D. vadonalis* Viette, de Madagascar ; elle en diffère par une taille plus petite et par la présence, aux ailes postérieures, d'une bande transversale médiane chez *vadonalis*, réduite à une tache discoïdale chez *savyalis*.

Nacoleia niphealis (Walker).

Botys niphealis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 18 : 638 (type : Sierra Leone).

Nacoleia niphealis Walker, *in* Hampson 1892-96, Fauna of British India, IV : 313.
Sous le nom de *Botys expulsalis* Swinhoë, *in* Joannis 1894 : 436.
Ile Mahé : 2 spéc. (*Philibert*) (Joannis 1894 : 436).
Ile Frégate : 2 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 304).
Ile Mahé : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 304).
Iles Mahé, Silhouette, Deuls, Frégate : sans indication de nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).

Espèce de Sierra-Leone, Inde, Birmanie, Ceylan, Maldives, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Nacoleia charesalis (Walker).

Botys charesalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. ins. coll. B.M., 18 : 709 (type : Borneo, Sarawak).
Ile Mahé : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 306).
Iles Mahé et Félicité : 15 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).

Espèce de l'Inde, Ceylan, îles de la Sonde, Philippines, Seychelles.

* *Nacoleia aldabralis* Viette (Pl. VIII, n° 9).

Nacoleia aldabralis Viette, 1958, *Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 9 : 135 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♀ (type) (*Hoareau* 1956) (M.L., 1956).
Ile Aldabra : (*C. Prola* 1953) (P. Viette, 1958b : 61).
Ile Assomption : 1 spéc. (M.L., 1956).
Ile Aldabra : 11 spéc. (M.L., 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra.

■ *Lamprosena maculalis* (B. Fletcher).

Nacoleia maculalis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 304 (type : Praslin).
Ile Praslin : 1 ♂ (*S. Gardiner*, 1905) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 304).
Ile Mahé, Mlsère : 1 ♂ (*G. Lionnet*, 28-1-1963) (M.L., 1964). Muséum de Paris.

Endémique aux Seychelles.

Hedylepta indicata (Fabricius).

Phalaena Indicata Fabricius, 1775, Syst. ent. : 640 (type : In India orientali).
= *Nacoleia vulgalis* Guenée, 1854, Delt. Pyral. : 202, t. 6, f. 8.
Ile Mahé : 1 spéc. (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 436).
id. : 1 spéc. (Joannis, 1899, *l.c.* : 198).
Du 2e spéc. l'auteur écrit : « L'exemplaire de l'*indicata* que j'ai reçu appartient à une variété ; l'aile est presque entièrement enfumée et noirâtre, sauf le bord antérieur qui seul reste jaune d'ocre ».
Ile Mahé : 3 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 305).
Ile Sainte-Anne : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 305). L'auteur écrit : « Of these four examples one belongs to the typical bright yellow form, one as a very dull yellow colour, and the other two are almost entirely suffused with blackish-fuscous » (de ces 4 exemplaires, un appartient à la forme typique jaune-clair,... et les deux autres sont presque entièrement saupoudrés de noirâtre).
Iles Mahé, Silhouette, Bird, Denis : en nombre non indiqué (Fryer, 1912, *l.c.* : 26). L'auteur écrit : « The Mahé and Silhouette specimens are suffused with fuscous, those from Bird and Denis Islands being yellow. »

Les annotations ci-dessus de Joannis, B. Fletcher et Fryer inclinent à penser que la majeure partie des captures signalées comme concernant cette espèce, s'appliquent en fait à la suivante (*H. dnopheralis* Mabille). Il en est ainsi du spécimen indiqué par Joannis dans sa note de 1899, des deux derniers de B. Fletcher 1910, et de ceux de Mahé et Silhouette cités par Fryer 1912.

Cependant l'indication « yellow », en dehors de la bordure costale, nous oblige à maintenir la présente espèce (*H. indicata* Fabricius) parmi le peuplement seychellois.

Source : MNHN, Paris

Espèce très variable. Chenille sur Papilionacées.

Répartition : Amérique du Sud, toute l'Afrique, Inde, Birmanie, Ceylan, Andaman, Java, Singapour, ouest de la Chine, Madagascar, Seychelles.

Nous avons pris l'espèce à Marangu (Tanganyika) en 1960.

* *Hedylepta dnopheralis* (Mabille) (Pl. X, nº 7).

Nacoleia dnopheralis Mabille, 1900, *Ann. Soc. ent. France*, 68 (1899) : 745 (type : Madagascar).
Ile Mahé : 27 spécim. (M.L., 1959, 1960) dont 7 *ex-larva* sur *Flemingia strobilifera* (herbe Napoléon), Papilionacée. La chenille s'enroule dans la feuille.

Détermination de l'imago par le Muséum de Paris, à l'aide du type de Mabille auquel les captures sont rigoureusement conformes. Détermination de la plante nourricière par Mr D. Bailey, à Mahé.

Ces deux *Hedylepta* (*indicata* et *dnopheralis*) sont-elles spécifiquement différentes ? Problème d'autant plus malaisé que les espèces sont très voisines, et aussi passablement variables. En outre, très souvent elles cohabitent.

A Mahé, Beau Vallon, où la plante ci-dessus est commune, les exemplaires récoltés sont parfaitement identiques ; il serait intéressant de pouvoir les confronter avec un élevage fait en des lieux où on a signalé des imagos plus jaunes, des *indicata* vraisemblablement...

Le problème ne semble pas avoir encore été étudié.

Espèce malgache et des Seychelles.

■ *Syllepta derogata* (Fabricius) (Pl. VIII, nº 12).

Phalaena derogata Fabricius, 1775, Syst. Ent., p. 641 (type : India orientali).
Pour l'orthographe du nom de genre *Syllepta* (et non *Sylepta*), voir J. Ghesquière, 1942 (Cat. rais. Faune ent. Congo belge, I.ép. Microl. (2e partie), in *Ann. Mus. Congo belge, C. Zool.*, sér. III (II), I. VII, Syllepta : 115.)
Ile Cerf : 1 spéc. (*Meade-Waldo* 1905) (Hampson, 1908, *l.c.*).
Ile Mahé : 3 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 307).
Id. : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).
Id. : 16 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 6 *ex larva* sur *Urena lobata sinuata* (herbe hérisson rouge), Malvacée, et sur *Hibiscus esculentus* (hibiscus jaune, ou lalo), Malvacée.

Espèce paléotropicale.

Syllepta sabinusalis (Walker).

Syllepta sabinusalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M. 18 : 708 (type : Bornéo, Sarawak).
Ile Coëtivy : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 306).

Espèce paléotropicale.

Source : MNHN, Paris

Ici devrait se placer *Syllepta straminea* Butler, décrit dans *Ann. Mag. Nat. Hist.* (4) 15, : 416 (*Bolys*) (type : Natal), dont B. FLETCHER rapporte deux captures aux Seychelles, l'une à Farquhar, l'autre à Desroches, mais toutes deux avec doute (B. FLETCHER, *l.c.* : 307) :

L'exemplaire de Farquhar est mauvais et dépourvu d'écailles, et celui de Desroches ne correspond pas au type, si bien que l'auteur se demande si ce n'est pas une forme individuelle.

Dans ces conditions, il semble qu'il serait plus sage d'attendre de nouvelles captures avant de se prononcer.

S. straminea Butler est signalée de Natal et de Ceylan.

* *Pardomima zanclophora* Martin (Pl. VIII, nº 15).

Pardomima zanclophora Martin, 1955, *Bull. Brit. Mus. N.H., Ent.*, 3 (14), : 514 (type: sud Kavirondo, Kenya).
Iles Assomption et Aldabra : 19 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Afrique orientale et centrale, Madagascar, Sud-ouest de l'Arabie, Comores, Aldabra et Assomption.

■ *Palpita unionalis* (Hubner).

Pyralis unionalis Hubner, 1796, Samml. europ. Schmett., 6 : 21, pl. 20, f. 132 (type: Basse Autriche).
Ile Mahé : sans indication numér. (JOANNIS, 1894, *l.c.*).
id. : (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 37), rappel de JOANNIS.
id. : 1 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 27).
Iles Mahé et Silhouette : 10 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960 : toutes ♀♀).

Toutes régions chaudes et tempérées chaudes du Vieux Monde.

Haritala quaternalis (Zeller).

Bolys quaternalis Zeller, 1852, Lepid. Micropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 44 (type : Caffrerie).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953) (VIETTE, 1958b).

Afrique du sud, Madagascar, Comores, Aldabra.

■ *Diaphana indica* (Saunders).

Eudioptis indica Saunders, 1851, *Trans. entom. Soc. London* : 163, pl. 12, f. 5 à 7 (type : Java).
Ile Mahé : (*Meade-Waldo*, 1905) (HAMPSON, *l.c.* 1908).
id. : sans indication de nombre (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 425-438).
Ile Coëtivy : 2 spéc. . (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 309).
Iles Mahé, Praslin, Frégate : 17 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 309).
Iles Mahé, Marie-Anne, Bird : sans indication nombre (FRYER, 1912, *l.c.* : 27).
Ile Aldabra : 4 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 27).
Iles Mahé, Silhouette, Coëtivy et Aldabra : 26 spéc. (M.L., 1959).

Source : MNHN, Paris

Elevage à Mahé (M. L., 1959) sur *Achyrantes aspera* (herbe sergent), Amaranthacée.

Espèce paléotropicale.

■ *Diaphana duponti* (Joannis) (Pl. VIII, n° 13).

Glyphodes duponti Joannis, 1916, *Ann. Soc. ent. France*, 84 (1915-1916) : 15 (type ♂ et ♀ : Marie-Anne).

Les auteurs antérieurs à Joannis avaient fait de cette espèce une forme de *D. stolalis* Guenée, sans lui donner de nom, mais en reconnaissant qu'elle était spéciale à l'archipel des Seychelles.

Espèce endémique aux Seychelles.

Iles : Longue (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 308) ; Silhouette (*Thomassel*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 308) ; Ronde (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910 :308).
Iles Mahé, Marie-Anne, Félicité, Denis, « all of the Seychelles form » : 20 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
Ile Marie-Anne : 1 ♂ et 1 ♀ (holotype et allotype) (*Dupont*) (Joannis, 1916).
Iles Mahé et Silhouette : 19 spéc. (dont 1 seul ♂) (M.L., 1956, 1959, 1960).

■ *Diaphana incoloralis* (Guenée).

Bolys incoloralis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., 8, Delt. et Pyral. : 332 (type : Inde, Silhet).
Ile Aldabra : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 28).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959).
Ile Assomption : 1 spéc. (M.L., 1956).
Ile Aldabra : 3 spéc. (M.L., 1959).

Espèce paléotropicale.

■ *Diaphana sinuata* (Fabricius).

Pholaena sinuata Fabricius, 1781, Spec. Ins., 2 : 267 (type : Afrique du Sud).
Ile Mahé : 1 ♀ (*Meade-Waldo*, 1905) (Hampson, 1908, *l.c.*).
id. : 7 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 308).
Ile Silhouette : 14 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
Iles Mahé et Silhouette : 2 spéc. (*P. Juslin* 1959, et *H. Dauban* 1959) (M.L., 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

■ *Diaphana subamicalis* B. Fletcher (Pl. VIII, n° 14).

Diaphana subamicalis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 308, pl. 17, f. 11 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 308).
id. : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
id. : 6 spéc. (*F. Morel* 1956) (*D. Cauvin* 1960) (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* *Diaphana prasinalis* (Saalmuller).

Bolys prasinalis Saalmuller, 1880, *Ber. Senckenb. naturforsch. Ges., Frank.-a.M.*, VI-1880 : 301 (type : Madagascar).
(= *B. trilonalis* Snellen).
Ile Mahé, Mlsère : 1 spéc. (*D. Cauvin*, 1959) (M.L., 1959).

Espèce malgache et des Seychelles.

■ *Stemorrhages sericea* (Drury).

Phalaena sericea Drury, 1770, Ill. Hlst. Ins. ,2 : 9, pl. 6, f. I (type : Gold Coast).
= *Bolys thalassinalis* Boisduval, 1833, Faune Madag. Maur. : 117, pl. 16, n° 6.
Ile Mahé : 1 ♂ (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908).
id. : 2 ♂ (*Alluaud*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 435).
id. : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 307).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 26).
Iles Mahé, Silhouette et Praslin : 29 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 8 *ex-larva* sur *Ervatamia coronaria* (café fleur), Apocynacée ; la chenille s'enroule dans les feuilles.

Afrique au sud du Sahara, Comores, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

Glyphodes tritonalis (Snellen).

Margaronia tritonalis Snellen, 1895, *Tijd.v.Ent.*, 38 : 131 (type : Sud-Est Africain, baie de Delagoa).
Ile Félicité : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).

Afrique du sud-est, Seychelles.

■ *Nausinoe capensis* (Walker) (Pl. VIII, n° 5).

Lepyrides capensis Walker, 1865, List Specim. Ins. coll. B.M., 34: 1344 (type: Le Cap).
Ile Aldabra : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
id. : (*C. Prola*, XI-1953) (Viette, 1958*b*, *l.c.* : 62).
id. : 13 spéc. (M.L., 1959).

Espèce d'Afrique du sud et d'Aldabra.

Analyta calligrammalis aldabralis Viette.

Analyta calligrammalis aldabralis Viette, 1958, *Mém. Insl. scient. Madag.*, (E) 9 : 142 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953) (Viette, 1958*b*).

Espèce malgache et d'Aldabra.

■ *Crocidolomia binotalis* Zeller (Pl. VIII, n° 3).

Crocidolomia binotalis Zeller, 1852, Lepid. Microp. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum

Source : MNHN, Paris

terra coll. : 54 (type : Limpopo, Garisp).
Ile Mahé : 1 spéc. (*De Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 309).
id. : 6 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
id. : 2 ♂ *ex-larva* sur *Brassica oleracea bullata* (chou), Crucilère (*M-T. Désaubin* (M.L., 1910).
Ile Mahé, Beau Vallon et Morne Seychellois : 3 ♀ (M.L. 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

■ *Hellula undalis* (Fabricius)

Phalaena undalis Fabricius, 1794, Ent. Syst. 3 (2) : 226 (type : Italie).
Ile Frégate : 2 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 309).
Ile Denis : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
Ile Mahé : 1 spéc. (M.L., 1959).

Presque toutes les régions tropicales ou subtropicales, atteignant l'Europe.

* *Epipagis cancellalis* (Zeller) (Pl. X, n° 14).

Botys cancellalis Zeller, 1852, Lepld. Micropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 34 (type : Afrique australe).
Ile Mahé : 12 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960).

Une grande partie de l'Ancien Monde, Comores, Madagascar.

* *Epipagis prolalis* Viette et Legrand (Pl. VII, n° 4).

Epipagis prolalis Viette et Legrand, 1958, in *Lambillionea*, 58 : 62-64 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953) (P. Viette et H. Legrand, 1958, *l.c.*).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (M.L., 1949).
Ille Aldabra : 6 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra.

* *Terastia meticulosalis* Guenée.

Terastia meticulosalis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépld., 8, Delt. et Pyral. : 212 (type : Haïti).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (*M. Gerber*, 1959) (M.L., 1959).
id. , Mont Fleuri : 1 spéc. (*A. Frenelle*, 1960) (M.L., 1960).

Espèce répandue dans toutes les régions tropicales du monde.

■ *Omphisa anastomosalis* (Guenée) (Pl. X, n° 3).

Ptonea (?) *anastomosalis* Guenée, 1854, Spec. génér. Lépld., 8, Delt. et Pyral. : 373 (type : « qu'on m'a donné comme venant de Java », Guenée).
= *Botys illisalis* Walker.

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 436).
Ile Silhouette : 1 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 27).
Ile Mahé, Beau Vallon, Misère, Belle-Eau, Mont Fleuri : 7 spéc. (*D. Cauvin, G. Lionnet, A. Frenette,* 1959-60) (M.L. 1956, 1959, 1960).

Inde, Insulinde, Moluques, Chine, Birmanie, Ceylan, Java, Seychelles.

■ *Ischnurges lancinalis aldabrensis* Viette (Pl. IX, nº 5).

Ischnurges lancinalis aldabrensis Viette, 1958, *Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 9 : 143 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953) (P. VIETTE, 1958, *l.c.* : 62).
id. : 26 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Espèce endémique à Aldabra. L'espèce indiquée par FRYER, 1912, *l.c.* : 27, sous le nom d'*Ischnurges expeditalis* Lederer, est très probablement *Ischnurges lancinalis aldabrensis*, très commune à Aldabra.

■ *Isocentris seychellalis* B. Fletcher (Pl. VIII, nº 4).

Isocentris seychellealis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 310, pl. 17, f. 12 (type : Seychelles).
(B. FLETCHER 1910, *l.c.* : 310). Seychelles : « A single specimen in very poor state from Mr de Gaye's collection »
Ile Mahé, Beau Vallon : 3 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

* *Crochiphora testulalis* Geyer.

Crochiphora testulalis Geyer, 1832, *in* HÜBNER, Zutr. Samml. Exot. Schmett., 4 : 12 (f. 629-630) (type : Buenos Ayres).
Ile Mahé, Beau Vallon, Misère, Grande Anse : 3 spéc. (*P. Justin, D. Cauvin, H. Legrand,* 1959, 1960) (M.L., 1959, 1960), dont un *ex-larva* sur *Cajanus indicus* (embrenade). Papillonacée.

Espèce se trouvant dans toutes les zones tropicales et subtropicales de l'Ancien et du Nouveau Monde, y compris Madagascar. Notre collection contient également un spéc. de Tahiti (Y. *Muller* 1958).

* *Polygrammodes jeannelalis* Marion et Viette (Pl. VIII, nº 8).

Polygrammodes jeannelalis Marion et Viette, 1956, Mém. Inst. scient. Madag., (E) 7 : 101 (type : Madagascar).
Ile Mahé : 2 spéc., Beau Vallon et Mont Fleuri (*M.L.* et *Frenette*, 1959).

Espèce malgache et des Seychelles.

■ *Nomophila noctuella* (Denis et Schiffermuller).

Tinea noctuella Denis et Schiffermuller, 1775, Syst. Verz. Schmett. Wiener Geg.: 136 (type : environs de Vienne, Autriche).

Source : MNHN, Paris

Ile Assomption : 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 27).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce cosmopolite.

* **Pagyda sounanalis** n. sp. (Pl. VII, n° 5).

Envergure 18 mm. Antennes lisses, jaunes. Palpes porrigés, jaune ocre. Tegulae, patagia, thorax, jaune pâle. Vertex lisse, jaune d'or encadré de blanc. Abdomen jaune d'or. Dessous de la tête blanc argent ; dessous de l'abdomen jaune pâle. Pattes annelées, les antérieures blanc et ocre foncé, les médianes et les postérieures jaune clair et blanchâtre.

Ailes antérieures jaune d'or, avec les lignes suivantes jaune foncé : antémédiane, médiane, extramédiane et subterminale (l'extramédiane visible seulement dans sa partie costale, et la subterminale ayant l'apparence d'une ombre). Ligne terminale fine, jaune foncé. Frange concolore brillante.

Ailes postérieures de même ton, avec les lignes suivantes jaune foncé : la première dans le prolongement de l'antémédiane, la deuxième prolongeant la médiane, la troisième prolongeant la subterminale. Ligne terminale et frange comme aux supérieures.

Dessous des ailes antérieures jaune, plus foncé au bord costal et aux alentours du bord externe, blanc aux environs du bord interne. Dessous des postérieures uniformément jaune. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 26-XII-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, même localité, 16-XI-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 8 ♂ et ♀, même localité, du 2-XI-1959 au 23-I-1961, et archipel de Cosmoledo, île Menai, 17-IX-1959.

Espèce voisine de *Pagyda holoxanthalis* Mabille, espèce malgache. Elle diffère de cette dernière par la couleur des lignes du dessus des quatre ailes, la même à peu de chose près que celle de la teinte de fond, tandis que chez *holoxanthalis* la couleur des lignes est d'un jaune plus foncé, se distinguant mieux de la teinte de fond.

* **Psara lionnetalis** n. sp. (Pl. IX, n° 2).

Envergure 19 mm. Antennes simples, jaunâtres, rapprochées à leur base. Palpes très courts, redressés, revêtus d'écailles jaunes et brunes. Vertex lisse, jaune pâle. Patagia, tegulae et thorax, jaune d'or. Pattes jaunes, les antérieures marquées de noir au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. Abdomen jaune d'or, chaque tergite limité inférieurement par un mince trait blanc. Dessous de l'abdomen jaune pâle.

Ailes antérieures jaune d'or, avec un large semis d'écailles brunes,

Source : MNHN, Paris

principalement dans tout l'espace compris entre les lignes postmédiane et terminale. Une ligne antémédiane courbe, bien marquée en noir ainsi que les taches ordinaires, l'orbiculaire figurée par un très petit point, et la réniforme par un gros trait en forme de lunule. Une ligne extramédiane formant un coude vers la tache réniforme, puis un autre coude ramenant la ligne dans sa direction primitive, et, après un trajet arrondi atteignant le bord costal. Une ligne terminale de traits noirs, doublée sur la frange par une ligne brun-jaune. Frange jaunâtre.

Ailes postérieures jaune d'or, avec semis d'écailles brunes. Deux lignes noires aux contours flous, prolongeant, l'une l'antémédiane, l'autre la postmédiane. Une ligne terminale brune, doublée sur la frange, d'une autre ligne de même ton, continue. Frange brune et blanche, entièrement blanche entre l'angle anal et la base de l'aile.

Dessous des ailes antérieures jaune d'or au bord costal, brunâtre ensuite, laissant apparaître, plus ou moins vaguement, les lignes et taches noires du dessus des ailes. Dessous des ailes postérieures jaune pâle, avec la bordure grisâtre. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 2-II-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Belle-Eau, 7-II-1959 (*G. Lionnet*).

Paratypes : 1 ♀, île Mahé, Beau Vallon, 5-III-1956 (M. L., 1956), 1 ♀, même île, Grande Anse, 18-IV-1963 (*G. Lionnet*) in coll. Lionnet.

Espèce dédiée à Mr G. Lionnet, directeur du département de l'Agriculture des îles Seychelles, et auteur de la capture de l'allotype ♀ dont il a bien voulu faire don au Muséum national de Paris.

* **Psara delhommealis** n. sp. (Pl. IX, n° 1).

Envergure 16 à 20 mm. Antennes simples, annelées brun foncé et jaune. Palpes courts, dressés, brun-roussâtre. Tegulae avec la partie supérieure noire, les parties centrale et inférieure brun clair. Thorax et abdomen jaunes. Pattes antérieures brun-noir, jaunes aux articulations, les autres pattes jaune clair et blanchâtres. Dessous de l'abdomen jaune pâle.

Ailes antérieures jaunes, avec une forte quantité d'écailles noires disséminées principalement au bord costal et au bord interne ; la première partie du bord costal est en outre brun foncé ou noire. Une ligne noire antémédiane, vaguement dessinée, suivie au milieu de l'aile, près du bord costal, de deux traits noirs parallèles, disposés transversalement. Une ligne extramédiane, bien marquée en noir, puis interrompue au coude, cette partie longitudinale manquant entièrement. Une ligne terminale de petits traits noirs internervuraux, et une ligne terminale doublant la première, jaune roussâtre. Frange brune.

Source : MNHN, Paris

Ailes postérieures jaunâtres, avec semis d'écailles brunes, sauf à la base. Deux lignes noires les traversent, l'une prolongeant l'antémédiane des antérieures, l'autre prolongeant l'extramédiane. Ligne terminale comme aux ailes antérieures. Frange brune.

Dessous des quatre ailes avec mêmes écailles noires ou brun-noir, et mêmes lignes et traits qu'aux antérieures. Frange semblable.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 22-IV-1956 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 15-III-1959.

Paratypes : 11 ♂ et ♀, même localité, du 5-II-1959 au 7-VI-1960.

Espèce très variable dans sa tonalité fondamentale, variant du jaune pâle au brun-noir. Dédiée à Mr André Delhomme, vice-consul général de France aux Iles Seychelles.

* **Psara frenettalis** n. sp. (Pl. IX, n° 3).

Envergure 23 à 28 mm. Antennes simples chez les deux sexes. Palpes courts, le 1er article gris clair, le 2e foncé, le 3e blanc jaunâtre, dépassant à peine le 2e. Patagia jaunes. Tegulae, thorax, abdomen, jaune pâle. Pattes antérieures gris-jaunâtre, les autres pattes jaune pâle. Chez le ♂, l'extrémité de l'abdomen comporte une petite touffe d'écailles noires, et les trois anneaux médians à partir de l'avant-dernier, une sorte de dent latérale.

Ailes antérieures d'un jaune vif plus ou moins foncé, avec de nombreux points brun-violacé : l'un costal à la base de l'aile, deux autres plus loin vis-à-vis du quart costal (l'un sur la bordure, l'autre à même hauteur mais un peu en retrait par rapport à la bordure), deux autres plus petits au quart du bord costal, mais un peu à l'intérieur de l'aile ; plus loin, un point plus gros entre la cellule et le bord externe ; une ligne de points sinueuse, antéterminale, et trois autres points alignés parallèlement au bord interne. Frange concolore.

Ailes postérieures de même ton, avec points brun-violacé disséminés ça et là sur toute la surface de l'aile. Frange comme aux antérieures.

Dessous des quatre ailes jaune pâle avec la plupart des points du dessus visibles en dessous par transparence.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Belle-Eau, 14-2-1963 (*G. Lionnet*) (M. L., 1963).

Allotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Silhouette, 18-V-1959 (*H. Legrand*) (M. L., 1959).

Paratype : 1 ♀, île Silhouette, XI-1959 (*H. Dauban*) (M. L., 1959).

Espèce dédiée au Frère A. J. Frenette, qui fut chef du Laboratoire de biologie du Seychelles College (1960) à Mont Fleuri (île Mahé).

Source : MNHN, Paris

* *Psara basalis* (Walker) (Pl. IX, nº 4).

Botys basalis Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 34 : 1404 (type : Ceylan).
Ile Mahé, Beau Vallon : 33 spéc. (M.L., 1956, 1959-60).

Elevage à Mahé, Beau Vallon (M. L., 1959) sur *Lantana camara* (vieille fille), Verbénacée. La chenille vit dans une feuille enroulée et s'y chrysalide. L'imago ne s'éloigne guère de sa plante nourricière, laquelle ne vit à l'île Mahé que dans sa partie nord, ce qui est cause de ce que les anciens auteurs n'ont pas récolté l'espèce aux Seychelles, très commune là où pousse la plante.

Espèce paléotropicale.

* *Psara bipunctalis* (Fabricius).

Phalaena bipunctalis Fabricius, 1794, Ent. Syst., 3 (2) : 232 (type : Americae insulis).
Ile Mahé, Beau Vallon : 12 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Elevage à Mahé, Beau Vallon (M. L., 1959, 1960) sur *Achyrantes aspera* (herbe sergent), Amaranthacée. La chenille, au lieu de s'enrouler dans une feuille, comme chez l'espèce précédente, se contente d'en assembler deux à l'aide de la soie qu'elle produit, en les laissant « à plat ». Chrysalidation entre les deux feuilles.

L'imago diffère de *P. basalis* : 1º par sa teinte jaune légèrement plus pâle ; 2º par la présence d'un point costal noir à l'extrémité de la ligne extramédiane ; au contraire, chez *basalis*, l'extramédiane s'arrête un peu avant le bord costal.

Toutes les régions chaudes du Monde.

■ *Psara phaeopteralis* (Guenée).

Botys phaeopteralis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., Delt. et Pyral. : 349 (type : Amérique méridionale).
Iles Mahé et Praslin : 7 spéc. de Mahé et 1 de Praslin (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 310).
Mêmes îles : (Fryer, 1912, rappel de Fletcher, et en plus, Silhouette, en tout 5 spéc., *l.c.* : 27).
Ile Mahé, Beau Vallon : 27 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960) dont 3 *ex-larva* sur Graminées (M.L., 1960).

Toutes régions tropicales.

Ici devrait se placer *Psara minoralis* (Warren) 1892, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (6) 9 : 435 (type : Gold Coast, Accra), dont un seul exemplaire a été signalé par Fryer 1912, *l.c.* : 28, de l'île Mahé.

Comme il s'agit d'une espèce d'Afrique occidentale, et que le spécimen unique signalé à Mahé n'a pu être vérifié, nous sommes d'avis d'attendre d'autres captures avant d'admettre l'espèce comme seychelloise.

Source : MNHN, Paris

■ *Psara mahensis* (B. Fletcher).

Pachyzandla mahensis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 310, pl. 17, f. 13 (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 310).
Iles Mahé et Silhouette : 3 spéc. (*H. Dauban*) (M.L., 1959).

Endémique aux Seychelles.

■ *Loxostege massalis* (Walker).

Scopula massalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 18 : 792 (type : Australie).
Iles Coëtivy (4 spéc.), Poivre (1 spéc.), d'Arros (1 spéc.), Desroches (4 spéc.), îles de l'Aigle (1 spéc.), Frégate, par *Connor* (5 spéc.), Sainte-Anne (1 spéc.), le tout par B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 311.
Ile Aldabra : 9 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 28).
Ile Desroches : 7 spéc. (M.L., 1959).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 5 spée. (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 13 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Espèce paléotropicale.

* *Diasemia ramburialis* (Duponchel).

Hydrocampa ramburialis Duponchel, 1831, Hist. nat. Lépid. France, 8 (2) : 343 (type : Andalousie).
Ile Mahé, Beau Vallon : 11 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Toutes régions chaudes et tempérées chaudes du Vieux Monde.

■ *Antigastra catalaunalis* (Duponchel).

Botys catalaunalis Duponchel, 1831, Hist. nat. Lépid. France, 8 (2) : 330 (type : Europe).
Ile Mahé : 1 spéc. (Joannis, 1891, *l.c.*).
Ile Praslin : 1 spéc. (M.L., 1959).

Toutes régions chaudes et tempérées chaudes du Vieux Monde.

* *Uresiphita limbalis* (Denis et Schiffermüller).

Pyralis limbalis Denis et Schiffermüller, 1775, Syst. Verz. : 122.
= *Phalaena gilvala* Fabricius, 1794, Ent. Syst. : 290 (type : In Indian orientali).
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 ♀ (M.L., 16-VI-1959 et 20-VI-1960).

Cette espèce a fait l'objet en nomenclature d'opinions diverses dont le résultat n'est peut-être pas encore définitif. C'est qu'en effet il n'est pas certain que *gilvata* Fabricius et *limbalis* Denis et Schiffermüller appartiennent bien à la même espèce.

Limbalis a été décrit d'Europe, et *gilvata* de l'Inde. Aucune étude comparative accompagnée d'un examen d'armures ne semble avoir été faite. Le ♂ vient très rarement à la lumière, et les caractères des genitalia

Source : MNHN, Paris

♀ ne permettent pas de se prononcer. Donc, pour le moment, la séparation en deux espèces (ou plus) n'est pas faite, et c'est pourquoi nous maintenons, jusqu'à nouvel ordre, la synonymie rappelée ci-dessus.

D'après les caractères extérieurs, nos deux spécimens de Mahé paraissent différents de ce qu'on prend en Europe ; ils ont les ailes antérieures plus étroites et la teinte de fond des mêmes ailes est brun clair légèrement roussâtre, alors que les spécimens d'Europe ont les ailes antérieures plus larges et sont d'une teinte plus foncée. Le problème reste donc posé.

■ *Udea martialis* (Guenée).

Scopula martialis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., Delt. et Pyral., p. 398 (type : Abyssinie).
(= *P. ferrugalis* Hubner).
Iles Mahé et Silhouette : 5 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 28).
Ile Praslin : 3 spéc. (M.L., 1959).

Répandue dans toutes les zones chaudes du Vieux Monde, atteignant l'Europe.

* *Pionea ablactis* (Walter).

Botys ablactis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 18 : 660 (type : Ceylan).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

Pyrausta mahensis B. Fletcher.

Pyrausta mahensis B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 311, pl. 17, f. 14. (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 311).
Iles Mahé et Silhouette : 16 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 28).

Espèce endémique aux Seychelles.

* *Pyrausta phoenicealis* (Hubner).

Haematia phoenicealis Hubner, 1818, Zutr. z. Samml. exot. Schmett., erste Hund., p. 22, n° 58, f. 115-116 (type : Floride).
Ile Mahé, Beau Vallon et Mont Fleuri : 4 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Espèce cosmopolite dans tous pays tropicaux.

* **Pyrausta fuscolarosalis** n. sp. (Pl. VII, n° 6).

Envergure 8 à 10 mm. Antennes dentées, plus épaisses chez le ♂, chaque article limité de noir. Palpes maxillaires très visibles, brun-noir,

Source : MNHN, Paris

avec l'extrémité blanche. Palpes labiaux porrigés, recourbés, de même facies que les maxillaires, se terminant à la même hauteur que ces derniers, si bien que l'espèce donne l'apparence de posséder quatre palpes. Tête avec vertex blanc. Patagia, tegulae, et thorax, brun foncé. Abdomen brun clair, avec les deux côtés blanchâtres. Pattes avec l'intérieur blanc, et l'extérieur brun clair. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures brun foncé, les deux premiers tiers du bord costal marqués d'un trait noir. Une grosse tache blanche triangulaire, au trois quarts costal. Deux lignes courtes, brun-rougeâtres, l'antémédiane entre le premier tiers du bord costal et le premier tiers du bord interne, l'extramédiane, coudée, partant du bord interne peu avant le tornus, et aboutissant au rebord costal après et tout contre la tache blanche triangulaire. Frange courte, entrecoupée de brun et de jaunâtre.

Ailes postérieures légèrement plus claires, avec le bord interne blanchâtre, et les lignes brunes, prolongeant celles des ailes antérieures, à peine indiquées après la bordure interne, et manquant ensuite. Frange noirâtre.

Dessous des ailes antérieures gris clair, avec un gros trait noir ; le long des deux tiers du bord costal. La postmédiane est bien visible ainsi que la tache blanche costale. Une ligne terminale brune. Frange noire et blanche. Dessous des ailes postérieures gris clair, avec la postmédiane bien visible à partir du bord interne. Antémédiane sous la forme d'un petit trait noir également bien visible. Ligne terminale et frange comme aux ailes antérieures.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 26-XII-1959 (*H. Legrand*).
Allotype : 1 ♀, mêmes localité et date (*M. Gerber*).
Paratypes : 2 ♀, même localité, 27-XI et 27-XII-1959.

Sous-famille *EVERGESTIINAE*

* *Noorda ecthoemata* Hampson.

Noorda ecthoemata Hampson, 1913, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8) II, p. 526 (type : Afrique orientale britannique).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L. 1959).

Espèce éthiopienne et malgache.

* *Noorda amethystina* (Swinhoe).

Autocharis amethystina Swinhoe, 1894, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (6) 14, p. 149 (type : Tcherrapoundji, Bengale, Inde).
Iles Mahé et Silhouette : 13 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

Source : MNHN, Paris

* *Noorda blitealis* Walker.

Noorda blitealis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M. 19, p. 979 (type : Ceylan).
Ile Mahé, Beau Vallon : 10 spéc. (M.L. 1959).

Répartition : Ceylan et Seychelles.

* **Noorda barbieri** n. sp. (Pl. VII, n° 7).

Envergure 12 mm. Antennes simples, jaunes. Palpes porrigés, largement décumbants, écailleux, courts le 3e article dépassant à peine le 2e ; le 1er article blanc, les 2e et 3e jaune ocre. Vertex étroit, court, légèrement hérissé gris clair. Patagia, tegulae, thorax, gris-roussâtre clair. Abdomen avec les deux premiers tergites blancs les autres gris foncé, chacun limité inférieurement par une ligne blanche. Pattes jaunes, avec les tarses des postérieures annelés gris-noir et blanc. Dessous de l'abdomen blanc.

Ailes antérieures gris clair, avec quelques parties gris foncé, l'une au tornus, l'autre sous l'apex, ces deux formations bordées intérieurement d'une ligne noire. Une ombre noire sur tout le bord costal, sauf à l'apex La tache orbiculaire bien marquée en noir et réunie au bord costal par un trait noir oblique. Une autre tache noire à l'emplacement de la réniforme, réunie également au bord costal et de la même manière. Une tache noire au milieu du bord interne, surmontée d'une autre sur la nervure 1 c ; plusieurs petits points noirs alignés sur cette nervure, d'autres vers le milieu de l'aile, d'autres entre la réniforme et l'ombre subapicale. Une particularité de cette espèce consiste dans la présence sur les parties brunes de l'aile, de groupes d'écailles blanches, qui réfléchissent la lumière. Frange entièrement brune et blanche.

Ailes postérieures arrondies, avec une ombre brune entre l'apex et l'angle anal. Frange brune entre ces deux points extrêmes, blanches ailleurs.

Dessous des ailes antérieures gris-jaunâtre avec le bord interne blanc. Dessous des ailes postérieures blanc, mais gris entre l'apex et l'angle anal. Frange aux quatre ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 22-XI-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 27-XI-1959.

Paratypes : 4 ♀♀, même localité, du 26-XI au 28-XII-1959.

Espèce voisine de *N. seyrigalis* Marion et Viette, décrite de Madagascar. En diffère : 1° par une taille plus petite ; 2° par une transparence plus accentuée chez l'espèce malgache, et la tache noire du tornus des ailes antérieures mieux marquée chez *barbieri*.

Source : MNHN, Paris

Famille PHYCITIDAE

Les difficultés éprouvées dans la détermination et le classement des *Tortricidae* (*lato sensu*) des Seychelles et d'Aldabra, ont également affecté les mêmes opérations chez les *Phycitidae*.

Cette famille, sur laquelle on a beaucoup travaillé dans ses éléments paléarctiques, depuis RAGONOT, HAMPSON et AMSEL, reste encore à peu près inconnue dans son peuplement tropical. Un effort pourtant a été accompli par A.J.T. JANSE, de Prétoria, entre 1941 et 1945, lequel, sous le titre : « Contribution à l'étude des *Phycitinae* » a précisé les genres, sans descendre plus bas et, bien entendu, avec les seuls éléments en sa possession.

La grande difficulté, comme nous disions pour les Tordeuses, est qu'aux Seychelles nous rencontrons de l'approximation, de l'endémisme, et souvent des caractères composites qui ne facilitent pas le classement, et nécessitent une étude approfondie, non seulement des pièces qui vous arrêtent, mais aussi de tout le groupe, et c'est là qu'intervient le regret de n'avoir aucun spécialiste acceptant ce travail considérable.

Nous présentons cependant quelques nouveautés, pour la plupart à affinités indiennes, avec l'aide, quant aux genres, de nos correspondants du British Museum à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Les espèces que nous laisserons provisoirement de côté sont au nombre de 20, soit :

De l'île Mahé	9
De Cosmoledo et Aldabra	6
De Cosmoledo seulement	2
D'Aldabra seulement	3

Sous-famille *PHYCITINAE*

■ *Heterographis insularella* Ragonot.

Heterographis insularella Ragonot, 1893, *Bull. Soc. ent. France* : 295 (type : Mahé).
Ile Mahé : (*Philibert*) (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 437).
id. , Beau Vallon : 5 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960).

Endémique aux Seychelles.

* *Salebria morosalis* (Saalmuller).

Myelois (?) *morosalis* Saalmuller, 1880, *Ber. Senckenb. naturforsch. Ges. Frank.-a.M.*, VI-1880 : 307 (type : Madagascar).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Espèce malgache et des Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Etiella zinckenella* (Treitschke).

Phycis zinckenella Treitschke, 1832, Schmett. Europ., (9) 1 : 201 (type : Europe).
Ile Mahé : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 298).
id. : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 24).
Ile Aldabra : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 24).
Iles Mahé, Silhouette, Cosmoledo et Aldabra : 22 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Elevage à Mahé (M. L. 1960) dans les gousses d'*Abrus precatorius* (liane réglisse), Papilionacée.

Toutes régions chaudes et tempérées chaudes du globe.

Euzophera scabrella Ragonot.

Euzophera scabrella Ragonot, 1901, *in* Romanoff, Mém., VIII : 63, pl. XLIV, f. 5 (type : Côte de l'Or, Acera).
Ile Aldabra : 8 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 23).

Afrique occidentale et Aldabra.

■ *Cadra cautella* (Walker).

Pempelia cautella Walker, 1863, List Specim. Ins. coll. B.M., 27 : 73 (type : Ceylan).
Seychelles : (Joannis, 1894, *l.c.* : 137) « espèce éclose chez moi en nombre assez considérable ; les larves se trouvaient dans un sac de graines de cacao qui avaient été rapportées des Seychelles et m'avaient été communiquées obligeamment par M. Fauvel (de Cherbourg), Inspecteur des Messageries maritimes ».
Ile Coëtivy : (en nombre, dans le magasin aux vivres) 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce cosmopolite.

* *Ancylosis niveicostella* Hampson.

Ancylosis niveicostella Hampson, 1896, Moths of India, 4 : 72, f. 47 (type : Indes anglaises).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 6 spéc. (M.L., 1959) (dét. D.J. Carter, British Museum, 1963).

Inde (British Museum, 1963).

* **Ptyomixia irregularis** n. sp. (Pl. VII, n° 9).

Envergure 17 mm. Antennes filiformes, annelées brun et jaune, uniquement jaunes à leur extrémité ; scape court, brun. Palpes courts, écailleux, y compris le dernier article ; ensemble des palpes gris-jaunâtre, avec une bande brune sur les côtés extérieurs du 2e article. Patagia, tegulae, prothorax, gris et brun noir. Vertex gris clair. Abdomen noirâtre et gris clair. Pattes gris noirâtre et gris clair, jaune clair aux articulations. Dessous de l'abdomen gris noirâtre.

Ailes antérieures brun-jaune et blanc. Une tache noire à la base contre le corps. Au milieu de l'aile, un vaste quadrilatère irrégulier noir, avec deux côtés parallèles, celui s'appuyant sur le bord costal, et celui

Source : MNHN, Paris

s'appuyant sur le bord interne ; les deux autres côtés du quadrilatère sont l'un, basal, oblique, l'autre distal, oblique, mais en sens contraire du précédent et parallèle au bord externe. Frange blanche.

Ailes postérieures blanches avec une ligne terminale jaune pâle. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures grisâtre, mais blanc dans la moitié basale du bord interne. Dessous des ailes postérieures blanc-jaunâtre, un peu plus gris à l'apex.

Holotype : 1 ♀, archipel de Cosmoledo, île Menai, 18-X-1959 (*M. Gerber*).

Espèce voisine de *P. trigonifera* Hampson, 1903, décrite de Puttalam (Ceylan), *Journ. Bombay Nat. Hist. Soc.*, XV (1) : 26.

* **Trachonitis renatella** n. sp. (Pl. VII, n° 10).

Envergure 18 mm. Antennes fines, lisses, gris clair ; scape court, concolore. Tête avec vertex lisse, gris clair. Palpes redressés, gris. Patagia, tegulae, thorax, gris roussâtre. Abdomen avec les tergites gris-noir. Dessous de l'abdomen gris clair avec les deux derniers sternites revêtus chacun d'une épaisse touffe de poils longs et gris. Pattes grises, les articles des tarses noirs.

Ailes antérieures brunes, sablées de blanc, avec petits points noirs dans la partie basilaire, et une ligne antémédiane de points noirs, plus gros que les précédents. Les taches ordinaires sont noires, et une ligne subterminale, arrondie, doublée de points noirs plus petits. Une ligne terminale de points noirs subtriangulaires. Frange brun-rougeâtre avec quelques écailles noires.

Ailes postérieures gris clair, dont les parties basale et antérieure sont dépourvues d'écailles. Une fine ligne claire, encadrée de deux autres lignes brunes entre l'apex et l'angle anal. Frange gris-brun clair.

Dessous des ailes antérieures gris-roussâtre. Pli costal replié très visible en dessous. Ligne terminale de points noirs subtriangulaires comme sur le dessus. Dessous des ailes postérieures et frange aux 4 ailes comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 24-IX-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, Aldabra, 28-X-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 2 ♂ de même localité que l'holotype.

Dét. du genre : D. J. Carter, B. M. 1963.

* **Trachonitis odilella** n. sp. (Pl. VII, n° 11).

Envergure 20 mm. Antennes chez le ♂ renflées à la base et pubescentes jusqu'aux deux tiers, lisses ensuite, le scape épais et portant une

Source : MNHN, Paris

petite dent à l'extrémité intérieure, chez la ♀ lisses et filiformes, avec le scape court, gris clair. Palpes courts, lisses, gris clair. Patagia, tegulae, thorax, gris roussâtre foncé, les tegulae avec un trait fin transversal, noir, en leur milieu. Abdomen avec les tergites brun-roussâtre, finement limités de blanc inférieurement. Dessous de l'abdomen gris clair. Pattes avec écailles brunes disséminées sur fond blanc, les fémurs barrés transversalement d'un trait roussâtre, les tibias de deux traits de même couleur.

Ailes antérieures brunes, sablées de blanc, cette dernière couleur dominant dans la zone centrale de l'aile, entre la base et les taches ordinaires. Dans la partie antémédiane, une ligne transversale noire, sinueuse, bordée de brun extérieurement, et doublée vers l'extérieur, d'une autre ligne noire, fine et irrégulière, traversant également l'aile, du bord costal au bord interne. Nombreux atômes noirs le long des nervures, dans la partie antéterminale. Une ligne antéterminale de points noirs subtriangulaires, suivie d'une fine ligne terminale fauve. Frange brune avec quelques atômes noirs.

Ailes postérieures gris-jaune clair, avec des atômes bruns vers le bord antérieur, et une fine ligne jaune terminale encadrée sur toute sa longueur par deux fines lignes brunes. Frange blanchâtre.

Dessous des ailes antérieures gris-bleuâtre avec la moitié distale gris brunâtre. Frange grise. Dessous des ailes postérieures et frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 20-IX-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 12-X-1959.

Paratypes : 5 ♂ et 2 ♀ du 21-IX-1959, même localité, et 1 ♀, île Aldabra, 6-XI-1959.

Dét. du genre : D. J. Carter, B. M. 1963.

■ *Phycita pectinicornella* Fryer (Pl. VIII, n° 2).

Phycita pectinicornella Fryer, 1912, *l.c.* : 23 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 23).
Ile Silhouette : 2 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 23).
Ile Mahé : 1 spéc. (M.L. 1959).

Endémique aux Seychelles.

* **Phycita gloriosella** n. sp. (Pl. VII, n° 12).

Envergure 21 mm. Antennes lisses, fines, annelées brun-rouge et blanc grisâtre ; scape court, écailleux à sa base. Palpes redressés blancs intérieurement, brun-rouge et blanc extérieurement, les 3 articles lisses.

Source : MNHN, Paris

Trompe bien développée, brun-rouge et blanc à la base. Tête avec vertex lisse ; patagia hérissés, tegulae brun-rouge, gris et blanc. Abdomen avec chaque tergite brun-rouge et gris limité inférieurement de blanc, le dernier sternite blanc. Pattes revêtues d'écailles mélangées, brun-rouge, gris et blanc.

Ailes antérieures allongées, revêtues d'écailles brun-rouge, blanc et noir. Les écailles noires prédominent dans le premier tiers costal jusqu'au milieu de la largeur de l'aile, le long et un peu au-dessus du bord interne, à l'emplacement des taches ordinaires, et le long des nervures entre ces taches et la ligne terminale, qui est noire, et entrecoupée de blanc. Les écailles blanches sont particulièrement visibles à la base, à la côte après le premier tiers, dans pli de l'aile au premier tiers basal, à l'emplacement de la subterminale, et dans l'espace antéterminal. A noter que ces lignes, traits et points, n'ont pas de contours nets, et sont plus ou moins mélangés d'atômes bruns et noirs. Les écailles brunes forment la teinte de fond de l'aile, mélangées aux écailles blanches et noires ; elles dominent dans l'espace entre la subterminale et la zone blanche antéterminale. Frange gris-brun et brun rougeâtre.

Ailes postérieures grisâtre clair, plus foncées entre l'apex et l'angle anal. Une fine ligne jaune clair, terminale, de l'apex à l'angle anal, suivie d'une autre ligne gris foncé, fondue dans la frange, laquelle est gris-roussâtre.

Dessous des ailes antérieures gris foncé uniforme. Frange gris-roussâtre. Dessous des ailes postérieures et frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 18-VI-1960 (*H. Legrand*).

Paratypes : 12 ♀♀, même localité, du 20-IV-1956 au 1-VII-1960.

Espèce voisine de *P. endomelaena* Hampson 1903, décrite de Ceylan, Maskeleya.

Dét. du genre : D. J. Carter, B. M. 1963.

* **Phycita transobliquella** n. sp. (Pl. VII, n° 13).

Envergure 13 mm. Antennes lisses, fines ; scape court, concolore. Palpes redressés, fins, le dernier article noir-grisâtre les 3 articles gris clair intérieurement, trompe peu visible. Tête avec vertex semi hérissé, gris. Patagia, tegulae, prothorax gris roussâtre ; metathorax gris clair. Abdomen gris uni foncé. Dessous de l'abdomen et pattes blanchâtres, avec semis d'écailles brun foncé rougeâtre. En outre, chaque paire de pattes est ornée aux tibias, vis-à-vis de l'articulation tarsienne, de deux bandes obliques brun-rougeâtre ; tarses gris foncé, les articles finement limités de blanc inférieurement.

Ailes antérieures gris noirâtre avec de nombreuses écailles blanches, groupées comme suit : 1° une large bande blanche transversale oblique, plus près de la base au bord costal qu'au bord interne, la partie costale

Source : MNHN, Paris

blanche étant prolongée en direction de la base de l'aile ; 2° une tache blanche aux bords flous, entourant les deux taches ordinaires, constituées chacune d'un point noir arrondi ; 3° une ligne subterminale blanche, aux contours flous, commençant au tornus et se terminant à l'apex par une tache blanche arrondie ; 4° une ligne blanche, antéterminale fine, commençant au milieu du bord externe, et aboutissant à la tache blanche apicale, et bordée extérieurement de plusieurs points noirs terminaux. Frange brune.

Ailes postérieures gris clair, plus foncées sur le bord entre apex et angle anal. Une fine ligne claire, terminale, entre ces deux points. Frange comme aux ailes antérieures.

Dessous des ailes antérieures gris-noir, avec les taches et lignes blanches du dessus visibles en dessous dans une couleur brun rougeâtre clair. Frange comme sur le dessus. Dessous des ailes postérieures et frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 31-XII-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 3-VI-1959.

Paratypes : 5 ♀, dont 4 de même localité du 8-II-1959 au 6-IV-1959, et 1 de Silhouette, du 17-V-1959.

Espèce voisine de *P. euzonalis* Hampson 1903 in *Journ. Bombay Nat. Hist.*, XVIII : 265, décrite de Ceylan, Maskeleyia et Maldusina.

Dét. du genre : D. J. Carter, B. M. 1963.

Sous-famille *ANERASTIINAE*

* **Anerastia lineata** n. sp.

Envergure 22 mm. Antennes simples, annelées blanchâtre et gris-brun. Palpes porrigés blanc et brun. Vertex hérissé à l'avant, lisse à l'arrière, d'un jaune pâle dans sa totalité. Tegulae, patagia, et thorax, gris-brun. Abdomen jaune brun. Dessous de l'abdomen et pattes gris-roussâtre.

Ailes antérieures gris-brunâtre, avec de nombreuses écailles noires, disposées un peu partout sur l'aile, mais en plus grande quantité sur les nervures et sur le dernier tiers costal où elles forment une ombre brun-foncé très nette. Ligne terminale de points noirs. Frange concolore.

Ailes postérieures blanches avec la région apicale gris-jaunâtre, et une ligne terminale gris-brun. Frange grise autour de l'apex, blanche ailleurs.

Dessous des ailes antérieures gris-brun. Dessous des ailes postérieures blanchâtre. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♀, île Aldabra, 7-XI-1959 (*H. Legrand*) (M. L. 1959).

Source : MNHN, Paris

* **Anerastia nigropunctata** n. sp. (Pl. VII, n° 11).

Envergure 15 à 20 mm. Antennes dentées chez le ♂, filiformes chez la ♀. Palpes porrigés, écailleux, jaune et brun. Tegulae, patagia, et thorax, jaune ocre. Abdomen de même ton, avec le dernier tergite recouvert d'une brosse jaune os. Dessous de l'abdomen blanc-jaunâtre argenté. Pattes blanc jaunâtre, grises en dessus.

Ailes antérieures du ♂ recouvertes de fines lignes alternativement blanches et jaunes, avec une ombre brune partant de la base, et se terminant un peu en dessous de l'apex, à hauteur de la subterminale. Un gros point noir au-dessus du premier tiers du bord interne. Un autre au tornus, séparé du premier par une fine ligne blanche. Deux autres taches noires au-dessus des deux premières, formant avec celles-ci un quadrilatère irrégulier. Subterminale formée de points noirs ; une ligne terminale de petits points noirs. Frange concolore.

Ailes postérieures d'un blanchâtre brillant avec un point grisâtre à l'apex. Frange blanchâtre.

Dessous : des ailes antérieures grisâtre ; des postérieures blanc, gris à l'apex.

Ailes antérieures de la ♀, plus grandes, avec deux lignes, l'une allant de la base à l'apex, l'autre de la base au tornus ; toutes deux jaune d'os. Les seuls points noirs visibles sont : un point basilaire (sur les deux signalés chez le ♂), et ceux de la ligne terminale. Ailes postérieures de la ♀, blanches. Ligne terminale fine, bordée de jaunâtre intérieurement.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 20-XI-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 13-XI-1959.

Paratypes : 9 ♂ et ♀, dont 7, archipel de Cosmoledo, île Menai, du 8-IX au 14-X-1959 et 2, île Aldabra, des 21-XI et 16-XII-1959.

Famille GALLERIIDAE

Corcyra cephalonica (Stainton).

Melissoblaples (?) *cephalonica* Stainton, 1866, *Entom. Month. Mag.*, 2 : 172 (type : ?). Ile Coëtivy (commun dans les magasins de riz) : (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 296).

Cosmopolite.

* *Eldana saccharina* Walker.

Eldana saccharina Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 32 : 633 (type : Sierra-Leone).
Ile Aldabra (près du magasin aux vivres) : 5 spéc. (M.L., 1959).

Cosmopolite.

Source : MNHN, Paris

* *Galleria mellonella* (Linné).

Phalaena (Tinea) mellonella Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X : 537 (type : Europe).
Ile Mahé, Mont Flerri : 1 spéc. (*R. Berlouis*, VI-1961, coll. Seychelles College).
Ile Mahé, Barbarons : 2 spéc. (M.L. 1960).

Cosmopolite. Près et dans les ruches d'abeilles.

* *Lamoria anella* (Denis et Schiffermuller).

Tinea anella Denis et Schiffermüller, 1775, Syst. Verz. Schmett. Wiener Geg. : 135 (type : environs de Vienne).
Iles Mahé et Silhouette (*H. Dauban* et M.L. 1959).

Cosmopolite.

Famille GEOMETRIDAE

Sous-famille *ENNOMINAE*

* *Xenimpia trizonata* (Saalmuller).

Hexeris trizonata Saalmuller, 1891, Lepid. Madag. : 498 (type : Nossi-Bé).
Ile Aldabra : 1 ♀ (M.L., 1959).

Madagascar, Comores, Aldabra.

■ *Syrrhodia madecassaria* (Boisduval).

Geometra madecassaria Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. Nat.*, 2, : 262 (type : Madagascar).
= *Hyperythra* (ou *Petrodava*) *lucicolor* Butler.
= *Hyperythra miegii* Mabille.
Ile Sainte-Anne : 1 ♂ (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287).
Ile Mahé : 1 ♀ (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287).
id. : 1 spéc. (*R. Berlouis*, 1960) (coll. M.L.).
id. : 1 spéc. (*J. F. Cauvin*, 1963) (coll. M.L.).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 9 spéc. (M.L., 1956, 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*J. Larose*, 1960) (coll. M.L.).

Afrique orientale et australe, Madagascar, Mascareignes, Comores, Aldabra, Cosmoledo, Mahé.

* *Tephrina pulinda deerraria* (Walker) (Pl. IX, n° 6).

Cleora deerraria Walker, 1861, List Lepid. Ins. British Museum, 23 : 962 (type : Le Cap).
Ile Aldabra : 15 spéc. ♂ et ♀ (M.L., 1956 et 1959).

Source : MNHN, Paris

La sous-espèce nominative *T. p. pulinda* Walker se trouve aux Indes et à Ceylan ; la sous-espèce *deerraria* Walker se trouve dans toute l'Afrique.

* *Colocleora acharis* Herbulot (Pl. IX, n° 9).

Colocleora acharis Herbulot, 1962, *Rev. franc. d'Entom.*, 29 : 236 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 8 ♂ et 1 ♀ (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

■ *Scardamia maculata neeraria* (Ch. Oberthur).

Scardamia neeraria Ch. Oberthür, 1912, Et. Lépidoptér. comp., 6 : 253 (type : Madagascar).
= *S. percitraria* Fryer, 1912, *l.c.* : 15.
Ile Aldabra : 5 ♂ et 2 ♀ (Fayer, 1912, *l.c.* : 15).
id. : 1 spéc. (*J. Larose* 1961) (M.L. 1961).
id. : 1 spéc. (*C. Prola*, X1-1953) M.N.P.

La sous-espèce *neeraria* se trouve aux Comores et à Aldabra. La sous-espèce nominative *S. m. maculata* Warren se trouve en Afrique continentale.

■ *Chloroclystis nigella* (Joannis).

Gymnoscelis nigella Joannis, 1906, *Ann. Soc. ent. de France*, 75 : 179 (type : Maurice, Mont Corps de Garde).
= *Chloroclystis metallicata* B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287 (type : Amirantes, Ile d'Arros).
Ile d'Arros (type : 1 spéc. ♂ (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287).
Ile Desroches : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287).
Ile Mahé : 2 spéc. (Fayer, 1912, *l.c.* : 16).
id. : 8 spéc. (M.L., 1959, 1960, dont 1 (1960) *ex-larva* au lieudit « Pepper and Salt » sur *Casuarina equisetifolia* (filao ou cèdre), Casuarinacée, les autres spécimens à Beau Vallon).
Archipel de Cosmoledo (Ile Menai) et Ile Aldabra : 6 spéc. (M.L., 1959).
Continent africain : Kenya, Mombasa, 1re référence (M.L., 1959).

Continent africain : Kenya, Mombasa, 1re référence (M. L., 1959).

Afrique orientale, Seychelles, Cosmoledo, Aldabra, Maurice.

* *Chloroclystis mokensis* Prout.

Chloroclystis mokensis Prout, *in* Seitz, Macrol. of the World, 16 : 109 (1937) (type : Moka, ou Fernando-Po).
Ile Mahé, Beau Vallon : 15 spéc. (M.L., 1959).

Fernando-Po, Afrique orientale, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* *Chloroclystis oceanica oceanica* Herbulot (Pl. IX, n° 7).

Chloroclystis oceanica oceanica Herbulot, 1964, *Rev. franc. d'Entom.*, 29, 3 : 235 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 6 spéc. (M.L. 1959).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 4 spéc. (M.L., 1959).

Iles Aldabra et Cosmoledo.

* *Chloroclystis oceanica aucta* Herbulot (Pl. IX, n° 8).

Chloroclystis oceanica aucta Herbulot, 1964, *Lambillionea* (1962) 42 : 32 (type : Mahé).
Ile Mahé : 12 spéc. (M.L., 1959-1960).

Endémique aux Seychelles.

* *Chloroclystis gerberae* Herbulot (Pl. X, n° 5).

Chloroclystis gerberae, Herbulot, 1964, *Lambillionea*, 42 : 32 (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 ♀, (*M. Gerber*, 1960) (M.L., 1960) holotype.
id. , La Misère : 1 ♀ (*G. Lionnet*, 1963, coll. G. Lionnet).

Endémique aux Seychelles.

■ *Gymnoscelis tenera* Warren.

Gymnoscelis tenera Warren, 1901, *Nov. Zool.* 8 : 209 (type : Ogrugu, Bas-Niger).
Iles Mahé, Silhouette, Félicité : 4 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 spéc. (M.L., 1959).

Espèce paléotropicale.

Sous-famille *STERRHINAE*

* *Problepsis deducta* Herbulot (Pl. IX, n° 11).

Problepsis deducta Herbulot, 1962, *Rev. franç. d'Entom.*, 29, 3, : 235 (type : ♂ et ♀ : Aldabra).
Ile Aldabra : (*G. Prola*, XI-1953).
id. : 13 spéc. ♂ et ♀ (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

* *Scopula sparsipunctata menaiensis* Legrand

Scopula sparsipunctata menaiensis Legrand, 1958, *l.c.*, 63 : 145, fig. 6.
(Type ♀ : Cosmoledo, Ile Menai).

Source : MNHN, Paris

Archipel de Cosmoledo et Ile Aldabra : 30 spéc. (M.L., 1956 et 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra.

* *Scopula serena* Prout.

Scopula serena Prout, 1920, *Nov. Zool.*, 27 : 295 (type : Sierra-Leune, Freetown).
Ile Mahé, Beau Vallon : 8 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Afrique, Madagascar, Seychelles.

■ *Scopula minorata* (Boisduval).

Geometra minorata Boisduval, 1833, Faun. Madagascar et Maurice : 115 (type : Maurice).
Ile d'Arros : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 288).
Ile Coetivy : 6 spéc *id.*
Ile Farquhar : 1 spéc. *id.*
Iles Mahé, Silhouette, Bird, Praslin, Frégate, Aldabra (en nombre) : (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Iles Mahé, Silhouette, Cosmoledo et Aldabra : 30 spéc. (M.L., 1956, 1959 et 1960).

Presque toute l'Afrique, Madagascar, Comores, Mascareignes, Seychelles et Aldabra.

* *Scopula aspiciens* Prout.

Scopula aspiciens Prout, 1926, *Nov. Zool.*, 33 : 4 (type : Diego-Suarez).
Ile Aldabra : 2 ♀ (M.L., 1959).
id. : 1 ♀ (*J. Larose* 1961) (coll. M.L.).

Espèce malgache et d'Aldabra. N'était connue jusqu'à ce jour que de Madagascar.

Voisine de *S. minorata* Boisduval. En diffère par les caractères suivants : chez *minorata*, la subterminale des ailes antérieures forme une petite dent sur chaque nervure, mais elle est, dans son ensemble, à peu près droite ; chez *aspiciens*, au contraire, cette ligne ne forme pas de dents sur les nervures, mais elle se creuse vers l'intérieur entre les nervures 4 et 6 (C. Herbulot).

* *Scopula legrandi* Herbulot (Pl. IX, nº 12).

Scopula legrandi Herbulot, 1964, *Lambillionea*, (1962) 42 : 32 (type : Mahé).
Ile Mahé (Beau Vallon, Saint-Louis, Misère, Mont Fleuri) : 5 spéc. (*H. Legrand, M. Gerber, A. Gauvin, A. Frenelle*, 1956, 1959 et 1960).

La ♀ seule est connue pour le moment.

Endémique aux Seychelles, connue seulement de Mahé.

Source : MNHN, Paris

* *Sterrha poecilocrossa* Prout.

Sterrha poecilocrossa Prout, 1932, *Nov. Zool.*, 37 : 248 (type : Diego-Suarez).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953).
Ile Aldabra et archipel de Cosmoledo, île Menal : 25 spéc. (M.L. 1956 et 1959).

Madagascar, Cosmoledo et Aldabra.

* *Sterrha agrammaria* (Mabille).

Acidalia agrammaria Mabille, 1900, *Ann. Soc. ent. de France*, 68 : 738 (type : Madagascar baie d'Antongil).
Ile Mahé, Beau Vallon : 10 spéc. (M.L., 1959, 1960).
Ile Aldabra : 2 spéc. ♂ et ♀ (M.L. XI-1959). Les points noirs sont plus gros (coll. Herbulot).

Madagascar, Seychelles.

Sous-famille *GEOMETRINAE*

* *Thalassodes digressa* (Walker).

Geometra digressa Walker, 1861, List Lep. Ins. Brit. Mus., 22 : 513 (type : Port-Natal).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1956).

Afrique au sud du Sahara, îles du Cap-Vert, Madagascar, Comores, Mascareignes, Aldabra.

* *Thalassodes antithetica* Herbulot (Pl. IX, n° 10).

Thalassodes antithetica Herbulot, 1964, *Lambillionea* (1962) 42 : 32 (type ♂ et ♀ : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 ♂ et 2 ♀ (*H. Legrand* et *M. Gerber*, 1959 et 1960).
Ile Mahé, Misère : 1 ♂ (*D. Cauvin* 1963) (M.L. 1965) et 1 ♀ (*G. Lionnet* 1963) (coll. G. Lionnet).
Ile Silhouette : 1 ♂ et 1 ♀ (*H. Dauban*, 1959) (M.L. 1959).

Endémique aux Seychelles.

■ *Chlorissa stibolepida* (Butler).

Comibaena stibolepida Butler, 1879, *Cist. Ent.*, 2 : 394 (type : Tananarive).
Archipel des Farquhar : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 287).
Ile Assomption : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Ile Aldabra : 4 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Id. : 6 spéc. (M.L., 1956 et 1959).
Archipel de Cosmoledo, île Menal : 16 spéc. (M.L., 1956 et 1959).

Espèce malgache, des Comores, des groupes d'Aldabra et de Farquhar, ainsi que d'Afrique australe.

Source : MNHN, Paris

■ *Comostolopsis sladeni* Prout.

Comostolopsis sladeni Prout, 1915, *Nov. Zool.*, 22 : 323 (type : Seychelles).
= *Comostola laesaria* Fryer, *nec* Walker (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 16).
Ile Mahé, Le Rocher : 1 spéc. (*J. Vidot*, 1961) (M.L. 1961).

Endémique aux Seychelles.

* *Comostolopsis stillata modesta* Herbulot (Pl. IX, n° 13).

Comostolopsis stillata modesta Herbulot, 1962, *Rev. franç. d'Ent.*, 29 (3) : 236 (type ♀ : Aldabra).

Ile Aldabra : 1 ♂ (*C. Prola*, XI-1953) M.N.P.
id. : 4 ♀ dont le type (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

Sous-famille *OENOCHROMINAE*

Ozola inexcisata Fryer.

Ozola inexcisata Fryer, 1912, *l.c.* : 16, pl. 1, f. 14, ♂ (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 1 ♂ (Fryer, *l.c.* : 16), seul spécimen connu.

L'espèce paraît endémique à l'île Silhouette ; non retrouvée depuis la capture de l'holotype.

Famille EPIPLEMIDAE

■ *Dirades theclata* (Guenée).

Erosia theclata Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 10, Uran. et Phal., 2 : 36 (type : Sierra-Leone).
Iles Mahé, Longue et Silhouette : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 17).
Ile Mahé, Beau Vallon : 28 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

Ici devrait se placer *Epiplema moza* Butler, décrit en 1878 in *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (5), 1 : 402 (type : Japon).

Mais l'unique exemplaire signalé aux Seychelles (Silhouette) par Fryer, 1912, *l.c.* : 17, étant qualifié de « in bad condition », et l'espèce n'ayant jamais été signalée dans l'archipel par la suite, nous croyons prudent d'attendre de nouvelles captures pour l'indiquer des Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Famille NOTODONTIDAE

* **Iridoplitis malgassica aldabralis** n. subsp. (Pl. IX, n° 14).

La sous-espèce nominative a été décrite du N.O. de Madagascar par KIRIAKOFF en 1960, p. 177.

La sous-espèce d'Aldabra, que je nomme *aldabralis* n. subsp., diffère de *I. m. malgassica* : 1° par sa taille plus réduite (envergure 30 à 31 mm chez le ♂, et 33 à 35 chez la ♀ dans la subsp. *aldabralis*, au lieu de 39 mm chez le ♂, et 44 chez la ♀, dans la forme typique) ; et 2° par la teinte généralement plus claire.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 22-XI-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 23-XI-1959.

Paratypes : 2 ♂ et 7 ♀, même localité du 22-XI-1959 (les 2 ♂) au 27-XI-1959.

Sous-espèce endémique à Aldabra.

Famille LYMANTRIIDAE

Porthesia pectinata Fryer.

Porthesia pectinata Fryer, 1912, *l.c.*, p. 14, pl. 1, fig. 12, ♂.
Île Silhouette : 2 ♂ et 1 ♀ (FRYER, 1912, p. 14).

Semble endémique à l'île Silhouette. N'a plus été retrouvé depuis les captures ci-dessus.

Famille NOCTUIDAE

Sous-famille *NOCTUINAE*

* *Agrotis consentanea* Mabille.

Agrotis consentanea Mabille, 1880, *C.R. Soc. ent. Belg.*, 23 : 107 (type : Madagascar).
Agrotis consentanea Mabille : VIETTE, 1963, *Ann. Soc. ent. France*, 1962, 131 (1) : 100.
Archipel de Cosmoledo. île Menai : 1 spéc, (M.L., 1959).

Espèce malgache et du groupe d'Aldabra.

Source : MNHN, Paris

Agrotis longidentifera microtica (Hampson).

Euxoa longidentifera Hampson, 1903, Cat. Lep. Phal. B.M. (4) : 166, pl. 60, f. 10 (type : 1 ♂, Afrique orientale britannique, Kikuyu (Betton) (B.M.).
Euxoa microtica Hampson, 1908, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), I : 482 (type : Assomption).
Ile Assomption : 1 ♂ (*Meade-Waldo*, 1905) (Hampson, 1908, *l.c.*, Cruise of Valhalla).
Même localité : 1 ♂ et 1 ♀ (*Dupont*, 1910) (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).

P. Viette, qui a eu en mains l'exemplaire ♂ d'Assomption cité par Fryer pense qu'il s'agit d'une sous-espèce d'*A. longidentifera* Hampson. Les exemplaires d'Assomption étant de petite taille, il estime (*in litt.* 1963) qu'on peut garder le nom de *microtica* Hampson comme nom subspécifique. Mr W. H. T. Tams (B. M., N. H.) (*in litt.* 1964) partage cet avis.

La sous-espèce *microtica* est connue seulement de l'île Assomption.

Sous-famille *HADENINAE*

Leucania loreyi (Duponchel).

Noctua loreyi Duponchel, 1827, Lépid. de France, 7 : 81 (type : France méridionale).
Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* :7).

Identité vérifiée par W. H. T. Tams et I. W. B. Nye (B. M., N. H.).
Europe méridionale, régions éthiopienne et orientale.

■ *Leucania* (*Boursiniana*) *continentalis* Berio.

Leucania (*Boursiniana*) *continentalis* Berio, 1962, *Doriana*, 3 : 121, pl. 2, f. 3 (type : Cameroun).

Sous le nom de *Cirphis leucosticha* Hampson (1905, Cat. Phal. B. M., V : 541), une Noctuelle *Hadeninae* a été signalée par B. Fletcher (1910, *l.c.* : 270) comme prise à l'île Praslin, en un unique exemplaire. A noter que cette espèce, si elle était correctement déterminée, devrait s'appeler *Leucania phaea* Hampson (1902, *Ann. South Africa Mus.*, (2) : 475), seul nom valable comme ayant priorité.

Deux spécimens ont été récoltés par notre mission, l'un à Mahé, un ♂, l'autre à Silhouette, et rapprochés de l'exemplaire signalé par Fletcher. C'est alors que l'étude de l'armure génitale a permis à P. Viette de constater l'identité du spécimen de l'île Mahé avec *Leucania continentalis* Berio, identité confirmée par l'examen d'un paratype de *continentalis* de Berio.

Quant à l'exemplaire signalé par B. Fletcher, seul son examen permettrait de savoir s'il s'agit de *L. phaea* Hampson, ou de *L. continentalis* Berio.

Répartition : Cameroun, Congo ex-belge, Seychelles.

Source . MNHN, Paris

* *Leucania leucosphoenoïdes* Berio.

Leucania leucosphoenoïdes Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 172, *f.* 174, 1 ; gen. Berio n° 3395, *l.c.* : 175, *f.* 6 (type : Seychelles).
Ile Mahé, Mont Fleuri : 1 ♂ (*R. Berlouis*, VI-1961) (M.L., 1961) (Berio, *l.c.* : 172).

Espèce voisine de *L. leucosphaenia* Bethune-Baker (décrite de Nouvelle-Guinée).

Endémique aux Seychelles.

* *Mythimna madensis* Berio.

Mythimna madensis Berio, 1956, *Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 6, (1955) p. 110, *f.* 1 (type : Madagascar).
Mythimna madensis Berio ; Viette 1963, *Ann. Soc. ent. France*, 1962 : 229, *f.* 129 (gen.) et 137 (dessin de l'imago).
Ile Aldabra : 1 ♂ 2-XI-1959 (*M. Gerber*) (M.L., 1959), gen. par P. Viette, M.N.P.

Espèce autrefois connue seulement de Madagascar.

Sous-famille *AMPHIPYRINAE*

* *Perigea conducta* (Walker).

Caradrina conducta Walker, 1856, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 10 : 296 (type : Congo).

D'après P. Viette (1957 : 188), le nom de *capensis* Guenée ne s'applique ni à *P. conducta*, ni à *P. pauperata*. Nous devons donc éliminer toutes les citations de *capensis*.

Ile Mahé : 2 spéc. (M.L., 1959).

Afrique du sud et du centre, Madagascar, Mascareignes, Seychelles, Aden, Chine du sud, Inde du nord, Formose.

Perigea pauperata (Walker).

Hodena pauperata Walker, 1858, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 15 : 1727 (type : Port-Natal).
Seychelles : D.S. Fletcher, 1961 : 207).

Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Mascareignes, Socotra, Sao Tome, Seychelles.

Ces deux espèces, jusqu'à ces derniers temps confondues, ont été citées par B. Fletcher et Fryer sous le nom de *Perigea capensis* Gucnée.

■ *Perigea aldabrae* (Berio).

Eustrotia aldabrae Berio 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 176 (type : Aldabra).

Source . MNHN, Paris

Ile Aldabra : 7 ♂ et 3 ♀ (*G. Prola*, XI-1953) (E. Berio, *l.c.* : 176).
Id. : 1 ♂ et 7 ♀ (M.L., XI et XII-1959).

Endémique à Aldabra.

* **Callopistria cristata** n. sp. (Pl. XI, n° 1).

Envergure 20 mm. Antennes annelées noir et jaune. Palpes labiaux relevés, couverts d'écailles mélangées gris-brun et blanc. Tegulae bruns à la base, blancs au milieu et noirs à l'extrémité. Tête et prothorax gris, brun-noir et blanc. Mésothorax blanc-bleuâtre et noir, avec, à la base, une touffe d'écailles brunes. Abdomen blanc pointillé de brun. Dessous de la tête, du pro, méso, et métathorax, ainsi que de l'abdomen, blancs pointillé de brun.

Ailes antérieures brun-jaune mêlé de noir avec des lignes blanches sinueuses, la première extrabasilaire, la deuxième postmédiane, finement bordée de noir extérieurement, laissant à l'extérieur une large tache blanche bordant elle-même une tache cellulaire noire pupillée de blanc ; la troisième ligne, subterminale, bordée intérieurement de quelques gros points noirs allongés ; une ligne de points noirs, terminale. Frange entrecoupée de noir et de fauve ; un gros pinceau d'écailles noires et fauves au milieu du bord interne.

Ailes postérieures gris-brun uni, avec une ligne terminale fine, brun foncé. Frange entrecoupée, brune et jaune pâle.

Dessous des ailes antérieures gris-brun, plus pâle vers le bord interne. Dessous des ailes postérieures blanchâtre, avec un croissant cellulaire brun et deux bandes noirâtres, la distale plus large entre l'apex et l'angle anal. Ligne terminale brun foncé aux quatre ailes. Frange comme sur le dessus.

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 28-V-1960 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 7-III-1960.

Paratypes : 4 ♀, même localité, 8-IV-1956, 6-II et 30-VII-1959.

■ *Callopistria maillardi* (Guenée).

Eriopus maillardi Guenée, 1863, *in* Maillard, Notes sur l'Ile de la Réunion, ann. G, Lépid. : 39 (type : La Réunion).
Ile Coëtlvy : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
Ile Frégate : 1 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
Ile Ronde : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
Ile Mahé : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).
Ile Silhouette : 6 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).
Ile Mahé, Beau Vallon : 5 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960) (gen. vérifiés sur 1 ♂ par M.N.P.).

Toutes régions d'Afrique centrale et orientale.

Source : MNHN, Paris

Callopistria yerburi (Butler).

Erioptus yerburii Butler, 1884, *Proc. Zool. Soc. London*, 1884 : 496 (type : Aden).
Ile Silhouette : 4 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 7) dét. vérifiée par W.H.T. Tams (B.M., N.H.).

Egypte, Inde, Ceylan, Seychelles.

* *Oediplexia* (?) *citrophila* Berio.

Oediplexia (?) *citrophila* Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73, : 173-174, f. 2 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♀ holotype (*C. Prola*, 1953) (Berio, 1962, *l.c.* : 173).
id. : 10 ♀ (M.L., 1959).

La ♀ seule est connue.

L'identité du genre est ici indiquée avec doute, d'après le ♂ d'une autre espèce apparemment voisine, et par un unique caractère qui n'a pu être contrôlé chez *citrophila* (diagnose de l'uncus).

Biologie inconnue ; toutefois, toutes les captures faites par notre mission ayant eu lieu aux alentours immédiats d'un *Citrus*, cette constance pourrait être une indication de la plante nourricière.

Endémique à Aldabra.

■ *Spodoptera littoralis* (Boisduval).

Hadena littoralis Boisduval, 1833, Faun. ent. Madag. : 91, pl. 13, f. 8 (type : littoral de la côte Est de Madagascar).

Hampson avait identifié cette espèce *Prodenia litura* Fabricius (1775, Syst. ent. : 601). Mais P. Viette (1963) a établi que *P. littoralis* Boisduval était différent du *P. litura* des Indes (type : India orientali).

Les exemplaires des îles Seychelles appartiennent à *littoralis* Boisduval.

Ile Mahé : (*Alluaud*, 1892) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
Seychelles (sans nom d'îles) : (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 272).
Ile Mahé : (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).
Ile Mahé, Beau Vallon : 9 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Aldabra : 2 spéc. (M.L., 1959).

Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

■ *Spodoptera mauritia mauritia* (Boisduval).

Hadena mauritia Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus.*, 2 : 240 (type : Maurice et Bourbon, perdu).
Ile Mahé : (*Alluaud* 1892) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
Ile Frégate : 2 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
Ile Mahé : 3 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
id. : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).
id. : 23 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Source : MNHN, Paris

Elevage fait à Mahé (Seychelles College) en 1960 sur *Cyperus rotundus* (herbe ognon), Cypéracée.

Comores, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

■ *Spodoptera cilium* (Guenée).

Hadena cilium Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 5, Noct. 1 : 156 (type : Java).

Toutes citations anciennes sous le nom erroné de *S. abyssinia* Guenée.

Ile Mahé : (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
id. : 3 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 271).
id. : 30 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 7).
id. : 23 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Tout le Vieux Monde, Mascareignes, Seychelles.

■ *Chasmina candida* (Walker).

Arbasera candida Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 32 : 638 (type : Cambodge).

Anciennes citations sous les noms erronés de *Chasmina sericea* Hampson, *Leocyma tibialis* Fabricius, *Leocyma vestae* Guenée. *Chasmina tibialis* Fabricius (décrite de Java) est une espèce indo-australienne.

Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis 1894, *l.c.*).
id. : 1 ♂ (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 272).
id. : 1 ♂ (*R. Dupont*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 272).
Ile Praslin : 1 ♂ et 2 ♀ (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 272).
Ile Mahé, Beau Vallon : 15 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

Sous-famille *MELICLEPTRIINAE*

■ *Heliothis armigera* (Hübner).

Noctua armigera Hubner, 1803-1808, Samml. Europ. Schmett., Noct. 4, pl. 79, f. 370 (type : Europe).
Ile Coëtivy : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 270).
Ile Providence : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 270).
Ile Assomption : 6 spéc. (*Dupont* et *Fryer* 1910) (Fryer, 1912, *l.c.* : 6) ; le spéc. de Dupont a été vérifié par W.H.T. Tams (B.M., N.H.).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1956).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce des régions chaudes et tempérées chaudes du Vieux Monde.

Source : MNHN, Paris

Heliothis assulta Guenée.

Heliothis assulta Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid, 6, Noct., 2 : 178 (type : Tahiti).
Ile Assomption : 1 ♂ et 1 ♀ (*Meade-Waldo* 1905) (Hampson, 1908, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, serie 8, 1 : 481). Fryer., 1912, *l.c.* : 16, semble avoir pris cette espèce dans cette localité, puisqu'il compare « all my specimens » à ceux dont parle Hampson.

Toutefois W. H. T. Tams (B. M., N. H.) n'a trouvé trace des captures de Fryer, ni au musée de Cambridge, ni au B.M. (*in litt.* 1964).

Espèce paléotropicale.

Sous-famille *EUSTROTIINAE*

Aroeopterum minimale Fryer.

Aroeoplerum minimale Fryer, 1912, *l.c.* : 11 (type : Mahé).
Ile Mahé : 2 ♂ « in rather poor condition », et 2 ♀ : (Fryer, 1912, *l.c.* : 11.
Ile Félicité : 2 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 11).

Semble endémique aux Seychelles.

Oruza rupestre Fryer.

Oruza rupestre Fryer, 1912, *l.c.* : 10, pl. I, f. 7, ♂ (type : Seychelles).
Ile Mahé : 1 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Silhouette : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).

Endémique aux Seychelles.

* *Ozarba perplexa* Saalmuller.

Ozarba perplexa Saalmuller, 1891, Lepid. v. Madag., 2 : 281 (type : Madagascar).
Iles Mahé et Praslin : 18 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Afrique australe, Madagascar, Socotra, Seychelles.

■ *Ozarba aldabrae* Berio (Pl. XI, nº 2).

Ozarba aldabrae Berio, 1959, *Boll. Soc. ent. ital.*, 89 : 12 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♀ (*C. Prola* 1953) (Berio, 1959).
id. : 2 ♀ (M.L., 1956 et 1959).
id. : 1 ♀ (*J. Larose* 1960) (M.L. 1960) (M.N.P.).
Arch. de Cosmelodo, Ile Menai : 1 ♀ (M.L. 1956).

Jusqu'à présent, la ♀ seule est connue.

Endémique à Aldabra.

■ *Tarache malgassica* (Mabille).

Aconlia malgassica Mabille, 1881, *C.R. Soc. ent. Belg.*, 25. p. lx (type : Madagascar).

Source : MNHN, Paris

Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Astove : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Assomption : 1 ♂ et 2 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 2 spéc. (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L. 1959) et 1 spéc. (*J. Larose* 1960).

Espèce malgache et du groupe d'Aldabra.

■ *Tarache rachiastris* Hampson.

Tarache rachiastris Hampson, 1908, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8) 1 : 483 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♂ et 1 ♀ (*Meade-Waldo* 1905) (Hampson, 1908, *l.c.* : 483).
id. : 4 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
id. : 10 spéc. (M.L., 1959).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 1 spéc. (M.L., 1956).

Endémique au groupe d'Aldabra.

Tarache zelleri (Wallengren).

Acontia zelleri Wallengren, 1856, Anteck v. Zool. : 59 (type : Afrique du Sud).
Ile Farquhar : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 280).

Espèce éthiopienne.

* *Aulotarache decoripennis* (Mabille) (Pl. XI, n° 3).

Tarache decoripennis Mabille, 1900, *Ann. Soc. ent. France*, 68 (1899) : 728 (type : Afrique australe).
Ile Aldabra : 12 ♂ et 14 ♀ (*C. Prola* 1953) (Berio, 1959).
id. : 4 spéc. (M.L., 1959).

Espèce malgache et du groupe d'Aldabra.

* *Eulocastra neoexcisa* Berio (Pl. XI, n° 4).

Eulocastra neoexcisa Berio, 1954, *Mém. Inst. scient. Madag.*, (E) 5 : 151 (type : Madagascar).
Ile Aldabra : 3 spéc. (M.L., 1959).

Espèce malgache et d'Aldabra.

■ *Eublemma rivula* (Moore).

Thalpochares rivula Moore, 1882, Descript. of new Indian Lepid. Ins. from the coll. of the late Mr W.S. Atkinson : 140 (type : Indes).
Ile Mahé : (*Philibert*) (Joannis, 1899, *l.c.* : 197).
Ile Farquhar : 15 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 270).
Ile Mahé : 17 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Inde, Australie, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* *Eublemma apicimacula* (Mabille).

Erastria apicimacula Mabille, 1880, *C.R. Soc. ent. Belg.*, 23 : 18 (type : Madagascar).
Ile Mahé : 12 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Afrique de l'est, Natal, Madagascar, Seychelles.

■ *Eublemma costimacula* (Saalmüller).

Thalpochares costimacula Saalmüller, 1880, *Ber. Seckenb. Naturforsch. Ges. Frank. a. M.*, VI-1879, VI-1880 : 271 (type : Madagascar).
Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Assomption : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Aldabra : 10 spéc. (*C. Prola* 1953) (E. Berio, 1957).
id. : 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce malgache et du groupe d'Aldabra.

Ici devrait se placer *Eublemma ragusana* Freyer 1844, *Neue Beit.*, 5 : 92 (type : Ragusa, Yougoslavie « trouvé près de Ragusa par M. Kindermann »), dont 1 spéc. a été signalé comme pris à l'île Coëtivy le 24 septembre 1905, par B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 279.

Mais un doute subsiste sur l'identification de cette capture qui pourrait bien être « *Porphyrinia ragusanoïdes* Berio ». En effet, selon le dernier auteur :... « Les exemplaires de Madagascar, assez semblables aux *ragusana* d'Europe, ont néanmoins des armures génitales ♂ différentes (ff. 2 et 3). Dans l'impossibilité de voir les armures de *A. virginea* (Java), *H. quinquelinealis* (Andamans), *Th. dividens* (Australie) et *M. recta* Guenée, qui semblent très voisines, il se pourrait que le nom de *ragusanoïdes* doive être donné aux exemplaires de Madagascar, et peut-être, pour le même motif, à ceux des Seychelles.

« L'espèce ressemble beaucoup à *ragusana*, mais les lignes externes de l'aile antérieure semblent plus obliques », Berio, 1954, *Mém. Inst. scient. Madag.* (E) : 134-135.

■ *Amyna octo* (Guenée).

Perigea octo Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 5, Noct., 1 : 233 (type : Tahiti).
Joannis a écrit (1894, *Ann. Soc. ent. France*, 63 : 432) : « Cette petite espèce cosmopolite n'a pas été placée (d'après Butler, 1890) dans moins de 19 genres différents, et a reçu 14 noms spécifiques ».
Ile Mahé : (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
Ile Coetivy : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 273).
Iles Mahé, Praslin et Frégate : 8 spéc. (même auteur).
id. Bird et Denis : (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
Ile Aldabra : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
Ile Mahé : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 2 spéc. (M.L., 1959).

Toutes régions tropicales.

Source : MNHN, Paris

Sous-famille *EUTELIINAE*

■ *Eutelia discistriga* Walker.

Eutelia discistriga Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 33 : 823 (type : Sud Hindoustan).

Sous le nom erroné d'*E. inextricata* Moore (mauvaise détermination), l'espèce a été signalée de l'île Mahé (1 ♂ e coll. de Gaye) par B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 273 (*ex-larva* à Port-Victoria, sans indication de plante). Identité vérifiée par W. H. T. TAMS, B. M. (N. H.).

Et en outre :
Ile Mahé, Beau Vallon : 4 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Mahé, Mont Fleuri : 1 spéc. *ex-larva* (*Frenelle* 1960) sur *Spondias dulcis* (fruit de Cythère), Anacardiacée.

Espèce répandue de l'Afrique occidentale aux Indes, Madagascar, Réunion, Maurice, Seychelles.

Sous-famille *STICTOPERINAE*

■ *Stictopera antemarginata* (Saalmüller).

Lophoptera antemarginata Saalmüller, 1891, Lepid. v. Madagascar, 2 : 492 (type : Madagascar).
Ile Félicité : 2 ♂ (FRYER, 1912, *l.c.* : 8) dét. G. HAMPSON.
Ile Mahé, Beau Vallon : 2 spéc. (M.L., 1956 et 1959).
Ile Silhouette : 2 spéc. (*H. Dauban* 1959) (M.L., 1959).

Espèce malgache et des Seychelles.

* **Stictopera antemarginata** morph. **pernigra** n.

De l'espèce qui précède, il a été pris à l'île Mahé, Beau Vallon, le 18-VI-1960 un ♂ (*M. Gerber*) auquel il manque l'aile antérieure droite, détruite au cours d'un transport.

Semblable à la sous-espèce nominative par tous ses caractères, sauf que la teinte de fond est brun-noir foncé au lieu de brun-jaune pâle ; je nomme cette forme *pernigra* n. morph.

Holotype 1 ♂, île Mahé, Beau Vallon (*M. Gerber*), Muséum national, Paris.

Un autre spécimen identique a été pris en octobre 1959 à l'île Silhouette par H. Dauban, et s'est également détérioré au cours du même transport.

Stictopera poecilosoma Saalmüller.

Stictopera poecilosoma Saalmüller, 1880, *Ber. Senck. Ges.* : 276 (type : Nosy-Bé).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : 1 ♀ « in very bad state » (*De Gaye*) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 273).
Ile Félicité : 1 ♂ (« in good condition ») au B.M. (N.H.), vérifié par W.H.T. TAMS, B.M. (N.H.).

Madagascar et Seychelles.

Sous-famille *SARROTHRIPINAE*

* *Apothriguna legrandi* Berio (Pl. XI, n° 5).

Apothriguna legrandi Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 177 (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 4 ♂ et 6 ♀ (M.L., 1959, 1960) (BERIO, 1962, *l.c.*, 73 : 177).

Endémique aux Seychelles.

Nanaguna breviuscula Walker.

Nanaguna breviuscula Walker, 1863, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 27 : 85 (type : Borneo, Sarawak).
= *Clethara valida* Walker, 1863, 27 : 101 (type : Borneo, Sarawak).
Ile Mahé, Cascade Estate : 2 ♂ (FRYER, 1912, *l.c.* : 8). Identité vérifiée par W.H.T. TAMS, British Museum, N.H.

Bornéo, Indes, Ceylan, Nouvelle-Guinée, Australie.

* *Sarrothripus mauritia* Joannis.

Sarrothripus mauritia Joannis, 1906, *Ann. Soc. ent. France* : 174, pl. 9, I. 6 (type : Maurice).
Ile Mahé, Mont Fleuri : 1 spéc. *ex-larva* 1960 (*A. Pool*) (M.L. 1960), sur *Eugenia jambolana* (jamblong), Myrtacée.

Maurice et Seychelles.

Détails biologiques complémentaires dans l'article descriptif de JOANNIS : chenille sur jamblong, comme ci-dessus, et en outre sur goyavier (*Psidium goyava*, Myrtacée).

* **Parsadena beauvallonensis** n. sp. (Pl. XI, n° 6).

Envergure 18 mm. Antennes gris clair à la base, gris foncé ensuite. Palpes avec le 2e article gris clair avec quelques écailles noires, et le 3e article gris foncé. Vertex gris clair. Patagia, mesothorax et tegulae blanchâtres avec des écailles gris-jaunes ; quelques écailles noires au milieu des tegulae. Metathorax brun jaune. Abdomen lisse, brun-jaune. Pattes antérieures avec les tibias épaissis d'écailles grises et jaune-brun. Autres pattes lisses et plus claires. Dessous de l'abdomen blanchâtre, le dernier article gris.

Ailes antérieures grises, mélangées de blanc de brun clair et de noir. Un petit trait basilaire, fin, courbe et noir. Ligne antémédiane vague-

Source : MNHN, Paris

ment indiquée par quelques écailles brunes et noires. L'extramédiane très courte au centre, marquée par des écailles brunes et noires, bordées extérieurement de deux taches blanches, et d'une ombre gris foncé, à laquelle fait suite une bande plus claire, puis une ombre noire entourée de points bruns, dont le plus gros au tornus. Une ligne antéterminale claire. Frange brune, entrecoupée de noir.

Ailes postérieures brun-noir, plus foncées à l'apex, blanchâtres au bord interne. Frange blanchâtre de la base à l'angle anal et un peu au-delà, noirâtres ensuite jusqu'à l'apex.

Dessous des ailes antérieures noirâtre avec reflet rougeâtre vers le bord interne. Frange gris foncé poussiéreux. Dessous des ailes postérieures gris-noirâtre uniforme avec reflet rougeâtre. Frange de même ton, mais un peu plus foncée qu'aux antérieures.

Holotype : 1 ♀, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 3-III-1959 (*H. Legrand*).

Paratypes : 3 ♀, île Silhouette, IX-1959 (*H. Dauban*) (2), et île Mahé, Mont-Royal, IX-1960 (*A. Frenelle*).

Bryophilopsis lunifera Hampson.

Bryophilopsis lunifera Hampson, 1912, Cat. Lep. Phal. B.M., XI : 314, pl. 182 (type : Sud Nigeria, Vieux Calabar).
Ile Aldabra : 1 ♂ (*C. Prola*, XI-1953) (Berio, 1956 *b*).

Sud Nigeria et Aldabra.

Bryophilopsis tarachoïdes Mabille.

Bryophilopsis tarachoïdes Mabille, 1900, *Ann. Soc. ent. France*, 68 (1899) : 729 (type : Madagascar, baie d'Antongil).
Ile Aldabra : 1 ♂ et 4 ♀ (« di cui 2 ♀ con l'area mediana più scura nel tratto verso la costa ») (*C. Prola*, XI-1953) (E. Berio, 1956 *b*).

Espèce malgache et d'Aldabra.

■ *Bryophilopsis nesta* (B. Fletcher).

Asinduma nesta B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 273 (type : île Providence).
Ile Providence : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 273).
Ile Aldabra : 3 spéc. (M.L., 1956).

Afrique orientale, Aldabra, Providence.

Sous le nom erroné de *Bryophilopsis roederi* (Standfuss), décrit de Mardin, en Kurdistan, (Romanoff, Mémoires sur les Lépidoptères, 6 : 665).

Fryer a signalé cette espèce d'Aldabra : « 3 worn spec. are perhaps referable to the above species, though they much resemble Asinduma

Source : MNHN, Paris

nesta Fletcher, a species which appears to me to be very closely allied to *B. roederi* ». Mr W. H. T. Tams (B. M., N. H.) a vérifié les spécimens signalés par Fryer et les a identifiés *B. nesta* B. Fletcher.

* **Bryophilopsis griseoplaga** n. sp. (Pl. XI, n° 9).

Envergure 22 mm. Antennes blanc-jaunâtre. Patagia et tegulae gris clair avec quelques écailles noires. Thorax gris argenté avec reflet métallique. Abdomen gris clair avec un point noir dorsal aux deux premiers anneaux. Palpes courts. Pattes alternativement brunes et blanches, le dessous blanc. Dessous du corps blanc, semé d'écailles brunes.

Ailes antérieures gris clair, mélangées d'atômes bruns, principalement dans la partie médiane, du bord interne au milieu de l'aile, et vers l'apex. Deux lignes noires, partant du bord costal, atteignent les deux côtés de la zone brune centrale, et après une interruption irrégulière, se terminent au bord interne. Une ligne subterminale est vaguement indiquée dans sa partie inférieure. Deux petits points brun noir, à contours irréguliers, l'un subapical, l'autre au tornus. Un gros point costal noir à la base de l'aile, accompagné de plusieurs petits. Frange entrecoupée de noir et de brun-jaune.

Ailes postérieures blanchâtres avec la région apicale et les nervures avoisinantes garnies d'écailles brunâtres. Une ligne antéterminale jaune. Frange comme aux ailes antérieures.

Dessous des quatre ailes vaguement blanchâtre, plus foncé dans la partie distale des antérieures, avec sur ces ailes, un point blanc postcellulaire.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 3-X-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, île Aldabra, 6-XI-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 8 ♂ et ♀, dont 4 archipel de Cosmoledo, île Menai, des 16-IX au 23-X-1959 et 4 d'Aldabra des 13-XI-1959 au 27-I-1960.

Semble endémique à Aldabra.

Espèce voisine de *Bryophilopsis nesta*. En diffère : 1° par une teinte de fond gris clair uniforme, alors que *nesta* est plutôt polychrome ; 2° par les lignes noires du dessin généralement plus fines que chez *nesta* ; 3° par l'absence de parties foncées au centre des ailes antérieures.

Sous-famille *PLUSIINAE*

■ *Plusia chalcytes* (Esper).

1. ♂ *Noctua chalcytes* Esper, 1789, Die Schmett. in Abbild. nach der Natur, 4, : 447, pl. 141, (type : Italie centrale).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philiberl*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438).
id. : (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
id. : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 278).
Ile Coëtivy : 8 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 278).
Ile Providence : sans nombre indiqué (élevage sur *Scaevola koenigi*, veloutier, Goodeniacée) (B. Fletcher, *l.c.* : 277).
Ile Poivre : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 277).
Ile Desroches : plusieurs signalés (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 277).
Ile d'Arros, archipel Saint-Joseph (1 chrysalide vide sur *Scarvola Koenigi*).
Iles Aigle : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 278).
Iles Mahé, Silhouette, Marie-Anne, Bird, Aldabra : plusieurs (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
Iles Mahé, Silhouette, Coëtivy : 12 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Espèce paléotropicale, répandue largement, jusqu'en Europe méridionale.

Plusia signata (Fabricius).

Noctua signata Fabricius, 1794, Ent. Syst., 3 (2) : 81 (type : In India).
Ile Mahé : (*Philiberl*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438).

Espèce paléotropicale.

Plusia limbirena Guenée.

Plusia limbirena Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 6, Noct. 2 : 350 (type : Madagascar).
Ile Mahé : (*Alluaud*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438).
id. : (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 278).

Afrique du sud et de l'est, Madagascar, Mascareignes, Seychelles, Inde, Aden, Ceylan.

Sous-famille *WESTERMANNIINAE*

* *Earias fabia* (Stoll).

Geometra fabia Stoll, *in* Cramer 1782, Uitl. Kapellen, 4, pl. 355, f. H, (type : localité non indiquée, probablement Inde).
Ile Mahé, Beau Vallon : 10 spéc. (M.L., 1959, 1960), dont *ex-larva* sur *Hibiscus esculentus* (lalo), Malvacée (à l'intérieur des gousses).

Espèce indienne, probablement introduite.

* *Earias biplaga* Walker.

Earias biplaga Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 35 : 1773 (type : Sierra Leone).
Ile Mahé, Beau Vallon : 4 spéc. (M.L., 1959).

Afrique au sud du Sahara, Socotra, Comores, Mascareignes, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Earias insulana* (Boisduval).

Tortrix insulana Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus.*, 2 : 269 (type : Maurice, Bourbon, Madagascar).
Ile Bird : 1 ♂ et 2 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 11).
Ile Mahé, Mont Fleuri : 1 ♀ (*R. Berlouis*, 1960) (M.L., 1960).
Ile Aldabra : 1 ♂ (M.L., 1959).

Toutes régions éthiopiennes et orientales jusqu'au Siam.

Ophideres materna (Linné).

Phalaena Noctua materna Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X ; 3, 2, : 840 (type : In India).

Un unique spécimen pris en mer à bord du schooner « Charlotte », à 40 miles S.W. de l'île Platte, archipel des Seychelles ; localité très vraisemblable. Identité vérifiée par W. H. T. Tams, B. M., N. H.

Inde, Birmanie, Ceylan, Andamans, Java.

■ *Maceda mansueta* Walker.

Maceda mansueta Walker, 1857, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 13 : 1141 (type : Sarawak).
Ile Mahé : 2 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
Ile Mahé, Beau Vallon : 6 ♂ et 4 ♀ (M.L., 1956, 1959, 1960).

Bornéo, Ceylan, Andamans, Nord Australie, Seychelles.

■ *Maurilia iconica* (Walker).

Anomis iconica Walker, 1857, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 13 : 992 (type : Ceylan).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (*M. Gerber* 1960) (M.L., 1960).
Ile Mahé, Mont-Royal : 1 spéc. (*A. Frenelle* 1960) (M.L., 1960).
Ile Mahé, La Misère : 1 spéc. (*G. Lionnet* 1962) (coll. G. Lionnet).

Asie tropicale, Seychelles.

Ici devrait se trouver *Acontia malvae* Esper, 1790, Schmetterl. in Abbildung nach der Natur, 4 (2) : 63, Noct. 116, f. 4 (type : trouvé à Ofen, par Herr von Roi) (?), et dont un seul exemplaire a été signalé par B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 274, de l'île Aigle, du groupe des Amirantes, rattaché politiquement aux Seychelles.

Nous estimons que cette unique capture aurait besoin d'être soit confirmée, soit davantage étudiée, car d'une part, Esper aurait attribué l'espèce à Hübner, et d'autre part Fryer écrit que la figure d'Hübner n'est pas très reconnaissable.

Il nous semble donc prudent de laisser cette signalisation en suspens jusqu'à nouvel ordre.

Source : MNHN, Paris

Sous-famille *CATOCALINAE*

Anua tirhaca (Cramer).

Noctua tirhaca Cramer, 1780, Uitl. Kapellen, 2, : 116, pl. 172, fig. E (type : Cap de Bonne Espérance).
Ile Assomption : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).

Toutes régions tropicales et subtropicales du Monde.

■ *Achaea catella* Guenée (Pl. XII, n° 1).

Achaea catella Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 7, Noct. 3 : 247 (type : Sénégal).

Sous le nom de *melicerta* (erreur d'orthographe, lire *melicerte*), (Drury), Fryer, 1912, *l.c.* : 9, signale plusieurs captures dont une au moins (à Mahé), semble référable à la forme (ou espèce) *catella* Guenée.

Ile Mahé : 12 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Afrique centrale, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

■ *Achaea mercatoria* (Fabricius) (Pl. XII, n^{os} 2 et 3).

Noctua mercatoria Fabricius, 1775, Syst. Ent. : 604 (type : India orientali).
= *melicerte* Drury.
Ile Aldabra : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
Ile Assomption : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
Ile Mahé : 3 spéc. (*Hébert*, 1960) (M.L., 1960).
Ile Silhouette : 3 spéc. (*H. Dauban*, 1959) (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 10 spéc. (M.L., 1959).
Ile Cosmoledo, Ile Menai : 4 spéc. (M.L., 1959).

Espèce paléotropicale.

■ *Dysgonia torrida* (Guenée).

Ophiusa torrida Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 7, Noct., 3 : 269 (type : Maurice).
Ile Mahé : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 274, sous le nom erroné de *O. algira*).
Ile Mahé : 1 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 274).
Iles Mahé et Silhouette : 3 spéc. (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 1 ♀ (*C. Prola* 1953) (Berio, 1958).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 4 spéc. (M.L., 1959).

Zone éthiopienne, Asie tropicale, Madagascar, Mascareignes, Seychelles et groupe d'Aldabra.

■ *Parallelia angularis* (Boisduval).

Ophiusa angularis Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist nat.*, 2 : 251 (décrit de Bourbon et de Madagascar).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438).
id. : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275).
id. : 2 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
id. : 18 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Zone éthiopienne, Madagascar, Seychelles.

* *Allatha gaetana* (Ch. Oberthür).

Secusio gaëlana Ch. Oberthür, 1923, *Et. Lépid. comp.*, 21 (2), : 139 (type : Madagascar) décrit comme *Lithosiidae*.
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1959) (M.N.P.).

Ile Aldabra : 1 spéc. (M. L., 1959) (M. N. P.).

L'unique exemplaire d'Aldabra est plus petit que ceux de Madagascar.

Espèce malgache et d'Aldabra.

Grammodes bifasciata (Petagna).

Noctua bifasciata Petagna, 1787. Spec. Ins. : 38, f. 36 (type : In montibus Quinque frondi inventa fuit).
Ile Mahé : (*Alluaud* 1892) (Joannis 1894, *l.c.* : 437).
Ile La Digue : (*Alluaud* 1892) (Joannis 1894, *l.c.* : 437).

Sous le nom erroné de *G. geometrica* Fabricius, 1775, Syst. ent. : 599, a été signalé en outre comme suit :

Ile Farquhar : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 276).
Ile Praslin : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 276).
Ile Sainte-Anne : 1 spéc. (*De Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 276).
Ile Assomption : 1 spéc. (*Dupont*, 1910) (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).

Pour la distinction entre *G. bifasciata* Petagna et *G. geometrica* Fabricius, voir Berio 1956 *a*.

Répartition : Afrique au sud du Sahara.

Prodotis stolida (Fabricius).

Noctua stolida Fabricius, 1775, Syst. ent. : 599 (type : in India orientali).
Ile Coëtivy : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 276).
Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
Ile Assomption : 2 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).

Répartition : Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Inde, Birmanie, Seychelles.

■ *Trigonodes hyppasia anfractuosa* (Boisduval).

Noctua hyppasia Cramer, 1779. Uitl. Kapellen (3) : 99, pl. 250, f. E (type : Coromandel).
Ophiusa anfractuosa Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.* (2) : 252 (décrit de Maurice, Bourbon et Madagascar).

Source : MNHN, Paris

Trigonodes hyppasia subsp. *anfractuosa* Boisduval : Berio, 1954, *Ann. Mus. Genova*, 64 : 296.
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 437).
Iles Mahé, Félicité, Cerf : 9 spéc. (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
Iles Mahé, Praslin, Sainte-Anne, Frégate : 16 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 277).
Ile Silhouette : sans indication (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
Ile Mahé : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Praslin : 1 spéc. (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*Cherbonnier*, 1954) (Viette, 1958).

Zone éthiopienne, Madagascar, Comores, Seychelles.

* *Hypaetra extranea* Berio.

Hypaetra extranea Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 178, fig. 1, n° 4 (type : Mahé).
Ile Mahé, Victoria : 1 (*M. Man Cham*, 4-VII-1960) (M.L. 1960).

« Par l'aspect général, l'espèce semble voisine de *Hypaetra stigmata* Moore, mais s'en distingue notablement tant par les dessins que par la coupe des ailes. S'il existait un ♂, on pourrait rechercher davantage la parenté avec les autres espèces. Je l'ai référé à ce genre à cause de l'ensemble des épines des tibias, ensemble réduit à la seconde partie, et à cause de la forme des palpes. Sa position systématique doit être considérée comme provisoire » (Berio 1962).

Le genre *Hypaetra* est considéré par Hampson comme un ensemble d'espèces probablement non congénériques (note du docteur Berio, *l.c.*).

Espèce endémique aux Seychelles.

■ *Chalciope delta* (Boisduval).

Ophiusa delta Boisduval, 1833, *Nouv. Annales Mus.*, 2 : 253 (type : Maurice).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
id. : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 8).
id. : (*Prola* 1953) (Berio 1956).
id. : 3 spéc. (M.L., 1959).
Ile Desroches : 1 spéc. (M.L., 1959).

Afrique du centre, sud et est, Madagascar, Maurice, Aldabra, Amirantes.

■ *Mocis repanda* (Fabricius).

Noctua repanda Fabricius, 1794, Ent. Syst. 3, pars 2, : 49 (type : « Americae meridionalis Insulae »).
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis, 1891 : 433) sous le nom de *Remigia latipes*.
Iles Mahé et Félicité : 2 spéc. (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
Ile Poivre : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275).
Iles Mahé et Praslin : 19 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275).
Ile Silhouette : (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
Ile Mahé : 17 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Amérique centrale, régions éthiopienne et indo-malaise, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Mocis mayeri* (Boisduval).

Ophiusa mayeri Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.*, 2 : 252 (types : Bourbon et Maurice).
= *O. undata* Fabricius 1775, Syst. ent. 600).
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philiberl*) (Joannis, 1891, *l.c.* : 433).
Iles Mahé et Félicité : 11 spéc. (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908).
Iles Mahé, Sainte-Anne et Praslin : 35 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 276).
Ile Mahé : 13 spéc. (M.L. 1956, 1958, 1959, 1960).

Toutes régions africaines et orientales.

Mocis frugalis (Fabricius).

Noctua frugalis Fabricius, 1775, Syst. Entom. VI : 601 (type : India).
Ile Farquhar : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275), noté commun.

Une grande partie des régions chaudes du Vieux Monde ; cependant c'est la seule référence connue pour les Seychelles et autres atolls voisins.

Ici devrait se placer *Dugaria glaucinans* (Guenée) décrite de Silhet (Inde) en 1852 dans le Spec. génér. des Lépid., 7, Noct., 3 : 6, et signalée d'Aldabra par Fryer, 1912, *l.c.* : 18 (1 spéc.).

Mais E. Berio (1955) a signalé une espèce voisine, *D. mendax* Walker, vue au Congo, Soudan, Sénégal, Erythrée, Madagascar, facile à confondre avec l'espèce précitée.

Il y a donc doute sur l'identité de l'espèce citée par Fryer, et nous sommes d'avis d'attendre d'autres captures avant de nous prononcer.

Sous-famille *OTHREINAE*

* *Polydesma umbricola* Boisduval.

Polydesma umbricola Boisduval, 1833, *Nouv. Annales Mus.*, 2 : 256 (type : Bourbon et Maurice).
Ile Mahé, Saint-Louis : 2 spéc. (*A. Delhomme*, 1956) (M.L., 1956).
Ile Mahé, Beau Vallon : 8 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Silhouette : 2 spéc. (M.L. 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (M.L., 1959).

Espèce paléotropicale.

* *Ericeia inangulata* (Guenée).

Hulodes inangulata Guenée, 1852, Species génér. Lépid., 7, Noct. 3 : 210 (type : Inde, Silhet).
Arch. de Cosmoledo, Ile Menai : 1 spéc. (M.L., 1959).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*J. Larose*, 1950) (M.L., 1960).

Espèce paléotropicale.

Source : MNHN, Paris

* *Catephia squamosa* Wallengren (Pl. XI, n° 14).

Catephia squamosa Wallengren, 1856, Anteck i. Zool., 1 : 64 (type : Caffrerie, in Naturhist. Riksmus. in Stockholm).
Aldabra (île Picard) : 1 spéc. (*J. Larose*, 1961) (M.L., 1961).

Région éthiopienne, sud et est.

Catephia olivescens (Guenée).

Anophia olivescens Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., 7, Noct. 3, : 48 (type : Java).
Ile Mahé : 1 ♀ (Fryer 1912, *l.c.* : 9).

Régions africaine, orientale et Australasie.

■ *Oedebasis ovipennis* Hampson.

Oedebasis ovipennis Hampson, 1902, *Ann. South Africa Mus.*, 2, : 352 (type : Delagoa Bay).
Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 9).
Id. : 2 ♂ et 2 ♀ (M.L., 1959).

Espèce éthiopienne et malgache, ainsi que d'Aldabra.

■ *Fodina aldabrana* Fryer (Pl. XI, n° 11).

Fodina aldabrana Fryer, 1912, *l.c.* : 9-10 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 2 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 9-10).
Id. : 16 spéc. (M.L. 1959) dont 8 *ex-larva* sur *Sapindus emarginatus* (bois savon), Sapotacée.

Espèce remarquable par la polymorphie de la chenille à la dernière mue : tantôt noire avec lignes blanches, tantôt verte avec points jaunes, tantôt verte sans points jaunes, donnant toutes le même imago et vivant sur la même plante.

Endémique à Aldabra.

Rivula dimorpha Fryer.

Rivula dimorpha Fryer, 1912, *l.c.* : 12, pl. I fig. 10, ♂ (type : Seychelles).
Iles Mahé et Silhouette : 10 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).

Endémique aux Seychelles.

* **Rivula bicolorana** n. sp. (Pl. XI, n° 8).

Envergure 16 mm. Antennes annelées brun clair et brun foncé. Palpes courts, le 2e article brun-jaune, le 3e avec la pointe blanche. Vertex, tegulae, mesothorax et patagia blanc-jaunâtre avec semis d'écailles

Source : MNHN, Paris

brunes, et deux bandes latérales obliques, noires, sur le dernier tergite. Pattes annelées brun-jaune et brun foncé.

Ailes antérieures avec bord costal brun foncé jusqu'à l'extrémité de la ligne subterminale, jaune clair ensuite. Un gros point noir apical. Espace basilaire jaune clair, médian brun-roussâtre entourant deux taches noires superposées, pupillées de clair, celle supérieure bordée de blanc et de brun-rouge. Ligne subterminale fine et blanche, bordée extérieurement d'une ombre roussâtre, laquelle s'appuie sur une ligne noirâtre terminale. Un fin trait blanc sépare cette dernière de la frange, laquelle, dans sa largeur, se divise en deux parties, la première brun foncé et noir, la seconde brun clair.

Ailes postérieures gris-brun, avec une ligne terminale jaune clair. Frange brun foncé et jaune clair.

Dessous des ailes antérieures gris-jaunâtre, plus clair le long du bord interne. Une ligne de points noirs précède la ligne claire terminale. Frange brun foncé et brun clair. Dessous des postérieures blanchâtre avec des écailles brunes vers le bord interne. Une lunule discoïdale brune. Frange jaune clair et brun foncé.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 23-XII-1959 (*H. Legrand*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 29-XI-1959.

Paratypes : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 1-XII-1959, 2 ♀♀, même localité, 27-II-1956, et 6 ♀♀, île Aldabra, du 2-XII-1959 au 16-I-1961.

■ *Cosmophila flava* (Fabricius).

Noctua flava Fabricius, 1775, Syst. Ent. : 601 (type : « India orientali »).

Les spécimens cités par Fryer comme *C. erosa* Hubner appartiennent vraisemblablement à cette espèce. « *Erosa* est une espèce des états du sud-est des Etats-Unis, au Paraguay » (Tams, 1924 : 22).

Espèce citée en outre sous le nom de *xanthindima* Boisduval, par Joannis.

Ile Mahé : 1 ♂ et 1 ♀ (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908).
id. : 1 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 279).
id. : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 279).
Iles Mahé et Silhouette : 5 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Mahé : 6 spéc. (M.L., 1959-60), dont un *ex-larva* (*Berlouis*) sur *Hibiscus liliflorus* (hibiscus rose), Malvacée.

Espèce paléotropicale.

■ *Anticarsia irrorata* (Fabricius).

Noctua irrorata Fabricius, 1781, Spec. Ins. 2, append. : 506 (type : « India orientali »).
(= *rubricans* Boisduval, 1833).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philiberl*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 433).
Iles Mahé, Praslin, Sainte-Anne et Frégate ; 8 spéc. (B. Fletcher, 1910 : 278).
Iles Silhouette et Frégate : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Iles Mahé et Silhouette : 6 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Toutes régions tropicales, Afrique, Inde, Australie, Seychelles.

Hypospyla thermesina Guenée.

Hypospyla thermesina Guenée, 1863, *in* Maillard, Notes sur l'île de la Réunion, ann. G, Lépid. : 53 (type : La Réunion).
Synonyme de *H. bolinoïdes* Joannis *nec* Guenée, *in* Fryer, 1912, *l.c.* : 10 (Guenée, Noct. III : 358, et non 388).
Iles Mahé (?) et Félicité : 3 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).

Réunion et Seychelles.

■ *Hypospyla glyptalis* (Mabille).

Hypena glyptalis Mabille, 1880, *C.R. Soc. ent. Belg.*, 23 : XIX (type : Madagascar).
(= *nigropicta* Heyden, 1891).
Ile Aldabra : (*Prola*, XI-1953) (E. Berio, 1956, *l.c.* : 87).
id. : 6 spéc. (M.L., 1959), (*J. Larose* 1961).

Espèce malgache et d'Aldabra.

Oglasa calimanii Berio.

Oglasa calimanii Berio, 1939, *Mém. Soc. ent. ital.*, 17 (1938) : 57 (type : Erythrée).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, XI-1953) (E. Berio, 1956, *Boll. Soc. ent. ital.* 86 : 87).

Espèce d'Erythrée et d'Aldabra.

* *Gracilodes nysa* Guenée (Pl. XI, n° 13).

Gracilodes nysa Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 7, Noct. 3 : 369 (type : « sans indication de patrie », mais en fait soit Maurice, soit Madagascar).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (M.L., 1959).
Ile Mahé : 1 spéc. Saint-Louis : (*A. Delhomme*, 1959) ; 1 spéc. Mont Fleuri (*R. Berlouis*, 1961).

Espèce malgache, des Mascareignes et des Seychelles.

* *Cultripalpa partita* Guenée (Pl. XI, n° 7).

Cultripalpa partita Guenée, 1852, Spec. génér. Lépid., 7, Noct. 3 : 233 (type : Inde centrale).
Ile Mahé : 2 ♂ et 4 ♀, 1956, 1959, 1960 (M.L., *G. Lionnet*, *R. Berlouis*).

Espèce indienne et des Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Dragana pansalis* Walker.

Dragana pansalis Walker, 1858, List Spec. Lepid. Ins. coll. B.M., 16 : 200 (type : Ceylan).
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis 1894, *l.c.* : 434).
id. : 3 ♂ et 7 ♀ (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275).
Ile Praslin : 3 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 275).
Iles Mahé, Silhouette, Praslin, Félicité : en nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 10).
Ile Mahé : 14 spéc. à la lumière (le jour en nombre dans le gazon) (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

■ *Rhesala moestalis* (Walker).

Magulaba moestalis Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 34 : 1127 (type : Sierra-Leone).
= *M. imparata* Walker.
Ile Mahé : en nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).
Iles Praslin et Sainte-Anne : sans indication de nombre (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).
Ile Mahé, Beau Vallon : 16 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce éthiopienne et des Seychelles.

Sous-famille *HYPENINAE*

Zeuxinia n. gen. (Hampson *m.s.*)

Antennes très caractérisées chez le ♂, dont le scape atteint la longueur du tiers de l'antenne, et se termine par un élargissement coudé vers l'avant ; à cet endroit commence l'antenne proprement dite, filiforme et ciliée bilatéralement. Chez la ♀ au contraire, les antennes sont filiformes et lisses. Palpes labiaux dressés, longs et glabres, avec, à leur base, de chaque côté, une touffe de poils, noirs et longs chez le ♂, brun-noir et plus courts chez la ♀. Les pattes présentent également des caractères sexuels secondaires, chez le ♂ une grosse touffe de poils jaunes à l'articulation fémur-tibia des pattes antérieures, les tibias étant très épais et garnis à l'avant d'écailles brunes, et à l'arrière de poils longs et bruns ; chez la ♀ au contraire, les divers articles sont fins et glabres.

Armure génitale ♂ (fig. 9, A et B). Uncus faiblement chitinisé, long, terminé par un minuscule crochet. Valves larges, courtes subtriangulaires, avec l'apex aigu. Harpe en fort crochet, liée à une partie basale renflée et portant une dizaine de fortes épines. Fultura inférieure faiblement chitinisée, subtriangulaire. Penis trapu, cylindrique, non courbé, à bords à peine sinués, muni dans sa portion distale, d'une petite plaque bien chitinisée avec trois épines ; vers la base de cette plaque on distingue un amas d'une quinzaine de petits denticules ; la moitié distale du pénis est plus fortement chitinisée.

Armure génitale ♀ (fig. 9, C). Apophyses postérieures longues et fines.

Source : MNHN, Paris

Apophyses antérieures plus courtes et épaisses, liées à un fort repli ventral du 8e segment. *Ductus bursae* court et épais, partiellement chitinisé, avec une plaque distale très renflée. Bourse copulatrice membraneuse, subcylindrique, avec une plaque proximale portant plusieurs séries de fortes épines et de fins denticules.

Nervation ordinaire des *Noctuidae* avec les particularités suivantes : discocellulaires peu visibles aux quatre ailes, aux ailes antérieures, 5 à égale distance de 4 et de 6, aux ailes postérieures, 8 partant de R assez loin de la base.

Genre féminin : Espèce type du genre : *Zeuxinia aeschrina* n. sp.

* **Zeuxinia aeschrina** n. sp. (GAEDE *m.s.*).

Envergure 22 mm. Antennes chez le ♂ noires avec un point blanc au-delà et contre le scape, lequel est très long et noir, filiformes ensuite et ciliées de chaque côté, annelées jaune et brun, chez la ♀ filiformes et lisses. Palpes dressés, le 2e article long et écailleux, brun-noir chez le ♂, brun clair chez la ♀ et avec la pointe jaunâtre. Patagia, tegulae, thorax, brun-noir. Abdomen gris-jaunâtre. Pattes antérieures avec tibias épais chez le ♂, plus fins chez la ♀, les autres pattes gris foncé et jaunâtre. Dessous de l'abdomen gris-brun.

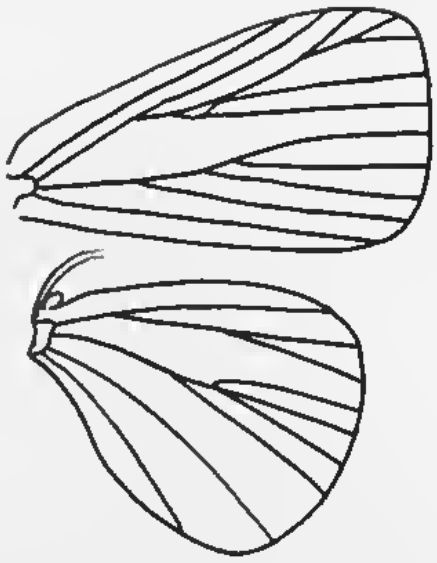

Fig. 8. — *Zeuxinia aeschrina* n. gen., n. sp., nervation.

Ailes antérieures gris-noir, avec les lignes antémédiane et extramédiane noires. Une ligne subterminale faite de points noirs éclairés de blanc extérieurement. Tache réniforme bien marquée en noir. Ligne terminale de points noirs. Frange entrecoupée de jaune et de brun.

Ailes postérieures gris-brun entre l'apex et l'angle anal, plus pâles à leur base. Les lignes antémédiane et extramédiane des ailes antérieures

Source : MNHN, Paris

sont vaguement prolongées sur les ailes postérieures. On distingue aussi faiblement, un point noir cellulaire. Une ligne fine terminale, noire, bordée extérieurement par une fine ligne jaune. Frange entrecoupée de jaune et de brun.

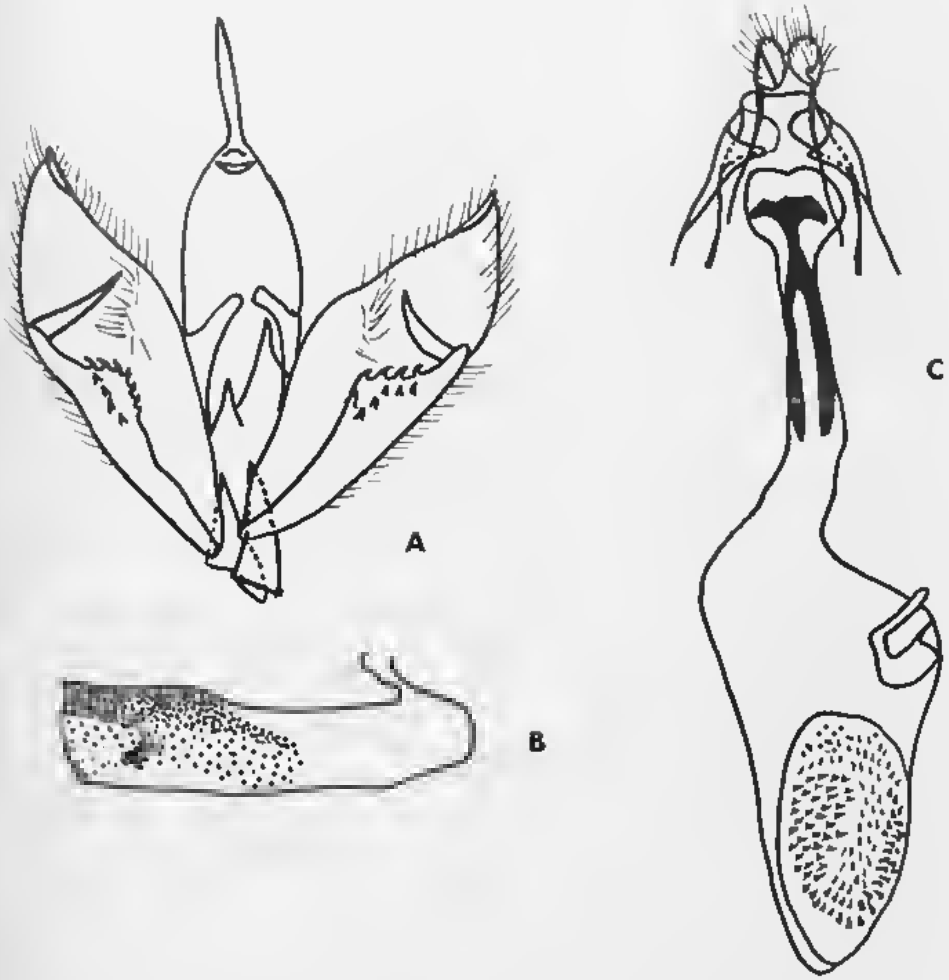

Fig. 9. — *Zeuzinia aeschrina* n. sp. — A : Armure génitale ♂. B : Pénis. C : armure génitale ♀.

Dessous des ailes antérieures gris-brun un peu plus pâle au bord interne. Les lignes du dessus et la tache réniforme sont beaucoup mieux marquées au-dessous qu'en dessus. Il en est de même aux ailes postérieures où se distinguent fort bien le prolongement des lignes ci-dessus indiquées, et le point noir basilaire. Aux quatre ailes, la frange présente en dessous les mêmes caractéristiques qu'en dessus.

Holotype : 1 ♂, île Aldabra, 10-XI-1959 (*H. Legrand*).
Allotype : 1 ♀, même localité, 20-XII-1959 (*M. Gerber*).

Source . MNHN, Paris

Paratypes ayant servi aux genitalia, 1 ♂ et 1 ♀ (la dernière ayant servi en outre à la nervation) : 2 et 20-XI-1959, même localité.

Autres paratypes : 4 ♂ et 5 ♀, même localité.

Le nom : *Zeuxinia aeschrina* Gaëde a été trouvé manuscrit dans la collection de *Noctuidae Hypeninae* du British Museum. Ce nom devait être publié dans le vol. 15 du Seitz par Max Gaede, ouvrage jamais terminé, arrêté en 1940. 3 ♂ au B.M. par Fryer en 1908-09 (Aldabra).

Je remercie M. L. Bigot d'avoir bien voulu préparer l'armure génitale de cette espèce et d'en avoir fait le commentaire, ce qui m'a permis de compléter la description du genre ; de plus il a eu l'amabilité d'en étudier la nervation.

■ *Simplicia extinctalis* (Zeller).

Herminia extinctalis Zeller, 1852, Lepid. Micropt. quae J.A. Wahlberg in Caffrorum terra coll. : 13 (type : Caffrerie).
= *S. inarcualis* Guenée, 1854, et *S. inareolalis* Fryer, 1912.

D. S. Fletcher, qui a étudié l'armure ♂ et ♀ des types d'*inareolalis* Fryer, est d'avis qu'il s'agit d'un synonyme d'*extinctalis* Zeller, et nous autorise à le publier, ce dont nous le remercions.

Iles Mahé et Silhouette : (sous le nom d'*inereolalis*) 18 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).
Ile Mahé, Beau Vallon : 12 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

Ici devrait se placer *Simplicia inflexalis* Guenée, signalée par un seul exemplaire en mauvais état (sans écailles) de l'île Praslin, pour lequel une confusion a fort bien pu se produire avec l'espèce précédente. Vérifié par W. H. T. Tams, B. M. (N. H.).

* *Hypendalia microscopica* Berio.

Hypendalia microscopica Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 179, f. 1, n° 5 (p. 174-175) (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♂ et 2 ♀ (M.L., 1959).

Espèce endémique au groupe d'Aldabra.

* *Hypenodes croceipicta aegrota* Berio.

Hypenodes croceipicta aegrota Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 179, f. 6, n° 10, typus, valva (p. 175) (type : Mahé).
Ile Mahé, Beau Vallon : 5 ♂ et 7 ♀ (M.L., 1956, 1959, 1960).

Sous-espèce endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

* *Conochusa lineola* Berio.

Conochusa lineola Berio, 1962, *Ann. Mus. Genova*, 73 : 173, f. I, n° 3 : 174 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 4 ♀ (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

Hydrillodes perplexalis Fryer.

Hydrillodes perplexalis Fryer, 1912, *l.c.* : 12, pl. I, f. 9 (palpus) (type : Seychelles).
Ile Mahé : 1 spéc. (*Dupont* 1905) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 281).
Ile Praslin : 3 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 1910).

Ces 4 spéc., non nommés par Fletcher, sont réunis au B. M. aux 3 ♂ et aux 6 ♀ signalés par Fryer dans sa description originale du *perplexalis*. Le docteur I. W. B. Nye a bien voulu nous communiquer un couple ♂ et ♀ de cette espèce que notre mission n'a pas retrouvée, et qui nous permet d'en affirmer la bonne régularité.

Endémique aux Seychelles.

■ *Progonia patrosalis* (Walker).

Bleptina patrosalis Walker, 1859, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 19 : 873 (type Borneo, Sarawak).
Ile Mahé : 7 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).
id. : 7 spéc. (M.L., 1959, 1960).

De l'Inde et Ceylan, jusqu'en Australie, Seychelles.

Nodaria externalis Guenée.

Nodaria externalis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid. 8, Delt. et Pyral. : 64 (type : côte de Coromandel).
Ile Aldabra : 4 ♂ et 11 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 12).

Afrique du Sud, Maurice, Inde, Japon, Aldabra.

■ *Hypena masurialis* Guenée.

Hypena masurialis Guenée, 1854, Spec. génér. Lépid., 8, Delt. et Pyral. 38 (type : Cachemire).
Ile Coëtivy : 4 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 280).
Ile Frégate : 1 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 280).
Ile Praslin : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 280).
Ile Silhouette : 10 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 13).
Ile Mahé, Beau Vallon : 26 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Régions éthiopienne, orientale et australasienne, Seychelles, Mascareignes.

Source : MNHN, Paris

Ici devrait se trouver *Hypena longipalpalis* Guenée, 1862, décrite de La Réunion, *in* Maillard, Notes sur l'île de La Réunion, ann. C, Lépid.: 57, et signalée de Mahé par Joannis, 1894, *l.c.* : 434.

Cette espèce, dont le type est perdu, est très probablement un synonyme d'*H. masurialis*, en conformité du classement du Muséum de Paris, et les citations de Joannis peuvent, de l'avis général, être rapportées à *masurialis* Guenée.

* *Hypena strigata* (Fabricius) (Pl. XI, n° 10).

Crambus strigatus Fabricius, 1798, Ent. Syst. Suppl. : 467 (type : India orientali).
Iles Mahé et Silhouette : 18 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce paléotropicale.

■ *Hypena varialis* Walker (Pl. XI, n° 12).

Hypena varialis Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 34 : 1136 (type Natal).
Ile Silhouette : 3 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 13).
Ile Mahé, Beau Vallon : 9 spéc. (M.L., 1959, 1960).

Afrique du sud, Madagascar, Ceylan, Seychelles.

■ *Hypena conscitalis* Walker.

Hypena conscitalis Walker, 1865, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M. 34 : 1509 (type : Java).
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 434).
Ile Cerf : (*Meade-Waldo*) (Hampson, 1908, *l.c.*).
Ile Frégate : 2 spéc. (*Connor*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 281).
Ile Praslin : 4 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 281).
Ile Mahé : 1 spéc. (*De Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 281).
Iles Mahé, Silhouette, Praslin, Frégate (commun) (Fryer, 1912, *l.c.* : 14).
Ile Mahé : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).

Espèce éthiopienne et des régions orientale et australasienne, Seychelles.

Ici devraient se trouver deux espèces appartenant actuellement au genre *Chusaris*, et signalées avec doute des Seychelles par Fryer, 1912, *l.c.* : 13.

La première, décrite par Moore dans *Proc. Zool. Soc. London*, 1877 : 614, sous le nom de *Rivula oculalis*, dont le type est de Port-Blair (îles Adamans), signalée de l'Afrique de l'ouest (Accra), de l'Inde (Assam), et des îles Adamans, indiquée par Fryer (*l.c.*) des Seychelles (Mahé et Silhouette) par « 3 worn specimen probably this species ».

Et la seconde décrite par Walker dans List. Specim. Lepid. ins. coll. B. M., 1865, t. 19 : 854, sous le nom de *Luceria novatulalis*, dont le type est de Ceylan, où on la croyait endémique, et indiquée des Sey-

Source : MNHN, Paris

chelles (Silhouette) par FRYER (*l.c.*) en 2 spécimens également avec doute : « I refer two specimens not in the best of condition to this species, though they differ from the specimens in the Britsh Museum in being more strongly marked ». Il est évident que pour ces raisons, la détermination aurait besoin d'être vérifiée chez ces deux exemplaires.

■ *Chusaris nigerrimalis* Fryer.

Chusaris nigerrimalis Fryer, 1912, *l.c.* : 13, pl. 1, f. 11, ♂ (type : Mahé).
Ile Mahé (Morne Blanc, Cascade Estate, Morne Pilot) : 14 ♂ et 1 ♀ (FRYER, 1912, *l.c.* : 13).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (*M. Gerber*, XI-1960) (M.L., 1960), vérifié par B.M.

Seychelles et Aldabra.

Arrade erebusalis Walker.

Arrade erebusalis Walker, 1963, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., 27 : 82 (type: Ceylan).
Ile Silhouette : 2 ♀ (FRYER, 1912, *l.c.* : 14).

Espèce de Ceylan.

Arrade massalis Swinhoë.

Arrade massalis Swinhoë, 1885, *Proc. Zool. Soc. London* : 866 (type : Inde, Bombay).
Ile Silhouette : ♂ et ♀ (FRYER, 1912, *l.c.* : 14).

Espèce indienne et des Seychelles.

Famille HYBLAEIDAE

■ *Hyblaea puera* (Cramer).

Phalaena Noctua puera Cramer, 1777, Uitl. Kapellen, 2 (9) : 10 et Ind., pl. 103, fig. D, E (type : Surinam).
Ile Mahé : (*Philibert*) (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 433).
Id. : (*de Gaye*) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 281).
Ile Praslin : 1 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 281).
Ile Mahé : 2 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 14).
Iles Mahé et Silhouette : 7 spéc. (M.L., 1956, 1959).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 10 spéc. (M.L., 1956, 1959).

Indiqué d'une façon classique dans toutes les régions chaudes du Monde.

Ici aurait dû se placer *Hyblaea xanthia* Hampson 1910, décrit in *Proc. Zool. Soc. London* : 453, pl. 38, f. 26, signalé d'Aldabra par FRYER, 1912, *l.c.* : 14, (3 ♀). Mais après vérification par W. H. T. TAMS du B. M., N. H., il s'agit d'une mauvaise identification d'*Hyblaea puera* Cramer, l'espèce étant, au surplus assez variable, suivant les localités et suivant les saisons.

Source : MNHN, Paris

Famille LITHOSIIDAE (= ARCTIIDAE)

Sous-famille *NOLINAE*

C'est avec doute que FRYER (1912, : 4) signale comme prise à Aldabra, en 10 exemplaires ♀ l'espèce *Celama squalida* Staudinger, décrite d'Espagne (Malaga) dans *Berliner Ent. Zeitschr.*, 14 : 102 : « Ten ♀ apparently referable to this species were obteined on Aldabra : seven differ from the type in that the antemedian line is more scutely angled and more strongly marked. These specimens may ultilately be found to belong to a district species, but in the absence of the ♂, I hesitate them a now ».

Nous ne pouvons que partager l'hésitation de FRYER et attendre l'éventualité d'autres captures.

Nous avons comparé au Muséum de Paris un authentique *squalida* avec les trois espèces de *Celama* décrites ci-après et pouvons affirmer que celles-ci n'ont aucun rapport avec la *squalida*. Celle-ci est connue, d'après FRYER, d'Espagne, Syrie, Madagascar, Inde et Chine.

Un autre *Celama* « fragmentary and worn ♀ of this genus was obtained in Silhouette, but its species is quite indeterminable » (FYER, 1912 : 4).

* **Celama jourdani** n. sp. (Pl. XII, n° 4).

Envergure 13 mm. Antennes jaunâtres, ciliées chez le ♂. Palpes courts, légèrement décumbants avec le 2e article épais, revêtu à l'extérieur d'écailles jaunâtres et brunes, et à l'intérieur, d'écailles blanches, le 3e article dépassant à peine la touffe du 2e. Vertex, thorax, et abdomen blanc-jaunâtre avec quelques écailles brunes. Pattes blanches, revêtues d'écailles brunes. Dessous de l'abdomen jaunâtre.

Ailes antérieures blanches, avec de nombreuses écailles jaunâtre-pâle, et d'autres écailles brunes constituant des fragments de lignes et des points assez vagues, sablés de noir, d'où, cependant on peut dégager : 1° quelques semis noirs basilaires au premier tiers costal ; 2° un gros point noir à l'extérieur d'une ligne antémédiane généralement floue ; 3° une ligne postmédiane mal définie et une subterminale de même ; 4° un semis de points noirs au bord interne, près de la base de l'aile ; 5° plusieurs taches grises séparées par des espaces blancs, au dernier tiers du bord costal ; 6° une ligne terminale de points noirs. Frange jaunâtre, entrecoupée de brun.

Ailes postérieures blanches, légèrement jaunâtres vers l'apex. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures gris, plus pâle aux environs du bord interne. Dessous des postérieures blanc, avec semis jaunâtre dans la partie apicale.

Source : MNHN, Paris

Holotype : 1 ♂, archipel des Seychelles, île Mahé, Beau Vallon, 28-XII-1958 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et date (*H. Legrand*).

Paratypes : 11 ♂ et ♀, mêmes localité et récolteurs, du 14-II-1956 au 23-I-1960.

Espèce présentant une grande fragilité d'écailles, les détails des ailes devenant illisibles pour peu que l'insecte ait volé.

* **Celama tarzanae** n. sp. (Pl. XII, n° 5).

Envergure 10 mm. Antennes gris-blanchâtres, ciliées chez le ♂. Palpes porrigés, très courts, écailleux gris-blanchâtres. Vertex lisse. Thorax gris clair. Abdomen annelé gris-noir et blanchâtre.

Ailes antérieures blanches avec des écailles jaune-orangé et noires, ainsi disposées : 1° au bord costal, trois taches noires allongées dans la première moitié, puis trois autres grises, plus petites dans la seconde moitié ; 2° à l'intérieur de l'aile, une vague ligne noire, basilaire, puis deux gros points noirs superposés, et un autre point distal ; 3° une ligne orangée, extramédiane, élargie près du bord costal, formant ainsi une sorte de triangle, la pointe en bas ; 4° une ligne subterminale grise et rougeâtre, vaguement dessinée et interrompue en son milieu ; 5° une ligne terminale de points orangés, à peine visibles. Frange blanche entrecoupée de gris.

Ailes postérieures blanches, avec un gros point cellulaire gris-noirâtre. Quelques écailles grises aux environs de l'apex. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures gris, des ailes postérieures blanc avec semis grisâtre à l'apex et point cellulaire gris-noir. Frange grise aux quatre ailes.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 11-IX-1959 (*M. Gerber*).

Paratypes : 6 ♂ (femelle inconnue), même localité (*H. Legrand* et *M. Gerber*), du 22-IX au 19-X-1959.

* **Celama vidoti** n. sp. (Pl. XII, n° 6).

Envergure 12 mm. Antennes gris et blanc, ciliées chez le ♂. Palpes décumbants, courts, blancs, avec quelques écailles gris-brun. Vertex patagia et tegulae blanc avec écailles jaunes. Thorax gris. Abdomen blanc jaunâtre. Pattes gris-noir et blanc.

Source : MNHN, Paris

Ailes antérieures grises, revêtues d'écailles blanches. Un trait basilaire noir ; deux gros points noirs subtriangulaires, jointifs et pupillés de brun, au milieu de l'aile vers le bord costal. Une ligne de petits points noirs, extramédiane, et une autre, subterminale, faite d'ombres grises, sinueuses, se rapprochant du bord interne en son milieu ; une ligne antémarginale brun-jaune clair ; une ombre marginale grise. Frange gris clair.

Ailes postérieures blanc-grisâtre, plus foncées à l'apex. Ligne marginale jaune clair. Frange blanche.

Dessous des ailes antérieures gris, plus pâle vers le bord interne. Dessous des ailes postérieures blanc, gris à l'apex. Frange comme aux antérieures.

Holotype : 1 ♂, archipel de Cosmoledo, île Menai, 12-X-1959 (*M. Gerber*).

Allotype : 1 ♀, mêmes localité et récolteur, 20-X-1959.

Paratypes : 5 ♂ et 2 ♀, même localité, et 2 ♀, île Aldabra, du 19-X-1959 au 19-XI-1959.

Sous-famille *LITHOSIINAE*

Eilema contorta (Fryer).

Ilema contorta Fryer, 1912, *l.c.* : 4, pl. 1, f. 1, ♀ (type : Mahé).
Ile Mahé, Cascade Estate : 6 ♂ (FRYER, 1912 : 4).

Endémique aux Seychelles.

■ *Eilema aldabrensis* (Hampson).

Ilema aldabrensis Hampson, 1914, Cat. Lep. Phal. B.M., Suppl. I : 504 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : (*G. Prola*, XI-1953) (P. VIETTE, 1958 *a*).
id. : 7 spéc. (M.L., 1959).

Endémique au groupe d'Aldabra.

FRYER, 1912 : 5, signale d'Aldabra *Lithosia decreta* Butler, espèce de Bornéo et d'Australie (31 spéc. ♂ et ■ d'Aldabra). Il s'agit très probablement d'*E. aldabrensis* Hampson.

Mahensia seychellarum Fryer.

Mahensia seychellarum Fryer, 1912, *l.c.* : 5, pl. 1, f. 2 et 3 (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 2 ♂ (FRYER, 1912 : 5).

Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

Philenora subfusca Fryer.

Philenora subfusca Fryer, *l.c.* : 5, pl. 1, f. 4, ♂. (type : Silhouette).
Ile Silhouette : 4 ♂ (Fryer, 1912 : 5).

Endémique aux Seychelles.

* *Siccia punctipennis* (Wallengren) (Pl. X, n° 9).

Lithosia punctipennis Wallengren, 1860, *Wien. Ent. Monats.*, 4 : 46 (type : Colonie du Cap).
=*nigropunctata* Saalmuller.
Ile Aldabra : 5 spéc. (M.L., 1959).

Afrique du Sud, Madagascar, Aldabra. Les spécimens d'Aldabra sont plus petits que ceux de Madagascar.

* *Spatulosia legrandi* Toulgoët.

Spatulosia legrandi Toulgoët, 1965, *Bull. Soc. ent. France*, 70 : 226, pl. V, fig. 9 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 2 ♂, 29-XI et 22-XII-1959 (*M. Gerber*) (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

Sous-famille *ARCTIINAE*

Genre **Utetheisa** Hübner

K. Jordan a publié (1939) une révision à l'échelle mondiale des espèces du genre *Utetheisa*, dont seules les suivantes ont été signalées aux Seychelles et au groupe d'Aldabra :

1° *U. elata* Fabricius, ssp. *fatela* Jordan, localisée, mais relativement commune dans les Seychelles granitiques ;

2° *U. lactea* Butler, au groupe Farquhar-Providence ;

3° *U. lactea* ssp. *aldabrensis* Fletcher, au groupe d'Aldabra ;

4° *U. pulchella* Linné, très peu observée aux Seychelles ;

5° *U. pulchelloides* Hampson, très répandue aux îles, mais variable ;

6° *U. lotrix* Cramer, assez peu observée aux Seychelles.

■ *Utetheisa elata fatela* (Jordan) (Pl. X, n° 10).

Utetheisa elata fatela Jordan, 1939, *Nov. Zool.*, XLI : 270 (type : Seychelles, Mahé).

Source : MNHN, Paris

Bombyx elata Fabricius, 1798, Syst. ent., suppl. : 440, n° 222-3 (In India orientali).
Euchelia formosa Boisduval, 1833, *Faune Madag.* : 85, n° 2 (Maurice, Bourbon, Madagascar).
Deiopeia diva Mabille, 1879, *Ann. Soc. ent. France* : 305 (type : Madagascar).
Utetheisa elata Fabricius, *in* B. Fletcher, 1910 : 270, pl. 17, f. 17 (chenille).
Ile Mahé : 3 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910 : 270).
Ile Mahé, Cascade Estate : 7 spéc. (B. Fletcher, 1910 : 270) ; tentative d'élevage, même localité, sur *Tournefortia sarmentosa*, plante d'agrément, mais élevage manqué, par cause de temps trop court pour le mener à bonne fin.
Iles Silhouette et Mahé : 13 spéc. (Fryer, 1912 : 5).
Ile Mahé, diverses localités (Misère, Grande Anse, Beau Vallon, Mont Fleuri, par : *Caawin*, *Strawbridge*, *Frenette* et divers du Seychelles College, *Legrand*, *Gerber*) (M.L., 1959, 1960). Elevages sur *Crotalaria juncea* et *Crotalaria striata* (M.L. et Seychelles College, 1959, 1960) : 8 imagos.

Sous-espèce endémique aux Seychelles granitiques (pour le moment uniquement à Mahé et Silhouette).

Utetheisa lactea lactea (Butler).

Deiopeia lactea Butler, 1884, Rept. Zool. coll. Alert : 577 (type : Providence).

La forme typique est caractérisée par l'absence de taches écarlates. Certaines formes sont pratiquement sans taches, même les ordinaires taches noires.

Ile Providence : sur 12 spéc., 7 sans marques rouges (B. Fletcher, 1910 : 267).
Archipel des Farquhar : sur 27 spéc., 14 sans marques rouges (B. Fletcher, 1910 : 267).
Ile Marie-Louise (Amirantes) : 1 spéc. (*Dupont*, 1910) (B. Fletcher, 1910 : 267).

U. lactea lactea est une forme répandue surtout aux îles indiquées ci-dessus.

■ *Utetheisa lactea* (Butler), morphe *nigrosignata* B. Fletcher.

Utetheisa lactea, m. *nigrosignata* B. Fletcher, 1910 : 268 (type : Providence).
Ile Providence : 1 spéc. (holotype) (B. Fletcher, 1910 : 268).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. *ex-larva* sur *Tournefortia argentea* (M.L., 1959).

La répartition exacte ne peut encore être définie ; seuls sont connus les deux spécimens ci-dessus.

■ *Utetheisa lactea aldabrensis* B. Fletcher (Pl. X, n° 11).

Utetheisa lactea Butler, ssp. *aldabrensis* B. Fletcher, 1910 : 268 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : sans indication numérique (B. Fletcher, 1910 : 268).
id. : une longue série marquée de noir et de rouge (Fryer, 1912 : 6).
Ile Assomption : même type (Fryer, 1912 : 6).
Archipel de Cosmoledo, île ? : 1 spéc. « fond de l'aile plus foncé ».
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 32 spéc. dont 7 *ex-larva* sur *Tournefortia argentea*. Une partie des spéc. est conforme à la remarque de Fryer touchant Cosmoledo.

Répartition : Cosmoledo, Assomption et Aldabra.

Source : MNHN, Paris

Utetheisa lactea (Butler), morphe *rubrosignata* B. Fletcher.

Utetheisa lactea, m. *rubrosignata* B. Fletcher, 1910 : 268 (type : Farquhar et Providence).
Farquhar et Providence : nombre non indiqué (B. Fletcher, 1910 : 268).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (M.L., 1959).

Répartition : Farquhar, Providence, Cosmoledo.

■ *Utetheisa pulchella* (Linné).

Phalaena pulchella Linné, 1758, Syst. Nat., éd. X : 534 (type : In Europa australi, Mauritania).

Une série de cette espèce a été signalée par B. Fletcher, 1910, comme prise à l'île Ste-Anne (près Mahé), partie e coll. de Gaye, partie par Fletcher lui-même. Mais après l'étude de K. Jordan, les spécimens se rapportent à *U. lotrix* Cramer.

Un spécimen (vérifié par l'étude de l'armure, P. Viette, Mus. Nat. Paris) a été récolté à Cosmoledo, île Menai, le 28-11-1956 (M. L. 1956).

Répartition signalée un peu partout dans la zone équatoriale ou tempérée, mais certaines indications seraient à vérifier.

■ *Utetheisa pulchelloïdes* Hampson (Pl. X, nº 12).

Utetheisa pulchelloïdes Hampson 1901, Cat. Lep. Phal. B.M., 3 : 483, partim (type : Chagos).

Dans cette espèce, les marques de couleur sont tantôt rouges et tantôt jaunes ; mais la proportion de chacune de ces couleurs par rapport au nombre total des captures dans une même île est assez constante, car d'une façon générale nos observations ont confirmé les indications des anciens auteurs.

Ile Coëtivy : 14 spéc. (dont 10 avec marques rouges et 4 avec marques jaunes ; B. Fletcher, 1910 : 269). Même île : 12 spéc. dont 11 avec marques rouges et 1 avec marques jaunes (M.L., 1959).
Ile Poivre : 11 spéc. (dont 10 avec marques jaunes et 1 seul avec marques rouges ; B. Fletcher, 1910 : 269).
Ile d'Arros : 13 spéc. (dont 1 seul avec marques rouges, les autres avec marques jaunes ; B. Fletcher, 1910 : 269).
Ile Saint-Joseph : 3 spéc. (marques orange pâle) (B. Fletcher, 1910 : 269).
Ile Desroches : B. Fletcher (1910) a trouvé la chenille sur *Tournefortia argentea*, mais signale la rareté de l'imago (sans doute date de chasse non favorable), et 23 spéc. (dont 3 *ex-larva*) sur même plante que ci-dessus, toutes, sauf une, de la forme avec marques orange. Genitalia vérifiés par P. Viette.
Ile Aigle : 10 spéc., dont 2 avec marques rouges, les autres avec marques orange pâle (B. Fletcher, 1910 : 269).
Ile La Digue : 13 spéc., tous avec marques rouges (B. Fletcher, 1910 : 269).
Ile Silhouette : 2 spéc. (1 avec marques rouges, l'autre avec marques jaunes) (Fryer, 1912 : 6).
Ile Bird : 8 spéc. (marques rouges) (Fryer, 1912 : 6).
Ile Mahé, Anse Corail (sud de l'île) : 3 spéc. *ex-larva* sur *Tournefortia argentea* (*M.-T. Désaubin* 1960) (M.L., 1960). Gén. vérifiés par P. Viette. La chenille ne mange qu'un côté de la feuille, qu'elle n'attaque jamais par le bord.

Espèce très répandue dans toute la zone de l'Océan indien et zones environnantes.

Source : MNHN, Paris

Utetheisa lotrix (Cramer).

Phalaena lotrix Cramer, 1777, Uiti. Kapellen, II : 20 et 149, pl. 109, fig. E. F. (type : Coromandel).
Ile Sainte-Anne : 8 spéc. (dont 4 e coll. de *Gaye*, et 4 de B. Fletcher, 1910 : 269) indiqués comme *pulchella* Linné, et rectifiés par K. Jordan en *lotrix* Cramer.

Répartition : Seychelles, Mahé, Ste-Anne, Ceylan, Inde, Chine, Formose, Sumatra, Java, Timor, Bornéo, Philippines.

■ *Rhodogastria aldabrensis* Fryer.

Rhodogastria aldabrensis Fryer, 1912, *l.c.* : 6 (type : Aldabra).
Ile Aldabra : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 6).
Ile Assomption : 2 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 6).
Ile Aldabra : 3 ♀ (M.L., 1959).

Endémique à Aldabra.

Sous-famille *AGANAINAE*

■ *Argina cribraria* (Clerck) (Pl. X, n° 8).

Phalaena cribraria Clerck, 1759, Icon. Ins., 2, : 54, fig. 4 (type : localité inconnue).
(= *astraea* Drury).
Ile Mahé : 2 spéc. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 282).
Iles Mahé et Silhouette : 2 ♂ et 8 ♀ (Fryer 1912, *l.c.* : 14).
Ile Mahé : 12 spéc. (*R. Delorié, D. Cauvin*, M.L. 1959-60, dont 6 *ex-larva* sur *Crotalaria juncea* et *C. striata* M.L. 1960).
Ile Mahé : 10 spéc. (dont 8 *ex-larva* sur mêmes plantes) (Seychelles College 1960), 1 spée. (*G. Lionnet*, 1962).

Espèce éthiopienne, de Madagascar, Mascareignes, Seychelles, Inde, Ceylan, Birmanie, Andamans, Hong-Kong, Philippines, Nouvelle-Guinée, Nouvelles-Hébrides, Queensland, Malaisie, etc.

Aganais speciosa (Drury).

Répartition : Sierra-Leone, Natal, Seychelles. Pour les Seychelles, il paraît s'agir d'une apparition sporadique.

Noctua speciosa Drury, 1773, Illust. Exot. Ent., 2, pl. 5, f. 2 (type : Sierra-Leone).
= *Hypsa subretracta* Walker, 1856, List Lepid. Ins. coll. B.M., 7 : 1676 (type : Natal).
Ile Mahé : 1 ♂ (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438). Seul spécimen de l'espèce pris aux Seychelles.
« Cette espèce m'a été obligeamment déterminée à Londres ; il est certain que la description de Walker est absolument insuffisante à la faire reconnaître » (Joannis, *l.c.*).

Sous-famille *NYCTEMERINAE*

■ *Nyctemera seychellensis* (Hampson) (Pl. XI, n° 15).

Deilemera seychellensis Hampson, 1908, *Ann. Mag. Nat. Hist.*, (8) I : 485 (type : Mahé).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : 1 ♂ (*Ch. Alluaud*) (Joannis 1894, sous le nom de *Deilemera leuconoe* Joannis nec Hopffer, *l.c.* : 425-438).
Ile Mahé : 3 spéc. (*Meade-Waldo*, 1905) (Hampson, 1908, *l.c.*).
id. : 8 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 282).
Iles Mahé et Silhouette : 7 ♂ et 14 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 14).
Ile Mahé : 3 spéc. ♂ (M.L., 1959-60) (Beau Vallon et Nlole).
id. : 7 ♂ et ♀ (Seychelles College, *Berlouis*).
id. : 2 ♂ (*R. et J. Delorié*) à Beau Vallon.
Ile Silhouette : 2 spéc. ♂ (*H. Dauban*, XI-1959).

Endémique aux Seychelles.

Famille SPHINGIDAE

■ *Herse convolvuli* (Linné).

Sphinx convolvuli Linné, 1758, Syst. Nat., éd. X, : 490 (type : Europe).
Ile Mahé : (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
Ile Farquhar : 1 chenille sur « poc-poc » (?) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 282).
Ile Silhouette : 1 ♂, 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
Ile Mahé, Port-Victoria : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
Ile Mahé, Port-Victoria : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
id. Beau Vallon : 5 spéc. (*A. Dauban*, 1956, 1959) (M.L., 1956, 1959).
id. Saint-Louis : 1 spéc. (*A. Delhomme*, 1959).
id. Mont-Fleuri : 1 spée. *ex-larva* (Seychelles College, 1959), sur *Tabebnia pallida* (Callce du Pape), Papillonacée.

Europe, Afrique orientale, Australie, îles de l'Océan Indien, Asie orientale, Madagascar, Inde.

■ *Acherontia atropos* (Linné).

Sphinx atropos, Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X : 490 (type : Europe).
Ile Mahé : 1 spéc. (Joannis, 1891, *l.c.* : 432).
id. : 5 spée. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 283).
id. : 14 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
id. : 8 spéc. (*A. Dauban, R. Delorié*) (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 6 *ex-larva* sur *Momordica charantia* (margose), Cucurbitacée, *Tabebnia pallida* (Callce du Pape), Papillonacée, *Clerodendron ugandense* (cœur de Jésus), Verbenacée.

Europe, Asie mineure, Perse, Afrique, Madère, Canaries, Açores, Ste-Hélène, Mascareignes, Seychelles, Madagascar, Socotra.

■ *Deilephila nerii* (Linné).

Sphinx nerii Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X : 490 (type : Europe).
Ile Mahé : 1 spéc. (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
id. : 1 spée. (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 284).
id. : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
id. : 5 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 1 *ex-larva* (chez Mr D. Morgan) sur *Nerium olander* (laurier rose), Lauracée.

Europe, Syrie, Sierra-Leone, Afrique, Inde, Aden, Sikkim, Maurice, Madagascar, Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Cephonodes hylas virescens* (Wallengren) (Pl. X, n° 13).

Sphinx hylas Linné, 1771, Mant. Plants : 539 (type : Chine).
Polidea virescens Wallengren, 1865, *Kongl. Sv. Vet. Akad. Handl.*, (2) V : 17 (type : Caffrerie).
Cephonodes hylas virescens, Rothschild et Jordan, 1903, *Novit. Zool., Suppl. IX* : 467.
Ile Mahé : 1 spéc. (*Phillbert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 130).
Ile Coetivy : « commun en septembre, surtout autour des fleurs de « bois balais » *Erythroxylon sp.* ? (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 283).
Même île : « commun en février, autour des fleurs de « bois cassant », *Guettardia speciosa*, Rubiacée » : 12 spéc., dont 3 *ex-larva* sur « bois cassant » (M.L., 1959).
Ile Poivre : « pas très commun » ; chenilles sur *Guettardia speciosa* (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 283).
Ile d'Arros : 1 jeune chenille sur « Same tree » (?) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 283).
Ile Desroches : 1 spéc. *ex-larva* sur *Guettardia speciosa* (M.L., 1959).
Ile Mahé : 3 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 284).
id. : 4 spéc. (*G. Lionnet* 1959) (Seychelles College, 1959) (M.L., 1959).
Iles Mahé et Silhouette : 9 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
Ile Silhouette : 1 spéc. (M.L., 1959).
Iles Aldabra et Assomption : 3 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
Ile Aldabra : 8 spéc. dont 4 *ex-larva* sur un certain « bois café » non identifié (M.L. 1959).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (a la lumière) (M.L., 1959).

Chenille verdâtre avec l'écusson prothoracique garni de points jaunes en relief. Dessous brun ; ligne dorsale bleuâtre, transparente avec de chaque côté une ligne blanche soulignée d'un trait noir sur chaque anneau. Stigmates blancs, cerclés de rouge, pattes écailleuses brunes. Points blancs en relief sur le dernier anneau et les pattes anales. Corne anale jaunâtre, ponctuée de noir. Temps de nymphose : environ 15 jours.

Afrique au sud du Sahara, Madagascar, îles de l'Océan Indien.

Cephonodes tamsi Griveaud.

Cephonodes tamsi Griveaud, 1960, *Bull. Soc. ent. France*, 65 : 44 (type : Mahé).
Ile Mahé : 1 ♂ *ex-larva* (*H.P. Thomasset* X-1911) (P. Griveaud, 1960, *l.c.* : 44). L'holotype et seul spécimen connu de l'espèce se trouve dans les collections du Musée de l'Université de Cambridge.

L'imago diffère de *C. hylas virescens* par les points suivants :

Palpes, tegulae, patagia, thorax, et les 3 premiers anneaux de l'abdomen brun-verdâtre chez *tamsi*, et verdâtre clair chez *hylas virescens*.

Abdomen à partir du 4e anneau jusqu'à la touffe anale, brun-rouge foncé chez *tamsi*, verdâtre pâle, cerclé de rouge-brun au 4e anneau seulement avec une tache noire et brun-rouge au milieu de l'avant-dernier anneau chez *hylas virescens*.

Touffe anale brun-rouge et noir chez *tamsi*, verdâtre pâle et noir chez *hylas virescens*.

Apex des ailes antérieures légèrement falqué chez *tamsi*, et seulement pointu chez *hylas virescens*.

La chenille, dont P. Griveaud donne une description d'après une aquarelle de F. R. Mortimore, vivrait sur *Pleetronia bibracteta* (en créole « bois dur », Rubiacée). Mr G. Lionnet, chef du Département de l'Agriculture des Seychelles, m'indique (*in litteris* 1963) qu'il y a deux espèces

Source : MNHN, Paris

de « bois dur » dans l'archipel, le « bois dur » *Canthium bibractea*, et le « bois dur blanc » *Plectonia acuminata*, toutes deux appartenant à la famille des Rubiacées. Ce serait sans doute d'après lui sur cette dernière plante que fut élevée la chenille du *Cephonodes tamsi* dont il est question.

Cette espèce, vraisemblablement endémique aux Seychelles, n'a pas été retrouvée, et il est possible qu'elle soit aujourd'hui éteinte.

■ *Nephele leighi* Joicey et Talbot (Pl. XIII, nº 1).

Nephele leighi Joicey et Talbot, 1921, *The Entom.*, 54 : 107 (type : Seychelles, Mahé).
Ile Silhouette : 1 ♂ (Fryer, 1912, *l.c.* : 15, sous le nom erroné de *Nephele hespera* Fabricius, « example of a uniform smoky brown form with two white discal dots » (Mus. Cambridge).
Ile Mahé : 1 ♀ (*Leigh*, 1913) (Joicey et Talbot, 1921, *The Entom.*, 54 : 107), holotype (B.M., N.H.).
Ile Mahé, Mont Fleuri : 1 ♀ (*Fr. Camille*, V-1960) M.N.P. (rapporté par M.L.).

Biologie inconnue.

Endémique aux Seychelles.

■ *Temnora fumosa peckoveri* (Butler) (Pl. XIII, nº 2).

Zonilia fumosa Walker, 1856, List Specim. Lepid. Ins. coll. B.M., VIII, : 193 (type : Congo).
Diosida peckoveri Butler, 1877, *Trans. Zool. Soc. London* : 637 (type : Madagascar).
Temnora fumosa peckoveri Rothschild et Jordan, *Novit. Zool. Suppl.* IX : 574 (type : Madagascar).
Ile Mahé : 1 spéc. (*Philiberl*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
Iles Mahé et Silhouette : « 2 worms examples » (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 spéc. (*M. Gerber*, 1960) (M.L., 1960). Au M.N.P.

Madagascar, Comores, Seychelles.

Macroglossum alluaudi Joannis (Pl. XIII, nº 3).

Macroglossa Alluaudi Joannis, 1893, *Bull. Soc. ent. France* : 52 (type ♀ Mahé).
Ile Mahé : 2 ♀, l'une (le type) prise par *Ch. Alluaud* en 1892 (Muséum de Paris), l'autre *ex-larva*, élevée par Philibert, et envoyée à Joannis (mais ne figure pas dans sa collection). Un autre exemplaire existe au Museum de Berlin, en provenance des Seychelles, mais aucun renseignement sur le récolteur ne figure sur l'étiquette.

L'exemplaire élevé par Philibert (Joannis, 1894 : 430-431) et actuellement perdu, était semblable au type, sauf que le liseré marginal brun-rouge aux ailes inférieures était un peu plus large et plus foncé.

La chenille vivait sur un arbre de la famille des Méliacées, appelé dans le pays « bois tirtue » (Joannis, *loc. cit.*). Cependant le végétal appelé de ce nom en créole, et qui est *Morinda citrifolia*, appartient à la famille des Rubiacées (Bailey, 1961 : 6).

Depuis les captures signalées ci-dessus, l'espèce n'a jamais été retrouvée, et il est possible qu'elle soit éteinte. Endémique aux Seychelles.

Source : MNHN, Paris

■ *Hippotion esou* (Cramer) (Pl. XIV, n° 2).

Sphinx eson Cramer, 1779, Uitl. Kapellen, 3 : 57, pl. 266, f. C (type : Cape of Good Hope).
Ile Mahé : 1 spéc. (*Alluaud*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 432).
id. : 2 spéc., l'un à la lumière à Port-Victoria, l'autre « probablement de Mahé » (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 286).
Ile Mahé, Beau Vallon : 6 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Silhouette : 2 spéc. « élevés de chenille » (mais sans indication de plante) (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).

Afrique, Madagascar, Mauriee, Seyehelles.

■ *Hippotion osiris* (Dalman) (Pl. XIV, n° 1).

Deilephila osiris Dalman, 1823, *Ann. Ent.* : 48 (type : Afrique).
Hippotion osiris Rothschild et Jordan, *Novit. Zool., IX, Suppl.* : 750.
Hippotion osiris Griveaud, *Faun. Madag.*, VIII, : 132-134.

Ile Mahé : plusieurs spéc. (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis, 1894 : 432).
id. : 5 spéc. (B. Fletcher, 1910 : 286).
id. : 3 spéc. (Fryer, 1912 : 15).
id. : 6 spéc. (M.L. 1956, 1959, 1960) dont 1 *ex-larva* (1959) sur *Impatiens balsamina*, Balsaminacée.

Espagne, Afrique, Madagascar, Seyehelles.

Chenille : absence de queue anale. Coloration générale marron foncé, avec petites lignes blanches et bleuâtres ; deux dessins en forme d'œil sur le 1er segment abdominal, pupillés de 7 points blancs. Autre dessin noir ovale, entouré d'une ligne jaune sur le 2e segment. Une ligne fine, noire, au sommet sur toute la longueur de la chenille. Stigmates jaunes cerclés de noir. Au 8e segment, un point blanc au sommet, pupillé de noir, d'où divergent vers l'avant des raies noires sur fond bleu, vers l'arrière, des raies brunes sur fond crème ou jaune pâle. Pattes écailleuses orange, tête orange, segments thoraciques gris-blanchâtres tachés de noir.

Le 15 août 1959, à Mahé Beau Vallon, une chenille adulte a été trouvée sur un pied d'*Impatiens balsamina*, plante cultivée. Le lendemain, elle ne mange plus. Le 15 août, dernière crotte, humide. La chenille ne manifeste aucun désir de s'enterrer, mais fait des essais de filage de cocon ; aucune décoloration ; continuation de sieste le 16. Chrysalidation le 18 août. Vers la fin du mois, de nombreux dessins se voient par transparence. Le 4 septembre, sur le bateau « Argo », dans mes bagages préparés pour mon voyage à Cosmoledo, éclosion de l'imago (H. L., notes de chasse).

Hippotion aurora Rothschild et Jordan.

Hippotion aurora Rothschild et Jordan, 1903, *Novit. Zool.*, 9, *Suppl.* : 812 (type : Madagascar).
Ile Cătlvy : 1 spéc. (chenille sur *Guettardia speciosa*) mais portant les marques d'*H. aurora* (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 286).
Ile Farquhar : 1 chenille élevée sur *Pisonia calpidia* (« mapou ») (B. Fletcher, *l.c.*).
Ile Aigle : traces d'enveloppes de chrysalides (sous réserves) (B. Fletcher, *l.c.*).
Ile Assomption : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 15).

Source : MNHN, Paris

Madagascar, Assomption, le reste avec doute.

■ *Hippotion celerio* (Linné).

Sphinx celerio Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X : 491 (type : Europe).
Ile Coëtivy : 2 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 285).
id. : 1 spéc. (M.L., 1959).
Ile Desroches : 1 spéc. (*A. Delhomme*) (M.L., 1959).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 1 spéc. (M.L., 1956).

Sud Europe, Afrique, Madagascar et dépendances, groupe d'Aldabra, Amirantes, Mascareignes, îles de l'océan Indien.

Famille HESPERIIDAE

■ *Eagris sabadius maheta* (Evans) (Pl. XIV, n° 3).

Thymele sabadius Gray, 1832, *in* E. Griffith, « Animal Kingdom » by Baron Cuvier, 15, pl. 99, f. 2 (type : Afrique occidentale).
Eagris sabadius maheta Evans 1937, Catal. Afric. Hesperiidae in the B.M. : 30 (type : Seychelles).

La ♀, avec seulement les taches apicales hyalines aux ailes antérieures.

Ile Mahé : (*Philibert*) (Joannis, 1894, *l.c.* : 429).
id. : 21 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 294).
id. : 7 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
Ile Silhouette : 11 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
Ile Mahé, Barbarons, alt. 250 m (M.L., 1960) 1 spéc. (vu seulement).
id., Mont Fleuri : 1 spéc. (*R. Louise*, Seych. College ; M.L., 1960).

Sous-espèce endémique aux Seychelles.

Eagris sabadius aldabranus Fryer.

Thymele sabadius Gray, 1832, *in* E. Griffith, « Animal Kingdom » by Baron Cuvier, 15, pl. 99, f. 2 (type : Afrique occidentale).
Eagris sabadius aldabranus Fryer, 1912, *l.c.* : 20, pl. I, f. 15.
Ile Aldabra : 5 ♂ et 1 ♀ (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
« I give this to a small insect (expanse 30 mm) which appears to be local warf form of *E. sabadius*. He differs also in being lighter in colour ; the markings less distinct ; the underside of the antenne lighter. I saw a large number of specimens in the Pemphis bush and were of the small size mentionned above » (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).

« Comme *maheta*, mais légèrement plus petit : ailes antérieures (chacune) 13 mm contre 17 mm » (P. Viette, *in litt.* 1963.).

Endémique à Aldabra.

Source : MNHN, Paris

■ *Borbo borbonica morella* (Joannis).

Hesperia borbonica Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.*, 2 : 213 (type : Bourbon et Maurice).
Pamphila morella Joannis, 1893, *l.c.* : 52 (type : Mahé).
Borbo borbonica morella Evans, 1937 : 184.

Ailes antérieures à taches légèrement réduites. Ailes postérieures ocre foncé en dessous, taches foncées ou absentes (P. Viette *in litt.* 1963). Palpes jaune ocre en dessous.

Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis, 1984, *l.c.* : 429).
id. : 29 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295).
Ile Praslin : 1 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295).
Ile Mahé, Cascade Estate : 6 spéc., dont 1 e coll. de Gaye (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295).
Aucune référence de Fryer.
Ile Mahé, Beau Vallon, Anse Royale, Anse Major : 23 spéc. (M.L., 1956, 1959-60).
Ile Aldabra : 3 ♂ (B.M.). Pas constaté l'espèce à Aldabra (M.L. 1959).

Sous-espèce endémique aux Seychelles.

Borbo gemella (Mabille).

Pamphila gemella Mabille, 1834, *Bull. Soc. Ent. Belg.* : 187 (type : Madagascar).
Palpes grises en dessous.
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philibert*) (Joannis 1894, *l.c.* : 429).
Ile Praslin : (*Alluaud*) (Joannis 1894, *l.c.* : 429).
Ile Praslin : 3 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295).
Ile Mahé : 39 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295).
Iles Mahé, Silhouette, Praslin : (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
Ile Mahé, Beau Vallon et Bel Ombre : 5 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960).
Ile Silhouette : 1 ♂ (M.L., 1956).
Ile Coëtivy : 3 ♂♀ (M.L., 1959) dont un avec les génitalia anormaux, dont les deux valves sont réunies dorsalement par une membrane chitineuse formant une véritable voûte au-dessus du pénis. Ce caractère n'existe pas chez les deux autres spécimens (L. Berger, *in litt.* 1963).
Ile Aldabra : 1 ♀ (B.M.). Pas constaté l'espèce à Aldabra (M.L., 1959).

Afrique occidentale, orientale et australe, Madagascar, Seychelles.

Les deux espèces ci-dessus du genre *Borbo* ont fait l'objet d'une étude de M. L. Berger dans *Lambillionea*, (1964) n° 3-6, 25 juin 1962.

D'autre part, on constate dans B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 295, la présence erronée aux Seychelles de trois autres formes de ce genre (une sous-espèce et deux espèces), qui sont :

1° *Parnara borbonica borbonica* Boisduval ; la sous-espèce nominale de *borbonica* n'existe pas aux Seychelles ; cette forme, acceptable dans la période antérieure à la publication de *morella*, ne l'est plus maintenant, la science étant plus précise qu'autrefois.

2° *Parnara poulieri* Boisduval, 1833, *Faune Madag.*, 1833 : 65. Cette espèce purement malgache a été signalée des Seychelles par un spécimen en mauvais état de la coll. Ahott, que B. Fletcher estime référable à *morella*, donc probablement erreur de détermination.

Source : MNHN, Paris

3° *Parnara marchalii* Boisduval, 1833, *Faune Madag.*, 1833 : 66, espèce de l'île Maurice, dont un spéc. en provenance de la coll. de Gaye et non étiqueté, a été supposé pouvant venir des Seychelles. Mais il est actuellement prouvé que de Gaye avait chassé aussi à Maurice, et que le spécimen de la présente espèce pouvait tout aussi bien en avoir été originaire. Au surplus FRYER, 1912, n'a pas reproduit cette référence, d'où on peut déduire une probable erreur de localité.

Donc, ces trois références sont à supprimer.

■ *Coeliades forestan arbogastes* (Guenée) (Pl. XV, n° 3).

Papilio Plebeius Urbicola forestan Cramer, 1782, Papll. Exot., 4 : 210, pl. 391, f. E et F (type : côte du Bengale).
Thymele arbogastes Guenée 1863, *in* MAILLARD, Notes sur La Réunion, ann. G, Lépid. : 19. (Dessus d'un ton général verdâtre au lieu de brun-jaunâtre).
— Sous le nom de *Ismene arbogastes* Guenée :
Ile Mahé : (*Alluaud* et *Philiberl*) (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 429).
— Sous le nom de *Rhopalocampta arbogastes* Guenée :
Ile Mahé : 1 spéc., Cascade Estate (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 296).
— Sous le nom de *Coeliades forestan arbogastes* Guenée :
Ile Coëtivy : 3 spéc. (M.L., 1959), commune dans la pointe sud de l'île, non défrichée.
Ile La Digue : 1 spéc. (*D'Unienville*, par Seychelles College leg., 1960) (M.L., 1960).

Madagascar, Réunion, Seychelles.

Famille PAPILIONIDAE

Papilio phorbanta nana Ch. Oberthür (Pl. XV, n° 1).

Papilio phorbanta nana Ch. Oberthur, 1880, Etudes d'Entom., 4 : 54 (type : Seychelles). (= *disparilis* Bolsduval).
H. LEGRAND, 1959 : « Note sur la sous-espèce *nana* Ch. Oberthur de *Papilio phorbanta* Linné, des îles Seychelles », in *Bull. Soc. ent. France*, 64 : 121-123.

Le B.M. (N.H.) abrite les deux seuls exemplaires ♂ et ♀ connus de la sous-espèce dont s'agit, moitié de la taille du *phorbanta* nominal qui vit à la Réunion, où l'espèce typique est endémique.

L'histoire de ces deux spécimens est la suivante : à l'origine in coll. Boisduval, puis in coll. Ch. Oberthür, enfin in coll. Levick, puis au B.M. (N.H.). Aucun document sur le nom du chasseur, la date et les circonstances des captures ; les étiquettes remontent à Ch. Oberthür. Quant à Boisduval, on sait qu'il achetait beaucoup de lépidoptères qui l'intéressaient, et il est à présumer que l'origine « Seychelles » des exemplaires en question fut simplement verbale.

Ce qui est certain c'est que depuis 1880 au moins, personne n'a signalé l'espèce aux Seychelles de façon sûre, et qu'on peut affirmer qu'elle y est éteinte.

Cependant, en retournant le problème, c'est-à-dire en admettant que les deux spécimens du B.M. proviennent bien des Seychelles, leur présence dans l'archipel, puis leur capture et pour finir la disparition

Source : MNHN, Paris

de l'espèce à cet endroit s'expliqueraient très naturellement. Il suffit de se référer à des faits historiques.

Depuis leur découverte (au début du XVI^e siècle) jusqu'à leur prise de possession par la France (1756), ces îles étaient inhabitées et couvertes de forêts sauvages ne donnant aucun fruit comestible pour l'homme. C'est seulement vers 1770-1772 que commença la colonisation. Et les premiers colons, ainsi que les plants d'espèces vivrières qu'ils étaient obligés d'apporter, vinrent en bonne partie de l'île de la Réunion, patrie de notre *phorbanta*.

Dans « Archipel des Seychelles, ancienne terre française » (DECARY 1953), nous lisons : « ... Vers 1772, des habitants de l'île Bourbon (ancien nom de La Réunion), encouragés par les rapports des navigateurs, partirent aux Seychelles pour y former un noyau de colonisation. Ils y plantèrent canelliers, grenadiers, girofliers, etc. ». Dans cet « et caetera », il y avait nécessairement des agrumes, dont il y avait un grand nombre à Bourbon comme à l'île de France, et ces agrumes qui venaient de La Réunion pouvaient contenir quelques *phorbanta* sous forme de chenilles ou de chrysalides.

Quant à la petite taille des *phorbanta* du British Museum, elle serait due, selon nous, à une dégénérescence consécutive à la transplantation de l'espèce en dehors de son milieu naturel, et aux maladies qui, aux Seychelles, ont plusieurs fois abâtardi puis anéanti les plantations d'agrumes au cours du siècle dernier et de celui actuel.

Telle est l'hypothèse plausible qui pourrait expliquer à la fois l'introduction de l'espèce aux Seychelles, sa dégénérescence, puis sa disparition de l'archipel.

Je dois signaler, à propos de cette famille, avoir aperçu au vol, à l'île Aldabra, le 22 novembre 1959, à quelques mètres de moi, mais sans pouvoir le capturer, un *Papilio dardanus* Brown ♂, ne pouvant dire évidemment s'il s'agissait de la sous-espèce nominative éthiopienne ou de la sous-espèce *meriones* Felder, spéciale à Madagascar.

Cette mention insolite n'est pas sans rapport avec certaines arrivées sporadiques de *Pieridae*, *Nymphalidae*, *Danaïdae*, dont il sera question aux pages suivantes.

Famille PIERIDAE

Catopsilia florella (Fabricius).

Papilio florella Fabricius, 1775, Syst. Ent. : 479 (type : Sierra Leone).
Ile Mahé : (*Philibert*) (JOANNIS, 1891, *Ann. Soc. ent. France*, 63 : 429). Seule référence pour les Seychelles.
B. FLETCHER (1910) et FRYER (1912) ont repris et commenté cette indication :
Le premier : « Recorded by Joannis as collected in Mahé by Philibert, but I much doubt the accuracy of this locality. If it occurs in the Seychelles it must be very scarce. Certainly we never saw it, and it was also quite unknown to the local collectors ».
Le second : « Seycheiles, Mahé. Recorded by Joannis. It is a present unknown in the archipelago and was recorded perhaps from a windblon specimen ».

Source : MNHN, Paris

Nous pensons qu'il s'agit de la venue sporadique d'une espèce éthiopienne bien connue, et qui a donné lieu à sa capture aux Seychelles, la seule qui ait été jamais signalée dans l'archipel.

L'espèce est répandue dans toute l'Afrique tropicale, depuis le Cap-Vert jusqu'à Zanzibar et en Egypte, ainsi que dans l'Asie tropicale.

■ *Belenois aldabrensis* (Holland) (Pl. XIV, n° 4).

Teracolus aldabrensis Holland, 1895, *Proc. U.S. Nat. Mus.* : 269, t. 8, f. 7, 8 (type : Aldabra).
Signalé par Fryer (1912, *l.c.* : 19) d'Aldabra, Assomption et Astove « common on each island ».

« L'abondance de l'espèce à Assomption est une véritable féerie au débarquement... Le soir, cette foule compacte se rassemble sur les *Tournefortia* en bordure de la mer... (H. L., notes de chasse, et *in litt.* 1960).

Ile Aldabra : (*C. Prola* 1953, et *G. Cherbonnier* 1954) (P. Viette, 1958 *a*).
Ile Assomption : 6 ♂ et 11 ♀ (M.L., 1956, 1959).
Ile Aldabra : 5 ♂ et 5 ♀ (M.L., 1956, 1959). Une chrysalide (toute blanche), qui a donné un ♂ de l'espèce, a été trouvée sur une feuille de *Morinda citrifolia* (bois tortue), Rubiacée (M.L., 1959).

Répartition : Aldabra, Astove, Assomption. L'espèce, jusqu'à présent, n'a pas été signalée à Cosmoledo, qui est pourtant au milieu du même groupe d'îles.

■ *Cololis evanthides* (Holland) (Pl. XII, n° 7).

Teracolus evanthides Holland, 1895, *Proc. U.S. Nat. Mus.*, 18 : 268 (type : Aldabra).

Espèce signalée par Fryer (1912, *l.c.* : 19) d'Aldabra « numerous, but less so than the preceding species... », cette précédente espèce étant *Teracolus pernotatus* Butler, que Fryer avait confondue avec *evanthides*.... laquelle était réellement d'Aldabra, mais pas l'autre.

Aldabra : (*C. Prola*, 1953) (*G. Cherbonnier*, 1951) (P. Viette, 1958 : 65).
id. : 9 ♂ et 12 ♀ (M.L., 1956, 1959).
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 6 ♂ et 2 ♀ (M.L., 1959).
Ile Assomption : 5 ♂ et 3 ♀ (M.L., 1956, 1959).

Comores, Assomption, Aldabra, Cosmoledo.

■ *Eurema brigitta pulchella* (Boisduval) (Pl. XII, n° 8).

Papilio brigitta Cramer, 1780, Uitl. Kapellen, IV : 82 (type : Afrique).
Xanthidia pulchella Boisduval, 1833, *Nouv. Ann. Mus. Hist. nat.*, 2 : 168 (décrit de Madagascar et de l'Ile Sainte-Marie).
Eurema brigitta pulchella Boisduval, 1833 ; Paulian et Bernardi, 1951, *Le Naturaliste malgache*, III : 141.
Aldabra : (Fryer, 1912, *l.c.* : 19) « extremely common ».
id. : 15 ♂ et 18 ♀ (M.L., 1956, 1959).

Source : MNHN, Paris

Race nominative : Afrique tropicale et Afrique du Sud.

Sous-espèce malgache : Comores et Aldabra.

■ *Eurema floricola aldabrensis* (Bernardi) (Pl. XII, n° 9).

Terias floricola Boisduvat, 1833, Faune ent. Madag. : (type : Madagascar).
Eurema floricola aldabrensis Bernardi, 1961 (nomen nudum) (type : Aldabra).

Ile Aldabra : (Fryer, 1912, *l.c.* : 19) « A second *Terias* occured on Aldabra, but somewhat rarely ». Cependant l'espèce m'a semblé aussi commune à Aldabra que la précédente, sinon davantage, notamment en 2e quinzaine de décembre (H. L.).

Ile Aldabra : 15 ♂ et 24 ♀ (M. L., 1956, 1959).

La sous-espèce nominative est malgache. Une sous-espèce est endémique à La Réunion, *E. floricola ceres* Butler (Paulian et Bernardi, 1954, *Le Naturaliste malgache*, III : 151). D'autres sous-espèces se trouvent aux Comores et à Madagascar.

Famille LYCAENIDAE

Sous-famille *THECLINAE*

■ *Hypolycaena philippus* (Fabricius).

Papilio philippus Fabricius, 1775, Ent. Syst., III (1) : 283 (type : Afrique).
Ile Aldabra : « several specimens » (Fryer, 1912, *l.c.* : 20).
id. : 1 ♂ et 3 ♀ « from Aldabra » (W.J. Holland, 1895, *Proceed. U. S. Nat. Mus.*, 18, n° 1064 : 265-273).
Cosmoledo et Aldabra : 7 ♂ et 3 ♀ (M.L. 1956, 1959) ; très commun surtout à Aldabra.

Une race malgache de cette espèce a reçu le nom de *Cupido ramonza* Saalmuller (1878, *Ber. Senkenberg Ges.*, V : 84). Mais celle-ci est « très peu différente » de la forme continentale, et d'ailleurs Aurivillius la considère comme un simple synonyme de *philippus* Fabricius (H. Stempffer *in litt.* 1963).

Toute l'Afrique, Madagascar, Aldabra, Cosmoledo.

Sous-famille *LAMPIDINAE*

■ *Lampides baeticus* (Linné).

Papilio baeticus Linné, 1767, Syst. Nat., ed. XII : 789, n° 226 (« habitat in Barbaria »).
Seychelles (sans Indic. d'Iles) : (Joannis, 1894, *l.c.* : 425-438).

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : 19 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 294).
id. : « low country, abundant » (FRYER, 1912 : 19).
Iles Mahé et Silhouette : 3 ♂ et 4 ♀ (M.L., 1956, 1959, 1960), dont 2 *ex-larva* (à Mahé) dans les gousses de *Crotalaria anagyroïdes* (cascavelle trois-feuilles), Papilionacée.
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. ♀ (M.L., 1959).

Europe tempérée jusqu'à l'Angleterre, Afrique, Asie de l'Arabie à l'archipel Malais, Australie, archipel Hawaïen, Mascareignes, Madagascar, Seychelles.

■ *Syntarucus pirithous* (Linné).

Papilio pirithous Linné, 1767, Syst. Nat., X11e éd., 1, 2 : 790 (type : Algérie).
= *P. lelicanus* Lang, 1789, *Verz. Schmell. Augsburg* : 9, n° 387 (type : Midi de la France).
Seychelles (sans indication d'îles) : (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 425-438).
Iles Aigle : 3 ♂ (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 294).
Iles Mahé, Sainte-Anne, Praslin : (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 294).
Ile Mahé : « numerous in the low country » (FRYER, 1912, *l.c.* : 20).
Ile Aldabra : 4 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 20).
id. : (*C. Prola*, 1953, *in litt.* 1958).
Ile Mahé : 10 spéc. ♂ ♀ (M.L., 1956, 1959, 1960).
Archipel de Cosmoledo, île Menai, et île Aldabra : 4 spéc. (M.L., 1959).

Europe méridionale, Madagascar, toute l'Afrique, Mascareignes, Seychelles et Aldabra.

* *Euchrysops osiris* (Hopffer).

Lycaena osiris Hopffer, 1855, *Monatsber. Konigl. Preuss. Akad. Wiss. Berlin* : 142 (type : Afrique).
Ile Aldabra : (*C. Prola* 1953, dét. H. STEMPFFER) (*in litt.* 1958).
id. : (M.L., 1956) 2 ♂, dét. H. STEMPFFER.

Très répandue dans toute l'Afrique au sud du Sahara, Madagascar, Aldabra.

Ici devrait se placer *Euchrysops malathana* Boisduval, signalée d'Aldabra par VOELTZKOW (*recte* AURIVILLIUS, *in* A. VOELTZKOW, d'après HOLLAND) et HOLLAND (d'après FRYER, 1912, *l.c.* : 19). Mais FRYER ajoute que ces deux spécimens sont frottés et que leur détermination en est, de ce fait, incertaine. Au surplus l'espèce n'a jamais été retrouvée dans le groupe d'îles d'Aldabra.

Sous-famille *BREPHIDINAE*

■ *Zizula hylax* (Fabricius).

Papilio hylax Fabricius, 1775, Syst. ent. : 526 (type : Indla orientali).
= *Zizula gaika* Trimen auct.

Iles Mahé, Providence, Alphonse : (*Holland*) (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 293) mais FLETCHER pense qu'il s'agit de *lysimon*, synonyme de

Source : MNHN, Paris

knysna ; les deux espèces pouvant se trouver dans ces îles, la référence ne nous apprend rien.

Ile Mahé : 24 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960) très commun.
Ile Silhouette : 2 spéc. (M.L., 1956, 1959).
Ile Aldabra : (*C. Prola*, 1953) dét. STEMPFFER.
FRYER (1912, *l.c.* : 19) reprend la référence précédente.

Espèce circumtropicale, Afrique centrale, Madagascar, Mascareignes, Seychelles.

Sous-famille *ZIZEERINAE*

■ *Zizeeria knysna* (Trimen).

Lycaena knysna Trimen, 1862, *Trans. entom. Soc. London*, (3) 1 : 282 (type : Colonie du Cap).
= *Zizera lysimon* Hubner.
Seychelles (sans indication d'îles) : (JOANNIS, 1891, *l.c.* : 428).
Iles Farquhar, Desroches, Algle, Mahé, Sainte-Anne, Praslin : 67 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 293).
Iles Mahé, Silhouette, Praslin, Bird, Denis (en nombre) : (FRYER, 1912, *l.c.* : 19).
Ile Mahé : 14 spéc. (M.L., 1956, 1959, 1960), très commun.
Ile Aldabra (rare) : (FRYER, 1912, *l.c.* : 19).
Ile Aldabra : (*J. Larose*, 1961) (M.L., 1916).

Afrique tropicale, Espagne méridionale et centrale, sud de l'Arabie, Madagascar, Seychelles, Mascareignes.

Famille ACRAEIDAE

* *Acraea terpsicore legrandi* (Carcasson) (Pl. XVI, nos 1 et 2).

Papilio terpsicore Linné, 1758, Syst. Nat., éd. X : 466 (type : Indla).
Acraea terpsicore legrandi Carcasson, 1961, *Journ. East Africa Nat. Hist. Soc. and Coryndon Museum*, XXIV, n° 4 (108) jan. 1961 : 69.
Archipel de Cosmoledo, Ile Menai : 35 spéc. (M.L., 1956 et 1959), dont 8 *ex-larva* sur *Turnera ulmifolia* (la Coquette), Turneracée.
Ile Aldabra : 18 spéc. (M.L., 1956 et 1959). Pas trouvé la chenille mais l'imago butine en nombre sur *Stachytarpheta indica* (épi bleu), Verbenacée.

Chenille orange avec dessous blanc, chaque anneau étant séparé du voisin, de part et d'autre de la ligne dorsale, par trois barres transversales noires, et par plusieurs points noirs. Chaque anneau porte quatre épines noires. Pattes écailleuses annelées noir et blanc. Pattes membraneuses blanches, tachées d'un point noir. Une ligne fine, noire, irrégulière, sépare la zone ventrale blanche des zones dorsale et latérale.

Chrysalide blanche avec lignes noires et points orange ; ces lignes noires, au nombre de 4 ont une largeur variable et se réunissent à l'anus.

Source : MNHN, Paris

Une ligne dorsale, longitudinale, fine, orange. Un point noir de chaque côté de la tête surmonté d'un arc de cercle de même couleur ; d'autres lignes noires recouvrent l'essentiel de la nervulation, ainsi que les antennes. Durée de chrysalidation : huit jours.

Cette espèce, bien que spectaculaire et en nombre, n'avait pas encore été signalée dans les îles du groupe d'Aldabra.

La sous-espèce nominative est indienne. La sous-espèce *neobule* Doubleday et Hewitson est éthiopienne (Afrique du sud et de l'est, Ethiopie) ; elle a été souvent confondue avec *A. eponina* Cramer dont elle est cependant bien distincte. D'autres sous-espèces ont été signalées d'Arabie (*arabica* Rebel) et de Madagascar (*mahela* Boisduval).

Par exception l'holotype ♂ et l'allotype ♀ sont au British Museum. Les paratypes sont répartis entre le Muséum national, Paris, et le Coryndon Museum, Nairobi.

Archipel de Cosmoledo et île Aldabra.

* *Acraea ranavalona* Boisduval (Pl. XIV, nos 3 et 4).

Acraea ranavalona Boisduval, 1833, Faune ent., Madagascar, Lépid. : 30 (type : Madagascar : Grande Terre et Sainte-Marie).
Ile Aldabra : 10 ♂ et 4 ♀ (M.L. 1956 et 1959), dont 1 ♀ *ex-larva* (1959) sur *Tylophora asthmatica* (liane ipéca), Asclépiadée. La chenille mange les graines et la tige de préférence aux feuilles.

Chenille gris-verdâtre pâle, garnie d'épines noires, brillantes, chaque épine étant elle-même munie d'autres épines, petites, implantées sur les premières. Tête noire, brillante. Ligne dorsale blanche, à partir de la tête et encadrée de noir. De part et d'autre de la dorsale, deux larges bandes jaunes, sur chacune desquelles prend naissance une ligne d'épines. Au-dessous, de chaque côté, une ligne de gros points noirs encadrée de petits points blancs portant d'autres épines. Ventre blanc. Pattes écailleuses blanches, avec, au milieu, un fin trait noir. Pattes membraneuses gris-blanchâtre. Stigmates blancs.

Chrysalide blanche, avec l'extrémité anale noire ; points noirs sur chaque anneau. Emplacement des ailes et des principales nervures marqué en noir ; un gros point noir cellulaire. Durée de chrysalidation : onze jours.

Cette espèce malgache n'avait pas encore été signalée dans les îles du groupe d'Aldabra ; nous l'avons rencontrée seulement à Aldabra, mais en nombre.

Les exemplaires récoltés à Aldabra appartiennent à la forme typique de Madagascar et ne varient pas individuellement. Une très faible différence de taille (1 ou 2 mm en-dessous de l'envergure de la moyenne des spécimens malgaches) n'autorise pas à créer une sous-espèce pour le peuplement d'Aldabra.

Source : MNHN, Paris

Famille NYMPHALIDAE

■ *Vanessa cardui* (Linné).

Papilio cardui Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X : 475, n° 107 (« habitat in carduo Europae, Africae »).
Ile Mahé, Cascade Estate : (*Thomasset*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 290).
Ile Sainte-Anne : 13 spéc. (*De Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 290).
Ile Mahé, Chemin de Bel Ombre à Anse Major (M.L., 1956).
Ile Aldabra (île Picard) : 1 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 17-18).
Ile Assomption : 1 spéc. (*Dupont* 1910) (Fryer 1912, *l.c.* : 17-18).
Ile Coëtivy : 5 spéc. (M.L., 1959).
Ile Desroches : 4 spéc. (M.L., 1959).

Monde entier sauf Nouvelle-Zélande et régions polaires.

Junonia orithya madagascariensis (Guenée).

Papilio orithya Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X : 473 (type : Batavia et Chine).
Precis orithya madagascariensis Guenée, 1865, *in* Vinson, Voyage à Madagascar, ann. F. : 37 (= *boopis* Trimen) (type : est de Madagascar).
Ile Aldabra : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
Archipel de Cosmoledo : 2 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
Ile Assomption : 1 spéc. (*Dupont* 1910) (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*Cherbonnier*, VI-1954) (Viette, 1958 *a*).

La sous-espèce *madagascariensis* habite l'Afrique, Madagascar et le groupe d'Aldabra.

Junonia rhadama (Boisduval).

Vanessa rhadama Boisduval, 1833, Faune Madag. : 144 (type : Madagascar).
Precis rhadama Boisduval, *in* Fryer 1912, *l.c.* : 18.
Ile Astove : 4 spéc. « of the dry season form ; the species was not uncommon near the lagoon shores » (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).

Madagascar, Maurice, Astove.

* *Junonia clelia epiclelia* (Boisduval).

Papilio clelia Cramer, 1775, Uitl. Kapellen, 1 : 33 (type : Sierra Leone, Guinée anglaise, Côte de l'Or).
Vanessa epiclelia Boisduval, 1833, Faune Madag. : 44 (type : Madagascar).
Precis clelia subsp. *epiclelia* Boisduval, *in* Aurivillius (Seitz).

Madagascar et Aldabra. La sous-espèce nominative est éthiopienne. N'ayant pu examiner les spécimens signalés par Fryer (1912, *l.c.* : 18) d'Aldabra, Assomption et Astove, il nous semble très probable, sous toutes réserves, que ceux-ci sont des *J. clelia epiclelia*.

En dehors de leurs caractères intrinsèques, *clelia* et *epiclelia* paraissent avoir un comportement très différent. Tandis que *clelia* typique se laisse facilement capturer (j'en ai reçu du continent, pris à la main par

Source : MNHN, Paris

des indigènes, en outre de ce que j'ai moi-même observé et qui confirme cette facilité), *epiclelia* est extrêmement nerveux et ne peut être capturé qu'au vol, grâce à un coup de filet rapide.

* *Junonia oenone cebrene* (Trimen).

Papilio oenone Linné, 1758, Syst. Nat. ed. X : 473 (type : Asie méridionale).
Junonia cebrene Trimen, 1870, *Trans. Ent. Soc. London* : 353 (type : Afrique au sud du Sahara, Socotra, Arabie).
Junonia oenone cebrene.

Un exemplaire sporadique de cette sous-espèce a été pris en 1953 à l'île Sud-est (voisine de Mahé), par M. Mason, alors élève au Seychelles College de Mahé, qui nous en a fait don. Il manque le corps, dévoré par des fourmis, mais l'état des ailes est parfait. L'intéressé m'a déclaré avoir pris l'imago au filet, alors que celui-ci volait librement dans le sous-bois.

Après vérification par G. Bernardi (Muséum de Paris) l'exemplaire a été reconnu appartenir à la race de l'est africain ; ce n'est pas en tout cas *J. oenone paris* Trimen, de Madagascar.

■ *Hypolimnas misippus* (Linné).

Papilio misippus Linné, 1764, Mus. Lud. Ulr. Reginae : 264 n° 83 (« habitat in America »)
Iles Mahé et Praslin : (Joannis, 1894, *l.c.* : 428).
Ile Mahé : (*de Gaye*) (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 291) « commun à l'île Sainte-Anne ».
Ile Aldabra : (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
Ile Praslin : 3 spéc. ♂ et ♀ (coll. Green, 1956).
Iles Mahé, Silhouette, Nord, Cosmoledo, Assomption, Aldabra, Coëtivy, Desroches : 20 spéc. (M.L., 1956, 1959).

■ Morphe ♀ *inaria* Cramer, 1779, décrite d'Amboine (Moluques) et de Java.

Iles Mahé, Silhouette, Aldabra, Coëtivy, Desroches : 8 spéc. (M.L., 1959).

* Morphe ♀ *immima* Bernardi, 1959, *Bull. I.F.A.N.*, 21, sér. A, n° 3, 1023.

Ile Mahé, Beau Vallon : 1 ♀ 1960 (M.L. 1960).

Espèce répandue en Chine, Insulinde, partie septentrionale de l'Australie, jusqu'aux Indes occidentales et aux parties voisines du continent américain (d'où l'indication de localité du type) (Corbet et Pendlebury 1956), à travers l'Inde, Madagascar et l'Afrique au sud du Sahara, Seychelles et Aldabra.

Source : MNHN, Paris

■ *Phalanta phalanta aethiopica* (Fox) (Pl. XVI, nos 6 et 7).

Papilio phalanta Drury, 1773, Exotic Ins., III, 1. pl. 21, f. 1 et 2 (type : Chine).
Phalanta phalanta aethiopica, Fox, 1.F.A.N., XXVI, sér. A, n° 2, 1964 : 632-639 (type : Gillet Mts, Somaliland).
Ile Aldabra : (en nombre) (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
id. : (*G. Cherbonnier*, V-VI-1954) (Viette, 1958, *l.c.* : 65).
id. : 31 spéc. (M.L., 1956, 1959), dont 1 *ex-larva* (non rapporté) sur *Flacourtia calaphracta* (prunier, marron), Flacourtiacée.

Espèce paléotropicale. Sous-espèce éthiopienne (Afrique au sud du Sahara), ainsi que de Madagascar, Mascareignes, Comores, Aldabra.

■ *Phalanta philiberti* (Joannis) (Pl. XVI, n° 5).

Atella philiberti Joannis, 1893, *Bull. Soc. ent. France* : 51 (type : Mahé).
(= *Atella seychellarum* Holland 1895).
Ile Mahé : 21 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 291).
Ile Praslin : 4 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 291).
Iles Mahé et Silhouette, Praslin : (en nombre) (Fryer, 1912, *l.c.* : 18).
Ile Mahé : 1 spéc. (mauvais état) (*N. Mason*, 1953) (coll. H. Legrand).

L'espèce semble en voie d'extinction ; n'a pas été aperçue dans nos chasses, de 1956 à 1960.

Endémique aux Seychelles. (Mahé, Praslin et Silhouette).

Famille DANAIDAE

■ *Euplaea mitra* Moore (Pl. XV, n° 2).

Euplaea mitra Moore, 1857, Catal. of the Lepid. Ins. in the East Indian C° Museum, I : 127, n° 251. (« Décrite sur un exemplaire de provenance inconnue, cette espèce était (ensuite) notée des Seychelles. Le point d'interrogation disparaît en 1879 dans le travail de M.A.G. Butler, *Journal of Linn. Soc. London*, XIV : 300 ») (Joannis, 1894, *l.c.* : 425).

Le ♂ est toujours beaucoup plus abondant que la ♀, ainsi que l'avait signalé Joannis (1894, *l.c.* : 425) : 3 ♀ contre un nombre considérable de ♂. B. Fletcher (1910, *l.c.* : 289) est du même avis : « The female seems much scarcer than the male and only forms about 20 per cent ». Fryer (1912, *l.c.* : 17) signale, d'après ses captures, une relative égalité de sexes (11 ♂ contre 10 ♀), mais il est probable que, sans le faire exprès, il a chassé dans le voisinage de la plante nourricière et à une date favorable aux éclosions des ♀. Au Muséum de Paris, on trouve une seule ♀ contre 30 ♂. Enfin, nos chasses aux Seychelles, celles de nos correspondants et amis, et aussi les résultats obtenus par les élèves du Seychelles College, n'ont donné aucune ♀.

Ile Mahé : (Joannis 1891, *l.c.* : 427), « en nombre considérable ».
Ile Mahé, Cascade Estate : 36 spéc. (B. Fletcher, 1910, *l.c.* : 289).
Ile Mahé : 11 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 17).
Ile Silhouette : 10 spéc. (Fryer, 1912, *l.c.* : 17).
Iles Mahé et Silhouette : 20 spéc., tous ♂ (*H. Legrand* et *H. Dauban*, 1956 et 1959, in coll. M.L.), plus un grand nombre par les élèves du Seychelles College.

Source : MNHN, Paris

Biologie encore inconnue. FRENETTE (1963 : 33) écrit : « L'altier *Euplaea mitra* a honorablement mérité auprès des étudiants du collège le titre de roi des papillons seychellois, mais ces entomologistes en herbe cherchent encore la plante qui nourrit sa chenille, et les harems où il recèle ses épouses captives »...

Cependant le regretté Mr F. C. WOOD, propriétaire à l'île Cerf (près Mahé), qui a beaucoup chassé autrefois, a pensé que la plante nourricière pourrait être *Tylophora asthmatica* (liane ipéca), Asclépiadée, à la suite d'une coïncidence entre la disparition du *mitra* à l'île Cerf, et une certaine sécheresse qui a détruit la même année cette plante dans la même île. FRENETTE m'a fait remarquer (*in litt.* 1960) que *mitra* était particulièrement abondant (à Mahé) dans les localités où poussait cette plante. Pour le moment, nous n'en savons pas davantage.

On peut noter toutefois que le ♂ est curieusement attiré par une Broméliacée du nom d'*Heliotropium indicum*, qu'on appelle dans le pays, et pour cette raison, « herbe papillon ». L'administrateur de l'île Silhouette en avait fait planter quelques mètres carrés à notre intention, et notre collection s'est de ce fait enrichie de quelques spécimens supplémentaires.

L'espèce n'a été signalée que des îles Mahé et Silhouette. La référence « Aldabra » rapportée par W. J. HOLLAND (1895) est contestée par FRYER (1912), ce qui est également notre avis.

Euplaea rogeri (Geyer).

Crastia rogeri Geyer, *in* HÜBNER, 1837, Zuträge Exot. Schmett. 5 : 36, (pl. 163), fig. 917, 948, ♂.

Pour mémoire, nous citons cette espèce, très probablement éteinte, indiquée dans la description originale comme provenant des Seychelles sans autre précision, et connue seulement par le spécimen décrit comme holotype.

L'aquarelle de l'ouvrage de J. HÜBNER représente cette espèce comme assez voisine d'E. *mitra* Moore, mais avec des taches blanches disséminées sur toute la surface des ailes, surtout aux inférieures, et qui n'existent pas chez *mitra*.

On ignore ce qu'est devenu ce spécimen, dernière relique d'une espèce disparue, ou d'une forme tératologique... A ce sujet, JOANNIS (1894, *l.c.* : 425) écrivait : « ... Cette espèce avait été rapportée par M. Roger (de Bordeaux) et provenait, d'après lui, des îles Seychelles. Je ne l'ai pas reçue. M. Fred MOORE, dans sa monographie des *Limnaina* et *Euplaeina* (*P.Z.L.*, 1883 : 318) dit ne connaître cette espèce dans aucune collection ».

Nos recherches à Bordeaux, où demeurait M. Théodore Roger, sont demeurées vaines, non seulement touchant sa collection, mais aussi les écrits qu'il aurait pu laisser sur ses voyages, ou ses achats.

Il est possible que les noms de *rogeri* et de *mitra* s'appliquent à la

Source : MNHN, Paris

même espèce. Dans ce cas le nom de GEYER aurait priorité sur celui de MOORE.

■ *Danaus chrysippus* Linné.

Danaus chrysippus Linné, 1758, Syst. Nat., ed. X, : 471, n° 81 (type : Canton).

* *id.* morph. *dorippus* Klug, 1832, Symbolae physicae, seu Icones, dec., V, Text. (décrite comme *bona species*).

Iles Mahé et La Digue : (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 425).
Iles Mahé et Praslin : (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 288), 30 spéc.
Iles Mahé et Silhouette : « en nombre » (FRYER, 1912, *l.c.* : 17).
Ile Mahé, Beau Vallon : 1 ♀ (typique) (M.L., 1959).
Ile Mahé, Victoria : 1 spéc. de la morphe *dorippus* Klug (*M. Devoud*) (M.L., 1959).
Archipel de Cosmoledo : 2 spéc. (f. typique) (M.L., 1956, 1959).
Ile Assomption : 5 spéc. (f. typique) (M.L., 1956, 1959).
id. : 5 spéc. (f. *dorippus* Klug) (M.L., 1956, 1959).
Ile Aldabra : 21 spéc. (f. typique) (M.L., 1956, 1959).
id. : 3 spéc. (f. *dorippus* Klug) (M.L., 1956, 1959).

Espèce largement répandue dans toutes les contrées chaudes du Vieux Monde.

* *Amauris niavius dominicanus* (Trimen).

Papilio niavius Linné, 1758, Syst. Nat., éd. X, : 470 (type : in Indüs) ?
Amauris niavius dominicanus Trimen, 1879, *Trans. Ent. Soc. London* : 323 (taches blanches moins étendues que chez la sous-espèce nominative).

Un spécimen de cette sous-espèce s'est fait prendre fortuitement à l'île Mahé, sur les hauteurs dominant Bel-Air, en 1953, par M. Mason, qui nous en a fait don. L'exemplaire est très frais, mais il manque le corps, et une petite zone à chacune des A.P. entre la base et l'angle anal (sans doute par suite de fourmis). On peut noter cette capture comme sporadique.

Sous-espèce éthiopienne (Ouganda, Kenya, Tanganyika, Nyassaland, Rhodesia et Afrique du sud).

Famille SATYRIDAE

■ *Melanitis leda africana* (Fruhstorfer).

Papilio leda Linné, 1758, Syst. Nat. éd. X : 474, n° 102 (« Habitat in Asia »).
Melanitis leda africana Fruhstorfer, 1908, *Ent. Zeitschr.*, 22 : 87.
(« La forme africaine diffère de la sous-espèce nominative par l'aire subapicale jaune rougeâtre du dessus des ailes antérieures, qui est plus grand ») : note de SEITZ, Diurnes éthioplens, éd. franç. : 80-82, 83, 84, 85-87.

Source : MNHN, Paris

Ile Mahé : (JOANNIS, 1894, *l.c.* : 427).
id. : 12 spéc. (B. FLETCHER, 1910, *l.c.* : 289).
id. : 9 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 17).
Ile Silhouette : 17 spéc. (FRYER, 1912, *l.c.* : 17).
Archipel de Cosmoledo, île Menai : 1 spéc. (M.L., 28-11-1956).
Ile Aldabra : 1 spéc. (*Voeltzkow*). FRYER (1912, *l.c.* : 17) conteste la validité de la localité ; mais celle-ci doit être admise, en raison de notre capture de l'île Menai.
Ile Mahé, Beau Vallon, Barbarons, chemin de l'Anse Major : 5 spéc. (M.L. 1959, 1960).
Iles Silhouette et du Nord : 3 spéc. (dont 2 ♂ de la forme de saison sèche) (*H. Dauban*) (1 in coll. M.L. 1959).
Ile Coëtlvy : en nombre (M.L., 1959).
Ile Desroches : 5 spéc. (M.L., 1959).

Source : MNHN, Paris

III. — CONCLUSIONS

Le moment est venu de rassembler les éléments de ce travail et d'en tirer les conclusions, numériques d'abord, biogéographiques ensuite.

Que savait-on, à notre arrivée aux Seychelles, à la fin de 1955, de la faune des Lépidoptères de cette région, et en quoi nos récoltes en ont-elles étendu la connaissance ?

A. — Résultats numériques

T. B. Fletcher (1910) et J. C. F. Fryer (1912), ainsi que E. Meyrick pour les *Tortricina* et les *Tineina* (1911) ont dressé un catalogue de ce qui était connu à leur époque. Les éléments antérieurs (Joannis, Holland, Hampson, etc.) ainsi que les petites collections réunies par les chasseurs locaux (de Gaye, Thomasset, Dupont, Connor) ont été rappelées dans les travaux de B. Fletcher et de Fryer, ce dernier ayant repris la presque totalité des indications de B. Fletcher auxquelles il a ajouté les siennes propres.

Puis vint jusqu'à notre première mission (1956) une longue période de silence, au cours de laquelle deux espèces seychelloises seulement furent publiées :

— la première comme espèce nouvelle, un *Lithocolletidae*, *Acrocercops angelica* Meyrick, décrit en 1919 de l'île Praslin, d'une chenille élevée par Dupont ;

— L'autre, un *Pyraustidae*, *Marasmia aroealis* Hampson, déjà décrit du Queensland, récolté à l'île Mahé par B. Fletcher en 1905, et confié à Hampson pour détermination.

Voici, d'après ces données, le nombre d'espèces connues dans l'archipel en fin de l'année 1955 :

Espèces signalées par :		
B. Fletcher (1910)		149
— (1910) (*Orneodidae* et *Pterophoridae*)		10
Fryer (1912)		198
Meyrick (1911)		120
antérieurement (Hampson 1912 et Meyrick, 1919)		2
Soit		479
d'où il y a lieu de déduire :		
Espèces de :		
Fletcher signalées des Chagos	11	
— douteuses ou faisant double emploi	16	
Fryer douteuses, non déterminées ou faisant double emploi entre elles	17	
Fletcher signalées une seconde fois par Fryer	122	
Soit	166	166
Reste		313

Source : MNHN, Paris

Comme on voit, nous avons éliminé les espèces étrangères aux Seychelles (celles de FLETCHER en provenance des Chagos), et certaines autres non-déterminées ou faisant double emploi. Ainsi, chez les *Hesperiidae*, FLETCHER a signalé aux Seychelles 5 espèces de *Parnara* (*Borbo*) alors que deux seulement y vivent. Chez les Noctuelles *Hypeninae*, une espèce, *Hypena longipalpalis* Guenée, a été portée en plus de *H. masurialis* Guenée dont elle est très probablement synonyme. Dans FRYER (1912) nous trouvons des espèces sans détermination (celles portant les numéros 2, 4, 100, 142, 148, 149, 151), des confusions pour examen insuffisant ou pour état défectueux (les numéros 1, 5, 42, 58, 102). D'après cet auteur, le genre *Simplicia* (*Noctuidae Hypeninae*) serait représenté aux Seychelles par 3 espèces, dont une seule y existe en réalité ; le genre *Chusaris*, des mêmes famille et sous-famille, également par 3 espèces, dont 2 très probablement inexactes ; le genre *Hyblaea* (*Hyblaeidae*) par deux espèces au lieu d'une seule, et d'autres pareillement.

Par contre, nous avons maintenu dans notre compte d'espèces celles ayant fait l'objet d'une mauvaise détermination qui a été rectifiée ultérieurement et dont l'identification n'est pas douteuse. Ainsi *Diaphana stolalis* Guenée (*Pyraustidae*) tel que l'ont appelé aux Seychelles FLETCHER et FRYER, avec la réserve « variété », désigne de façon certaine le futur *D. duponti* Joannis, endémique aux Seychelles ; et il était juste de tenir compte de cette dénomination erronée, et de toutes autres similaires, dans notre relevé des espèces seychelloises.

Deux familles, antérieurement signalées, l'une par MEYRICK à Aldabra (*Carposinidae*, groupe détaché des *Tortricidae*), l'autre par FRYER à Silhouette (*Lymantriidae*), n'ont pas été retrouvées par notre mission. En revanche, six familles non signalées jusqu'à présent dans l'archipel (*Stigmellidae, Psychidae, Hyponomeutidae, Copromorphidae, Notodontidae* et *Acraeidae*) sont portées dans nos découvertes pour ces territoires. Toutefois la famille *Psychidae* est indiquée dans le texte, mais non dans le tableau ci-après, les spécimens récoltés n'ayant pu recevoir de détermination spécifique.

Après classement et élimination des spécimens non déterminés, nous avons noté, pour notre mission, les résultats suivants :

NOMBRE DE SPÉCIMENS RÉCOLTÉS :

En provenance des Seychelles granitiques et des atolls environnants (Coëtivy et Amirantes)	2 284
Du groupe d'Aldabra	1 272
Total	3 556

Ces 3 556 spécimens sont répartis en 39 familles, 246 genres et 363 espèces.

NOMBRE D'ESPÈCES :

Ces 363 espèces peuvent être réparties comme suit :

Source : MNHN, Paris

1° Espèces déjà signalées des Seychelles ou d'Aldabra et retrouvées par nous	174
2° Espèces connues d'autres pays et signalées par nous pour la première fois des Seychelles ou d'Aldabra	72
3° Espèces, sous-espèces ou formes nouvelles, décrites dans le présent travail	90
4° Espèces, sous-espèces ou formes nouvelles, décrites par d'autres, mais avec du matériel récolté par notre mission, ou par nous-mêmes antérieurement au présent travail	27
Total	363

Ces chiffres ne donnent qu'une idée incomplète du nombre d'espèces vivant réellement dans ces régions et que nous ne pouvions avoir toutes rencontrées. Cependant, en prenant les données de la littérature, après élimination des espèces douteuses et en y ajoutant les espèces des numéros 2, 3 et 4 du tableau ci-dessus, il sera possible de dresser, par famille, un relevé de ce qui existe ou a pu exister dans ces îles. Voici ce tableau :

Etat par famille du nombre de Lépidoptères existant ou ayant existé aux îles Seychelles ou au groupe d'Aldabra

Colonne A : Espèces paléotropicales, de vaste répartition ou cosmopolites. Nous comptons comme paléotropicales celles signalées à la fois d'Afrique et des régions orientales (indienne, indo-malaise ou australienne).

Colonne B : Espèces orientales (déjà signalées de l'Inde, Ceylan, Malaisie, ou plus à l'est).

Colonne C : Espèces éthiopiennes, malgaches ou afro-malgaches.

Colonne D : Espèces endémiques aux Seychelles ou au groupe d'Aldabra.

Colonne E : Espèces des colonnes A, B, C, D vivant aux Seychelles.

Colonne F : Espèces des mêmes colonnes vivant au groupe d'Aldabra.

Colonne G : Espèces vivant aux deux groupes d'îles (Seychelles et Aldabra).

Nous obtenons ainsi 42 familles et 504 espèces dont le détail figure ci-après.

Ce tableau, qui comprend pour la première fois les familles de Microlépidoptères, révèle une grande quantité d'espèces endémiques, ce qui est la principale caractéristique de la faune des Lépidoptères de cette région, laquelle prolonge ainsi vers le nord le même caractère de la faune malgache. Peut-être, plus tard, retrouvera-t-on ailleurs quelques-unes des espèces décrites tout d'abord comme endémiques ? Déjà, entre les

Source : MNHN, Paris

Familles	A	B	C	D	E	F	G	Total
Stigmellidae	—	—	—	1	—	1	—	1
Tineidae	3	1	1	12	16	1	—	17
Lyonetiidae	—	2	2	37	35	5	1	41
Lithocolletidae	—	—	1	12	11	2	—	13
Ptulellidae	1	—	—	2	3	—	—	3
Hyponomeutidae	1	—	—	—	1	—	—	1
Ethmiidae	—	—	1	—	—	—	1	1
Glyphipterygidae	—	—	—	6	3	3	—	6
Heliodinidae	—	—	1	6	5	2	—	7
Copromorphidae	—	—	—	1	—	1	—	1
Alucitidae	—	—	—	2	2	—	—	2
Xyloryctidae	—	—	—	3	2	1	—	3
Blastobasidae	—	—	—	2	2	—	—	2
Œcophoridae	—	—	—	5	2	3	—	5
Cosmopterygidae	1	2	—	17	11	6	3	20
Metachandidae	—	—	—	26	23	3	—	26
Gelechiidae	2	3	3	19	21	5	1	27
Tortricidae	3	2	2	9	13	3	—	16
Carposinidae	—	—	—	1	—	1	—	1
Pterophoridae	6	—	1	3	8	1	1	10
Thyrididae	—	1	—	4	2	3	—	5
Crambidae	1	—	—	3	4	—	—	4
Pyralidae	3	1	1	6	5	5	1	11
Pyraustidae	32	8	12	23	52	18	5	75
Phycitidae	2	1	1	9	4	8	1	13
Galleriidae	4	—	—	—	3	1	—	4
Geometridae	1	—	12	12	11	12	2	25
Epiplemidae	1	—	—	—	1	—	—	1
Nolodontidae	—	—	—	1	—	1	—	1
Lymantriidae	—	—	—	1	1	—	—	1
Noctuidae	29	11	36	21	70	22	6	98
Hyblaeidae	1	—	—	—	—	—	1	1
Lithosiidae	1	2	3	12	9	9	—	18
Sphingidae (dt 1 olim)	3	—	6	3	11	—	1	12
Hesperiidae	—	—	2	3	4	1	—	5
Papilionidae (olim)	—	—	—	1	1	—	—	1
Pieridae	—	—	4	1	1	4	—	5
Lycaenidae	4	—	—	2	—	2	4	6
Acraeidae	—	—	1	1	—	2	—	2
Nymphalidae	2	1	4	1	2	4	2	8
Danaidae (dt 1 olim)	1	—	1	2	1	2	1	4
Satyridae	—	—	1	—	—	—	1	1
	102	35	96	271	340	132	32	504

Seychelles et Aldabra, quelques ressemblances ou vicariances ont été notées (chez les *Lyonetiidae*, entre *Opogona daubanella* et *prodaubanella* ; chez les *Gelechiidae*, entre *Thiotricha tenuis* et *subtenuis*). Mais vu le petit nombre et la surface infime des terres émergées autour des Seychelles, il est à prévoir qu'une telle découverte sera exceptionnelle et n'affectera aucunement le jugement d'ensemble qu'il est déjà possible de porter sur cette faune.

On notera, d'après le tableau, la grande proportion d'endémiques par rapport à la faune totale des Lépidoptères de l'archipel ; 271 endémiques sur un total de 504 espèces, ce qui fait environ 54%. Certaines familles de micros atteignent même des taux plus élevés ; chez les *Metachandidae*, l'endémicité est de 100% ; chez les *Lyonetiidae*, elle est de 89% ; chez les

Source : MNHN, Paris

Lithocolletidae, de 88% ; chez les *Cosmopterygidae*, de 85% ; la similitude est curieuse. Chez les *Gelechiidae*, elle approche des 2/3 ; même chose chez les *Lithosiidae*. Elle est moindre chez les *Pyraustidae* (30%) et chez les *Noctuidae* (23%), parce que ces deux familles comprennent une part plus élevée d'espèces introduites, soit par les végétaux, soit par le vent, soit par tout autre moyen. Introduction suivie, en cas de réussite, d'une acclimatation facilitée par la polyphagie des larves, phénomène qu'on n'observe pas chez les Microlépidoptères, sauf exceptions.

Nous avons pu constater, à titre d'exemple, l'introduction en 1959 d'*Earias fabia* Stoll, espèce indienne, venue aux Seychelles à la suite d'une plantation, dans le jardin de l'hôtel où j'étais descendu, d'*Hibiscus esculentus*, végétal servant à l'alimentation, opération qui a eu lieu pendant notre séjour. Jamais l'imago n'avait été signalé à Mahé auparavant, malgré mes chasses au même endroit, alors qu'en 1959 il y foisonnait. Quant aux effets du vent sur l'arrivée sporadique d'espèces inattendues, ils ont été, à diverses reprises, constatés, soit par la rencontre en pleine mer d'un *Ophideres materna* Linné (Fryer n° 60), soit par la capture à Mahé de *Catopsilia florella* Fabricius (Joannis 1894), soit par celles de *Junonia oenone cebrene* Trimen, et d'*Amauris niavius dominicanus* Trimen (toutes deux par Mason en 1954, qui m'a fait don de ces captures), soit par l'arrivée massive à Aldabra, entre fin 1954 et mars 1956, de deux espèces d'*Acraeidae* éminemment spectaculaires qui s'y sont acclimatées (nous en avons élevé les chenilles) et dont il n'est pas possible de supposer qu'elles aient échappé aux regards de tous les chasseurs qui nous y ont précédé, si elles y avaient été présentes.

B. — Biogéographie

Nous avions pensé nous inspirer des plans dressés par nos prédécesseurs en la matière, tendant à diviser l'espace occupé par la faune à étudier, et à localiser par exemple, comme on l'a fait à Madagascar, les espèces de la zone du vent et celles de la zone sous le vent ; ou encore chercher des affinités entre telles espèces et celles de pays lointains de faune riche qui leur font vis-à-vis. Or ces plans ne sont pas applicables à l'archipel dont nous nous occupons, car nous avons à étudier la faune, non pas d'une grande île, mais d'une poussière d'îles à faune pauvre.

Prenons l'île de Mahé, la plus importante ; est-il possible que sa faune à l'ouest soit différente de celle de l'est ? Voyons d'un côté la zone Beau Vallon, Morne Blanc, Grande Anse, Barbarons, — et d'un autre côté celle de Saint-Louis, Belle-Eau, Mont Fleuri, Le Rocher, La Misère, Cascade. Or très sensiblement, les récoltes seront les mêmes. Peut-être, pour porter un jugement, aurait-il fallu des chasses plus nombreuses ? Mais alors, quelle serait la valeur d'une distinction à l'échelon des propriétés ? Nulle, évidemment.

Quant aux affinités avec les faunes des pays éloignés, celles-ci sont tellement lointaines dans le temps et dans l'espace qu'on chercherait vainement ce qui peut rester d'une prétendue invasion massive qui serait

Source : MNHN, Paris

venue de ces régions. Il faut donc prendre une par une toutes les espèces signalées tant par nous que par d'autres, afin de dégager des idées générales biogéographiques avec ce que nous savons d'une part des endémiques et, pour les non endémiques, de leur distribution et de leurs affinités.

Nous commencerons par nous occuper du groupe d'Aldabra (îles Aldabra, Cosmoledo, Assomption et Astove) que nous nommerons simplement Aldabra ; ensuite, nous ferons de même pour le groupe de Mahé qui comprendra les Seychelles granitiques, les atolls plus ou moins voisins, le tout que nous appellerons Seychelles. Le groupe Farquhar-Providence, où quelques espèces d'affinités diverses ont été signalées au hasard de quelques rares visites, ne sera pas mentionné, n'ayant pu être prospecté par nous.

Nous ferons donc deux groupements, avec pour chacun d'eux, plusieurs tableaux :

— Endémiques (subspécifiques et spécifiques) ;

— Non endémiques, avec, quand elles sont connues, les affinités, ou leur distribution.

Dans ces tableaux, il ne nous a pas été possible d'inclure les Microlépidoptères, dont la connaissance en dehors de l'archipel n'est pas encore suffisamment poussée pour tirer des conclusions sérieuses de leurs rapports et de leurs affinités avec les espèces d'autres faunes qui s'en rapprochent.

Faune d'Aldabra-Endémiques

A) Endém. subspécifiques d'Aldabra vicariants d'espèces malgaches
B) — — — — — africaines
C) — — — — — afro-malgaches
D) — — — — — des Mascareignes
E) — — — — — orientales

	A	B	C	D	E
Phlotis radamalis pyrosalis n. subsp.	+				
Phlotis punctilimbalis aldabrensis n. subsp.		+			
Duponchelia fovealis floreschlolis n. subsp.		+			
Analgia calligrammalis aldabralis Viette	+				
Ischnurges lanclnalis aldabralis Viette		+			
Agrotis longidentifera microlica Hampson	+				
Scopula sparsipunctula menaiensis Legrand	+				
Comostolopsis stilluta modesta Herbulot			+		
Iridoplilis malgassica aldabralis n. subsp.	+				
Eagris sabadius aldabrensis Fryer				+	
Eurema floricola aldabrensis Bernardi	+				
Acraea terpsicore tegrandi Carcasson					+

Source : MNHN, Paris

F) Endémiques spécifiques d'Aldabra à affinités malgaches
G) — — — — africaines
H) — — — — afro-malgaches
I) — — — — indiennes
J) — — — — seychelloises
K) — — — — incertaines

	F	G	H	I	J	K
Pterophorus aldabrensis Fletcher						+
Rhodoneura aldabrana Fryer						+
Dysodia catidella n. sp.						+
Bradina tiratis n. sp.						+
Stenia taportei n. sp.						+
Stenia punctatalis n. sp.						+
Epipagis prolatis Vlette et Legrand						
Diastictis savyatis n. sp.	+					
Pagyda sounanalis n. sp.	+					
Pyrausta fuscotarosalis n. sp.	+					
Noorda barbieri n. sp.	+					
Ptyomixia irregularis n. sp.				+		
Trachonitis renaletta n. sp.						+
Trachonitis oditella n. sp.						+
Anerastia lineata n. sp.						+
Anerastia nigropunctata n. sp.						+
Cotocleora acharis Herbulot						
Chloroclystis oceanica Herbulot					+	
Problepsis deducta n. sp.	+					+
Perigea aldabrae Berio						+
Oediplexia citrophila Berio						+
Ozarba aldabrae Berio						+
Tarache rachiastris Hampson						+
Bryophilopsis griseoplaga n. sp.						+
Fodina aldabrana Fryer						+
Rivula bicolorana n. sp.						+
Zeuxinia aeschrina n. sp.						+
Hypendalia microscopica Berio						+
Conochusa linealis Berio						+
Cetama tarzanae n. sp.						+
Cetama vidoli n. sp.						
Spatulosta legrandi Toulgoët	+					+
Eilema aldabrensis Hampson						+
Rhodogastria aldabrensis Fryer						+
Belenois aldabrensis Holland						

Source : MNHN, Paris

Faune d'Aldabra — Non endémiques

L) Espèces paléotropicales ou cosmopolites
M) - afro-malgaches
N) - - orientales
O) — des Comores, ou Madagascar
P) - - africaines
Q) — à la fois des Seychelles et d'Aldabra

	L	M	N	O	P	Q
Megalorrhipida defectalis Walker						+
Hypolamprus obscuralis Hampson		—				
Endotricha decessalis Walker			–			
Endotricha erythralis Mabille						+
Synclera univocalis Walker			–			
Diastictis putrisalis Vlette	+					
Pardomima zancloptera Martin					+	
Haritala quaternalis Zeller					+	
Nausinoë capensis Walker					+	
Noorda ecthoemata Hampson					+	
Ancylosis niveicostella Hampson						
Pyralis manitholalis Guenée	+					
Hymenoptychis sordida Zeller	+					
Hymenia recurvalis Fabricius	+					
Diaphana indica Saunders	+					
Diaphana incolaralis Guenée	+					
Nomophila noctuella Denis et Schiff.	+					
Lozostege massalis Walker	+					
Etiella zinckenella Treitschke	+			+		
Xenimpia trizonata Saalmuller					+	
Tephrina pulindu decrrurin Walker					–	
Chloroclystis nigella Joannis				+		
Scopula aspiciens Prout				+		
Sterrha poecilocrossa Proul				+		
Sterrha agrammaria Mabille					+	
Thalassodes digressa Walker				+		
Chlorissa stibolepida Butler						+
Syrrhodia madecassuria Boisduval				+		
Scopula minorata Bolsduval				+		
Agrotis consentanea Mabille	+					
Leucania loreyi Duponchel				+		
Mythimna madensis Berio	+					
Heliothis armigera Hubner	+					
Heliothis assulta Guenée				+		
Tarache malgassica Mabille						+
Aulolarache decoripennis Mabille				+		
Eulocastra neoexcisa Berio				+		
Eublemma costimacula Saalmuller					+	
Bryophilopsis luuifera Hampson				–		
Bryophilopsis luractoïdes Mabille				+		
Bryophilopsis uesta B. Fletcher	+					
Anua tirhacu Cramer				+		
Attatha gaeluna Ch. Oberthür	+					
Ericeia inaugulula Guenée	+					
Calephia squamosa Wallengren				+		
Spodoptera littoralis Bolsduval	+					
Amyna octo Guenée		+				
Earias insulana Bolsduval	+					
Achaea mercatoria Fabricius	+					
Dysgonia torrida Guenée					–	
Grammodes bifasciata Petagna	+					
Prodotis stolida Fabricius						

Source : MNHN, Paris

	L	M	N	O	P	Q
Trigonodes hyppasia anfractuosa Boisduval	+					
Chalciope delia Boisduval					+	
Polydesma umbricola Boisduval	+					
Oedebasis ovipennis Hampson				+		
Hypospyla glyphalis Mabille				+		
Oglasa calimanni Berio	+					
Nodaria externalis Guenée	+					
Uletheisa pulchella Linné						+
Siccia punctipennis Walleugren						
Hippotion aurora Rothschild et Jordan				+		
Hippotion celerio Linné	+					
Hyblaea puera Cramer	+					
Hypolycaena philippus Linné					+	
Lampides baeticus Linné	+					
Euchrysops osiris Hopffer					+	
Zizula hylax Fabricius					+	
Zizeeria knysna Trimen					+	
Acraea ranavalona Boisduval				+		
Junonia orythia madagascariensis Guenée					+	
Junonia clelia epiclelia Boisduval				+		
Junonia rhadama Boisduval				+		
Hypolimnas misippus Linné	+					
Phalanta phalanta Drury	+					
Danaus chrysippus Linné	+					
Vanessa cardui Linné	+					
Melanitis leda africana Frühstorfer	+					
Colotis evanthides Holland				+		
Cephonodes hylas virescens Wallengren	+					

Faune des Seychelles — Endémiques

A) Endém. subspécifiques des Seychelles vicariants d'espèces malgaches

B) — africaines

C) — afro-malgaches

D) — des Mascareignes

E) — orientales

F) — d'Aldabra

	A	B	C	D	E	F
Endotricha mesenterialis mahensis Whalley				+		+
Chloroclystis oceanica aucta Herbulot				+		
Hypenodes croceopicta aegrota Berio						
Uletheisa elata falcta Jordan				+		
Eagris sabadius mahela Evans			+			
Borbo borbonica morella Joannis				+		
Papilio phorbanta nana Ch. Oberthur (ollm)						

Source : MNHN, Paris

G) Endémiques spécifiques à affinités malgaches ou des Mascareignes
H) — — — africaines
I) — — — afro-malgaches
J) — — — indiennes
K) — — — d'Aldabra
L) — — — incertaines

	G	H	I	J	K	L
Platyptilia clariplicta B. Fletcher						+
Platyptilia dimorpha B. Fletcher						+
Rhodoneura apicale Fryer						+
Rhodoneura libiale Fryer						+
Crambus seychellellus B. Fletcher	+					
Crumbas auronivellus Fryer	+					
Diplochophora muscella Fryer						+
Cirrhochrista perbrunnealis B. Fletcher						+
Cirrhochrista mulleralis Legrand	+					
Bradina aureolalis Joannis						+
Bradina cauvinalis n. sp.						+
Zebronia mariaehelenae n. sp.						+
Sufetula minimalis B. Fletcher						+
Lamprosena maculalis B. Fletcher						—
Diaphana duponti Joannis	+					
Diaphana subamicalis B. Fletcher	+					
Isocentris seychellalis B. Fletcher						+
Psara lionnetalis n. sp.						+
Psara deltonmealis n. sp.						+
Psara freuellalis n. sp.						+
Psara mahensis B. Fletcher						+
Pyraasta mahensis B. Fletcher						+
Heterographis insularella Ragonot						+
Phycita glariosella n. sp.				+		
Phycita transobliquella n. sp.				+		
Phycita pectinicornella Fryer						+
Cidoroclystis gerberae Herbulot						+
Scopula legrandi Herbulot		+				
Thalassodes antithetica Herbulot						+
Cosmoplolopsis slaleni Prout						+
Ozola inexcisula Fryer						+
Porthesia pectinata Fryer						+
Leucania leucosphaenoïdes Berio				+		
Callopistria cristata n. sp.						+
Aroeplerum minimale Fryer						+
Oruza rupestre Fryer						+
Apolhrlyuna legrandi Berio						+
Parsalena beauvallonensis n. sp.						+
Hypaetra extranea Berio						+
Rivula dimorpha Fryer						+
Hydrillodes perplexalis Fryer						+
Chusaris nigerrimalis Fryer						+
Cetama jourdani n. sp.						+
Filema contorta Fryer						+
Mutheusia seychellarum Fryer						+
Philenora subfusca Fryer						+
Nyctemera seychellensis Hampson		+				
Cephonodes lunasi Griveaud					+	
Nephele leighi Joycet et Talhat				+		
Macroglossum alluaudi Joannis (olim)						+
Phalaula philiberti Joannis						+
Euplaea milra Moore						+
Euplaea rogeri Geyer (olim)						+

Source : MNHN, Paris

Faune des Seychelles — Non endémiques

M) Espèces paléotropicales ou cosmopolites
N) — à la fois de l'Inde, d'Afrique centrale, ou malgaches
O) — de l'Inde, Ceylan et orientales
P) — des Comores ou de Madagascar
Q) — africaines
R) — d'Aldabra ou des Mascareignes

	M	N	O	P	Q	R
Megalorrhipida defectalis Walker					+	+
Trichoptilus leptomeres Meyrick						+
Sphenarches anisodactylus Walker	+					
Crombruggia waltbergi Zeller	+					
Platyptilia pusillidactyla Walker	+					
Platyptilia legrandi Bigot		+				
Exelastis pumilio Zeller	+					
Cultalia admiratella Walker			+			
Hypsopygia murinalis Boisduval	+					
Asopia farinalis Linné	+					
Pyralis manihotalis Guenée			+			
Hyuenoptycha sordida Zeller						
Pycnarmon diaphana Cramer			+			
Hymenia recurvalis Fabricius	+					
Eurrhyparodes tricoloralis Zeller	+					
Spoelera uninotalis Walker			+			
Antiercta ornatalis Dupouchel	+					
Marasmia poeyalis Boisduval	+					
Marasmia arcealis Hampson			+			
Marasmia trapezalis Guenée	+					
Marasmia trebiusalis Walker	+					
Synpamia abruptalis Walker	+					
Aethaloessa floridalis Zeller	+					
Aethaloessa calidalis Guenée			+			
Diastictis inspersalis Zeller	+					
Nacoleia niphealis Walker	+					
Nacoleia charesalis Walker			+			
Hedylepta indicata Fabricius	+					
Hedylepta dinopteralis Mabille				+		
Syllepta derogata Fabricius	+					
Syllepta subinusalis Walker	+					
Pulpita unionalis Hubner	+					
Diaphania indica Saunders	+					
Diaphania sinuata Fabricius	+					
Diaphania incolorata Guenée	+					
Diaphania prasinalis Saalmuller				+		
Sternorrhages sericea Drury					+	
Glyphodes tritonalis Snellen					+	
Cruciloncia binotalis Zeller	+					
Hellula undalis Fabricius	+					
Epipagis cancellalis Zeller	+					
Terastia meticulosalis Guenée	+					
Omphisa anastomosalis Guenée			+			
Crocidiphora testulalis Zeller	+					
Polygrammodes jemmatalis Marion et Viette				+		
Nomophila noctuella Denis et Schiffermuller	+					
Psara basalis Walker	+					
Psara bipunctalis Fabricius	+					
Psara phaeopteralis Guenée	+					
Psara minoralis Warren	+					
Diusemia rambutalis Dupouchel	+					

Source : MNHN, Paris

	M	N	O	P	Q	R
Antigastra catalaunalis Duponchel	+					
Uresiphita limbalis Denis et Schiffermuller	+					
Udea martialis Guenée	+					
Pionea ablactis Walker	+					
Pyrausta phoenicealis Hubner	+					
Noorda amethystina Swinhoe	+					
Noorda blitealis Walker			+			
Salebria morosalis Saalmuller				+		
Cadra cautella Walker	+					
Galleria mellonella Linné	+					
Lamoria anella Denis et Schiffermuller	+					
Chloroclystis mokensis Prout		+				
Gymnoscelis tenera Warren	+					
Scopula serena Prout		+				
Scopula minorata Boisduval		+				
Sterrha aygrammaria Mabille	+					
Dirades theclata Guenée	+					
Leucania (Boursiniana) continentalis Berio					+	
Perigea conducta Walker					+	
Perigea pauperata Walker					+	
Callopistria maillardi Guenée					+	+
Callopistria yerburii Butler			+			
Spodoptera littoralis Boisduval			+			
Spodoptera mauritia Boisduval				+		
Spodoptera cilium Guenée	+					
Chasmina candida Walker	+					
Heliothis armigera Hubner	+					
Ozarba perplexa Saalmuller					+	
Eublemma rivula Moore			+			
Eublemma apicimacula Mabille				+		
Anuga octo Guenée				+		
Eutelia discistriga Walker				+		
Stictoptera antemarginata Saalmuller				+		
Stictoptera poecilosoma Saalmuller				+		
Nanaguna breviuscula Walker			+			
Sarrothripus mauritia Joannis						+
Plusia chalcytes Esper	+					
Plusia signata Fabricius	+					
Plusia limbirena Guenée	+					
Earias fabia Stoll			+			
Earias insulana Boisduval		+	+			
Earias biplaga Walker		+				
Maceda mansueta Walker			+			
Ophideres materna Linné			+			
Mauritia iconica Walker			+			
Acontia malvae Esper	+					
Anua tirhaca Cramer	+					
Achaea catella Guenée					+	
Achaea mercatoria Walker	+					
Dysgonia torrida Guenée	+					
Parallelia angularis Boisduval				+		
Grammodes bifasciata Petagna	+					
Trigonodes hyppasia anfractuosa Boisduval	+					
Mocis repanda Fabricius	+					
Mocis mayeri Boisduval	+					
Polydesma umbricola Boisduval	+					
Ericeia inangulata Guenée	+					
Catephia olivescens Guenée	+					
Anticarsia irrorata Fabricius	+					
Cosmophila flava Fabricius	+					
Hypospyla thermesina Guenée						+
Gracilodes nysa Guenée				+		
Cultripalpa partita Guenée			+			
Dragana pansalis Walker	+					
Rhesala moestalis Walker	+					

Source : MNHN, Paris

	M	N	O	P	Q	R
Simplicia extinctalis Zeller				+		
Progonia patrosalis Walker			+			
Hypena masurialis Guenée	+					
Hypena strigata Fabricius	+					
Hypena variatis Walker	+					
Hypena conscitalis Walker			+			
Arrade erebiusalis Walker			+			
Arrade massalis Swinhoe			+			
Hyblaea puera Cramer	+					
Dichetsia pulchelloides Hampson			+			
Aryina cribraria Clerck	+					
Aganais speciosa Drury			+			
Herse convolvuli Linné	+					
Acherontia atropos Linné	+					
Deilephila nerii Linné	+					
Temnora fumosa peckoveri Butler				+		
Hippotion eson Cramer					+	
Hippotion osiris Dalman					+	
Borbo borbonica morella Joannis				+		
Borbo gemella Mabille					+	
Calopsila florella Fabricius	+					
Coeliades forestan arbogastes Guenée					+	
Lampides boeticus Linné	+					
Syntarucus pirithous Linné	+					
Zizula hylax Fabricius	+					
Zizeeria knysna Trimen	+					
Uranessa cardui Linné	+					
Hypolimnas misippus Linné	+					
Danaus chrysippus Linné	+					
Junonia oenone cebrene Trimen	+					
Amauris niavius dominicanus Trimen					+	
Melanitis leda africana Fruhstorfer					+	

Quelles remarques peut-on faire sur ce qui précède ?

Meyrick (1911) avait écrit qu'à son avis, à propos des Microlépidoptères qu'il venait d'examiner, tout ce qui n'était pas endémique était introduit. Doit-on étendre ce jugement à l'ensemble de la faune des Lépidoptères de cette région ? Il est certain qu'à l'origine des temps (nous ne saurions préciser davantage) la faune de l'archipel devait avoir un caractère très spécial, par analogie, mais en s'appliquant à d'autres espèces, avec la faune malgache. Si nous prenons le mot « introduit » dans le sens large, quelle que soit la cause de cette introduction, ainsi que son processus, et en raison de ce que les non endémiques semblent en général appartenir à des espèces de large répartition, on peut très bien admettre que ces dernières aient été introduites. Introduction par l'homme, les animaux sauvages, les oiseaux, les courants marins qui amènent périodiquement des bancs compacts d'algues, de goëmons, des bois flottés, par les végétaux, par les vents propices à certaines migrations qui peuvent varier suivant les années, par la multiplication d'espèces dû à un pouvoir naturel de dissémination et d'indigénation (Paulian 1961 : 123) qui semble particulièrement développé dans cette partie du monde.

Un autre trait commun avec Madagascar est aussi l'absence totale, chez les Lépidoptères des Seychelles et d'Aldabra, du sous-ordre des

Source : MNHN, Paris

Homoneura, absence qu'on a constatée également dans la Grande Ile. Ce phénomène est d'autant plus particulier que la famille des *Hepialidae*, la plus spectaculaire du sous-ordre en question, est représentée par une grande abondance d'espèces dans tout l'hémisphère austral depuis l'équateur et à peu près sous toutes les latitudes, sauf à Madagascar et environs, Seychelles comprises. Il y a là une sorte de vide limité à ce sous-ordre, d'autant plus étonnant qu'on constate d'une manière générale aux premiers âges géologiques, une complète uniformité dans le peuplement austral, tant animal que végétal.

Un autre caractère particulier de la faune des Seychelles (á l'exclusion cette fois d'Aldabra) mais en commun avec les Mascareignes, est la présence, dans la famille des *Danaidae*, du genre *Euplaea*. Contrairement aux habitudes migratrices des espèces du genre *Danaus*, le génotype de la famille, chacune des espèces d'*Euplaea* est en général sédentaire et endémique dans le lieu précis où elle est accoutumée de vivre. Ainsi *E. mitra* Moore vit aux Seychelles, et seulement aux îles Mahé et Silhouette ; *E. euphon* Fabricius, à Maurice ; *E. goudotii* Boisduval, à La Réunion ; *E. desjardinsii* Guérin-Menneville vivait autrefois à Rodriguez. D'autres espèces du même genre vivent en Inde, en Insulinde et en Australie, tandis que le genre est inconnu en Afrique et à Madagascar.

Ces diverses particularités soulignent l'isolement de l'archipel seychellois, tantôt à l'égard de Madagascar, tantôt avec Madagascar vis-à-vis du reste du monde. Un exemple, parmi d'autres, va illustrer cet isolement : c'est le cas du *Diaphana duponti* Joannis, qui a évolué en vase clos au milieu du domaine du *D. stolalis* Guenée, celui-ci de vaste répartition tandis que le premier est resté confiné dans quelques îles des Seychelles granitiques. Pourquoi ces deux espéces, évidemment dérivées l'une de l'autre, ont-elles marqué une différence notable entre elles, pourquoi *D. stolalis*, après avoir envahi une bonne partie de notre globe, a-t-il été empêché d'étendre aussi sa présence aux Seychelles ?

***

S'il m'est permis de terminer ce travail par un vœu, c'est que, dans l'intérêt de la science, une part dans l'éducation de la jeunesse soit réservée à l'étude de la faune locale, ce qui serait aussi facile qu'attrayant pour les intéressés, ainsi que je m'en suis moi-même rendu compte dans le court essai que j'ai pu réaliser en 1960. Nul doute qu'ainsi, avec l'appui bienveillant des autorités, nos connaissances en la matière ne s'en trouvent bientôt augmentées. On voit fort bien, à Mahé, une ou plusieurs petites collections, dont au moins une officielle, faire pendant á celles, existant déjá, d'éléments conchyologiques remarquables.

Une importante succursale pourrait aussi fort bien s'imaginer à Aldabra, qui ne manquerait pas de faire mieux connaître ce paradis incomparable d'histoire naturelle, le dernier, peut-être, inviolé, de la planéte, et d'en révéler des trésors certainement encore inconnus.

Source : MNHN, Paris

AUTEURS CITÉS

Alluaud (Ch.), 1893. — Mission scientifique aux îles Séchelles (mars, avril, mai 1892). Considérations générales. *Annales Soc. ent. de France*, (97) 1893 : XLVII-CVI.

— 1894. — Voyage aux îles Séchelles. *Tour du Monde*, (67) 1894 : 65-80.

Aurivillius (Chr.), 1909. — Lepidoptera, Rhopalocera und Heterocera (pars I) von Madagascar, den Comoren und den Inseln Ostafrikas *in* Prof. docteur A. Voeltzkow, « Reise in Ostafrika in den Jahren 1903-1905 », *Wissensch. Ergeb.*, Bd 2, Syst. Arb. : 309-348, pl. col. 19, 15 fig.

Bailey (D.), 1954. — List of the Flowering and Ferns of Seychelles, 1re éd. Imprimerie Saint-Eldèle, Mahé, Seychelles : 1-32.

— 1961. — *Ibid.* 2e éd. : 1-39.

Baker (J. G.), 1877. — Flora of Mauritius and the Seychelles. L. Reeve and Co, London : (1-19, i-l.) 1-557.

Baker (B. H.), 1963. — Geology and Mineral Ressources of the Seychelles Archipelago. Ed. Government of Kenya, Nairobi : 1-140, avec 4 cartes séparées : 1° Mahé et env., 2° Praslin and neighbouring Islands, 3° Silhouette and île du Nord, 4° Aldabra atoll, et 35 cartes et dessins.

Bauer (M.), 1898. — Beitrage zur Geologie der Seychellen, insbesondere zur Kenntnis der Laterits. *Neues Jahrb.*, Bd 2 : 163-219.

Bergen (L. A.), 1964. — *Hesperiidae* récoltés aux îles Seychelles. *Lambillionea*, (62) 1962 : 19-20.

Berio (E.), 1955. — Appunti sul genere *Pericyma* H. S. e affini (*Lep. Noctuidae*). *Mem. Soc. ent. ital.*, (33) 1954 : 147-154, 17 fig.

1956 *a*. — *Grammodes geometrica* e le specie affini. *Boll. Soc. ent. ital.*, (86) 1956 : 34-43.

— 1956 *b*. — Eteroceri raccolti dal Carlo Prola durante la spedizione alle Isole dell'Africa orientale, con descrizione di specie nuovo. *Ibid.*, (86) 1956 : 82-88.

— 1959. — Descrizione de tre specie nuovo de *Noctuidae* provenienti dall'Isole di Aldabra e da Nairobi (Kenya). *Ibid.*, (89) 1959 : 11-12.

1962. — Diagnosi di alcune *Noctuidae* delle Isole Seicelle e Aldabra. *Ann. Mus. civ. Genova*, (73) 1962 : 172-180, fig.

Bernardi (G.), 1959. — La variation géographique du polymorphisme chez les *Hypolimnas* du continent africain (*Lep. Nymphalidae*). *Bulletin de l'I.F.A.N.*, sér. A, (21) 1021-1032.

— 1961. — Biogéographie et spéciation des Plérides de Madagascar et de Socotra. Coll. intern. du C.N.R.S. (94) : « Le peuplement des îles méditerranéennes et le problème de l'insularité » (Banyuls-sur-mer, sept. 1959) : 273-281, 1 tabl.

Bigot (L.), 1962. — Les *Pterophoridae* des Iles Seychelles. *Bull. Soc. ent. de France*, (67) 1962 : 79-88, fig.

1964 *a*. — Les *Pterophoridae* de Madagascar. *Ibid.*, (69) 1964 : 25-37, fig.

— 1964 *b*. — Les *Pterophoridae* de l'île de Crète. *Lambillionea*, (63) 1963 : 9-12, fig.

— 1964 *c*. — Les *Pterophoridae* de Madagascar (2e note). *Bull. Soc. ent. de France*, (69) 1964 : 199-201, fig.

Bourgogne (J.), 1963. — Sur deux *Psychidae* exotiques, dont une espèce inconnue des îles Aldabra-Cosmoledo. *Ibid.*, (68) 1963 : 260-263.

Bradley (Dr. J. T.), 1936. — The History of Seychelles (1). Seychelles, Clarion Press : 1-172.

— 1944. — *Ibid.* (2) : 173-165.

Brauer (A.), 1896. — Die Seychellen und Grund eigener Anschauung. *Verh. Ges. Erdk. Berl.* (23) : 300-309.

Butler (M.A.G.), 1890. — Synonymic notes on the Moths of the earlier Genera of Noctuite *Trans. ent. Soc. London*, 1890 : 653.

Corbet (S.) et Pendlebury (A. M.), 1956. — Distribution of *Hypolimnas misippus* Linné, *in* « The Butterflies of the Malay Peninsula », 2e ed. 1956 : 212.

Cousteau (Ct J. Y.), 1959. — Aldabra, sanctuaire de corail. Ed. Ima, Paris : 1-91.

Decary (R.), 1953. — Archipel des Seychelles, ancienne terre française. *in* Encyclopédie mensuelle d'Outre-mer. (III) : 219-222.

Diakonoff (A.), 1961. — Record and description of Exotic Tortricinidea. *Ann. Soc. ent. de France*, (130) 1961 : 67-74, fig.

Dupont (R.), 1935. — L'archipel des Seychelles, ses ressources naturelles, sa faune entomologique et son évolution économique. *Trans. Roy. Soc. of Arts and Sciences of Mauritius*, série C, n° 3, Ed. Gaud & Cie, Port-Louis, Ile Maurice : 50-110.

— 1938. — Réédition du même ouvrage, en brochure séparée de 100 pages, même éditeur.

Fauvel (A. A.), 1915. — Le Coccoller de mer des îles Seychelles. *Ann. Mus. colonial de Marseille*, 3e série, (3) : 169-307.

Source : MNHN, Paris

Fletcher (T. B.), 1910 a. — Lepidoptera, exclusive the *Tortricidae* and *Tineidae*, with some remarks on their distribution and means of dispersal amongst the islands of the Indian Ocean. *Trans. Linn. Soc. London*, 2e serie, Zool., (13) (2) : 265-323, 1 pl.

1910 *b*. — The *Orneodidae* and *Pterophoridae* of the Seychelles Expedition. *Ibid.*, 2e serie, (13) (3) : 397-404.

Fletcher (D. S.), 1961. — British Museum (Natural History) Ruwenzori Expedition 1952, vol. 1, number 7 ; *Noctuidae* : 177-323, 325 fig. (fig. 1 à 130, phot.) ; British Museum, Londres.

Frénette (J. A.), 1963. — Observations sur la faune des Seychelles. Dissertation Faculty Graduate School of Arts and Sciences, Catholic University of America, Washington D.C., january 1963 : 1-53 (polycopiée).

Fryer (J. C. F.), 1912. — The Lepidoptera of Seychelles and Aldabra, exclusive of the *Orneodidae* and *Pterophoridae* and the *Tortricina*, *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser., 15 (1) : 1-28, 1 pl.

Gardiner (S.), 1936. — The Percy Sladen Trust Expedition. Concluding remarks. *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser., Zool., 1936 447-464.

Gaskill (G.), 1961. — Britains Tropical Paradise. *Reader's Digest*, septembre 1961.

Gresquière (J.), 1912. — Catalogue raisonné Faune entom. Congo belge, C, Zool. série 3 (2), t. VII (*Syllepta* : 145).

Gressit (J. L.), 1954. — Inserts of Micronesia, Introduction (1) : 1-257. Honolulu, Hawaï, published by the Museum.

Guenée (A.), 1852. — Histoire naturelle des Insectes, Species général des Lépidoptères, 7, Nuticélites, 3. Libr. encycl. de Roret, Paris, : 1-442.

Guébard (P.), 1891. — Sept années aux Seychelles (édité à Saint-Valery s/Somme) (Bibl. Soc. de Géogr. de Paris) : 1-28.

Hampson (G.), 1908. — On the Moths collected during the Cruise of the « Valhalla » during the Winter 1905-1906, by E.G.B. Meade-Waldo. *Ann. and Mag. Nat. Hist.*, ser. 8, vol. 1, 1908 : 474-492.

Herbulot (C.), 1962. — Nouveaux *Geometridae* d'Aldabra, *Rev. franç. d'Entom.*, (29) : 235-237.

— Nouveaux *Geometridae* des Seychelles. *Lambillionea*, (62) 1962 : 31-33.

Holland (W. J.), 1895. — List of Lepidoptera from Aldabra, Seychelles and other East-Africa Islands, collected by docteur W. L. Abbott. *Proc. of the U.S. Nat. Museum*, (18), nº 1064 : 265-273.

Horne (J), 1875. — Report of Economic Botany of the Seychelles. *Minutes Council Mauritius*, 10 (1).

Jeannel (Dr R.), 1953. — Alluaud (1861-1949). *Ann. Soc. ent. de France*, (71) 1952 : 122, 1 pl.

Juannis (J. de), 1893. — Trois macrolépidoptères nouveaux des îles Seychelles, et quelques remarques sur la faune lépidoptérologique de ces îles. *Bull. Soc. ent. de France*, 1893 : 50-53.

— 1894. — Mission scientifique de Ch. Alluaud aux îles Seychelles. *Ann. Soc. ent. de France*, (63) 1894 : 425-438, 1 pl., 7 fig.

— 1899. — Note sur quelques Lépidoptères des îles Seychelles. *Bull. Soc. ent. de France*, 1899 : 197-199.

— 1916. — Lépidoptères des Mascareignes et des Seychelles. *Ann. Soc. ent. de France*, (81) (1915-1916) : 15-17.

Jordan (K.), 1939. — On the constancy and variability of the differences between the old World species of *Utetheisa* (*Lep. Arctiidae*). *Nov. Zool.*, (41) : 251-291.

Kiriakoff (A.), 1960. — Les Notodontes malgaches. *Rev. franç. d'Entom.*, (27) : 177.

Lange (W. H.), 1956. — Biology and Systematics of Plume Moths of the genus *Platyptilia* in California. *Hilgardia*, (19) : 561-668.

Legrand (H.), 1957. — Une nouvelle Pyrale des îles Séchelles. *Bull. Soc. ent. de France*, (62) 1957 : 149-150, 1 fig.

— 1958. — Nouveaux Lépidoptères des îles Séchelles et Cosmoledo. *Ibid.*, (63) 1958 : 142-146, 1 pl.

— 1959. — Note sur la sous-espèce *nuna* Ch. Oberthür de *Papilio phorbanta* Linné, des îles Seychelles (*Lep. Papil.*). *Ibid.*, (64) 1959 : 121-123.

— 1961. — En mission d'histoire naturelle aux îles Seychelles (janv.-mai 1956). Manuscrit dactyl. : 1-279, 172 phot., cartes et dessins, déposé à la Bibliothèque de la Soc. ent. de France, Paris.

Lenotre (G.), 1932. — Les derniers terroristes. Ed. Firmin-Didot, Paris, 1-180.

Meyrick (E.), 1911. — The Percy Sladen Trust Expedition to the Indian ocean in 1906 ; (XII) Tortricina and Tineina. *Trans. Linn. Soc. London*, 2e serie, Zool., 14 (3) : 263-307.

Mistia (A.), 1955. — The cummmer insects Pest of Orchards, Food crop, Vegetables, Flower gardens and Household in Mauritius. *Bull.* nº 91, *Depart. of Agriculture, Mauritius*, Port-Louis, Gouvernemt Printer : 1-79, 13 pl.

Muller (Mme Y.), 1957. — Aventure d'une Parisienne dans l'Océan Indien. Ed. La Pensée Moderne, Paris : 1-200.

Source : MNHN, Paris

Oberthür (Ch.), 1880. — Catalogue raisonné des *Papilionidae* de la coll. Oberthür, à Rennes. *Études d'Entomologie*, (4) 1880 : 54.
Paulian (R.), 1961. — La Zoogéographie de Madagascar et des îles voisines. *Faune de Madagascar* (13), Tananarive 1961 : 1-486, 23 pl. 122 fig., cartes.
Prosperi (F.), 1955. — Gran Comora, éd. Garzanti, Roma : 1-284, dont une partie a été traduite en français par A. Schalit en 1956 sous le titre : Au royaume des coraux, éd. Julliard, Paris.
Scott (H.), 1932. — Eight months entomological collecting in the Seychelles Islands 1908-1909. *Trans. Linn. Soc. London*, 2e ser., Zool., (14) : 21-39.
Tams (W. H. T.), 1924. — Notes on some species of the genus *Cosmophila* Boisd. *Trans. Ent. Soc. London*, 1924 : 20-24, pl. phot. h. t. I-III.
Vélain (Ch.), 1879. — Notes sur la constitution géologique des îles Seychelles. *Bull. Soc. géol. de France*, série 3, (7) : 278-285.
Viette (P.), 1957. — Lépidoptères (de La Réunion), excepté les Tordeuses et les *Geometridae*. *Mém. Inst. Scient. Madag.*, série E, (8) 1957 : 137-225.
— 1958 *a*. — Lépidoptères récoltés à La Réunion par M. Richard, 1-11 1957. *Lambillionea*, (58) 1958 : 42.
— 1958 *b*. — Note sur de petites collections de Lépidoptères récoltés aux îles Comores et en Aldabra. *Ibid.*, (58) 1958 : 60-65.
— 1962. — Noctuelles trilides de Madagascar, écologie, biogéographie, morphologie et taxonomie (Lép.). *Ann. Soc. ent. de France*, (131, fasc. 1) 1962 : 71, 102 et 231.
— 1963. — Le complexe de « *Prodenia litura* » Fabricius dans la région malgache (*Lep. Noctuidae*). *Bull. Soc. ent. de Lyon*, 3e année, (5) : 145-148.
Voeltzkow (A.), 1902. — Die von Aldabra bis jetzt bekannte Flora und Fauna. *Abhand. Senckenb. Naturforsch. Ges.*, 26e part. (1er Band), Frankfurt /a /Main : 559-561.
Whalley (P. E. S.), 1961. — A revision of the *Syngamia floridalis* Zeller complexes with description of a new species. *Bull. British Museum* (*N. H.*), 10 (3) : 105-112, 4 fig., pl. phot. h-t 4, 4 fig.
— 1963. — A revision of the Wordl species of the Genus *Endotricha Zeller* (*Lep. Pyral.*). *Bull. British Museum* (*N. H.*), *Entomology*, vol. 13, n° 11 : 357-453, avec 37 phot. et dessins.
Wiseman (J. D. H.), 1936. — The Petrography and Significance of a Rock dredged from a Depth of 744 fathoms, near to Providance Reef, Indian Ocean. *Trans. Linn. Soc. London*, Zool., 19 : 437.
Zimmerman (E. C.), 1948. — Insects of Hawaï. Introduction, 1 : 1-206. University of Hawaï Press, Honolulu.

Printed in France Achevé d'imprimer le 17 Janvier 1966

Pierre André imp., 244, Boulevard Raspail, Paris 11e
Dépôt légal : 1er Trimestre 1966

Source : MNHN, Paris

INDEX ALPHABÉTIQUE

1. — Familles et sous-familles

En MAJUSCULES : Familles.
En minuscules : Sous-familles.
Les synonymes sont en *italiques*.

ACRAEIDAE, 178.
Aganainae, 166.
ALUCITIDAE, 52.
Amphipyrinae, 133.
Anerastiinae, 123.
ARCTIIDAE, 160.
Arctiinae, 163.
BLASTOBASIDAE, 54.
Brephidinae, 177.
CARPOSINIDAE, 85.
Catocalinae, 25, 146.
COPROMORPHIDAE, 51.
COSMOPTERYGIDAE, 59.
CRAMBIDAE, 89.
DANAIDAE, 19, 25, 182.
Endotrichinae, 91.
Ennominae, 125.
EPIPLEMIDAE, 130.
Eustrotiinae, 137.
Eutelinae, 140.
ETHMIIDAE, 47.
Evergestinae, 116.
GALLERIIDAE, 124.
GELECHIIDAE, 74.
GEOMETRIDAE, 6, 125.
Geometrinae, 129.
GLYPHIPTERYGIDAE, 47.
Hadeninae, 25, 132.
Heliodinidae, 25, 49.
HESPERIIDAE, 171.
HYBLAEIDAE, 159.
Hypeninae, 153.
HYPONOMEUTIDAE, 47.
Lampidinae, 176.
LITHOCOLLETIDAE, 42.
LITHOSIIDAE, 6, 160.
Lithosiinae, 162.
LYCAENIDAE, 6, 176.
LYMANTRIIDAE, 131.
LYONETIIDAE, 31.
Meliceptiinae, 136.
METACHANDIDAE, 6, 67.
NOCTUIDAE, 25, 131.
Noctuinae, 131.
Nolinae, 160.
NOTODONTIDAE, 131.
Nyctemerinae, 166.
NYMPHALIDAE, 25, 180.
Nymphulinae, 94.
OECOPHORIDAE, 6, 54.
Oenochrominae, 130.
Oiethreutinae, 82.
ORNEODIDAE, 52.
Olibrinae, 149.
PAPILIONIDAE, 173.
PHYCITIDAE, 118.
Phycitinae, 118.
PIERIDAE, 174.
Plusiinae, 143.
PLUTELLIDAE, 46.
PSYCHIDAE, 17, 31.
PTEROPHORIDAE, 6, 85.
PYRALIDAE, 90.
Pyralinae, 90.
PYRAUSTIDAE, 94.
Pyraustinae, 98.
Sarrothripinae, 141.
SATYRIDAE, 184.
Schoenobiinae, 93.
SPHINGIDAE, 167.
Sterrhinae, 127.
Stictoperinae, 140.
STIGMELLIDAE, 27.
Theclinae, 176.
THYRIDIDAE, 87.
TINEIDAE, 27.
TORTRICIDAE, 81.
Tortricinae, 82.
Westermanniinae, 144.
XYLORYCTIDAE, 53.
Zizeerinae, 178.

2. — Genres

Les synonymes sont précédés d'un astérisque.

Achaea, 146.
Acherontia, 167.
Aconlia, 145.
Acraea, 23, 178.
Acrocercops, 42 à 44.
Adoxophyes, 82.
Aethaloessa, 101.
Aganais, 20, 166.
Agrotis, 131, 132.
* Allocola, 79.
Alucita, 52, 53.
Amauris, 25, 184.
Amyna, 139.
Anachasis, 53.

Source : MNHN, Paris

Analyta, 107.
Anarsia, 78.
Ancylosis, 119.
Anernstia, 123, 124.
* Anomis, 145.
Anthophila, 48.
Anticarsia, 151.
Antiercta, 99.
Antigastra, 114.
Anua, 146.
Apotbriguna, 23, 141.
Argina 166.
Argyresthia, 46.
Argyroploce, 83, 84.
Aristotelia, 74.
Arocopterum, 22, 137.
Arrade, 159.
Ascalenia, 66, 67.
Asopia, 90, 99.
* Atella, 182.
Attatha, 147.
Audea, 23.
Autolarache, 138.

Bactra, 83.
* Batodes, 84.
Belenois, 21, 175.
Bigotianella, 6, 55 à 58.
Blastobasis, 54.
Borbo, 172.
* Botys, 99.
Boursiniana (subgen.), 132.
Brachmia, 80, 81.
Brachyarma, 79.
Bradina, 25, 91, 95.
Bryophilopsis, 22, 142, 143.

Cadra, 119.
Caliculla, 49.
Calamatha, 44, 45.
Callopistria, 134, 135.
Catephia. 150.
Catopsilia, 20, 174.
Celama, 160.
Cephonodes, 20, 168.
Chabriope, 148.
Chalimastis, 77.
Chamistis, 73.
Chasmina, 136.
Chlorissa, 129.
Chlorophystis, 126, 127.
* Cholotis, 66.
Chusaris, 22, 159.
Cirrhochrista, 22, 25, 93.
Clethara, 141.
Coeliades, 18, 173.
Colorlena, 126.
Colutis, 175.
Cumostolopsis, 130.
Coniostola, 81.
Conochasa, 157.
Copromorpha, 81.
Corcyra, 121.
Cosmophila, 151.
Cosmopteryx, 59.
Crambus, 22, 89.
Crurhiphora, 109.
Crocidolomia, 107.
Crurldasema, 83.
Crambraggia, 86.
Cryptophlebia, 81.
Culladia, 89.
Cultripalpa, 152.
Cuphodes, 44.

Danaus, 184.
Decadarrhis, 34, 35.
Deilephila, 167.
Diaphana, 21, 22, 105 à 107.
Diasemia, 114.
Diastictis, 6, 101.
* Diathraustodes, 98.
Dichomeris, 79.
Diptychophora, 22, 89.
Dirades, 130.
Drugana, 153.
Dugaria, 149.
Duponchelia, 95.
Dysgonia, 146.
Dysudia, 88.

Eagris, 171.
Earias, 144, 145.
Ebodia, 82.
Ercopsis, 81.
Eilema, 22, 162.
Ehlana, 124.
Endotricha, 91 à 93.
Epipagis, 23, 108.
Epiphractis, 55.
Epiplema, 130.
Erechtias, 32.
Erelmucera, 51.
Ereunetis, 36.
Erireia, 149.
Etiella, 119.
Ethmia, 47.
Eublemma, 138, 139.
Euchrysops, 177.
Euensma, 83.
Eulocastra, 138.
Euplaea, 19, 182.
Euremn, 175, 176.
Eurrhyparodes, 99.
Eulelia, 110.
Euzophera, 119.
Exelastis, 87.

Fudina, 22, 150.

Galleria, 125.
Gelechia, 49, 74.
Glyphodes, 99, 107.
Glyphipteryx, 19.
Gnorimoschema, 75.
* Grarilaria, 11.
Grarilmles, 152
Grammodes, 147.
Gymnosrelis, 127.

Haplolina, 30.
Hapsifera, 29.
Haritala, 105.
Hedylepta, 103, 101.
Hellothis, 136.
Hellula, 108.
Herpystis, 82.
Herse, 167.
Heterographis, 118.
* Hexeris, 125.
* Hiernoxestis, 36 à 39.
Hippotion, 170, 171.

Source : MNHN, Paris

Hyblaea, 159.
Hyblrilloides, 22, 157.
Hymenia, 98.
Hymenoptychis, 94.
Hypaetra, 25, 148.
Hypatima, 79.
Hypena, 157, 158.
Hypenalalia, 156.
Hypenodes, 156.
* Hypteryllira, 125.
Hypolamprus, 87.
Hypolimnas, 181.
Hypolycaena, 176.
Hyposmyla, 152.
* Hypsa, 20.
Hypsopygia, 90.

Idiophaulis, 77.
Imma, 47, 48.
Iridoplitis, 131.
Ischnurges, 109.
Isocentris, 20, 22, 100.

Junonia, 25, 180, 181.

Lamoria, 125.
Lampides, 175.
Lamprosema, 103.
Laspeyresia, 85.
Leucoptera, 31.
Lecithocera, 80.
Lemrania, 25, 132, 133.
Lithocolletis, 42.
Loxostege, 114.
Lymnaecia, 65.
Lyonetia, 37.

* Macaroslola, 14.
Maceda, 145.
Macroglossum, 20, 169.
* Magulaba, 153.
Mahensia, 22, 162.
Marasmia, 99.
Mastigusoma, 28.
Maurilia, 145.
Megalorrhipida, 85.
Melanitis, 184.
Melasina, 29.
* Melissoblaptes, 124.
Meridarchis, 85.
Melachamila, 5, 67 à 73.
Mocis, 148, 149.
Mylhimna, 133.

Nacoleia, 102, 103.
Nanaguna, 141.
Nannobaetra (subgen.), 83.
Nausinoe, 107.
Nephele, 23, 169.
Nitidinea, 30.
Nodaria, 157.
Nomophila, 109.
Noorda, 116, 117.
Nyctemera, 166.

Odites, 54.
Oedebasis, 150.
Oediplexia, 135.
Oglasa, 152.
Omophila, 32, 33, 34.
Omphisa, 108.

Onebala, 78.
Ophideres, 145.
* Ophiusa, 146.
Opogona, 37 à 41.
* Orneoides, 53.
Orthoctha, 36.
Oruza, 22, 137.
Oxyerales, 72, 73.
Ozarba, 23, 137.
Ozola, 22, 130.

Pachnistis, 80.
Pagyda, 110.
Palpila, 105.
Papilio, 19, 173.
Paraclada, 53.
Parallelia, 146.
* Parapistes, 79.
Pardomima, 105.
Parectopa, 44.
Parsalena, 141.
Perigea, 133.
* Petrodava, 125.
Phalanta, 20, 182.
Philenora, 22, 163.
Phllotis, 91.
Phycita, 22, 121, 122.
Pionea, 108, 115.
Plalactis, 54.
Platyedra, 74.
Platypepius, 84.
Platyptilia, 22, 23, 86.
Plusia, 143, 144.
Plulella, 46.
Polydesma, 110.
Polygrammodes, 109.
Polyhymno, 76.
Porthesia, 22, 131.
Prays, 47.
Problepsis, 127.
Prodotis, 147.
Proganarma, 30.
Progonia, 137.
Proteroiesma, 30.
Psara, 22, 24, 110 à 111.
Pterophorus, 87.
Ptyomixia, 119.
Pycnarmon, 98.
Pyralis, 90.
Pyrausta, 22 115.
Pyroderces, 51 à 54.

Rhesala, 153.
Rhodoneura, 22, 88.
Rhodogastria, 22, 166.
Rivula, 150.

Salebria, 118.
Sarrothripus, 141.
Scalmatica, 29.
Scarilia, 30.
Scardamia, 22, 125.
Schizovalva, 77.
Scopula, 23, 127, 128.
* Secuslo, 147.
Setomorpha, 28.
Sterin, 153.
* Simaethis, 18.
Simplicia, 156.
Spalulosia, 23, 163.
Sphenarches, 85.

Source : MNHN, Paris

Spodoptera, 135, 136.
Sporadartlira, 30.
Stagmatophora, 59 à 61.
Stathmopoda, 25, 49, 50.
Stegasta, 74.
Stemorrhages, 107.
Stenia, 96, 97.
Sterrha, 129.
Stictopera, 140.
Stigmella, 27.
Sufetula, 98.
Syllepta, 104, 105.
Synclera, 99.
Syngamia, 100.
Syntarucus, 177.
Syrrhodia, 125.

Tarache, 21, 137, 138.
Temnora, 169.
Tephrina, 125.
Terastia, 108.
Thalassodes, 129.
Thiotricha, 75, 76.
Tinea, 27, 28, 29.
Trachonitis, 120.
Trichoptilus, 86.
Trichotaphe, 79.
Trigonodes, 147.

Udea, 115.
Uresiphita, 114.
Utetheisa, 20, 22, 163 à 166.

Vanessa, 180.

Xenimpia, 125.

* Ypsolophus, 79.

Zebronia, 25, 97.
Zeuxinia, 153.
* Zinckenia, 98.
Zizeeria, 178.
Zizula, 177.

3. — Espèces, sous-espèces et morphes

Les noms précédés d'un astérisque indiquent soit une synonymie, soit une détermination inexacte ou douteuse, soit encore un nom invalide, etc.

ablactis, 115.
abruptalis, 100.
acarta, 54.
acharis, 126.
acris, 60.
admigratella, 89.
aegrota (subsp.), 156.
aeschrina, 154 à 156.
aethiopica (subsp.), 182.
* afflictalis, 101.
africana (subsp.), 184.
agrammaria, 129.
albistriata, 51.
aldabrae (Ozarha), 137.
aldabrae (Perigea), 133.
aldabralis (subsp.) (Iridopliitis), 131.
aldabralis (subsp.) (Analyta), 107.
aldabralis (Naculeia), 103.
aldabrana (Leucoptera), 31.
aldabrana (Rhodoneura), 22, 88.
aldabrana (Podina), 22, 150.
aldabrana (subsp.) (Eagris), 171.
aldabrella, 70.
aldabrensis (Belenois), 21, 175.
aldabrensis (Eltema), 162.
aldabrensis (subsp.) (Eurema), 176.
aldabrensis (Ischnurges), 109.
aldabrensis (subsp.) (Phliotis), 91.
aldabrensis (Pterophorus), 87.
aldabrensis (Rhodogastria), 22, 166.
aldabrensis (subsp.) (Utethelsa), 22, 164.
alixella (subsp.) (Copromorpha), 51.
alluaudi, 20, 169.
amblopis, 82.
amethystina, 116.
anastomosalis, 108.
anella, 125.
anfractuosa (subsp.), 147.
angelica, 44.
angularis, 146.
animula, 49.
anisodactylus, 86.
antiemarginata, 140.
antithetica, 129.
apicale, 22, 88.
apicimacula, 139.
aprobola, 84.
arbogastes, 18, 173.
arenella, 54.
argentinigrella, 69.
armigera, 136.
aroealis, 100.
aspiciens, 128.
assultat, 137.
* astraea, 166.
* atomosperma, 54.
atropos, 167.
aucta (subsp.), 127.
aureolalis, 94.
auriferella, 49.
auronivellus, 22, 89.
aurora, 170.
autocentra, 73.

baeticus, 176.
barbieri, 117.
basalis, 113.
beauvallonensis, 141.
beverrasella, 33.
biaibipunctella, 66.
biclavis, 49.
bicolorana, 150.
bifasciata, 117.
binotalis, 107.
biplaga, 144.
bipunctalis, 113.
bitealis, 117.
blumenzweigella, 77.

* bolinoïdes, 152.
borbonica, 172.
botanodes, 73.
* brachymorpha, 87.
breviuscula, 141.
brigitta, 175.
brunneollneata, 81.
brunneopunctella, 68.

calidalis, 101.
calidella, 88.
calimanni, 152.
calligrammalis, 107.
calypta, 36.
cancellalis, 108.
candida 136.
candldella (morph.), 75.
* canuisalis, 95.
capensis, 107, 133.
cardui, 180.
catalaunalis, 114.
catella, 146.
cautella, 119.
cauvinalis, 25, 94.
cebrene, 25, 181.
celerio, 171.
cephalonica, 124.
* chagosalis, 92.
chalcytes, 143.
chalinoea, 29.
charesalis, 103.
chlorobathra, 83.
chromatica, 77.
chryslppus, 184.
cilium, 136.
citri, 47.
citrophila, 135.
clariplcta, 22, 86.
classica, 73.
clelia, 180.
coementaria, 85.
coëtivyella, 6, 70.
colorata, 76.
columnata, 73.
conchopienra, 84.
conducia, 133.
conscitalis, 158.
consentanea, 131.
continentalis, 132.
contorta, 22, 162.
convolvull, 167.
coronata, 29.
costimacula, 139.
crassipalpella, 78.
cribraria, 166.
cricopa, 80.
crlstata, 134.
crobylora, 34.
croccipicta, 156.
crypsitricha, 68.
cryptochlora, 51.
cubiculata, 78.
cursorlatella, 27.
cyanodesma, 37.

dardanus, 174.
daubanella, 40.
decessalis, 43.
decoripennis, 138.
decreta, 162.
deducta, 127.
deerraria, 125.
defectalis, 85.
delhommealis, 111.
delta, 148.
derogata, 104.
diaphana, 22, 98.
dichalina, 49.
digitata, 53.
digressa, 129.
* dimidiatella, 37.
dimorpha (Platyptilia), 87.
dimorpha (Rivula), 150.
discistriga, 140.
* disparilis, 19.
* diva, 164.
diversoplaga, 61.
dnopheralis, 104.
dominicanus (subsp.) (Amauris), 25, 184.
dorippus (morphe) (Danaus), 184.
duponti 21, 106.

ecthoemata, 116.
effera, 80.
elata, 163.
ensifera, 38.
*epastalis, 102.
epiclelia, 180.
epilampra, 49.
erebusalis, 159.
ergatica, 82.
erosa, 151.
erythralis, 93.
eson, 170.
eurylata, 35.
euryphanta, 43.
* expeditalis, 109.
evanthides, 175.
externalis, 157.
extinctalis, 156.
extranea, 25, 148.

fabla, 144.
farinalis, 90.
fatcia (subsp.), 163.
* ferrugalis, 115.
firma, 63.
flava 151.
* flavofascialis, 92.
flavofasciata, 59.
floeschlalis (subsp), 95.
florea, 37.
florella, 20, 174.
floretella, 60.
floricola, 176.
floridalis, 101.
forestan, 18, 173.
formicatella, 46.
formosella, 42.
fortunata, 73.
foveulis, 95.
francenelia, 48.
frenettalis, 112.
fricata, 39.
fridaëlla, 76.
frugalis, 149.
fulgideila, 72.
fulvocapltella, 80.
fulvoradicila, 73.
fumata, 73.

Source : MNHN, Paris

fumosa, 169.
fuscipunctella, 30.
fuscolarosalis, 115.

gaélana, 147.
* gaika, 177.
gemella, 172.
gerberae, 127.
gerberanella, 60.
gerberella, 68.
* gilvata, 114.
glaciala, 73.
glaurbans, 149.
glomerata, 34.
gloriosella, 121.
glyptalis, 152.
gossypiella, 71.
gratiosa, 48.
* griseata, 95.
griseoplaga, 113.
gypsatma, 28.

harpalea, 10.
heliogramma, 38.
hermatias, 38.
hieroglypta, 59.
* holoxanthalis, 110.
hormathula, 54.
hortulana, 79.
hydraula, 73.
hygrantis, 83.
hylas, 168.
hylax, 177.
hyppasia, 147.

ianthes, 79.
ichnora, 39.
iconica, 145.
ilarrhu, 59.
* illisalis, 108.
immima (morphe) (Hypolimnas), 181.
* imparata, 153.
inangulata, 149.
* inarcualis, 136.
inareolalis, 156.
inaria (morphe) (Hypolimnas), 181.
incoloralis, 106.
incultana, 81.
indica, 105.
indurata, 103.
inexcisata, 22, 130.
inflexalis, 156.
ingeniosa, 59.
insertella, 30.
inspersalis, 101.
insulana, 145.
insularella, 118.
intrepida, 54.
iuloncha, 79.
irenica, 38.
irregularis, 119.
irrorata, 151.
isotacta, 66.

jeannelalis, 109.
jonesella, 63.
jourdani, 160.

knysna, 178.

lactea, 22, 161.
lactiflua, 39.
* laesaria, 130.
lancinalis, 109.
laportei, 96.
largoplaga, 13.
leda, 181.
legitima, 83.
legrandi (Platyptilia), 23, 86.
legrandi (Ozarba), 23.
legrandi (Apulhrigona), 23, 141.
legrandi (Audea), 23.
legrandi (Scopula), 23, 128.
legrandi (Spatulosia), 23, 163.
legrandi (subsp.) (Acraea), 23, 178.
leighi, 23, 169.
leontianella, 77.
leplumeres, 86.
leucaspis, 83.
* leucosticha, 132.
* leucostrigona, 98.
leucosphaenoïdes, 25, 133.
limbalis, 114.
limbirena, 141.
lineata, 123.
lineola, 157.
lionnetalis, 24, 110.
* lophanes, 87.
liralis, 95.
littoralis, 135.
lorhaca, 30.
longalitella, 62.
longidentifera, 132.
longipalpalis, 158.
longodivisella, 72.
loreyi, 132.
lornatella, 41.
lotrix, 20, 166.
* lucicolor, 125.
lunifera, 142.
lustralis, 46.
luxuriosa, 41.
* lysimon, 178.

maculalis, 103.
maculata, 126.
* maculipennis, 46.
madecassaria, 125.
madagascariensis, 180.
madensis, 133.
mahensis (Pyrausta), 22, 115.
mahensis (Psara), 22, 114.
mahensis (subsp.) (Endotricha), 92.
mahela (subsp.) (Eagris), 171.
maillardi, 134.
* malathana, 177.
malgassica (Iridopliltis), 131.
malgassica (Tarache), 137.
malvae, 145.
manihotalis, 90.
mansueta, 115.
* marchalii, 173.
mariaehelenae, 25, 97.
martaëlla, 42.
martialis, 115.
massalis (Arrade), 159.
massalis (Loxostege), 114.
masuralis, 157.
materna, 145.
mauritia (Sarrothripus), 141.
mauritia (Spodoptera), 135.

Source : MNHN, Paris

mauritialis, 90.
mayeri, 149.
medica, 49.
megalaurata, 45.
melanodactyla, 52.
* melicerte, 146.
mendax, 119.
mellonella, 125.
menaiella, 57.
menaiensis, 127.
mercatoria, 146.
mesenterialis, 92.
* metallicata, 126.
* meteoris, 47.
methodica, 35.
meticulosalis, 108.
microscopica, 156.
microsema, 81.
microtica, 132.
* mlegii, 125.
milichopa, 28.
miltospila, 73.
mimetis, 59.
minimale, 22, 137.
minimalis, 98.
minoralis, 113.
minorata, 128.
miranda, 85.
* misella, 30.
misippus, 181.
mitra, 19, 182.
modesta (subsp.) (Gonostolopsis),130.
moestalis, 153.
mokensis, 126.
molynta, 35.
morelella, 25, 50.
morella, 172.
mormodes, 73.
morosalis, 118.
moza, 130.
mulleralis, 25, 93.
multipunctella, 33.
muscella, 22, 89.

nana (subsp.) (Papilio), 19, 173.
nebulana, 83.
neeraria, 126.
neoexcisa, 138.
nephalia, 38.
nerii, 167.
nesidias, 80.
nesta, 22, 142.
nimbus, 25, 184.
nigella, 126.
nigerrimalis, 22.
nigroapicella, 47.
* nigropicta, 152.
nigropunctata (Anerastia), 121.
nigropunctata (Siccia), 163.
nigrosignata (morphe), 164.
niphealis, 102.
nivelcostella, 119.
noctivaga, 73.
noctuella, 109.
novatulalis, 158.
nysa, 152.

obscuralis, 87.
oceanica, 127.
octo, 139.
oculalis, 158.
odilella, 120.
oenone, 25, 181.
olivescens, 150.
operculella, 75.
ordinalis, 99.
orithya, 180.
osiris (Hippotion), 170.
osiris (Euchrysops), 177.
ovipeonis, 150.

pachyspila, 29.
pagetodes, 30.
pansalis, 153.
parolca, 44.
partita, 152.
patrosalis, 157.
pauperata, 133.
peckoveri, 169.
pectinata, 22, 131.
pectinicornella, 22, 121.
pedestrella, 50.
pellastica, 84.
pentaptaca, 43.
perbrunoealis, 22, 93.
* percitraria, 22.
pernigra (morphe) (Pyroderces), 62.
pernigra (morphe) (Stictopera), 140.
perplexa, 137.
perplexalis, 22, 157.
* phaea, 132.
phaeocbalca, 39.
phaeopteralis, 113.
phalanta, 182.
philiberti, 20, 182.
philippus, 176.
phoenicealis, 115.
phorbanta, 19, 173.
pirithous, 177.
plebeiana, 83.
plumbaginella, 69.
poerilocrossa, 129.
poecilosoma, 140.
poeyalis, 99.
polypbaga, 31.
polystrigella, 32.
* poulieri, 172.
prasinalis, 107.
probalactis, 37.
prodaubanella (subsp.) (Opogona), 40.
procax, 79.
prodelta, 73.
prolalis, 23, 108.
prosticta, 44.
pseudofusella, 67.
puera, 159.
pulchella (Durema), 175.
pulchella (Utetheisa), 165.
pulchelloïdes, 165.
pulinda, 125.
pumilio, 87.
punctilbahalis, 91.
punctipennis, 163.
punctatalis, 97.
pusillidactyla, 86.
putrisalis, 101.
pyrosalis (subsp.) (Phlotis), 91.

quaestoria, 47.
quaternalis, 105.
quincyella, 48.

Source : MNHN, Paris

rachiastris, 21, 138.
radamalis, 91.
ragusana, 139.
* ragusanoïdes, 139.
ramburialis, 114.
ranavalona, 179.
recurvalis, 98.
renatella, 120.
repanda, 148.
repandatella, 61.
rhadama, 180.
rhodothicta, 36.
rhombocosma, 44.
rhothiaula, 38.
rimosa, 29.
rivula, 138.
* roederi, 142.
rogeri, 19, 183.
rorida, 34.
roseostrigella, 36.
* rubricans, 151.
rubrosignata (morphe) (Utetheisa), 165.
rupestre, 22, 137.
* **ruralis**, 100.
rusticula, 82.
rutella, 28.

sabadius, 171.
sabinusalis, 104.
sacchari, 39.
saccharina, 124.
safranella, 74.
saucropis, 28.
savyalis, 6, 101.
scabrella, 119.
scaligera, 36.
schematias, 74.
selecta, 37.
seminata, 79.
serena, 128.
sericea, 107.
seychellalis, 20, 22, 109.
seychellarum (Mahensia), 22, 162.
* seychellarum (Phalantha), 182.
seychellellus, 89.
seychellensis (Alucita), 53.
seychellensis (Nyctemera), 166.
sicaria, 30.
signata, 144.
simpsonella, 55, 56.
sindonia, 66.
sinuata, 106.
slaulenl, 130.
sordida, 91.
sounanalis, 110.
sparsipunctata, 127.
speriosa, 20, 166.
speciosella, 55.
spectrata, 77.
squalida, 160.
squamosa, 150.
stereoma, 84.
stibofejida, 129.
stillata, 130.
stolalis, 106.
stolida, 147.
straminea, 105.
strigata, 158.
subamicalis, 22, 106.
* subcervinella, 39.
subfusca, 22, 163.
subharpalea, 65.
* subretracta, 20, 166.
subtenuis (subsp.), 76.
sultana, 39.
superdaubanella (subsp.), 40.
superharpalea, 65.
syrtopa, 73.
systematicella, 71.

tabernalis, 29.
tabernatella, 41.
tamsi, 20, 168.
tarachoïdes, 142.
tarsota, 37.
tarzanae, 161.
* telicanus, 177.
temenitis, 83.
tenera, 127.
tentoria, 60.
tenuis, 75, 76.
terpsicore, 23, 178.
testulalis, 109.
* thalassinalis, 107.
thaleropis, 67.
theclata, 130.
thermesina, 152.
tibiale, 22, 88.
tirantella, 45.
tirhaca, 146.
tomoea, 30.
torrida, 146.
tournefortiaecolella, 58.
transobliquella, 122.
trapezalis, 100.
trebinsalis, 100.
tricapna, 53.
trichodora, 35.
tricoloralis, 99.
tridora, 44.
tritonalis, 107.
trixantha, 68.
trizonata, 125.
trochoea, 29.
troplcatella, 27.

umbrirola, 149.
undalis, 108.
* undata, 149.
unionalis, 165.
univocalis, 99.

* valida, 141.
varialis, 158.
variana, 74.
* venilialis, 100.
vidoti, 161.
virescens, 168.
* vulgalis, 103.

wahlbergi, 86.

xanthia, 159.
xenica, 36.
xylosteila, 46.

yerburii, 135.

zanclophora, 105.
zebrina, 32.
zelleri, 138.
zinckenella, 119.

Source : MNHN, Paris

LÉPIDOPTERES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Planches

Source : MNHN, Paris

PLANCHE I

1. L'arrivée à l'île Mahé : Victoria, sa capitale et son principal massif montagneux, le Morne seychellois (920 m) et les Trois Frères (800 à 846 m).

2. — Sur l'île Mahé : La route de Victoria à Beau-Vallon.

3. — Ile Mahé : Plage de Beau-Vallon.

Source : MNHN, Paris

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE II

1. — Une île granitique : Silhouette.

2. — Dans l'archipel de Cosmoledo : Les « champignons » de l'île Moustique.

3. — Aldabra à marée haute.

Source : MNHN, Paris

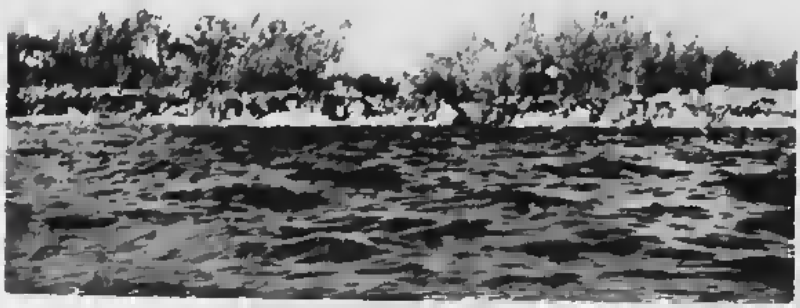

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE III

1) *Leueoptera aldabrana* n. sp., type ♂ (4 mm). — 2) *Erechtias zebrina* Butler (8 mm). — 3) *Oinophila polystrigella* n. sp., allot. ♀ (7 mm). — 4) *O. beverrasella* n. sp., type ♂ (13 mm). — 5) *Decadarchis polyplaga* n. sp., type ♂ (7 mm). — 6) *Lyonetia probalactis* Meyrick (7 mm). — 7) *Opogona sultana* Meyrick (10 mm). — 8) *O. harpalea* Meyrick, ♀ (12 mm). — 9) *O. lornatella* n. sp., type ♂ (9 mm). — 10) *Lithocolletis formosella* n. sp., allot. ♀ (7 mm). — 11) *Acrocercops martaëlla* n. sp., type ♂ (6 mm). — 12) *Caloptilia prosticta* Meyrick (8 mm). — 13) *Thiotricha tenuis* Walsingham, forme typ. (8 mm). — 14) *T. tenuis candidella* n. morph. (8 mm). — 15) *T. tenuis subtenuis* n. subsp. (17 mm).

Source : MNHN, Paris

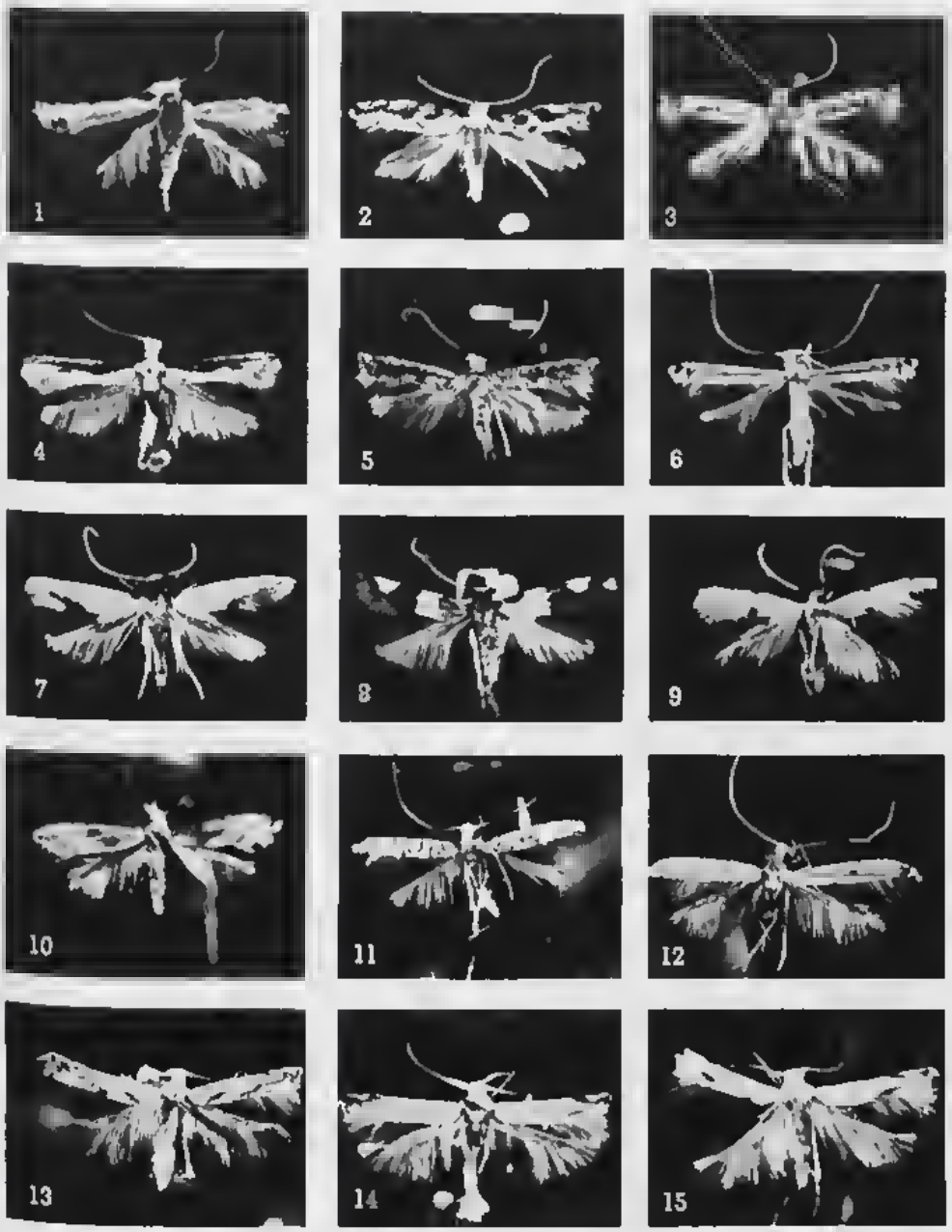

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE IV

1) *Caloptilia megalaurata* n. sp., allot. ♀ (10 mm). — 2) *Eretmocera albistriata* n. sp., allot. ♀ (10 mm). — 3) *Caloptilia tirantella* n. sp., type ♂ (7 mm). — 4) *Stagmatophora ilarcha* Meyrick (10 mm). — 5) *S. hieroglypta* Meyrick (9 mm). — 6) *Pyroderces repandatella* n. sp., parat. (9 mm). — 7) *Stagmatophora diversoplaga* n. sp., parat. (10 mm). — 8) *Pyroderces firma* Meyrick (10 mm). — 9) *P. jonesella* n. sp., parat. ♀ (12 mm). — 10) *Lymnaecia subharpalea* n. sp., parat. ♂ (12 mm). — 11) *L. superharpalea* n. sp., parat. ♀ (13 mm). — 12) *Metachanda gerberella* n. sp., parat. ♀ (10 mm). — 13) *M. brunneopunctella* n. sp., parat. ♂ (9 mm). — 14) *M. aldabrella* n. sp., type ♂ (11 mm). — 15) *M. coëlivyella* n. sp., type ♀ (13 mm).

Source : MNHN, Paris

1

2

3

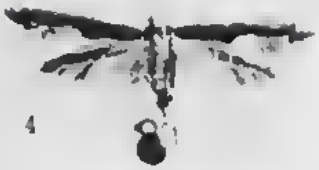
4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE V

1) *Metachanda fulgidella* n. sp., type ♂ (9 mm). — 2) *Oxycrates longodivisella* n. sp., type ♂ (7 mm). — 3) *O. fulvoradiella* n. sp., allot. ♀ (9 mm). — 4) *Gelechia safranella* n. sp., type ♀ (12 mm). — 5) *Acrocercops penlaplaca* Meyrick (6 mm). — 6) *Imma francenella* n. sp., allot. ♀ (17 mm). — 7) *Stalhmopoda epilampra* Meyrick (10 mm). — 8) *S. morelella* n. sp., type ♀ (19 mm). — 9) *Odites arenella* n. sp., type ♂ (13 mm). — 10) *Alucita melanodactyla* n. sp., parat. ♀ (10 mm). — 11) *A. seychellensis* B. Fletcher (14 mm). — 12) *Epiphractis speciosella* n. sp., type ♀ (17 mm). — 13) *Polyhymno colorata* n. sp., parat ♀ (10 mm). — 14) *Schizovalva leontianella* n. sp., type ♂ (8 mm). — 15) *Trichotaphe seminata* Meyriek (10 mm).

Source : MNHN, Paris

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

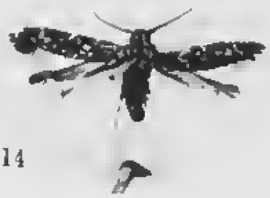
14

15

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE VI

1) *Tricholaphe hortulana* Meyrick (10 mm). — 2) *Pachnistis fulvocapitella* n. sp., parat. ♀ (12 mm). — 3) *Brachmia brunneolineata* n. sp., parat. ♀ (11 mm). — 4) *Platyplilia claripicta* Meyrick (17 mm). — 5) *P. legrandi* Bigot, parat. ♀ (10 mm). — 6) *Platypeplus aprobola* Meyrick, ♀ ex-larva (18 mm). — 7) *Bactra legilima* Meyrick ♂ (15 mm). — 8) *Eccopsis incultana* Walker ♀ (15 mm). — 9) *Coniostola stereoma* Meyrick ♀ (12 mm). 10) *Bigotianella simpsonella* n. sp., type ♀ (11 mm). — 11) *B. menaiella* n. sp., parat. ♀ (7 mm). — 12) *Cosmopteryx flavofasciata* Wollaston (6 mm). — 13) *Culladia admigratella* Walker, ♀ ex-larva (12 mm). — 14) *Bradina liralis* n. sp., parat. ♂ (16 mm). — 15) *B. cauvinalis* n. sp., parat. ♀ (26 mm).

Source : MNHN, Paris

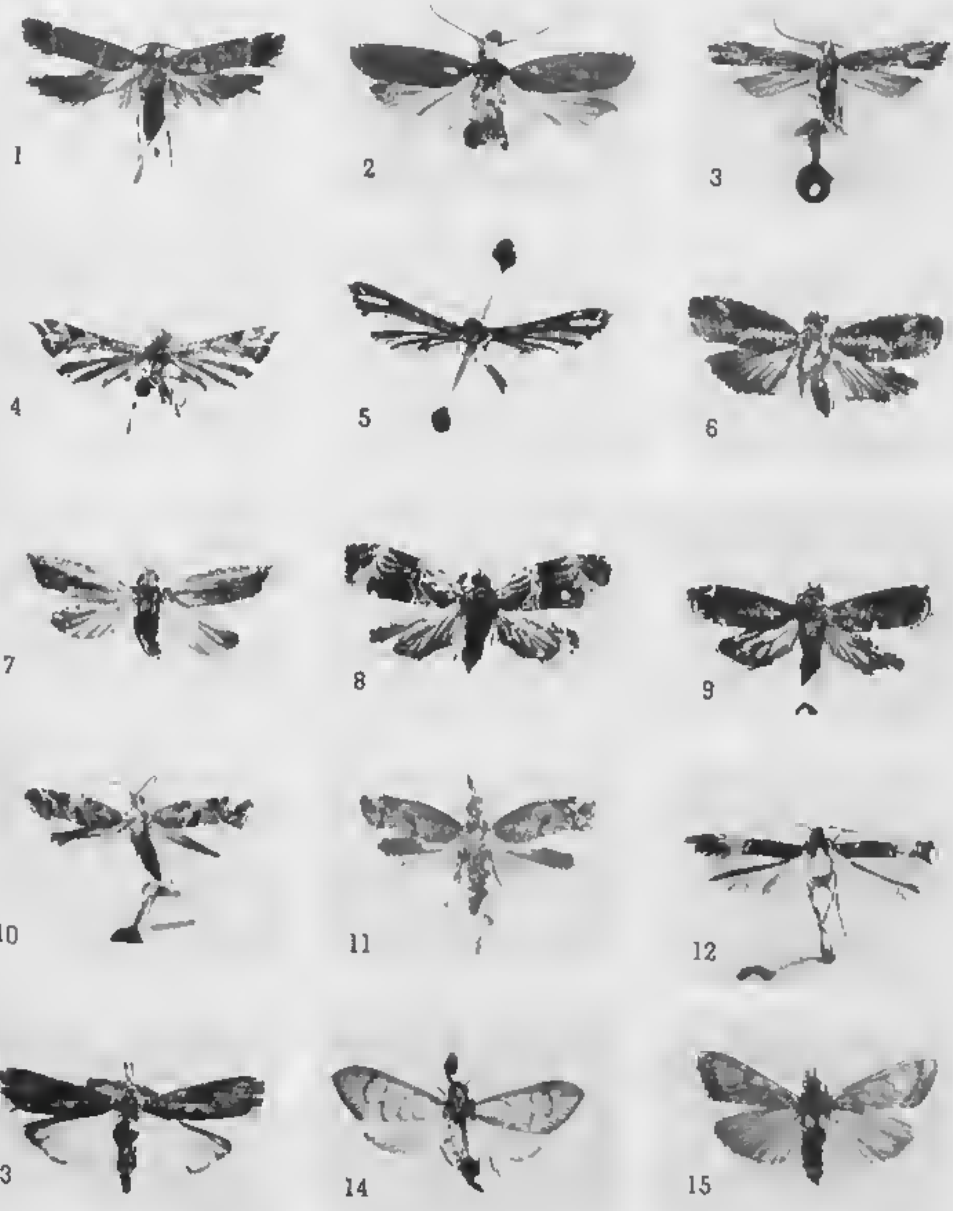

Source : MNHN, Paris

PLANCHE VII

1) *Diastictis savyalis* n. sp., allot., ♀ (16 mm). — 2) *Stenia laportei* n. sp., parat. ♀ (10 mm). — 3) *S. punctatalis* n. sp., parat. ♀ (14 mm). — 4) *Epipagis prolalis* Viette et Legrand parat. ♀ (12 mm). — 5) *Pagyda sounanalis* n. sp., parat. ♀ (18 mm). — 6) *Pyrausta fuscolarosalis* n. sp., type ♂ (9 mm). — 7) *Noorda barbieri* n. sp., parat. ♀ (12 mm). — 8) *Opogona sacchari* Bojer (14 mm). — 9) *Plyonixia irregularis* n. sp., type ♀ (17 mm). — 10) *Trachonitis renatella* n. sp., parat. ♂ (18 mm). — 11) *T. odilella* n. sp., parat. ♂ (20 mm). — 12) *Phycita gloriosella* n. sp., parat. ♀ (21 mm). — 13) *P. transobliquella* n. sp., parat. ♀ (13 mm). — 14) *Aneraslia nigropunctata* n. sp., allot. ♀ (20 mm). — 15) *Pycnarmon diaphana* Cramer ♀ (25 mm).

Source : MNHN, Paris

1

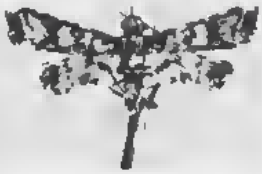
2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Source : MNHN, Paris

PLANCHE VIII

1) *Endotricha mesenterialis mahensis* Whalley ♂ (20 mm). — 2) *Phycita pectinicornella* Fryer ♀ (37 mm). — 3) *Crocidolomia binotalis* Zeller, exlarva ♂ (21 mm). — 4) *Isocentris seychellalis* B. Fletcher ♀ (20 mm). — 5) *Nausinoë capensis* Walker ♀ (19 mm). — 6) *Aethaloessa floridalis* Zeller (18 mm). — 7) *Syngamia abruptalis* Walker (18 mm). — 8) *Polygrammodes jeannelalis* Marion et Viette ♀ (36 mm). — 9) *Nacoleia aldabralis* Viette (21 mm). — 10) *Cirrhochrista perbrunnealis* B. Fletcher ♂ (30 mm). — 11) *C. mulleralis* Legrand, type ♀ (30 mm). — 12) *Syllepta derogata* Fabricius ♀ (28 mm). — 13) *Diapliana duponti* Joannis ♀ (32 mm). — 14) *D. subamicalis* B. Fletcher ♀ (33 mm). — 15) *Pardomima zanclophora* Martin ♀ (32 mm).

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

PLANCHE IX

1) *Psara delhommealis* n. sp., parat. ♂ (20 mm). — 2) *P. lionnetalis* n. sp., allot. ♀ (19 mm). — 3) *P. frenetlalis* n. sp., allot. ♀ (28 mm). — 4) *P. basalis* Walker ♀ (22 mm). — 5) *Ischnurges lancinatis aldabrensis* Viette ♀ (22 mm). — 6) *Tephrina putinda deerraria* Walker ♂ (21 mm). — 7) *Chloroclystis oceanica oceanica* Herbulot, parat. ♀ (12 mm). — 8) *C. o. aucta* Herbulot, parat. ♀ (13 mm). — 9) *Colocleora acharis* Herbulot, parat. ♂ (25 mm). — 10) *Thalassodes antithetica* Herbulot ♂ (25mm). — 11) *Problepsis deducta* Herbulot, parat. ♀ (23 mm). — 12) *Scopula legrandi* Herbulot, parat. ♀ (20 mm). — 13) *Comostolopsis stillata modesta* Herbulot, type ♀ (13 mm). — 14) *Iridoplitis malgassica aldabratis* n. subsp., parat. ♂ (35 mm). — 15) *Ethmia nigroapicella* Saalmüller ♀ (21 mm).

Source : MNHN, Paris

1

2

3

4

5

6

7

8

9

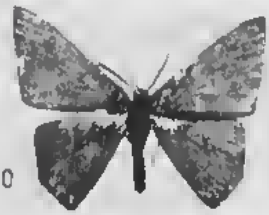
10

11

12

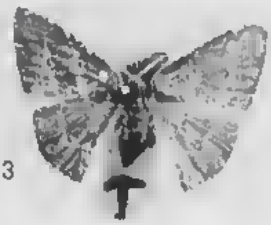
13

14

15

Source : MNHN, Paris

PLANCHE X

1) *Zebronia mariae helenae* n. sp., type ♀ (28 mm). — 2) *Stagmatophora gerberanella* n. sp., allot. ♀ (7 mm). — 3) *Omphisa anastomosalis* Guenée ♀ (35 mm). — 4) *Diastictis inspersalis* Zeller (22 mm). — 5) *Chloroclystis gerberae* n. sp., type ♀ (17 mm). — 6) *Synclera univocalis* Walker (22 mm). — 7) *Hedylepta dnopheralis* Mabille, ♂ ex-larva (20 mm). — 8) *Argina cribraria* Clerck, ♂ ex-larva (28 mm). — 9) *Siccia punctipennis* Wallengren (21 mm). — 10) *Utetheisa elata fatela* Jordan ♀ (40 mm). — 11) *U. lactea aldabrensis* B. Fletcher (40 mm). — 12) *U. pulchelloïdes* Hampson (de l'Ile Desroches) (35 mm). — 13) *Cephonodes hylas virescens* Wallengren, ♀ (52 mm). — 14) *Epipagis cancellalis* Zeller ♀ (14 mm).

Source : MNHN, Paris

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XI

1) *Callopistria cristata* n. sp., parat. ♀ (20 mm). — 2) *Ozarba aldabrae* Berio, parat. ♀ (18 mm). — 3) *Autolarache decoripennis* Mabille ♀ (18 mm). — 4) *Eulocastra neoexcisa* Berio ♀ (15 mm). — 5) *Apothriguna legrandi* Berio, parat. ♀ (15 mm). — 6) *Parsadena beauvallonensis* n. sp., parat. ♀ (17 mm). — 7) *Cultripalpa partita* Guenée ♂ (30 mm). — 8) *Rivula bicolorana* n. sp., parat. ♀ (15 mm). — 9) *Bryophilopsis griseoplaga* n. sp., parat. ♀ (22 mm). — 10) *Hypena strigata* Fabricius ♀ (25 mm). — 11) *Fodina aldabrana* Fryer ♀ (25 mm). — 12) *Hypena varialis* Walker ♀ (25 mm). — 13) *Gracilodes nysa* Guenée ♀ (37 mm). — 14) *Catephia squamosa* Wallengren ♀ (35 mm). — 15) *Nyctemera seychellensis* Hampson ♂ (32 mm).

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XII

1) *Achaea catella* Guenée ♀ (55 mm). — 2) *A. mercatoria* Fabricius ♂ (42 mm). — 3) *A. mercatoria* Fabricius ♀ (50 mm). — 4) *Celama jourdani* n. sp., parat. ♀ (22 mm). — 5) *C. tarzanae* n. sp., parat. ♂ (22 mm). — 6) *C. vidoli* n. sp., parat. ♀ (23 mm). — 7) *Colotis evanthides* ♂ Holland (30 mm). — 8) *Eurema brigitta pulchella* Boisduval ♂ (32 mm). — 9) *E. floricola aldabrensis* Bernardi ♂ (36 mm).

Source : MNHN, Paris

1

2

3

4

5

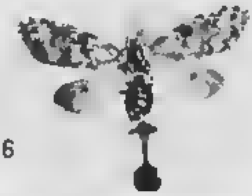
6

7

8

9

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XIII

1) *Nephele leighi* Joycet et Talbot ♀. — 2) *Temnora fumosa peckoveri* Butler. — 3) *Macroglossum alluaudi* Joannis, type ♀.
Grandeur naturelle.

Source : MNHN, Paris

1

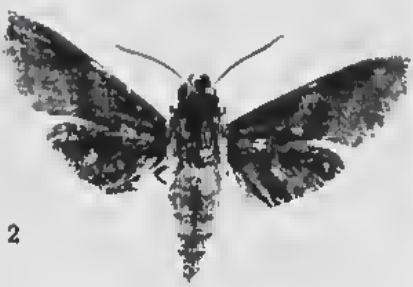

2

3

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XIV

1) *Hippotion osiris* Dalman. — 2) *H. eson* Cramer. — 3) *Eagris sabadius maheta* Evans. — 4) *Belenois aldabrensis* Holland ♂.
Grandeur naturelle.

Source : MNHN, Paris

1

2

3

4

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XV

1) *Papilio phorbanta nana* Ch. Oberthür (exemplaire ♂ du British Museum). — 2) *Euplaea mitra* Moore ♂. — 3) *Coeliades forestan arbogastes* Guenée.

Grandeur naturelle.

Source : MNHN, Paris

1

2

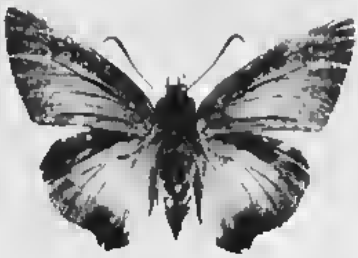

3

LÉPIDOPTÈRES DES ILES SEYCHELLES ET D'ALDABRA

Source : MNHN, Paris

PLANCHE XVI

1) *Acraea terpsicore legrandi* Carcasson, parat. ♂. — 2) *A. t. legrandi* Carcasson, parat. ♀. — 3) *A. ranavalona* Boisduval ♂. — 4) *A. ranavalona* Boisduval ♀. — 5) *Phalanta philiberti Joannis*, parat. — 6) *P. phalanta* Drury *aethiopica* Fox, ♂ (Aldabra). — 7) *P. phalanta* Drury *aethiopica* Fox, ♀ (Aldabra).

Grandeur naturelle.

Source : MNHN, Paris

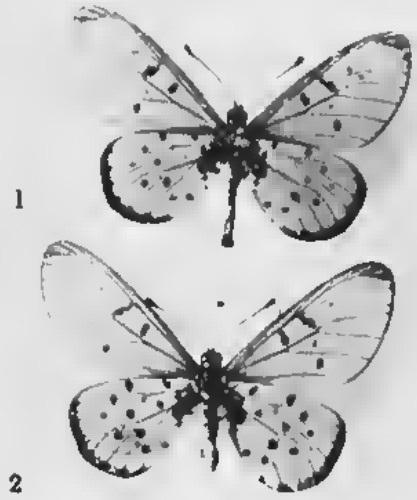

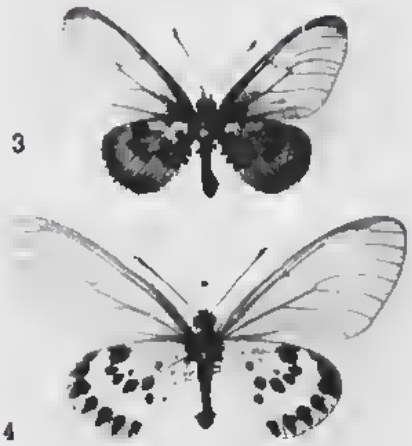

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris